Sévigny décrit ses relations avec Gerda Munsinger

par Jacques Pigeon et Réginald Martel

OTTAWA. — M. Pierre Sévigny, s'est attaché hier à démontrer que l'histoire d'amour et d'espionnage qui passionne actuellement l'opinion publique fut une histoire sans espionnage et sans amour.

"Si le mot maîtresse veut dire femme entretenue, jamais Mlle Munsinger n'a été ma maîtresse". Aucun des procureurs n'a demandé à l'ancien ministre si effectivement il avait eu des relations sexuelles avec Mlle Munsinger et M. Sévigny a insisté surtout sur les questions relatives à l'espionnage.

"Je déclare solennellement et sous serment qu'à aucun moment je n'ai soupçonné que Mlle Gerda Munsinger pût être liée d'une façon quelconque, directement ou indirectement, à des membres de la pègre où à des mouvements subversifs. Jamais elle ne m'a posé de questions, jamais elle n'a manifesté l'intention d'obtenir des renseignements, jamais elle n'a réclamé de faveurs".

"Si j'avais seulement soupçonné que quelqu'un eût pu avoir des liens avec des ennemis de mon pays, j'en aurais immédiatement averti les autorités".

L'ancien membre du cabinet de M. Diefenbaker a fait ces déclarations hier, lors de la reprise des audiences de la commission royale d'enquête Spence, chargée de vérifier les allégations selon lesquelles le séjour au Canada d'une belle Allemande du nom de Gerda Munsinger aurait pu mettre en danger la sécurité du pays.

Précédemment, on avait entendu le témoignage de l'ancien ministre de la Justice dans le cabinet de M. Diefenbaker, M. Davie Fulton. Ce dernier a raconté les circonstances qui ont entouré et suivi la visite à son bureau, le 7 décembre 1960, du commissaire de la GRC à l'époque, M. Harvison. M. Fulton apprit alors que M. Sévigny avait des relations avec une prostituée et que le passé de cette femme inquiétait la GRC.

La police estimait que les relations de Mlle Munsinger avec M. Sévigny représentaient un risque pour la sécurité de l'Etat, même si elle n'avait pas la preuve que la sécurité avait été effectivement mise en danger.

Après avoir mis son chef M. Diefenbaker au courant de la situation, M. Fulton s'est senti déchargé de toute responsabilité dans cette affaire. Il appartenait à M. Diefenbaker de prendre une décision à propos de l'avenir de M. Sévigny, décision qui devait tenir compte des risques d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Mais aussi d'autres facteurs, tels la loyauté indubitable de M. Sévigny, ses origines familiales éminentes, son comportement en temps de guerre.

Selon M. Fulton, la décision de M. Diefenbaker de garder M. Sévigny dans son cabinet a trouvé son fondement dans les faits, et la sécurité de l'Etat n'a pas souffert de cette décision.

Le témoignage d'une Mademoiselle Jacqueline Delorme, grande amie de Mlle Munsinger et de M. Sévigny, qu'elle appelle "Pierre", a été beaucoup plus clair et plus drôle, si on en juge par les rires qui ont accueilli certaines de ses réparties.

Mais le témoignage-choc demeure celui de M. Sévigny. En voici les grandes lignes :

"J'ai rencontré Mlle Munsinger pour la première fois au début de septembre 1959, à l'hôtel Mont-Royal. J'étais avec plusieurs amis et l'un d'eux m'a dit qu'il était accompagné d'une femme splendide. Il me l'a présentée".

Voir MUNSINGER en p. 2

Autres informations en page 8

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

ÉDITION DE MONTREAL * 10¢ | Montréal, mardi 10 mai 1966 / saint Antonin, évêque / 82e année, No 108 / 4 cahiers / 58 pages / La météo: ensoleillé l'après-midi / Minimum 30 / Maximum 45

La Nouvelle-Ecosse adopte une loi en vue de protéger le consommateur • En page 22

Rapport Parent: la population du Québec sera fixée demain matin

— Jean Lesage

par Gilles Daoust

ROBERVAL. — La population du Québec sera fixée dès demain matin sur ce que fera le gouvernement quant à la publication de la dernière tranche du rapport Parent.

C'est ce que le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a déclaré hier devant un groupe d'étudiants de l'école Notre-Dame de Roberval.

"Il est clair, a toutefois souligné le premier ministre que si ce que j'ai lu dans la presse est exact, cela apportera d'importants changements dans le domaine de l'éducation. Mais je ne peux m'engager ni maintenant, ni pendant la durée de la campagne électorale, à suivre ou ne pas suivre les recommandations du rapport Parent. Je n'ai pas l'habitude de prendre des décisions sans avoir étudié à fond le problème, surtout lorsqu'il s'agit de questions aussi graves." M. Lesage a fait la déclaration qui précède après qu'un étudiant lui eut demandé si le ministère de l'Education subirait d'importantes transformations après les élections du 5 juin.

Indépendamment du rapport Parent, a dit M. Lesage, il y a lieu de s'attendre après le 5 juin, à des transformations et à une expansion dans le domaine de l'éducation. D'ailleurs le programme libéral prévoit aller vers la gratuité scolaire totale. La prochaine étape visera à s'attaquer au niveau tcchnique et pré-universitaire."

Les volumes

Le premier ministre a rappelé que demain matin, à 8 h. 30, le président de la Commission Parent lui remettrait, lors d'une entrevue, les volumes 4 et 5 du rapport.

"Après avoir lu LA PRESSE, a dit M. Lesage, j'ai demandé à mes conseillers juridiques et au sous-ministre de l'Education, dès samedi dernier, de se procurer de la Commission Parent le 4e volume du rapport et de vérifier si l'article paru dans le quotidien montréalais était exact et complet quant aux recommandations qui y sont contenues.

"Il y a aussi le 5e volume dont on n'a pas parlé, a continué M. Lesage, et j'ai demandé un rapport complet du sous-ministre de l'Education sur cette question. Ce rapport me sera remis dès demain soir (mardi) et je le confierai au cabinet mercredi matin."

On sait que maintes critiques ont été formulées à l'endroit du gouvernement pour ne pas avoir publié la dernière tranche du rapport Parent avant le déclenchement des présentes élections.

M. Lesage, de son côté, avait expliqué lors d'une récente conférence de presse qu'il ne pouvait rendre publique cette dernière tranche tant que le président de la Commission Parent, Mgr Alphonse-Marie Parent, ne lui avait pas remis les recommandations contenues dans les derniers volumes et qu'il fallait également que le cabinet et l'Assemblée législative étudient les recommandations.

Maintenant que la plupart des journaux de la province ont publié l'essence ou même le texte des recommandations du 4e volume et que c'est demain matin que Monseigneur Parent doit remettre la dernière tranche au premier ministre, il ne resterait plus, en principe, au gouvernement qu'à étudier les recommandations du rapport et décider lesquelles il entend adopter.

M. Lesage a cependant dit hier qu'il n'avait pas l'habitude de prendre des décisions à la légère sur des sujets aussi délicats que l'éducation et que les occupations de la campagne électorale, de même que la dissolution des Chambres, ne permettraient pas au gouvernement de prendre position avant le 5 juin.

Roberval

M. Lesage a poursuivi hier sa tournée des comtés de la province, appliquant "l'opération-peigne-fin", cette fois-ci, au comté de Roberval.

Voir RAPPORT en p. 2

Réactions diverses

- L'Union nationale ne se prononce pas pour l'instant.
- Le Rassemblement pour l'indépendance nationale est d'accord avec les recommandations, sauf celles d'ordre linguistique.
- Le Ralliement national : l'autonomie des commissions scolaires est menacée.
- La Commission des écoles catholiques de Montréal, selon son directeur de l'information, a recommandé une structure catholique à la Commission et ne changerait pas d'avis.
- Le président de la Corporation des instituteurs catholiques n'est ni "surpris" ni "estomaqué" par les recommandations.
- Un chef indien de Caughnawaga ne veut plus des éducateurs missionnaires.
- Le vice-recteur de l'Université de Montréal voit dans les recommandations "ce que la Commission a fait de mieux jusqu'ici".
- Le curé de la paroisse Saint-Roch, dans le diocèse de Québec, croit que les recommandations sont susceptibles de durcir les relations entre l'Eglise et l'Etat.

(en page 41)

Photo LA PRESSE

L'archevêque de Prague à Montréal

Plusieurs personnalités ecclésiastiques et des représentants de la colonie tchécoslovaque de Montréal ont accueilli, hier, le cardinal Béran, archevêque de Prague et primat de Tchécoslovaquie, à sa descente d'avion à Dorval. Le cardinal Joseph Béran venait de Toronto sur l'invitation de l'archevêque de Montréal. Hier, il a célébré une messe pontificale au collège Brébeuf et prononcé une allocution au cours d'un dîner offert par la colonie tchécoslovaque en son honneur. Le cardinal Béran doit quitter aujourd'hui la métropole pour Rome. Sur notre photo, la jeune Marcella Sigmund souhaite la bienvenue au cardinal Béran devant le cardinal Léger.

Québec demandera avec fermeté à Ottawa de choisir entre le beurre et les canons

—Lesage

ALMA. (G. D.) — Le Québec, lors des prochaines conférences fédérales-provinciales, ira avec fermeté demander à Ottawa de choisir entre le beurre et les canons, entre les besoins prioritaires des provinces et la Défense nationale.

C'est ce qu'a affirmé hier soir le premier ministre Lesage, en révélant que le Québec, au cours du présent exercice financier, devrait emprunter une somme de $600 millions (soit quelque $50 millions par mois) à l'heure où le marché des obligations de même que la taxation sont saturés.

"Le Québec 2e étape, pour continuer son rattrapage amorcé il y a six ans, doit prendre un nouvel élan, un élan décisif pour son industrialisation et la démocratisation de sa société.

"Il nous faut des sources de revenus suffisantes pour l'assurance-récolte, l'assurance-maladie, la sidérurgie, les allocations scolaires", a dit M. Lesage devant près de 800 citoyens d'Alma.

Soulignant que le marché des emprunts, comme la taxation, avait ses limites, M. Lesage a rappelé que le Comité du régime fiscal qui siégera cet été verra à déterminer, pour la période 67-72, les besoins du fédéral, d'une part, et ceux des provinces, des municipalités et des commissions scolaires, d'autre part.

Le premier ministre a souligné le besoin d'un élan encore plus fort que précédemment dans le domaine de l'éducation des adultes, les communications, la voirie.

"Le marché des obligations garanties par le Québec est au point de saturation, a dit le premier ministre. Il nous reste une seule chose à faire : aller au Comité du régime fiscal à la conférence fédérale des premiers ministres et examiner quels sont les besoins d'un côté comme de l'autre, déterminer ce qu'il y a de plus important en ce moment, la Défense nationale ou les besoins des provinces.

"Il faudra avoir la fermeté nécessaire, a dit M. Lesage, pour que le gâteau fiscal soit divisé en tenant compte qu'en 1966 c'est dans les domaines de juridiction provinciale (santé, bien-être, éducation) que les droits et les besoins sont prioritaires. Le gâteau doit être divisé en conséquence, non pas donné à ceux qui ont le plus d'appétit mais à ceux qui en ont le plus besoin.

Les non-aguerris

"Ceux qui sont le plus dans le besoin, a dit le premier ministre en s'adressant à l'auditoire, c'est vous monsieur, vous madame, vous les jeunes qui étudiez et aussi ceux qui sont malades, les déshérités, ceux qui veulent s'instruire."

M. Lesage a ensuite affirmé qu'il ne s'agissait pas de partir en guerre contre Ottawa.

Voir CANONS en p. 2

Le ministère de la Justice examine les mesures à prendre à l'égard des professionnels en journées d'étude

Le gouvernement provincial essuie la grève la plus importante de son histoire par suite du retrait de leur travail de quelque 1,600 professionnels. Ces employés de l'Etat du Québec ont débrayé hier matin et sont résolus à tenir leurs "journées d'étude" jusqu'à un règlement satisfaisant.

Le ministère québécois de la Justice étudiera la situation aujourd'hui et décidera de l'attitude à prendre.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le sous-ministre de la Justice, Me Julien Chouinard.

Me Chouinard a précisé que des rapports devaient lui parvenir en fin de journée (hier) sur l'ensemble de la situation et que ces rapports allaient être étudiés aujourd'hui par le ministère.

Ces rapports portent sur "la légalité et l'illégalité de la grève", sur "les services essentiels" et sur le nombre de fonctionnaires qui ne se sont pas présentés au travail.

Le sous-ministre a ajouté que le ministère ignore encore s'il étudiera la possibilité de demander l'émission d'une injonction pour forcer les professionnels à retourner au travail.

Le principal négociateur patronal, M. Claude Bélanger, de la Direction générale des relations de travail, était en "conférence" hier après-midi.

On pensait, dans les milieux syndicaux, que le gouvernement ferait d'autres efforts en vue de mettre fin à ce que M. Kierans a qualifié de "grève illégale".

Les professionnels sont membres de six syndicats groupés en un conseil syndical : le Syndicat professionnel des ingénieurs du gouvernement du Québec, le Syndicat professionnel des arpenteurs-géomètres du gouvernement du Québec, le Syndicat professionnel des ingénieurs forestiers du gouvernement du Québec, le Syndicat inter-professionnel de la fonction publique du Québec, le Syndicat professionnel des comptables-agréés du gouvernement du Québec, et le Syn-

Voir PROFESSIONNELS p. 2

Kierans déplore l'illégalité de la grève

QUEBEC. (PC) — Le ministre de la Santé, M. Eric Kierans, qui a été chargé par le gouvernement provincial de suivre les négociations avec les syndicats accrédités de professionnels de la fonction publique, déplore le caractère entièrement illégal de la grève déclenchée hier par ces syndicats.

M. Kierans a également déclaré être surpris d'avoir à constater que les six syndicats de professionnels ont déclenché la grève alors que quatre d'entre eux, qui groupent la majorité des professionnels, — agronomes, arpenteurs, géomètres, comptables agréés, ainsi que le syndicat interprofessionnel —, ne savent pas encore quelles seront les offres gouvernementales sur ce point.

La bombe chinoise n'était pas thermonucléaire

— En page 17

Nouvelle offre de l'Hydro à ses ingénieurs en grève

par Pierre Perrault

Les négociations entre l'Hydro-Québec et ses ingénieurs n'ont guère progressé à la suite d'une réunion de près de trois heures qui a eu lieu hier après-midi au siège social de l'Hydro dans la Métropole. Par contre, les deux parties ont admis avoir discuté amicalement des points en litige et avoir réussi à clarifier certains points obscurs. Les pourparlers se sont déroulés en l'absence d'un conciliateur pour la première fois depuis le déclenchement de la grève il y a environ un mois.

A l'issue de cette séance de négociation, le directeur des relations syndicales de l'Hydro, M. Roger Martin, a révélé que l'Hydro avait soumis aux représentants du syndicat une offre qu'il a qualifiée de "nouvelle". Aux termes de cette offre, l'Hydro s'engagerait à ne pas exclure plus de 250 ingénieurs de l'unité de négociation des ingénieurs qui sont à son service et ce, pour une période de cinq années.

Le président du syndicat des ingénieurs de l'Hydro, M. Jean-Guy Rodrigue, a dit que les deux groupes ont réussi à mieux définir les terrains de mésentente mais il a soutenu que la formule présentée par l'Hydro lors de la session d'hier après-midi n'est que "la répétition d'une offre qui avait été rejetée par l'assemblée générale des ingénieurs de l'Hydro le 16 avril dernier".

Le principal obstacle qui oppose actuellement les deux parties, c'est-à-dire la détermination de l'unité de négociation des ingénieurs, est cette même question qui avait amené les ingénieurs de l'Hydro à déclencher un arrêt de travail qui s'était poursuivi du 10 mai au 14 juin 1965.

Lorsque les deux parties auront réglé le problème de la détermination de l'unité de négociation, elles devront se retrouver à la table des discussions pour débattre les termes de la première convention collective de travail qui régira les relations entre l'Hydro et ses ingénieurs.

Aucune nouvelle date n'a été fixée pour une autre rencontre. Les négociateurs du syndicat doivent faire rapport à leurs membres lors d'une réunion périodique qui se tiendra jeudi en la salle de la fraternité des policiers de Montréal.

M. Rodrigue a indiqué que les ingénieurs en grève maintiendront les lignes de piquets qui ont été dressées à Montréal, à Québec, à la Manicouagan et dans les autres régions où les ingénieurs de l'Hydro se trouvent en nombre important. Le recours au gouvernement provincial n'a pas été écarté par le syndicat au cas de négociations ultérieures infructueuses entre l'Hydro et ses ingénieurs.

La campagne ÉLECTORALE

Quatre ou huit partis sur les rangs ?

On a parlé de sept ou huit formations politiques qui s'affrontent dans la présente campagne électorale. Au fait, jusqu'ici on peut dire qu'il n'y a que quatre partis vraiment en lice. Les autres, sauf peut-être le PSQ, et dans une très faible mesure, n'ont dérangé personne.

Ces quatre partis sont : les libéraux, l'Union nationale, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et le Ralliement national (RN).

Hier, M. Lesage s'est encore montré probablement le plus occupé des chefs. Il a tenu des assemblées à Roberval et à Alma, en plus de faire une apparition à la télévision et de visiter deux comtés.

A Roberval, le premier ministre a révélé que la population saurait, demain, à quoi s'en tenir sur les intentions du gouvernement en ce qui touche les tranches 4 et 5 du rapport Parent. C'est à ce moment que le cabinet décidera si ces dernières tranches seront rendues publiques ou non. Il ne semble pas que M. Lesage entende se prononcer sur le rapport lui-même avant le scrutin du 5 juin.

A Alma, le chef libéral a réclamé de la population un mandat clair pour négocier avec Ottawa. Le Québec, a-t-il dit, a besoin de centaines de millions de dollars de plus pour poursuivre son essor. Le marché des emprunts est saturé. Il faut donc faire comprendre aux autorités fédérales que les provinces ont présentement des besoins plus urgents à satisfaire qu'Ottawa.

Enfin, M. Lesage a réglé le cas de la candidature libérale dans Outremont, en désignant d'office, sur la recommandation de l'exécutif de l'association locale, Me Jérôme Choquette, comme représentant officiel de son parti.

M. Daniel Johnson, d'autre part, s'est contenté d'une apparition à la télévision, où il a répété que c'est la mauvaise situation financière de la province qui a forcé le gouvernement Lesage à brusquer les élections.

Au sujet de son propre parti, M. Johnson a dit qu'il constitue un groupe jeune et extrêmement dynamique. Il a noté que 88 de ses 108 candidats étaient des nouveaux venus sur la scène politique.

Le chef du RIN, M. Pierre Bourgault, était, lui, à Valleyfield, dans la soirée d'hier. S'adressant aux électeurs du comté de Beauharnois, il a fait porter le gros de son attaque contre le candidat indépendant dans cette circonscription, M. Robert Cauchon, qui est également maire de Valleyfield. "Méfiez-vous de cet homme, a-t-il dit, c'est un antisyndicaliste et un briseur de grèves."

Quant au Dr René Jutras, chef conjoint du RN, il a profité d'une rencontre avec ses organisateurs et militants d'Outremont, pour dénoncer le député libéral, M. René Lévesque, qu'il a qualifié d'"imposteur" et de "socialiste". Il faut chasser cet homme, a-t-il dit, avant qu'il n'ait eu le temps "de chasser Dieu des services pour la famille".

Imitant GM, Ford réduit sa production

DETROIT (PA, UPI) — Tandis que deux des principaux leaders de l'industrie de l'automobile déclaraient que la publicité relative à la sécurité des autos affectait les ventes, la société Ford est devenue le deuxième des trois Grands à annoncer un ralentissement de sa production.

Deux jours après que General Motors eut réduit la semaine de travail dans un tiers de ses usines, Ford a décidé de diminuer sa production de 7 pour cent en mai. La compagnie compte produire 242,000 voitures en mai, soit 18,000 de moins que prévu. Cette diminution de production s'effectuera en éliminant le travail supplémentaire du samedi. Les 17 usines de montage de Ford maintiendront au moins la semaine normale de cinq jours.

Pour sa part, General Motors a annoncé que huit de ses 23 usines de montage fermeront d'un à trois jours d'ici la fin de mai.

Cela ne s'applique toutefois pas à l'usine d'Oshawa, en Ontario, où la situation est normale. Cette usine a légèrement diminué sa production en éliminant le temps supplémentaire depuis quelques semaines, précise-t-on.

En annonçant un ralentissement de la production, M. Arjay Miller, président de Ford Motor Company, a parlé de "harcèlement" dû à la question de la sécurité des véhicules.

M. Roy Abernathy, président de la société American Motors et de l'Association des manufacturiers d'automobiles, a dit de son côté : "Jusqu'à maintenant, les rapports parvenant des bureaux de vente sont contradictoires. Dans certaines régions, on signale que l'enquête en cours à Washington a eu un effet déprimant sur les ventes; d'autres régions rapportent que cette question n'a eu que peu ou pas d'effet. Le plus récent relevé, terminé lundi par nos conseillers de mise en marché, indique que l'enquête exerce un effet négatif sur les ventes."

Le président de Chrysler, M. Lynn Townsend, a déclaré que sa compagnie ne saura pas avant quelque temps si la question de la sécurité a affecté les ventes. Le président de General Motors, M. James Roche, ne croit pas que l'enquête ait affecté les ventes d'automobiles.

Mao Tsé-toung est bien vivant

PEKIN. (Reuter) — L'agence Chine nouvelle annonce aujourd'hui que Mao Tsé-toung a rencontré les membres d'une délégation albanaise qui sont actuellement en visite à Pékin. C'est la première fois qu'il est fait mention des activités du leader communiste chinois depuis novembre dernier.

Des rumeurs ont circulé en Occident ces derniers temps selon lesquelles Mao Tsé-toung serait gravement malade. L'agence Chine nouvelle ne précise pas à quelle date le leader communiste a rencontré les membres de la délégation albanaise. Ceux-ci sont arrivés dans la capitale chinoise il y a deux semaines.

Les autorités chinoises ont démenti à plusieurs reprises la rumeur voulant que Mao Tsé-toung soit malade. Il y a quelques jours, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a déclaré qu'ils s'agissait de "calomnies malveillantes".

Un autre plongeon à Wall St.

NEW YORK, (UPI) — La Bourse de New York a dégringolé pour la deuxième fois en une semaine et les prix ont atteint hier leur plus bas niveau de l'année, par suite de l'annonce d'une réduction dans la production des automobiles et de l'incertitude au sujet de l'inflation.

Les prix ont baissé dès l'ouverture du marché et ils ont fermé en baisse, la nouvelle d'un ralentissement de la production par la société Ford venant enrayer un bref ralliement vers la fin de la journée.

Les prix ont fléchi de 1 à 4 points pour les valeurs de placement tandis que les valeurs de prestige glissaient de plus de 10 points dans certains cas. La moyenne des industrielles de Dow-Jones a reculé de 16.03 points, le plus fort plongeon depuis la dégringolade de 21.16 points enregistrée le jour de l'assassinat du président Kennedy, le 22 novembre 1963. Elle était tombée de 15.09 points jeudi dernier, quand General Motors annonça une diminution de production.

SOMMAIRE

Annonces classées / 43 à 54
Bandes dessinées / 42
Courrier "Que faire ?" / 34
Décès, naissances, etc. / 55
Des mots et des phrases / 9
Editorial / 4
Finance / 22 à 24
Horoscope / 28
La bonne table / 29 à 31
Loisirs et récréation / 42
Mots croisés / 47
Nouvelles internationales / 17
Nouvelles nationales / 8, 41
Radio et télévision / 14, 15
Spectacles et concerts / 38, 39
Sports / 18 à 20, 25 à 27
Tribunaux / 12, 13
Vie féminine / 32 à 36
Vie mondaine / 33
Votre médecin / 11

Photo LA PRESSE

Les deux théâtres de la Place des Arts seront prêts pour avril 67

Un édifice de béton gris pâle, deux théâtres, l'un de 1,300 places et l'autre de 800 places, une vaste murale de verre, une galerie de boutiques, un passage souterrain donnant accès aux vastes stationnements souterrains de la Place et $8,387,000. C'est ce que promet le lancement officiel de l'opération "Place des Arts : seconde phase". Hier, MM. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles, et Jean Drapeau, maire de Montréal, se sont fait manoeuvres, histoire de souligner cet important événement dans le monde artistique de la métropole. Au printemps de 1967, juste avant l'inauguration de l'Expo, la "Grande Salle" aura trouvé une fort jolie voisine et les troupes de théâtre de la métropole deux salles particulièrement bien adaptées à leurs besoins. Une foule de personnalités ont participé à cette manifestation, dont Me François Mercier, président de la Régie de la Place des Arts, et M. Gérard Lamarche, directeur général de la Place.

RAPPORT

SUITE DE LA PAGE 1

Le premier ministre, toujours accompagné de sa femme souriant, serrant des mains, tapant sur l'épaule des ouvriers, a rencontré hier les citoyens de Roberval, Ste-Méthode, Normandin, Dolbeau, Mistassini, et a finalement terminé la soirée dans le comté voisin du Lac St-Jean.

M. Lesage a, tour à tour, visité des usines, discuté avec les passants, tenu des assemblées sur le parvis des églises, parlé avec les cultivateurs et les ouvriers des problèmes du lait, du bois, et des industries, avouant lui-même : "Cela fait partie de l'éducation d'un premier ministre. On apprend plus que l'on n'enseigne dans ces tournées." En plus des rencontres impromptu, le premier ministre a tenu hier au moins cinq assemblées publiques.

A St-Félicien, non loin de Roberval, M. Lesage a rassuré la population au sujet de la construction prochaine d'une usine de Kruger Pulp aux abords de cette municipalité.

M. Lesage a révélé qu'on était en train de mettre le point final au contrat touchant les limites forestières et que la construction de l'usine commencerait bientôt.

"Il ne faut pas se surprendre de ces retards, a dit M. Lesage. Lorsqu'il s'agit de projets considérables, il y a toujours des tas de détails à régler pour finaliser un contrat. Ces détails sont souvent longs à régler.

M. Lesage a cité à titre d'exemple, le cas de la Brinco et celui de la sidérurgie où il fallait, par exemple, décider quelle sorte d'acier on produirait.

"Quand on investit des centaines de millions, il faut tout peser, a dit le premier ministre. Je n'ai pas annoncé cette usine en vain. Elle va se construire. Les critiques de l'opposition me laissent indifférent. Je ne m'occupe pas des critiques de mes adversaires."

Les bleuets du Lac St-Jean

A Normandin, non loin de Dolbeau, le premier ministre a révélé que son gouvernement entendait lui-même investir quelque $800,000 dans la région pour une usine de congélation des bleuets, l'une des ressources importantes du Lac St-Jean.

Rappelant qu'il y avait à Mistassini une bleuetière de 2,000 acres, le premier ministre a déclaré que le gouvernement a décidé d'en constituer une vingtaine, la plupart dans le comté de Roberval. Treize bleuetières sont actuellement en opération. Le coût total du projet est de deux millions et demi.

M. Lesage a souligné que l'usine de congélation projetée permettra de satisfaire le marché existant et d'en trouver d'autres.

Devant l'indécision de l'entreprise privée, le gouvernement a décidé d'aller de l'avant et a déjà dépensé $40,000 pour les plans de l'usine dont on n'a cependant pas encore choisi l'emplacement.

"Je ne lui ai pas demandé ce qu'elle avait fait dans le passé. Je savais que sa vie, dans l'Allemagne d'après-guerre, avait été difficile. Mais jamais elle ne fit allusion au passé, si ce n'est pour dire qu'elle avait été mariée et qu'elle était venue au Canada pour refaire sa vie".

"Jamais je n'ai payé le loyer de son appartement. Jamais je ne lui ai donné d'argent. Une seule fois, après avoir été dévalisée, elle m'a demandé de l'argent qu'elle a offert de rembourser".

Ce fut là, semble-t-il, une période difficile pour Mlle Munsinger, qui dépérissait. Mlle Delorme demanda donc à M. Sévigny s'il pouvait faire quelque chose pour la belle Gerda, s'il pouvait l'aider à quitter le pays. D'ailleurs, Mlle Munsinger avait des difficultés d'un autre ordre :

"Mlle Delorme m'a appelé à Ottawa pour me dire qu'elle était inquiète à propos de Mlle Munsinger, qui avait reçu deux fois la visite d'agents de la GRC, venus l'interroger. Mlle Delorme m'a supplié de voir Mlle Munsinger, parce que cette dernière avait donné mon nom comme référence, pour obtenir la citoyenneté canadienne".

"Moi, j'hésitais à la revoir, parce que je connaissais sa tendance à exagérer et à poétiser les choses. C'est d'ailleurs pour cela que j'avais cessé de la voir. Je lui ai tout de même téléphoné après une longue journée de travail à Montréal".

"C'était le 26 novembre, vers 10 h. 30 environ. Elle attendait mon appel, avertie par Mlle Delorme. Je suis allé chez Mlle Munsinger vers minuit trente. Elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. Elle s'est plaint de son dénuement. Elle m'a dit qu'elle était malade et qu'elle pouvait difficilement travailler comme mannequin, en raison de son apparence physique".

"Elle ne savait plus que faire et elle voulait retourner en Allemagne pour y trouver peut-être le bonheur qu'elle n'avait pas trouvé au Canada. Mais son passeport allemand était expiré.

"J'étais inquiet parce qu'elle avait utilisé mon nom dans sa demande de citoyenneté canadienne. Je l'ai d'ailleurs grondée et je lui ai demandé ce qu'elle avait dit à la GRC, quand les policiers l'avaient interrogée. Je me méfiais de ses exagérations".

"Nous avons bavardé longuement et j'ai senti alors que je la voyais pour la dernière fois. J'étais fatigué, je me suis endormi".

M. Sévigny s'est réveillé au matin dans l'appartement de Mlle Munsinger. Il s'est levé et il a pris le train pour Ottawa à la gare de Westmount.

Rentré à Ottawa, il a demandé à son personnel de voir s'il était possible de faire revalider par l'ambassade de la République Fédérale Allemande le passeport expiré de Mlle Munsinger.

"Je ne l'ai jamais revue et je ne lui ai jamais parlé ensuite, sauf quand elle m'a téléphoné de Munich pour me dire qu'elle était très vivante".

M. Sévigny a ensuite raconté sa convocation, le 13 décembre 1960, chez un M. Diefenbaker "déprimé et bouleversé". Le chef du gouvernement lui a dit alors que s'il y avait eu fuite de renseignements, il serait renvoyé du conseil des ministres. "J'ai protesté et j'étais sincère", de dire M. Sévigny, qui a dit à M. Diefenbaker et à M. Fulton, présent à l'entretien : "Si, à quelque moment, j'avais soupçonné . . , etc".

"J'ai dit aussi qu'il n'y avait pas eu de tentatives de chantage. Mais M. Diefenbaker ne pouvait pas prendre ça à la légère. Il m'a dit que l'affaire serait étudiée et que si des renseignements avaient été livrés, ce serait la fin de ma carrière".

"M. Diefenbaker a exigé que je cesse toute relation avec Mlle Munsinger. Je lui ai dit que ces relations étaient interrompues depuis janvier 1960.

"A plusieurs reprises, j'ai revu M Diefenbaker et nous avons parlé de Mlle Munsinger occasionnellement. J'ai pu voir qu'il ne pouvait plus douter de ma loyauté. S'il en avait douté il ne m'aurait pas gardé au conseil des ministres une minute de plus".

Avant l'ajournement, M. Sévigny a réaffirmé qu'à aucun moment il n'avait été victime de chantage et que si au lieu de faire rapport au ministre de la Justice, M. Fulton, "La GRC était venue me voir directement, elle aurait épargné du temps et elle m'aurait évité bien des ennuis".

MUNSINGER

SUITE DE LA PAGE 1

"Elle n'était certainement pas la personne méprisable qu'on en a fait au cours des dernières semaines. Distinguée, pondérée, bien vêtue, elle a été admise dans les clubs les plus sélects de Montréal. A ma connaissance, elle n'était ni une prostituée, ni une call-girl, ni une voleuse".

"Je l'ai revue dix jours plus tard à l'Hôtel Mont-Royal, pour le lunch. Jusqu'au 15 décembre 1959, je l'ai vue quelques fois. Mes fonctions ministérielles à Ottawa m'empêchaient de mener une vie sociale très active à Montréal. Il s'agissait donc de rencontres occasionnelles".

"Au début de 1960, on m'a dit que Mlle Munsinger utilisait mon nom un peu trop librement. On m'a dit aussi qu'elle semblait s'attacher à moi, sur un plan sentimental. J'ai donc décidé de réduire nos relations au minimum".

"De janvier 1960 jusqu'à novembre de la même année, nous avons eu peu de chances ou d'occasions de rencontres. Il y eut cependant quelques conversations téléphoniques. Comme elle téléphonait souvent, j'ai demandé qu'on intercepte les appels et qu'on dise que je n'étais pas là."

Le procureur de M. Sévigny lui demanda alors si Mlle Munsinger avait tenté d'obtenir de lui des renseignements dont la diffusion aurait pu mettre en danger la sécurité de l'Etat. Sur un ton dramatique, M. Sévigny fit alors la déclaration citée plus haut. Et il ajoute :

CANONS

SUITE DE LA PAGE 1

"Allons-nous nous séparer, nous, perdus dans une mer de 200 millions d'Anglo-Saxons, alors qu'il nous faut emprunter ailleurs dans les autres provinces ?

"Allons-nous créer des troubles alors que ce qui est exporté du Québec l'est en majorité vers les autres provinces ? Nous serions également des lâches si nous abandonnions les Canadiens français des autres provinces, nous, le point d'appui du Canada français.

"Il n'est pas nécessaire de nous séparer pour être maîtres chez nous, a dit également M. Lesage. Pour conduire notre barque dans les domaines qui sont de notre juridiction, ce qu'il faut, c'est faire ce que nous avons fait jusqu'ici depuis quelques années, nous affirmer et ne plus être ce que nous étions avant 1960, des amateurs en autonomie négative. Je demande un mandat pour faire ce que vous tous feriez, non pas aller quêter. Je ne quête pas, le Québécois est trop fier pour quêter, j'irai demander le respect de nos droits et de nos besoins prioritaires. Je l'ai déjà fait et j'ai réussi. C'est la garantie que lors des prochaines conférences fédérales-provinciales, poliment mais avec fermeté, nous aurons notre part entière des possibilités fiscales du Canada, l'argent nécessaire pour atteindre nos buts.

"Prendriez-vous le risque d'élire des non-aguerris alors que vous savez comment j'ai agi ?

"C'est muni d'un mandat non équivoque du Québec que je pourrai faire valoir avec d'autant plus de fermeté les droits et besoins d'une province plus forte que jamais."

Le premier ministre a longuement parlé devant les citoyens d'Alma des projets de son gouvernement en ce qui a trait aux municipalités : le droit de vote à 18 ans aux élections municipales; la disparition de la qualification foncière pour briguer les suffrages; l'intensification du regroupement municipal; une loi provinciale de l'urbanisme; uniformisation de l'évaluation foncière au Québec pour donner plus de revenus aux municipalités ; revalorisation des conseil de comté qui auront des pouvoirs accrus en ce qui touche l'évaluation, l'urbanisme, l'épuration des eau, la police et le service d'incendie.

M. Lesage a expliqué que les conseils de comté ainsi revalorisés épargneraient de l'argent aux municipalités et, en vertu de la politique de centralisation et de régionalisation du gouvernement, exerceraient les pouvoirs qui appartiennent actuellement au provincial.

PROFESSIONNELS

SUITE DE LA PAGE 1

dicat professionnel des agronomes du gouvernement du Québec.

Tous ces syndicats sont affiliés à la Fédération des ingénieurs et cadres, laquelle est affiliée à la Confédération des syndicats nationaux. Le syndicat interprofessionnel groupe des salariés de plusieurs professions, tels les biologistes, les médecins, les vétérinaires, les chimistes, les économistes, les géographes, les physiciens, les mathématiciens, les géologues, les urbanistes, les psychologues, les diplômés en sciences humaines et les diplômés en sciences commerciales.

La pierre d'achoppement dans les présentes négociations tourne autour des salaires. Les professionnels réclament la parité de leurs salaires avec ceux versés à leurs confrères de la même discipline, à la Ville de Montréal. Ils allèguent que leur salaire moyen qui est de $8,000 par année, est de $2,000 inférieur à celui des professionnels à l'emploi de la Ville de Montréal.

Hier, au cours de l'assemblée tenue à Montréal, l'un des négociateurs syndicaux, M. Jean-Paul Brassard a déclaré que le gouvernement avait offert une hausse des traitements de $600 par année pour les professionnels de la première classe, et $1,000 pour ceux des cinq autres classes. Cette hausse aurait pris effet au moment de la signature de la convention collective, et ne contenait aucune disposition rétroactive. A la date anniversaire, en 1967, l'augmentation de salaires aurait été de 3 pour cent. Cette offre était valable pour les ingénieurs et les ingénieurs forestiers seulement.

Les négociateurs patronaux alléguaient, selon M. Brassard, que le "plan de carrière" permettrait à la plupart des professionnels d'obtenir des augmentations pendant la durée de la convention collective, autres que celles prévues spécifiquement.

M. Brassard a dit : "Le plan de carrière, c'est bien beau. Mais c'est l'inconnu pour nous. Ce qu'il nous faut, c'est une augmentation de salaires qui constitue un rattrapage."

Les syndicats réclament pour leurs membres une première augmentation de $1,000 et une autre de 15 pour cent la seconde année.

Hier à Montréal, le conseiller technique des grèves de la CSN, M. Raymond Couture, a déclaré trouver inconcevable que le gouvernement provincial ait si peu de considération pour des professionnels.

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 30

Maximum demain : 45

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de la Mauricie, et Lac-Saint-Jean :** nuageux avec chutes de neige, s'éclaircissant dans la soirée; froid; vents légers tournant au nord-ouest de 15 à 20 milles dans l'après-midi. Minimum et maximum à La Tuque et Chicoutimi 20 et 40.

Régions d'Ottawa et des Laurentides : clair avec périodes nuageuses; froid; vents légers tournant au nord-ouest de 15 à 20 milles dans l'après-midi. Minima et maxima à Ottawa 25 et 45; Ste-Agathe 20 et 40.

Région de Montréal : nuageux avec périodes plus claires et tournant au beau dans l'après-midi; vents légers; froid. Minimum et maximum à Montréal 30 et 45.

Régions des Cantons de l'Est et de Québec : généralement nuageux avec risque d'averses ou de chutes de neige; s'éclaircissant dans la soirée. Vents légers; froid. Minimum et maximum à Québec et Sherbrooke 30 et 45.

Régions de Baie-Comeau, Sept-Iles, Rimouski et Gaspésie : généralement nuageux, averses ou chutes de neige; froid; vents légers. Minima et maxima à Baie-Comeau et Sept-Iles 20 et 40; Rivière-du-Loup, Mont-Joli et Gaspé 25 et 40.

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS

songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant

Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation

RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A

861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM !
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

CHARNESS & CHARNESS
AVOCATS
615 ouest, Boul. Dorchester
suite 970 UN. 8-1808
I. J. Charness, C.R.
Gerald N. F. Charness, B.A., B.C.L.

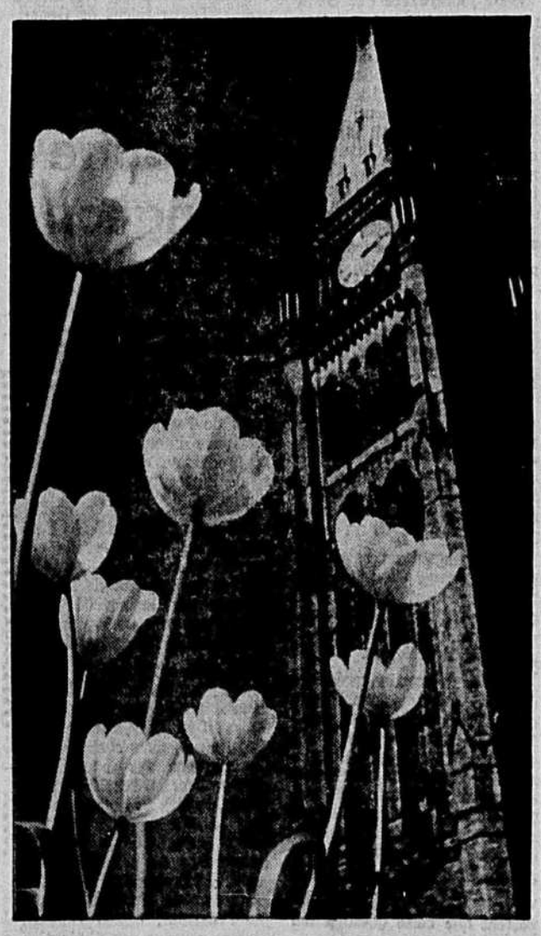

C'EST LE TEMPS DES TULIPES À OTTAWA!

Assistez au fameux festival des tulipes
Faites l'excursion d'une journée

Samedis —14, 21 et 28 mai
Dimanches—15, 22 et 29 mai
Lundi —23 mai (Fête de la Reine)

EXCURSIONS TOUS-FRAIS-COMPRIS Adultes $9.00 Enfants (de 5 à 11 ans) $6.30

COMPREND: transport par train aller et retour—Déjeuner à Ottawa. Visite de la ville: jardins de tulipes, parcs et routes le long du canal Rideau.

EXCURSION LIBRE Adultes $5.40 Enfants (de 5 à 11 ans) $2.70

COMPREND: transport par train, aller et retour, dans le "Rideau" à voitures-dôme. Reste de la journée libre.

Dép. Montréal 7 h. 05 a.m. Arr. Ottawa 9 h. 20 a.m.
Dép. Ottawa 3 h. 55 p.m. Arr. Montréal 6 h. 15 p.m.
Heure normale de l'est

Arrêts aux gares de Westmount et de Montréal-Ouest à l'aller et au retour.

VOYAGEZ Canadien Pacifique

TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

ALSTAR
33⅓% de RABAIS
FENÊTRES
d'ALUMINIUM à 3 RAINURES "ALSTAR"
5 ANS de garantie écrite

PRIX DE VENTE SEULEMENT
$25.97 CH.
entièrement installées
Prix rég. $37.95 ch.

TOUTES GRANDEURS
jusqu'à 40" x 68" (108" combinée)

ICI EST LA VALEUR VERITABLE dans une contre-fenêtre à 3 rainures de première qualité à un prix qui vous épargne 33⅓% ! Ces contre-fenêtres supérieures avec "ACTION BASCULANTE" sont faites de pur aluminium repoussé. Chacune est faite sur mesures et ajustée sur mesures. Vous bénirez ces contre-fenêtres pour le confort, la commodité et l'économie de chauffage qu'elles apporteront à votre maison. AGISSEZ MAINTENANT — VENEZ — TELEPHONEZ — MAIS NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE ETONNANTE !

TERMES FACILES RI. 7-4044
DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE
Alstar Industries Ltd. 6045 Côte-de-Liesse, Saint-Laurent

PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE, 842-9622 — 6511, ST-HUBERT, 272-8233 — CHEZ DUPUIS, 842-5151 — ST-DENIS ET MONT-ROYAL, 844-1711

Pourquoi payer PLUS CHER...?

ASPIRINE BAYER EN 100 Rég. .99 PRIX COUPE .67
ASPIRINE BAYER EN 200 Rég. 1.79 PRIX COUPE 1.19
SEL ENO Rég. 1.19 PRIX COUPE .83
CEPACOL 14 oz Rég. 1.40 PRIX COUPE 1.09
KOTEX en 48 Rég. 1.85 PRIX COUPE 1.47
AGAROL en 16 oz Rég. 1.50 PRIX COUPE 1.19
PEPSODENT Rég. 1.39 PRIX COUPE .99
FERMENTOL Rég. 2.65 PRIX COUPE 2.23

ANTIPHLOGISTINE RUB-TUBE Rég. 1.25 — PRIX COUPE .98
217 FROSST EN 100 Rég. 1.85 — PRIX COUPE 1.49
PARAMETTE SIROP Rég. 5.50 — PRIX COUPE 3.49
LAIT PHILLIPS 26 oz Rég. 1.29 — PRIX COUPE .99
ABSORBINE Jr 4 oz Rég. 1.25 — PRIX COUPE .98
BROMO-SELTZER Rég. 1.09 — PRIX COUPE .83
SUCARYL 1000 Rég. 5.30 — PRIX COUPE 3.98
WILKINSON Lames à raser Rég. .75 — PRIX COUPE .59
CALMEX Rég. 1.25 — PRIX COUPE .98
ALBERTO VO 5 SPRAY Format 2.98 et format 1.89 PRIX COUPE Les 2 pour 2.39
GERITOL 80 tablettes ou 24 oz Rég. 5.50 — PRIX COUPE 3.98
PARAMETTES tablettes en 125 Rég. 6.00 — PRIX COUPE 3.99
LITHINES Groc 33 Rég. .70 — PRIX COUPE .59
BISCUITS LIMMITS Rég. 1.19 — PRIX COUPE .74
COLGATE DENTIFRICE Rég. 1.49 — PRIX COUPE .99
MODESS 48 Rég. 1.85 — PRIX COUPE 1.47
LADY PATRICIA SPRAY Rég. 0.99 — PRIX COUPE .79
POUDRE JOHNSON POUR BEBES Grand format Rég. .98 — PRIX COUPE .79
MAGNOLAX Rég. 1.50 — PRIX COUPE 1.30

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc....
Prise de sang à domicile sur demande
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine — VI. 2-9622

BAIN de SIÈGE genre BIDET
en plastique léger s'adaptant solidement sur le bol de la toilette
USAGES :
• Après opérations chirurgicales au rectum
• Maladies de la région périnéale
• Traitements après accouchement
• Douches vaginales, etc.

Comprend cuvette en plastique, récipient à eau, tube de 5 pieds, pince Flo-Trol et embout Jet-Stream. Le tout contenu dans un sac de plastique.

$7.95

BAS pour VARICES CORSETS MÉDICAUX

BAS POUR VARICES
Sheer nylon, fabricant reconnu. — Pied fermé. Légères imperfections presque invisibles.
Rég. $18.95 PRIX COUPE $11.50

AUSSI : brassières médicales, seins postiches après mastectomie, collets, appareils traction, suspension, urinoir, bandes herniaires, cannes, béquilles, bretelles redressement, corsets sacro-iliaque, lombaire, etc.

LIVRAISON EN BANLIEUE
par la pharmacie SARRAZIN & CHOQUETTE
située dans le grand magasin DUPUIS
Téléphonez et économisez 842-5151
Facilités de crédit

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Treffé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

MONTREAL, MARDI 10 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 108

Le chat et la souris

IL FAUT se féliciter de ce que les problèmes de l'éducation et le rapport Parent passionnent à ce point l'opinion publique.

Depuis la rédaction du rapport Tremblay sur les problèmes constitutionnels, aucune publication officielle n'aura été, semble-t-il, attendue avec autant d'impatience. Feu M. Duplessis, il est vrai, ne s'était pas pressé de commander une édition populaire à bon marché du rapport Tremblay, en vue d'une large diffusion dudit rapport au sein de la population. Officiellement, le rapport Tremblay n'a jamais quitté le tiroir de son bureau !

Rien n'indique que M. Jean Lesage ait l'intention de cacher les derniers volumes du rapport Parent, comme s'il s'agissait des tomes les plus salaces d'une oeuvre licencieuse. Ses derniers propos indiquent tout le contraire. Mais il faut reconnaître que le gouvernement a mis peu d'empressement à rouvrir cet important dossier.

Il avait tout à gagner à une publication rapide des conclusions de la commission d'enquête et à une franche discussion des mesures qu'il est permis d'envisager. Ne serait-ce que pour dissiper des mystères d'autant plus troubles qu'ils reposent sur des fabulations plus ou moins intéressées.

Au reste, les rapports ne lient pas le gouvernement. M. Lesage pourrait annoncer demain qu'il n'accepte aucune des recommandations du rapport Parent, qu'il est décidé à les combattre toutes, il n'aurait encore transgressé aucune loi divine ou humaine. Sans doute, lui demanderait-on les raisons de son attitude. Mais c'est ça, le dialogue ! Il a ses rigueurs.

Rien n'est complètement pur ici-bas, et les hésitations du gouvernement peuvent trouver leur explication dans un machiavélisme que ne manquent pas de lui reprocher d'ailleurs ses adversaires. Mais pourquoi ne pas recourir à l'explication la plus simple, qui est celle d'un certain embarras, chaque fois que la confessionnalité est en cause ? Qui niera que ce soit là une explication à la fois très humaine et très vraisemblable ?

"Les libéraux veulent chasser Dieu de l'école", proclamait durant la fin de semaine un candidat, qui ne s'appelle pas d'ailleurs Daniel Johnson.

Comment va-t-on "chasser Dieu de l'école" dans une province catholique, armé du seul rapport d'une commission d'enquête composée en majorité de catholiques, présidée par un théologien, dont les conclusions, exprimées en termes prudents, ne lient pas le pouvoir ?

Un athéisme vraiment militant et organisé ne s'embarrasserait pas de rechercher l'avis des parents, comme le propose le rapport, et de créer des structures où les parents auront, au niveau de l'école à laquelle sont confiés leurs enfants, le droit de voter. L'athéisme mettrait toute la jeunesse en internats, pour la soustraire à l'influence religieuse des parents. C'était la recette Khrouchtchev pour l'URSS, c'est encore celle de ses successeurs. Il n'y a pas de recette Khrouchtchev dans le rapport Parent, et personne d'ailleurs n'est assez fou pour s'en plaindre. Personne, dans ce rapport, ne cherche à enfermer un seul enfant.

Bien des esprits parfaitement désintéressés se heurtent pourtant à des difficultés nullement imaginaires dans l'examen de cette question. (Pour ne rien dire des difficultés financières qui, à elles seules, feraient la matière de bien des chapitres !).

Quel que soit, en effet, le souci que traduisent les plans à étendre le plus largement possible la base de la représentation démocratique, au niveau même de l'école, par la participation des parents et des citoyens à l'examen des programmes académiques et au contrôle des fonds, il restera toujours vrai que l'orientation décisive sera celle que donneront les exécutants. Plus la base de consultation est large, plus l'appareil d'exécution doit être simple. Il vaut mieux se faire une raison : refuser cette loi, c'est refuser un vrai ministère de l'Education. Et, ce n'est pas pour rien que les procès intentés au rapport Parent trouvent leur expression la plus commode dans cette formule : "attitude sectaire et intransigeante de certains théoriciens en place".

Reste à savoir si les risques, grossis ou minimisés selon les optiques variables de chacun, commandent les opérations de sabotage auxquelles certains, dans les circonstances, ne répugneraient pas. Rien ne serait plus tragique que l'ouverture d'une crise religieuse sur un malentendu, ou plus vain que le jeu du chat et de la souris.

Guy CORMIER

Le langage des chiffres

RIEN de plus facile que d'employer — en campagne électorale — des "slogans" fracassants. Mais la formule a beaucoup perdu de son effet sur la masse. Celle-ci commence à en avoir marre de cette pyrotechnie verbale : elle veut des chiffres !

Les hommes politiques ayant du flair s'avisent de ce nouveau besoin et font en sorte de le satisfaire. Ces jours-ci MM. René Lévesque et Paul Dozois — qui ne sont pas du même bord comme on dit en langage populaire — ont compris que le public veut savoir "combien cela coûte" et l'un et l'autre ont eu la crânerie de le dire. Cher, très cher, si on entend résumer leurs récentes observations. M. Lévesque est pittoresque et quand il dit que la gratuité scolaire ... "cela fera mal" on oublie le ton blagueur pour retenir le fait. Puis lorsque M. Paul Dozois précise que la dette du Québec est anormalement élevée ... les gens écoutent car voilà un langage dont le sens ne leur échappe point.

Qu'est-ce à dire? Que par des moyens différents et pour servir des fins opposées, les hommes politiques en arrivent petit à petit à un réalisme identique : ils préparent les gens à accepter les problèmes de demain.

Qui seront d'ordre monétaire, inutile de se le cacher plus longtemps.

Le premier ministre Jean Lesage, lui aussi, se veut réaliste et son discours de Sorel indique que d'ici la fin de la campagne électorale, il traitera des problèmes monétaires en priorité Pas de meilleur sujet et, en fait, c'est le seul qui importe et compte. Le manège sera amusant à observer. Le gouvernement procédera en douce, se montrera le plus subtil possible: il décrira les grands progrès envisagés pour l'avenir sans trop insister sur la note à payer. Mais nous aurons compris quand même. Les adversaires auront un jeu plus facile et, à loisir, ils peindront le tableau en larges traits sombres. Au contribuable de faire la part des choses : qu'il ne se livre pas à la panique et cherche plutôt à découvrir la vérité (la vraie) derrière le fatras des propos trop rassurants ou trop alarmants.

Oublier le fait économique et les dures obligations qu'il impose, c'est battre la grosse caisse alors que c'est la petite, le gousset de chacun, qui est menacée. La présente campagne électorale s'engage dans cette voie-là et c'est fort heureux. Le Québécois a été trop longtemps gavé de phrases ronflantes. Maintenant il a faim et soif de chiffres.

Roger CHAMPOUX

Les professionnels ont beau jeu

DANS un discours électoral, samedi à Joliette, M. Lesage insistait sur une vérité que personne ne songe à contester : la nécessité de bonnes relations patronales-ouvrières, que l'on résume souvent sous le nom de "paix industrielle", comme moyen d'attirer les capitaux canadiens et étrangers dans le Québec. Deux jours après, soit hier, quelque 1,600 des 2,000 professionnels à l'emploi du gouvernement entraient en "journées d'étude", suivant en cela l'exemple donné quelques semaines auparavant par les ingénieurs de l'Hydro-Québec, les membres du syndicat des enseignants, les ouvriers de la Manicouagan, les employés de la fonction publique, etc.

Il est vrai qu'après des négociations à la fois hâtives et laborieuses tous ces conflits — sauf deux — sont réglés. On ne saurait malgré tout les proposer comme modèles de bonnes relations patronales-ouvrières. Et il y a lieu de croire que sans la perspective d'une campagne électorale, plusieurs d'entre eux séviraient encore.

Pour être de bon compte, il faudrait ajouter que l'approche des élections a précipité aussi le déclenchement de quelques-uns, sinon de tous. Devant ces arrêts de travail en chaîne, cependant, une question se pose : après avoir accordé le droit d'association et de grève à ses employés, le gouvernement a-t-il fait le nécessaire afin de réduire au minimum les possibilités de conflits graves ? Nous ne le croyons pas. En particulier dans la phase des négociations préliminaires, les nouveaux syndicats se sont trouvés la plupart du temps en face d'un vide aussi étrange qu'inquiétant.

Devant l'inertie, le manque d'autorité ou tout simplement l'absence prolongée de représentants gouvernementaux, dans nombre de cas ils ont eu recours à l'expédient des "journées d'étude", c'est-à-dire à la grève illégale. A propos, la grève des professionnels constitue un cas typique. Aucun doute possible, cet arrêt de travail est illégal, bien qu'on ne le dise pas très haut dans les cercles syndicaux.

Sans juger pour le moment le fond du litige ni approuver la méthode, il faut constater que la manoeuvre a été rentable pour les employés de la fonction publique nouvellement syndiqués, soudainement conscients de leur force collective. Ce que le public appelé à solder la note peut reprocher au gouvernement, c'est de n'avoir pas mis sur pied à temps des organismes susceptibles d'absorber les chocs en retour quasi inévitables.

En négociations infructueuses depuis décembre, les professionnels à l'emploi de l'Etat ont maintenant beau jeu pour forcer la main de leur patron, en l'occurrence le gouvernement : au début d'une campagne électorale, dans une saison où s'amorcent les travaux de ministères tels que la Voirie, l'Agriculture, les Terres et Forêts, les Mines, le gouvernement-patron leur a laissé le choix du moment le plus propice pour exercer le maximum de pression.

Cyrille FELTEAU

Renseignements intéressants sur le travail des pompiers

Monsieur le Rédacteur,

Dernièrement, à la télévision, le programme "Aujourd'hui" nous renseignait sur l'organisation de notre service d'incendie, à Montréal. Ce n'était pas une heure perdue ! On y a appris plusieurs choses.

Saviez-vous que 80% des incendies sont attribuables à la négligence ? Il y a de quoi faire réfléchir sur cet état de chose qui pourrait être corrigé !

"Il y a, actuellement, à Montréal 2,300 pompiers permanents." L'opinion qu'on se fait des pompiers qui passent leur temps à jouer aux cartes ou aux dames, est erronée; chacun d'eux a son travail à la station; l'entretien des camions, boyaux, échelles, etc, l'entretien de l'édifice, la préparation des repas, etc.

Ces pompiers, quand ils sont en service, doivent toujours porter l'uniforme, le jour ou la nuit, pour être prêts à partir au premier signal d'alarme. Dans certaines stations, les pompiers passent leurs quelques minutes de loisir (quand ils en ont) à réparer les jouets qu'on veut bien leur donner pour distribuer aux enfants pauvres au temps de Noël. Voilà ce, qu'entre autres choses, on nous a appris.

Sur le même sujet, mais dans un autre ordre d'idées, après m'être documentée, j'ai appris en plus, que sur 10,000 appels aux pompiers 6,000 sont de fausses alarmes; c'est incroyable mais c'est vrai !

Peut-on comprendre tant d'irresponsabilité ? Les auteurs de ces fausses alarmes se rendent-ils compte de la gravité de leur geste ? En plus de pénibles accidents, qui ont déjà causé la mort de plusieurs personnes se rendent-ils compte de ce que représentent les dépenses inutiles à la ville et par ricochet, à nous tous, payeurs de taxes.

Les parents et les instituteurs devraient expliquer aux enfants ce qu'est le civisme qu'on décrit comme "un tas de petites choses, si, elles ne sont pas mises en pratique, peuvent parfois causer de grandes catastrophes. Si ce sont surtout les enfants qui font cela pour jouer des tours aux pompiers, pourquoi met-on la sonnette d'alarme à leur portée ? Et les adultes eux ? Un pompier préposé à la conduite d'un camion des échelles disait : "Pour punir le sonneur de fausses alarmes, je proposerais qu'on l'attache près de moi en avant. Après cette course, il n'aurait plus le goût de répéter son forfait ni de faire l'expérience de ce voyage en fourgon. En ce siècle d'invention, ne pourrait-on pas trouver un spécialiste en électricité qui installerait, au haut du poteau où se trouve la sonnerie d'alarme, une puissante cloche qui fonctionnerait en même temps que cette sonnerie ?

Il me semble que les coupables n'auraient pas la chance de se sauver, quand les gens du voisinage seraient aussi alertés.

J'ai appris aussi que, d'ici l'exposition, 200 pompiers (probablement choisis parmi les plus valeureux et les plus consciencieux) seront, par petits groupes, sur le terrain de l'Expo pour suivre la construction des pavillons et repérer ainsi les joints vulnérables aux incendies, voir où seront installées les bornes-fontaines et connaître les endroits où on pourrait pomper l'eau du fleuve en cas de nécessité. Ces mêmes hommes, bien préparés, feront durant l'expo la surveillance jour et nuit pour assurer la sécurité. Bravo aux promoteurs de ce projet ! Tout le monde peut dormir en paix en pensant à notre exposition que tous attendent avec impatience.

Gabie

Les anglophones n'aiment pas l'unilinguisme français

Monsieur le Rédacteur,

Il y a environ deux mois, le gouvernement avait installé des affiches unilingues (en français ! ! !) le long d'un tronçon de l'autoroute Décarie, actuellement en construction. Il ne s'agissait aucunement de signalisation routière et on le fit sans penser à mal, puisque c'était dans la deuxième ville française du monde, comme on dit: Montréal, pour les profanes.

Je n'y voyais aucune objection, moi. La ville de Westmount n'a garde d'avoir des affiches en français dans sa forcerie ou aux abords de son hôtel de ville, et si le français n'est pas de rigueur à Westmount, l'anglais saurait-il l'être à un mille à l'ouest?

On n'avait évidemment pas compté avec l'amour irrésistible des Anglais pour le bilinguisme; il n'y a rien de plus féru du "bilingualism" qu'un Anglais... qui habite le Québec. Ils ont rouspété.

Pour faire court, on a marché au doigt et à l'oeil, sans rechigner. Dix jours plus tard, les panneaux offensants étaient partis. Demandez et l'on vous donnera. C'est le cas de le dire.

On aurait pu tout de même, par manière d'acquit, demander à quel jour des calendes grecques la ville d'Ottawa deviendra bilingue. Il ne faut pas être coulant à outrance, après tout.

Si seulement on pouvait se défaire de l'habitude de "faire le beau" quand on entend un ordre en anglais.

Jean Turgeon,
Montréal.

Où va notre pays avec tous ces scandales et toutes ces grèves ?

Monsieur le Rédacteur,

Je lis toujours avec beaucoup d'intérêt les éditoriaux de votre journal, je trouve qu'ils sont bien faits et c'est pour moi la page la plus intéressante de LA PRESSE.

Les meurtres, les vols, les scandales, nous en sommes saturés, écoeurés. L'exemple vient de haut; pas surprenant que notre pays coule, la barque a perdu son gouvernail! Les jeunes réagissent en brisant les vitres au nom de la liberté, les ouvriers en faisant des grèves qui, ruinant le patron et les capitaux, les ruineront aussi sous peu.

Et les gens qui, toute leur vie, ont économisé pour leurs vieux jours sont inquiets, tristes; eux n'ont jamais eu de bien hautes rémunérations, mais ils ont toujours été les payeurs d'impôt et de taxes et ils se voient au bord de la ruine.

Et plus encore c'est cette classe moyenne qui est la plus surveillée pour ses impôts. Les riches ont de bons comptables, sont plus avertis et sauvent ainsi bien des impôts; mais qu'un petit épargnant fasse une erreur tout de suite, pénalisation de 25%, etc., etc., et à la mort les gouvernements s'emparent du reste ... pas surprenant que l'on perde le goût de l'économie !

Alors pourquoi pas la grève des impôts ? Nous aussi en avons assez de payer pour les autres, surtout pour payer des avions privés et amuser certains ministres et leurs maîtresses ...

Je crois que les journalistes à l'affût de toutes nouvelles à sensation qui démolissent le moral des gens, pourraient être aussi des réformateurs. Je lisais l'autre jour l'éditorial de M. Champoux qui sonnait la cloche d'alarme à M. Lesage, et Renaude Lapointe qui ne craint pas de défendre M. Wagner ce qui ne fait pas plaisir à la pègre ...

Je crois que votre journal qui atteint la masse pourrait faire beaucoup, s'il n'est pas trop tard, pour redonner aux gens le sens de la justice.

Je ne dirai pas de retrouver Dieu, c'est un mot tabou, mais quand on renie son Créateur, on se renie soi-même; l'exemple des grandes civilisations en est la preuve, elles sont disparues.

Je vous envoie en vrac mes réflexions un peu pessimistes, mais si tout le monde voulait se donner la main, la haine disparaitrait et on pourrait reconstruire un monde meilleur.

Laure-Marie MARCOTTE,
Montréal.

Les abus dont sont victimes les acheteurs de voitures

Monsieur le Rédacteur,

Sous la rubrique "Vous avez la parole", dans LA PRESSE du 2 mai, M. Jean-Paul Côté s'élevait contre l'attitude de ceux qui, parmi les concessionnaires des manufacturiers d'automobiles, ne respectaient pas les conditions de la garantie. M. Côté suggérait une association de défense des automobilistes contre ces pratiques frauduleuses. D'accord, j'en suis. Mais...

Voici environ un an, LA PRESSE avait bien voulu (merci encore) insérer une lettre de moi, dénonçant à peu près les mêmes méfaits, les étendant surtout aux fabricants, qui trompent les acheteurs par de la fausse représentation. Je convias moi aussi les automobilistes à se grouper en une association de défense, m'inscrivant comme premier membre. Or, savez-vous combien j'ai eu de réponses ? UNE, venant d'Oka.

Cela signifie que, dans ce pays, les automobilistes ne sont que des pantins désarticulés dont s'amusent et profitent les producteurs et leurs agents. Ils sont tellement heureux de posséder une voiture; tellement fiers d'être maîtres de cette mécanique chromée, qu'ils s'en délectent comme un enfant qui lèche et relèche son cornet de crème glacée. J'exagère ? Si oui, dite-moi un peu combien d'automobilistes vous avez entendu critiquer leur véhicule ?

Je ne veux pas abuser de la place que ce journal m'offre généreusement. Je voudrais cependant, avant de terminer, citer quelques arguments de vente de la part de vendeurs. Je donne ma parole d'honneur qu'ils sont authentiques. Et vous allez voir que les perles, les vraies, ne sont pas du tout aussi rares qu'on l'imagine.

Dialogues entre des vendeurs de différentes marques et moi-même.

MOI — Pourquoi le moteur est-il incliné sur le côté ?

LE VENDEUR — Mais, Monsieur, pour que les pistons descendent mieux.

MOI — Ces joints de caoutchouc ne risquent-ils pas de perdre leur efficacité au froid ?

LE VENDEUR — Oh non ! Monsieur. Ce caoutchouc est un caoutchouc naturel.

MOI — Même question, quelques mois plus tard, pour les mêmes joints, à un autre vendeur de la même voiture.

LE VENDEUR — Oh non ! Monsieur. C'est un caoutchouc synthétique spécial.

J'en ai bien d'autres; mais pour ne pas abuser, en voici encore une seule. Elle date d'il y a quelques jours.

MOI — Ce moteur a-t-il les arbres à cames en tête ?

LE VENDEUR — Bien... vous savez... je ne suis pas sûr... mais ils sont très hauts.

Monsieur Côté, je vous invite à un repas hors de mes moyens quand nous fêterons le millième adhérent à notre Association de défense des automobilistes. Ce qu'on va rigoler !... Un petit ennui, toutefois : c'est que nous serons morts depuis bien longtemps, vous et moi.

A. Maire,
Richelieu.

VOUS AVEZ LA PAROLE

L'avantage d'étudier la spiritualité orientale

Monsieur le Rédacteur,

A cette époque où, de différents côtés, la partie la plus consciente de la population du pays et du monde aspire à un renouveau spirituel, face à l'envahissement de la technocratie, du matérialisme et du machinisme, il serait peut-être utile de montrer aux citoyens peu familiarisés avec la spiritualité dite "orientale" quelques aspects de celle-ci, quand tant de personnes limitent leur horizon, si on en croit les différents courriers des lecteurs, à des problèmes mineurs ou à des querelles de "clochers", plutôt que d'ouvrir leurs yeux et leurs oreilles aux dimensions du monde, sans pour cela cesser de chérir particulièrement notre cher et grand pays, le Canada.

Les peuples d'entre l'Indus et l'Atlantique sont tellement imprégnés de spiritualité d'origine sémitique (juive, chrétienne ou musulmane) qu'ils oublient complètement qu'une vaste famille spirituelle de race aryenne a existé bien avant. La race aryenne ou indo-européenne a créé une vaste famille spirituelle des milliers d'années avant Jésus-Christ. Cette famille comprend, en Europe, le druidisme, l'odinisme, le paganisme gréco-romain, l'antique religion slave, en Asie, le zoroastrisme et l'hindouisme. Aujourd'hui, seules les religions aryennes de l'Asie ont survécu à la marée sémitique, encore que l'Iran et une partie des Indes sont devenus musulmans.

L'hindouisme est la seule religion aryenne importante aujourd'hui, puisqu'elle compte près d'un demi-milliard de fidèles et, avec son "appendice" bouddhique, elle s'est répandue et imposée pacifiquement à des centaines de millions de Jaunes, tels que Chinois, Indochinois, Japonais et Malais. Elle représente aujourd'hui le flambeau de la véritable spiritualité aryenne. Nous pourrions puiser un sens spirituel profond dans les Vedas, l'Avesta, le Ramayana, la pensée du Bouddha et des grands Sages de l'Inde ou de l'Extrême-Orient imprégnés de culture hindoue et de spiritualité bouddhique ou bramanhique. Les notions telles que le "Nirvana", l' "Atman", le 'Bramahn", le "Karna", la "participation des âmes individuelles à la grande âme du monde" éveille un grand sens du divin, et aussi du détachement à l'égard des biens matériels et de l'égoïsme dont les Occidentaux modernes auraient intérêt à s'inspirer.

Je serais heureux si la publication de cette lettre pouvait donner à quelques-uns le goût et l'idée de se renseigner sur la spiritualité hindoue, une des plus profondes et des plus anciennes que notre race aryenne a enfanté dans le monde. Ceux qui croient encore à la spiritualité et à la divinité y trouveront probablement les mêmes joies de l'esprit que j'ai trouvé moi-même à cette étude.

Le Hibou Blanc

AU TEXTE

Un mot qui fait frémir

Résumé d'un discours de l'honorable Jean Marchand, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, devant les membres de l'institut Religion-Travail, à Montréal, le 3 mai 1966.

Le mot "automation" a plus que tout autre fait frémir le public puisqu'il tend, aux yeux des travailleurs, des journalistes et de la population même, à déshumaniser le travail, à substituer la machine à l'homme.

Les ouvriers ont toujours considéré avec inquiétude l'automation, une inquiétude qui les poussait même à la combativité.

D'un autre côté, les économistes et les hommes à projets nous assurent que l'automation, dans l'optique moderne, rehaussera la dignité du travail, lui accordera plus de loisirs, de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail.

Inutile de tenter de nier que l'automation n'a pas donné lieu à des revers, imposé des contrariétés aux familles ou causé des difficultés d'ordre économique.

Ce sont là des problèmes auxquels il nous faudra faire face et desquels nous devrons tenter de tirer le meilleur profit. Rien ne servira de les combattre tout simplement ou d'essayer d'en supprimer les effets. Recherchons plutôt le bien et les améliorations que l'automation pourra nous apporter. Comme l'argent, l'automation n'est pas un mal en soi : il n'en tient qu'à nous d'y puiser les avantages qu'il peut comporter.

Comment alors y faire face ? En premier lieu, il faudra former les travailleurs au moyen de programmes de recyclage aptes à les préparer aux nouveaux emplois qui remplaceront les anciens. A mesure que ceux-ci apparaîtront, il faudra être prêt à les occuper et nous habituer à l'inévitabilité de la réadaptation, condition qu'exigera de plus en plus l'ère de l'évolution contemporaine. Il faut donc s'attendre à de telles éventualités.

Les transformations que causera parfois l'automation seront tellement accentuées que des industries entières devront faire place à de nouvelles. Il importe donc que nous nous préparions à régler les problèmes d'ordre humain et d'ordre économique qu'entraînera une évolution aussi accentuée, dont le déplacement des travailleurs ne sera pas le moindre.

Il faudra, dans cette mobilité du travail, apporter une aide financière aux travailleurs déplacés pour qu'ils puissent proprement s'établir dans de nouvelles collectivités.

Il convient de signaler que, désormais, dans notre société moderne, le travailleur non spécialisé ou l'homme sans éducation, ne saurait trouver sa place. Notre économie en croissance exigera non seulement des travailleurs spécialisés, mais de plus, des travailleurs formés, autant du point de vue manuel qu'intellectuel.

S'il fallait remonter dans l'histoire, nous remarquerions que d'immenses progrès sont survenus depuis les temps où le boeuf tirait la charrue. De nouvelles techniques et de nouvelles méthodes accentuent nos progrès économiques.

Pourtant notre progrès économique, voire même notre existence nationale, repose sur la souplesse avec laquelle nous pouvons profiter des avantages que nous apporte l'évolution économique et technologique.

"Les Pères de la Confédération, en créant le Canada, ont voulu lui donner une économie nationale qui soit puissante, indépendante et viable. C'est pourquoi ils ont confié au gouvernement fédéral, les droits de douane, les chemins de fer et le commerce de banque, alors les principaux éléments d'une politique économique. Aujourd'hui, une politique de main-d'oeuvre est tout aussi importante à notre vie économique nationale. Et pour qu'elle puisse rayonner dans toute sa plénitude, il faudra que notre politique de main-d'oeuvre s'exécute dans l'optique nationale.

"...Au temps des Pères de la Confédération les problèmes de main-d'oeuvre au Canada étaient aussi inconnus que ceux de la technologie sidérale. Il faut donc préparer le règlement des problèmes que connaîtra la main-d'oeuvre, avec le même intérêt et le même souci qui ont entouré déjà le règlement de problèmes d'un autre ordre."

Aujourd'hui, rien ne peut se substituer à la planification d'un programme puissant de main-d'oeuvre. Pour pouvoir soutenir la concurrence, il nous faut être à l'avant-garde du progrès technologique.

"Ce progrès technologique, qu'on l'appelle automation si l'on veut, est aussi essentiel à notre vie économique que l'électricité et l'eau courante. Nous ne pouvons ni l'arrêter, ni vivre sans lui.

"Mais, tout comme nous l'avons fait de l'électricité et de l'eau, il faut l'aménager, au plus grand bien de notre peuple, tâche particulièrement louable qu'on a assignée au ministère de la Main-d'oeuvre."

Médaille décernée à
LA PRESSE
par l'Académie Française
en 1931

LA PRESSE est publiée par La Compagnie de Publication de La Presse, Limitée, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal. Téléphone : 849-4711.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste, un an :
Canada : $30.00 — Etats-Unis : $45.00

"Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication."

Une femme meurt à la suite d'une tentative d'avortement

La police de St-Laurent tente de retracer une femme qui aurait tenté d'avorter une autre jeune femme, âgée de 30 ans, dont le corps a été découvert, dimanche matin, sur la banquette avant d'une auto en stationnement sur le terrain du centre commercial Norgate, boulevard Décarie.

La victime avait perdu beaucoup de sang par la bouche et le nez. L'autopsie a révélé qu'elle avait succombé à une tentative d'avortement. La police croit connaître le nom et l'adresse de l'avorteuse, mais celle-ci a disparu de son foyer.

La victime s'était rendue chez une certaine femme vendredi soir avec l'auto de son mari. Ce dernier, voyant qu'elle ne revenait pas à la maison, a téléphoné à plusieurs reprises à l'adresse où s'était rendue sa femme. Au début on lui a dit que tout allait bien et ensuite il n'y avait plus de réponse.

Vers 4 h. dimanche matin, les agents Léo Bergeron et Arthur Laferrière, de la police municipale de St-Laurent, ont fait la macabre découverte. Le lieutenant-détective Douglas Stone a été dépêché sur les lieux pour diriger cette enquête.

Le mari a été interrogé et les renseignements qu'il a fournies à la police seront précieux pour l'enquête.

Femme tuée dans une collision avec un camion

Mme Jeannine Jourdain, âgée de 38 ans, domiciliée au 36 rue Mésy, à Beloeil, a perdu la vie, vers 1 h. 30 hier après-midi, lorsque la voiture qu'elle conduisait est entrée en collision avec un camion, sur la montée Ste-Julie, à Ste-Julie, comté de Verchères.

Le conducteur du camion, M. André Girouard, de St-Thomas-d'Aquin, comté de St-Hyacinthe, blessé dans la collision, a été transporté à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park.

Cambriolages

600 robes d'une valeur de plus de $3,000 ont été volées au Ferryland Kiddy Shop, 500 ouest, rue Sauvé, par des inconnus qui sont entrés par effraction.

Des inconnus ont fracturé le coffre-fort placé dans le bureau du gérant du Bowl-O-Marc, 4584, St-Denis et l'ont vidé des $800 qu'il contenait.

Un rodeur s'est introduit dans l'Institut de coiffure du Québec, 1018, ouest, rue Ste-Catherine, et a fa timain basse sur 11 perruques d'une valeur de $1,000.

Jean-Jacques Gagnon et André Lamothe subiront leur procès pour meurtre en octobre

QUEBEC. (DNC) — André Lamothe, de Ste-Foy, près de Québec, et Jean-Jacques Gagnon, de Montréal, dont les noms sont reliés à la série de meurtres commis l'année dernière à la suite de la découverte des réseaux de crimes d'incendies ont vu leur procès aux Assises reporté au terme d'octobre prochain.

Le commerçant de Ste-Foy, qui a subi son enquête préliminaire le 10 décembre dernier sous l'accusation de meurtre qualifié à la suite de la mort de Albéric Bilodeau, un hôtelier de St-Joseph-de-Beauce, devait subir son procès aux Assises hier même.

Jean-Jacques Gagnon a subi son enquête préliminaire sous la même accusation le 21 avril; il s'est présenté à son examen volontaire la semaine dernière et son procès a été reporté au terme d'octobre.

Les Assises du printemps, qui devaient s'ouvrir hier, ont par ailleurs été reportées à lundi le 16 mai.

Incendie de deux alertes rue Hochelaga

Répondant à une deuxième alerte, une quarantaine de pompiers ont mis moins d'une heure à enrayer un incendie qui faisait rage, hier soir, dans une maison de rapport et une manufacture de miroirs, aux nos 6024 et 6026 rue Hochelaga, à l'intersection de la rue Duquesne, dans l'est de la métropole.

Les flammes ont pris naissance, vers 7 h. 20 hier soir, dans l'un des 12 appartements situés au-dessus de la vitrerie Vitra Glass Limitée. Les occupants ont été évacués rapidement et personne n'a été blessé.

Devant l'ampleur de l'incendie, une deuxième alerte a été sonnée, 13 minutes après la première. Les pompiers devaient maîtriser les flammes vers 8 h. 10. L'immeuble de deux étages a été lourdement endommagé.

L'alcool frelaté : ex-caporal de la GRC arrêté et inculpé

Deux individus, dont un ancien caporal de la Gendarmerie royale âgé de 32 ans, comparaîtront incessamment à Montréal et à Joliette sous des accusations de possession illégale d'alambic et de complot en vue de distiller illégalement de l'alcool.

Selon l'inspecteur Raymond Duchesneau, du détachement montréalais de la GRC, Bureau des enquêtes criminelles, les suspects ont été appréhendés à Greenfield Park et à Ste-Brigitte durant la dernière fin de semaine. La double arrestation, a-t-il précisé, faisait suite à une enquête de deux mois et la récente saisie, près de Joliette, d'un alambic capable d'une production journalière de 100 gallons d'alcool frelaté.

On apprend par ailleurs que l'ex-caporal suspect a démissionné de la GRC depuis deux ans. Au cours de ses années de service, il avait participé à des dizaines de descentes dans des distilleries clandestines au Québec.

PONTS

SUITE DE LA PAGE 3

voirie pour l'île de Montréal, encore moins pour l'île Jésus. Il était impensable alors d'amorcer le projet de construction de ponts, puisque les routes futures n'existaient même pas sur des plans.

En 1961, le député de Laval, Me Jean-Noël Lavoie, parrainait un projet de loi qui fut sanctionné le 27 avril de la même année, autorisant la Corporation interurbaine de l'île Jésus, qui groupait 15 municipalités, à établir un plan directeur de voirie. Par la suite, cet organisme retenait les services de M. Jean-Claude LaHaie, urbaniste, pour la confection de ce plan.

Vers la fin de 1963, l'ébauche du plan est complétée, mais personne ne pouvait prévoir son approbation finale, vu le manque d'unanimité de toutes les municipalités concernées. Les choses traînèrent donc en longueur.

Devant cette situation, le député de Laval revint à la charge et s'adressa directement au ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, qui ordonna le 27 juillet 1964 à la Société des ingénieurs-conseils Desjardins & Sauriol de préparer une étude du réseau routier de l'île Jésus et de l'amélioration de ses voies d'accès à Montréal (les ponts).

Le rapport des ingénieurs a été remis au ministre Pinard au mois d'avril dernier (1966).

Conclusion : M. Pinard a annoncé hier la décision qu'il vient de prendre afin de procéder à l'expropriation immédiate des terrains et bâtisses situés sur l'emplacement des emprises des futurs ponts Cavendish et Papineau.

'METRO-EXPRESS'

SUITE DE LA PAGE 3

négociations collectives débuteraient immédiatement.

Cette entente de principe, intervenue entre le vice-président exécutif et rédacteur en chef de "Métro-Express", M. Charles-Henri Dubé, et les représentants syndicaux des journalistes, a été entérinée par l'assemblée générale, au cours de la nuit, soit immédiatement après la rédaction du numéro d'aujourd'hui.

Les journalistes, a déclaré M. Ruel ce matin, ont donné mandat à leurs dirigeants d'accepter d'ouvrir les négociations le plus tôt possible. "L'assemblée a pris également note que les avis de mise à pied ont été déplacés", a dit M. Ruel.

"Si le syndicat accepte les termes de notre proposition, et si nous parvenons à nous entendre avant le 14 mai sur cette clause des mises à pied, à laquelle nous accorderons priorité, "Métro-Express" s'engage à respecter cet article en ce qui a trait aux 11 journalistes inscrits sur la liste que nous avons dressée la semaine dernière", a déclaré M. Dubé hier soir. "Sinon, les mises à pied entreront en vigueur samedi matin sans autre délai."

M. Dubé souligne avec insistance que, de toute façon, il n'est pas question que les congédiements déjà décrétés soient retirés. Tout au plus pourra-t-on en modifier les modalités et, peut-être, "effectuer des échanges" sur la liste.

CRI D'ALERTE

SUITE DE LA PAGE 3

M. LeBlanc se demande si au départ, la Justice ne tolère pas "l'uniquité : une lacune, un boulet qui l'alourdit à perpétuité."

Abolir les sentences concurrentes

Sur un point, le président de la FAHAQ est catégorique : "sauf exceptions, il faudrait abolir le système des sentences concurrentes". M. LeBlanc en est convaincu : le travail du policier est trop souvent méconnu, parfois inutile même, "puisqu'on administre si pauvrement la Justice, lorsqu'il s'agit de faire tomber les sentences qui s'imposent."

Les hommes d'affaires du Québec exigent que ça change : "il ne faut plus, à l'avenir, que le policier, au Québec, soit trahi de la sorte par la Justice."

Résumant la situation, M. LeBlanc reconnait que le policier fait de son mieux et que d'autre part, celui qui administre la Justice ne peut pas outrepasser ses droits. Il reste donc le législateur . . .

Et le président de la FAHAQ est d'avis qu'à preuve du contraire ce dernier est responsable de l'inefficacité de le Justice au Canada. "Est-ce que ces hommes qui font les lois justifient leurs salaires ?", demande M. LeBlanc.

A Ottawa : des invertébrés !

Finalement, le président de la Fédération des Associations d'hommes d'affaires du Québec s'en prend au "royaume fédéral" :

"Je crois qu'à Ottawa, qu'ils soient législateurs ou fonctionnaires, les gens officiels manquent de colonne vertébrale."

A tous ces gens, M. Leblanc lance une question en trois points : "Est-ce que l'Autorité qu'ils représentent décline la demande d'enquête royale sur le crime par indifférence, par crainte de représailles ou, ce qui serait pis, par peur de démontrer la valeur véritable de cette Autorité?"

Et d'ajouter M. Leblanc : "Le Québec ne suffit-il pas à justifier la demande d'une telle enquête royale sur le crime?"

Le président de la FAHAQ rappelle alors "les efforts dérisoires d'Ottawa pour nettoyer la scène fédérale, "des dénonciations sporadiques en Chambre, (les affaires Olga, Munsinger, Dupuis, etc.) . . .

Pourquoi ne pas tout laver une bonne fois pour toutes", demande M. Leblanc?

"Mais non. On gratte en surface, on salit des réputations; les uns sont matraqués, d'autres s'en sauvent . . . mais on est loin de savoir ce qu'il y a au fond du baril . . ."

Les hommes d'affaires du Québec, solidaires en tous points avec leur président, estiment "qu'il faudrait modifier profondément la procédure pour une action plus efficiente du code pénal au pays. Pour une plus grande efficacité de la Justice, pour une justice plus expéditive. Pour plus de sérénité!"

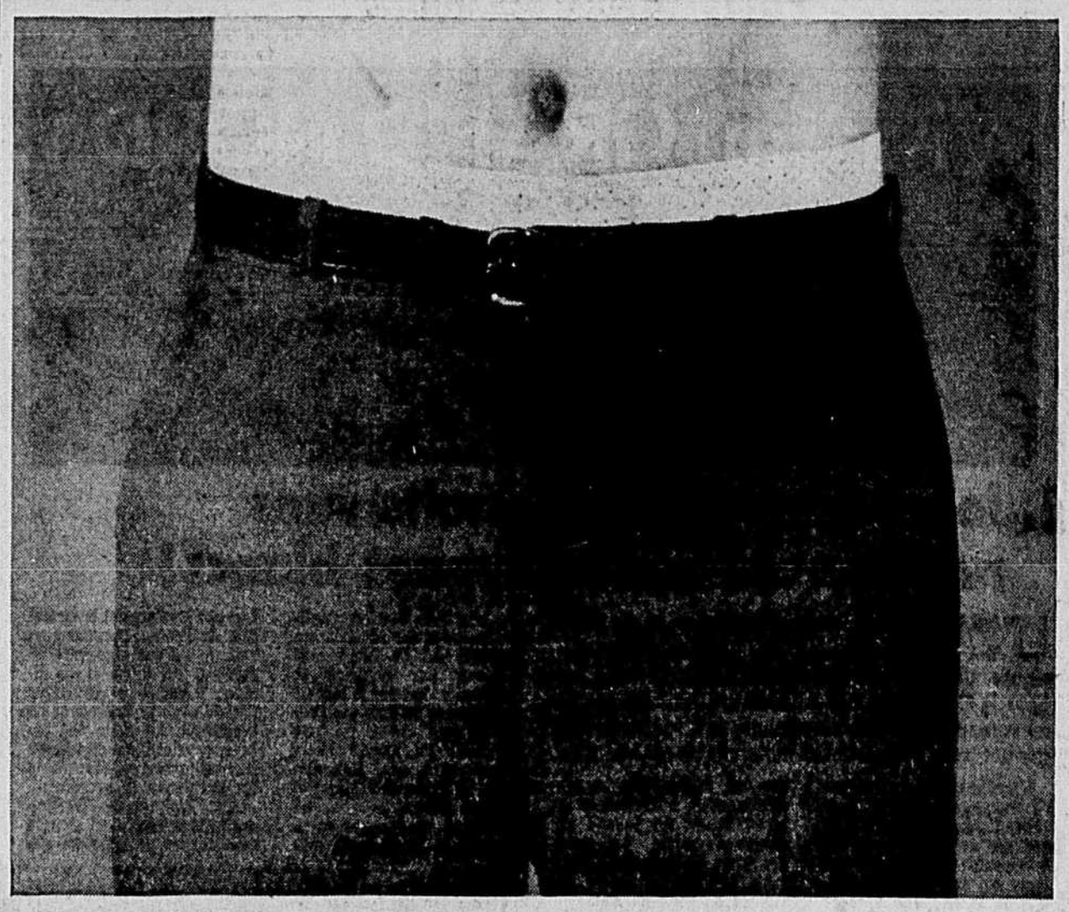

Voilà pourquoi les pantalons à taille basse ont besoin de nos caleçons X-20 à taille basse

Bien sûr, vos pantalons "continental" et vos pantalons sport dernière mode ont du chic! En fait, ils sont formidables! Mais qui a besoin d'un caleçon à taille haute . . . qui dépasse au-dessus de la ceinture. Les nouveaux caleçons Stanfield à taille basse vous donnent une allure plus élancée. Les caleçons Stanfield sont conçus avec une taille basse . . . ils reposent sur les hanches . . . avec une bande élastique Lycra à la taille *garantie,* qui ne perdra pas son élasticité et ne se déformera pas. De plus, les nouveaux caleçons Stanfield à taille basse sont extrêmement doux à la peau! Conçus en tricot composé de 20% nylon Dupont et 80% coton peigné, ils sont confectionnés à la fois pour l'élégance et le confort—toutes tailles. Environ $1.25.

STANFIELD'S

STANFIELD'S LIMITED, TRURO, NOUVELLE-ÉCOSSE

MAINTENANT

CHOIX de COULEURS

POUR VOS FENETRES

PORTES et CLAPBOARD

en aluminium

AUVENTS en FIBRE de VERRE

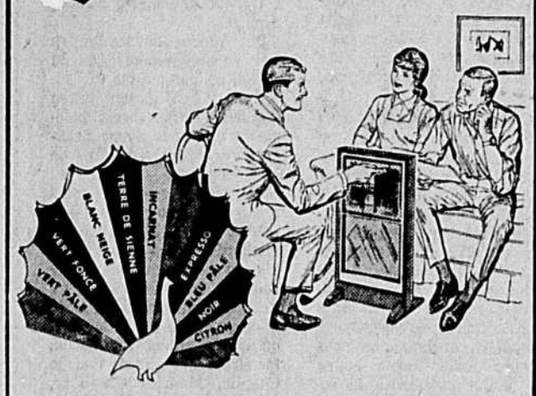

Oui, vous pouvez maintenant avoir des portes et fenêtres en aluminium recouvert d'émail cuit blanc ou l'une des 18 couleurs. Fini le peinturage pour toujours car leurs couleurs ne changeront jamais. Demandez une estimation gratuite et sans aucune obligation de votre part.

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

3388 est JEAN-TALON — 722-1115

● SATISFACTION GARANTIE ●

À compter du 1er juin

Alitalia effectuera 6 vols par semaine!

MONTRÉAL/ROME *SANS ESCALE*

MONTRÉAL/MILAN *SANS ESCALE*

LES LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, SAMEDI ET DIMANCHE

Faites votre choix.

Vous pouvez aussi choisir parmi les 30 vols New-York-Italie qu'effectue Alitalia chaque semaine. Faites faire vos réservations par une agence de voyages: c'est plus facile et cela ne vous coûte rien. Renseignez-vous aussi sur le système de paiements différés "Creditaire" Alitalia.

ALITALIA AIRLINES

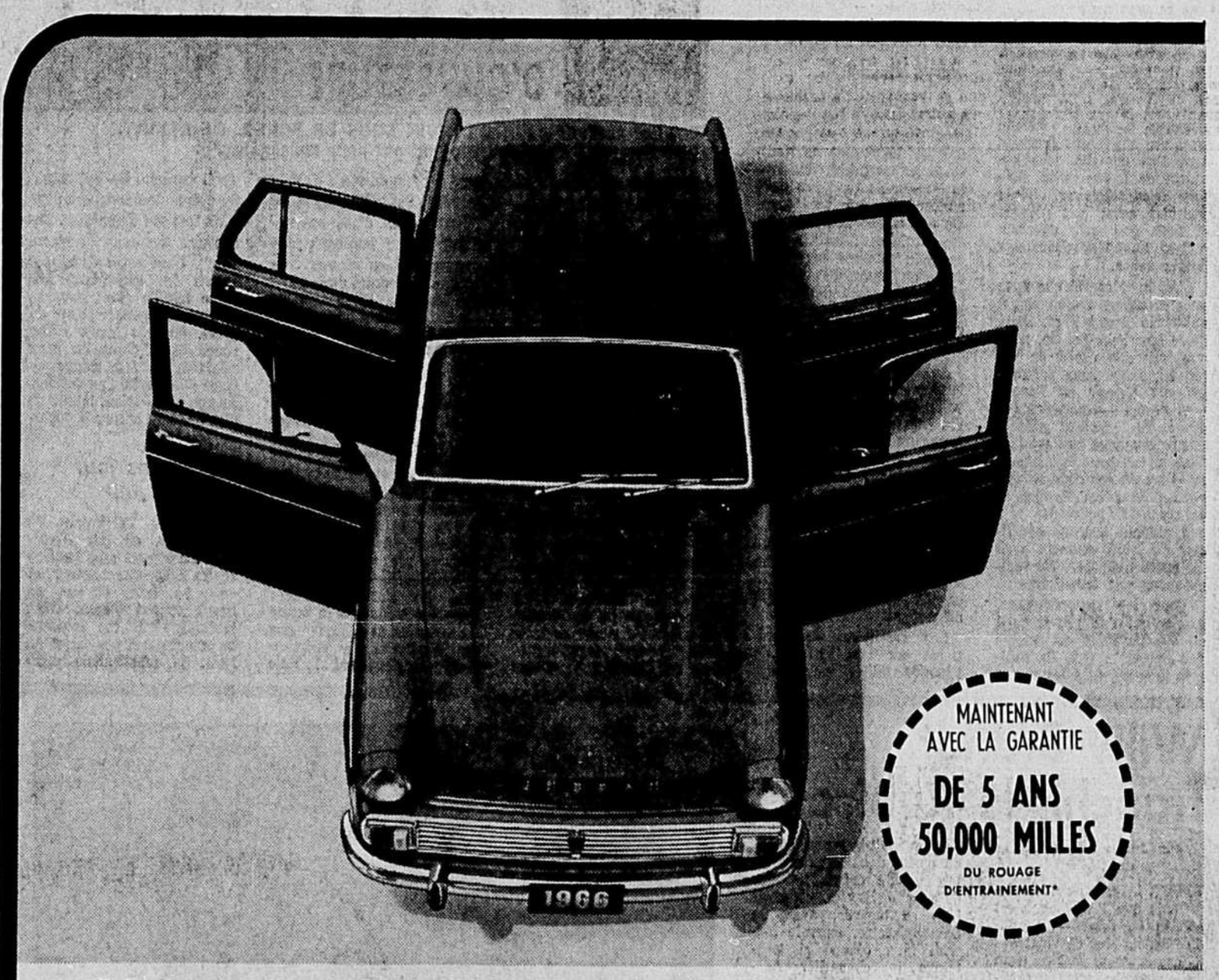

MAINTENANT AVEC LA GARANTIE DE 5 ANS 50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAINEMENT*

Mais oui, une auto sport peut aussi avoir 4 portes...

Comptez-les!

Ça fait quatre portes, n'est-ce pas? Deux donnent accès aux sièges baquet avant et les deux autres, à la banquette arrière. Quatre adultes peuvent s'y asseoir confortablement et même cinq en se serrant un peu. Pensez-vous que ça transforme notre Sunbeam en sedan? A vrai dire, ça lui permet d'offrir tout le confort d'une sedan. Vous pouvez même l'obtenir avec une transmission automatique américaine et caser tous vos bagages dans son coffre de format familial. De plus, son moteur nerveux de 65.5 c.v. vous propulse à 60 milles à l'heure en 16.5 secondes, souplement et silencieusement. Le levier monté sur le plancher de la transmission à 4 vitesses standard apporte un cachet d'auto sport. Freins à disque à l'avant, embrayage autorégleur, pare-soleil et tableau de bord rembourrés, bon millage au gallon, chaufferette-dégivreur très efficace et garantie de 5 ans/50,000 milles du rouage d'entraînement* sur toutes les pièces du moteur et du rouage d'entraînement. Que pouvez-vous exiger de plus d'une sedan sport qui se vend dans les $2,000 (†). Peut-être aurions-nous dû sans hésitation qualifier notre sedan Sunbeam "1725" d'auto sport. Oui, mais une auto sport à 4 portes ça fait curieux!

C'est l'une des excellentes voitures de l'assortiment Sunbeam!

IMP ● SEDAN '1725' ● ALPINE ● TIGER V8

*Couvre les pièces et la main-d'oeuvre pour le moteur et le rouage d'entraînement

†Port d'entrée de la côte Est

SUNBEAM

ROOTES MOTORS (CANADA) LTD.

CHRYSLER CORPORATION ASSOCIATE

ROOTES SUNBEAM

Alix Automobile Inc. 6807 av. Delorimier Montréal RA. 8-3613

Desbiens & Boudreau Automobile Inc. 4590 St-Denis Montréal 844-2661

Montreal West Automobile Ltd. 11 av. Westminster Montréal 489-5391

Gareau Motors Sales Inc. 10175 av. Papineau Montréal 381-3987

Model Auto Sales 6995 boul. St-Laurent Montréal CR. 2-5761

St. Lambert Automobile Inc. Centre d'Athats Towers Greenfield Park 676-7901

Garage Desjardins et Frères Inc. 3923 boul. Samson Cité de Chomedey MU. 1-4986

St. Louis Garage Reg'd. 11 Chemin Oka St-Eustache NA. 7-0861

Ninth Ave. Motor Sales Ltd. 895 St-Louis Lachine ME. 7-2385

Welden Motors Limited Lachute LO. 2-5238

Dolbec Spring Service Enr'g. 10 rue Talon St-Luc — St-Jean FI. 8-3535

ROOTES SUNBEAM

ANNONCE

Nouvelle substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente." On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notoire des hémorroïdes.

Ces histoires de cas ayaient été choisies en fonction de leur diversité. Même dans des cas anciens, on a observé un bienfaisant soulagement. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette nouvelle substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cellules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse. Enfin, elle diminue les risques d'infection, l'une des principales causes d'hémorroïdes.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.

Dévoilement du pavillon de Trinidad et Tobago

par Raymond Grenier

Le dévoilement de la maquette du pavillon de Trinidad et Tobago a fourni, hier, l'occasion de lancer publiquement la nouvelle :

Il s'agit, empressons-nous de le préciser, d'une île enchanteresse des petites Antilles, comme Trinidad et Tobago, qui, en décidant de s'associer à ces dernières, augmente encore le nombre record de pays inscrits à l'Exposition universelle de Montréal.

Bien que se contentant de parler mystérieusement de "plus de 70 pays", S.E. le Commissaire général de l'Expo, Monsieur Pierre Dupuy, a laissé prévoir, hier, avec tant de satisfaction l'annonce prochaine de nouvelles participations qu'il faut peut-être s'attendre à voir bientôt atteint le chiffre de 80 pays qu'il s'était fixé comme objectif, dès l'automne de 1963, avec un optimisme que l'on jugeait alors irréaliste. Avec l'arrivée de La Grenade (ou Grenada), il ne manque plus guère que cinq ou six pays pour atteindre ce but.

Richesses, charme et fantaisie

Le charme, la fantaisie et l'humour qui ont marqué la cérémonie de dévoilement de la maquette, ainsi que ce qui attendra les visiteurs dans ce pavillon antillais, donnent d'ores et déjà l'assurance que celui-ci sera l'un des endroits les plus agréables de l'exposition.

Présidée par S. E. le haut-commissaire de Trinidad et Tobago, Monsieur Donald C. Granado, accompagné de Monsieur Dupuy et du commissaire général du pavillon, Monsieur C. Rex Stollmeyer, la cérémonie comportait une partie musicale des plus charmantes : chants créoles et airs de danse exécutés sur ces extraordinaires instruments que ces Antillais ont inventés, durant la dernière guerre, avec de simples tonneaux métalliques diversement coupés et sur le fond desquels ils jouent avec deux petits marteaux un peu à la façon d'un joueur de xylophone.

Certes, ainsi que l'a souligné Monsieur Granado, Trinidad et Tobago — en plus d'une musique et de danses qui ont rendu ces îles célèbres dans le monde entier — ont aussi voulu faire valoir à l'Expo 67 "l'unité exemplaire d'une population issue de quatre races distinctes, l'autochtone, l'africaine, l'asiatique et l'européenne".

Riches de ressources naturelles variées, ces pays en voie de développement espèrent aussi que l'exposition leur fournira l'occasion d'attirer de nouveaux investissements étrangers.

Situé dans l'île Notre-Dame, au bord d'une lagune, le pavillon comportera, au rez-de-chaussée, une section qui illustrera le succès d'une société qui a su unir ses apports raciaux divers et se faire une richesse culturelle de la diversité des religions. On y verra également l'intérêt que présentent ces îles, déjà arrivées au plan de l'économie moderne, pour des investissements étrangers.

A la terrasse du rez-de-chaussée, quel visiteur pourra résister au punch et au rhum antillais ?

C'est à l'étage au-dessus, sous un toit, dont les pointes se soulèvent comme le jupon d'une danseuse, que l'on pourra entendre une musique originale et enlevante qui a déjà conquis le monde et voir des danses qui en ont fait autant.

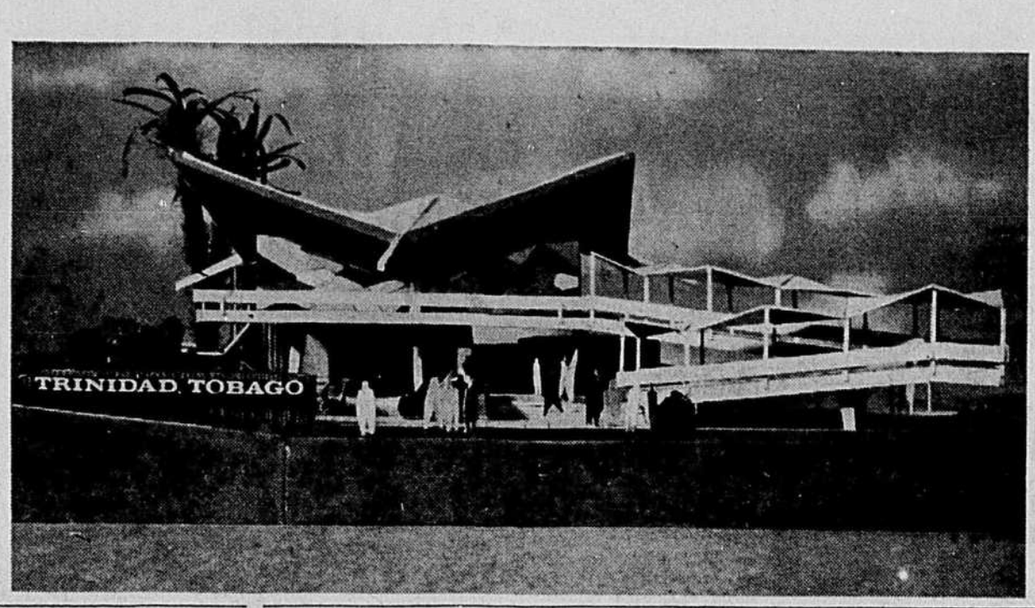

Trinidad et Tobago

Dans le pavillon de Trinidad et Tobago, dont la maquette a été dévoilée hier, les visiteurs d'Expo 67 trouveront non seulement les témoignages d'un remarquable essor culturel et économique mais aussi la musique, les chansons et les danses célèbres de ces îles antillaises sous le Vent, auxquelles se joindra La Grenade, autre paradis touristique voisin.

"HAPPY TALK"

Magnifique
PISCINE OVALE

- avec ou sans promenade et patio
- 10 ans de garantie
- Pas de comptant Termes faciles.

Ovale 15' x 30' avec 4' ou 7½' de profondeur à votre choix. Le ⅓ du prix d'une piscine de béton de même grandeur. Résiste au froid de l'hiver et la glace.

FILTRE AU SABLE AUTOMATIQUE. GARANTIE 10 ANS

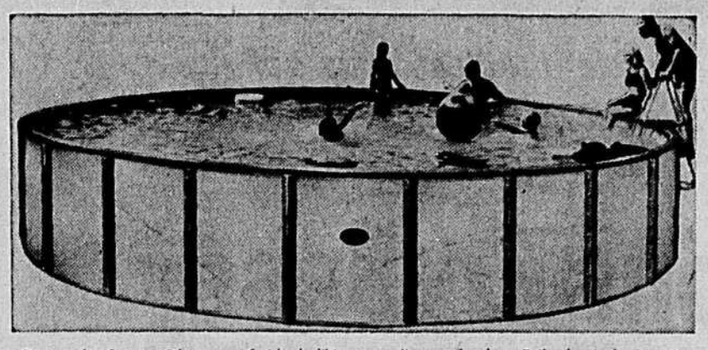

Piscine plus forte — Résiste aux froids de l'hiver avec l'eau et la glace. Toile de vinyle garantie 10 ans. Drain central. Profondeur jusqu'à 6' si désiré.

SPECIAL 15' x 48" $170.00 Filtre $99.00 24' x 48" $299.00

NOUS AVONS TOUS LES ACCESSOIRES DE PISCINE.

Pour plus de renseignements, postez ce coupon sans obligation

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... TEL.:.....
LP. 10-5-66

IMCARPOOL
Administration
32, des Erables, Ste-Thérèse
Tél. 625-6083
TERRAIN D'EXPOSITION
170, boul. Labelle, Rosemère, P.Q.

325,001 bonnes raisons pour visiter la Scandinavie ce printemps. La première, c'est le nouveau bas prix de votre billet.

Les 325,000 raisons suivantes, ce sont les 325,000 Nord Américains environ qui seront en Scandinavie cet été. Cela fait 325,000 personnes qui n'y seront pas ce printemps.

Elles n'y seront pas pour la raison que le public en général se fait une idée fausse de la Scandinavie en croyant qu'elle ne commence à se dégeler que vers le milieu de l'été.

En réalité, le Gulf Stream réchauffe un grand nombre de régions en Scandinavie dès le début du printemps.

Ainsi, alors que vous trouverez beaucoup de neige dans des endroits tels que ces fameux centres de ski scandinaves, par contre dans d'autres endroits—à Copenhague, par exemple—vous trouverez que la température est réellement douce.

Beaucoup de gens ignorent ce fait. Mais alors vous, maintenant, vous êtes renseigné.

Alors pourquoi ne pas profiter de la Scandinavie tandis que c'est agréable et sans encombrement; et quelle occasion idéale pour pouvoir bien connaître les Scandinaves! (Vous n'avez qu'à vous mettre en rapport avec le Bureau National du Tourisme, et vous serez invité à dîner dans un foyer scandinave.)

Et visiter la Scandinavie au printemps sera peu coûteux.

Ce qui nous fait revenir à notre première raison. On vient de réduire le tarif SAS Montréal—Copenhague, excursion de 14 à 21 jours en jet, classe économique: nouveau bas prix de $366* aller-retour. Ou bien $37, versement initial.

Dès que la saison touristique commence à battre son plein, les tarifs augmentent sur toutes les lignes aériennes.

Nous croyons vous avoir donné ample raison du moins pour vouloir consulter votre agent de voyage et lui demander des renseignements additionnels. Ou bien écrivez tout simplement à la SAS, 1010, rue Ste. Catherine O., Montréal, Québec.

SAS
SCANDINAVIAN AIRLINES

*sujet à l'approbation du gouvernement

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

Office des autoroutes du Québec

Projet : E-66-1

Modifications au pont au-desus de la Rivière-des-Prairies et au pont au-dessus de la Rivière des Mille-Iles sur l'Autoroute des Laurentides. Ces modifications comprennent la construction de glissières de sécurité en béton de chaque côté de ces ponts, la reconstruction de l'îlot central du pont de la Rivière-des-Prairies, la réparation de la chaussée et la pose d'une membrane d'imperméabilisation et d'une couche de béton bitumineux sur le pont de la Rivière-des-Prairies.

L'enveloppe de soumission devra porter les mots : "Soumission pour Projet E-66-1".

Un chèque visé ou mandat de poste, au montant de quarante dollars ($40.00), non remboursable, est requis opur obtenir un exemplaire des plans, devis et formules de soumission à :

L'Office des autoroutes du Québec,
75 ouest, boulevard Dorchester, Suite 1600, Montréal
OU AU :
Ministère de la Voirie, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Seules sont autorisées à soumissionner les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires dans le Québec.

Garanties : un chèque visé, à l'ordre de l'Office des autoroutes du Québec, ou un cautionnement de soumission d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire (bid bond) au montant de trente mille dollars ($30,000.00).

Clôture des soumissions à 3 h. p.m. (h.a.e.) le 25 mai 1966, au :
MINISTERE DE LA VOIRIE, Service des contrats, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.
Le Secrétaire, Claude Marcotte

Ministère de la Voirie

Projet : 5255-66

Terrassement et gravelage de l'ancienne route no 19 dans la paroisse de Sainte-Flore, comté de Saint-Maurice. Longueur de 1.97 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $12,000.00
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 1er juin 1966.

Projet : 5257-66

Terrassement, fondation et revêtement en béton bitumineux du contournement de L'Epiphanie (nouvelle route no 33) dans la paroisse de L'Epiphanie, comté de L'Assomption. Longueur de 1.46 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $21,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi le 1er juin 1966.

Projet : 5256-66

Terrassement et gravelage d'une section de la route no 41, dans la paroisse de Saint-Jérusalem, comté d'Argenteuil. Longueur de 1.28 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Deux-Montagnes, Labelle, Terrebonne, Argenteuil et Ile Jésus.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $5,000.00
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 26 mai 1966.

Projet : 9262-66

Terrassement et gravelage d'une section de la route no 9-A dans la paroisse de Saint-Jacques le Mineur, comté de Laprairie. Longueur de 1.19 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Iberville, Napierville, Laprairie et Saint-Jean.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $3,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi le 26 mai 1966.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Projet : 8252-66

Les entrepreneurs des comtés de Chambly, Rouville et Verchères voudront bien prendre note qu'ils sont également autorisés à soumissionner sur le projet ci-dessus mentionné, concernant les travaux de terrassement et de gravelage du chemin Sainte-Cécile-Saint-Valérien, dans le canton de Saint-Valérien de Milton, comté de Shefford.
L'ouverture des soumissions pour ce projet aura lieu à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 26 mai 1966.

Projet : 3213-66

Les entrepreneurs des comtés d'Arthabaska, Bagot, Nicolet, Drummond, Richelieu, Saint-Hyacinthe et Yamaska, voudront bien prendre note qu'ils sont également autorisés à soumissionner sur le projet ci-dessus mentionné, concernant les travaux de revêtement en béton bitumineux des routes nos 5 et 49, dans les paroisses de Plessisville, Notre-Dame de Lourdes et Ste-Anastasie de Nelson, comté de Mégantic.
L'ouverture des soumissions pour ce projet aura lieu à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), mercredi, le 18 mai 1966.

Projet : 1220-66

Terrassement et gravelage d'une section de la route no 2, dans la paroisse de La Visitation de Champlain, comté de Champlain. Longueur de 1.13 mille.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Champlain, Laviolette, Maskinongé, Saint-Maurice et Trois-Rivières.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $12,000.00
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 26 mai 1966.

Projet : 1222-66

Terrassement et gravelage de divers chemins dans la ville de Saint-Jean Chrysostôme et la paroisse de Saint-Henri de Lauzon, comté de Lévis. Longueur de 3.12 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Québec-Centre, Québec-Comté, Québec-Est, Québec-Ouest et Saint-Sauveur.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $10,000.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 26 mai 1966.

Projet : 1224-66

Revêtement en béton bitumineux de la route Lachapelle et l'avenue Sainte-Thérèse, dans la paroisse de Saint-Dunstan du Lac Beauport et la municipalité de Beauport-Ouest, comté de Québec.
Longueur de 2.09 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés de Lévis, Lotbinière, Québec-Centre, Québec-Ouest, Québec-Est, Québec-Comté et Saint-Sauveur.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans et devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $15,000.00
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 26 mai 1966.

Projet : 6220-66

Revêtement en béton bitumineux de la route Amos-Preissac-Cadillac, dans les cantons non organisés de Bousquet, La Pause et Preissac, comtés de Rouyn-Noranda et Abitibi-Est. Longueur de 7.31 milles.
Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans les comtés d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue.
Un versement de $10.00 non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les devis nécessaires.
Chèque visé ou cautionnement de soumission exigé : $7,500.00.
Clôture des soumissions à 3 heures de l'après-midi (h.a.e.), jeudi, le 26 mai 1966.

Pour ces projets les documents nécessaires sont obtenus au ministère de la Voirie, Bureau E-5, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Propriété Michel Tytyk

Vente de deux (2) maisons unifamiliales, 1½ étage, situées aux numéros 1823-A et 1823-B, rue Du Souvenir, Varennes, comté de Verchères.
La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances pour le plein montant de la soumission.
L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir ces bâtisses avant le 14 juin 1966.
Clôture des soumissions à 10 heures du matin (h.a.e.), le 24 mai 1966.

Propriété André Riendeau

Vente d'un bungalow situé sur le lot P-105, Rang du Petit Bois, Varennes, comté de Verchères.
La soumission devra être accompagnée d'un chèque visé fait à l'ordre du Ministre des Finances pour le plein montant de la soumission.
L'acheteur devra s'engager à déplacer ou démolir cette bâtisse avant le 14 juin 1966.
Clôture des soumissions à 10 heures du matin (h.a.e.), le 24 mai 1966.

Pour enveloppe spéciale de soumission et renseignements s'adresser :
Bureau de la Voirie, 574, rue Notre-Dame, St-Lambert, Chambly.
Le sous-ministre, Roger-J. LaBrèque

Service général des Achats

Projet : No 921

2 Fraiseuses verticales simples
Ministère de l'Education
Ecole de Métiers (Section Est)
Montréal, Qué.
Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 20 mai 1966, Temps réglementaire.

Projet : No 922

1 Machine à aléser horizontale.
Ministère de l'Education
Ecole des Métiers (Section Est), Montréal, Qué.
Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 20 mai 1966. Temps réglementaire.

Projet : No 923

2 Rectifieuses cylindriques 6" x 16".
Ministère de l'Education,
Ecole de Métiers (Section Est), Montréal, Qué.
Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 20 mai 1966, Temps réglementaire.

Projet : No 924

1 Rectifieuse cylindrique 6" x 30"
Ministère de l'Education,
Ecole de Métiers (Section Est), Montréal, Qué.
Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 20 mai 1966, Temps réglementaire.

Projet : No 925

1 Tour avec attachement à copier.
Ministère de l'Education,
Ecole de Métiers (Section Est), Montréal, Qué.
Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 20 mai 1966. Temps réglementaire.

Projet : No 926

Seringues et aiguilles hypodermiques à usage unique.
Ministère de la Santé,
Québec, P.Q.
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 20 mai 1966. Temps réglementaire.

Projet : No 927

3,500 Gallons peinture.
Ministère des Travaux Publics,
Montréal, P.Q.
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 20 mai 1966. Temps réglementaire.

Projet : No 928

Carburants et lubrifiants.
Ministère de la Voirie,
Cabano, Cté Témiscouata.
Sont admis à soumissionner les distributeurs de carburants et lubrifiants dont la placce d'affaires est dans le comté de Témiscouta.
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 20 mai 1966. Temps réglementaire.

Projet : No 929

Cuir de cordonnerie.
Ministère de la Justice,
Montréal, P.Q.
Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 24 mai 1966. Temps réglementaire.

Projet : No 930

Boeuf et autres vaindes.
Ministère du Tourisme,
Chasse et Pêche,
Québec, P.Q.
Clôture des soumissions : 4.00 p.m., 20 mai 1966. Temps réglementaire.

Projet : No 931

Chemises-classeurs suspendues
Ministère du Conseil Exécutif,
Québec.
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 20 mai 1966. Temps réglementaire.

Projet : No 932

Fournitures de bureau : broches
Ministère du Conseil Exécutif,
Québec.
Clôture des soumissions : 11.00 a.m., 20 mai 1966. Temps réglementaire.

Pour tous ces projets, les documents nécessaires sont obtenus au Service Général des Achats, Bureau des Appels d'offres, 585, Boulevard Charest Est, Québec.
Le Directeur, Georges Bussières.

Ministère des Travaux publics

Projet : 2-66

CONSTRUCTION DE LA SUBSTRUCTION D'UN PONT EN ACIER ET BETON ARME (une travée de 500 pieds et deux travées de 200 pieds), sur la rivière Manicouagan, à Haute-Rive, canton Laflèche, comté de Saguenay.
Site : Manic 1, route no 15.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans un des comtés à l'est des comtés d'Abitibi, Laviolette, Champlain, Nicolet, Arthabaska, Wolfe et Compton.
Un versement de $100.00 (chèque visé ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Travaux publics) est requis pour obtenir plans et devis. Ce dépôt est remboursable aux soumissionnaires seulement sur remise des plans et devis lorsque retournés en bon état dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Clôture des soumissions à 3 heures p.m. (heure avancée de l'Est), lundi le 13 juin 1966. Au Bureau 33, Edifice A, Hôtel du Gouvernement, Québec.

GARANTIES : Cautionnement de soumission au montant de $35,000.00 avec soumission. A la signature du contrat : un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services, chacun au montant de 50% du prix du contrat.
Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Projet : 226-66

à : Rivière-des-Prairies, Montréal, P.Q.
TRAVAUX D'EXCAVATION, D'EGOUTS ET D'AQUEDUC, INSTITUT PINEL.
Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux qui ont leur établissement principal dans les comtés de l'île de Montréal.
Plans, devis et documents pourront être obtenus au Ministère des Travaux Publics, 2275 est, avenue Laurier, Montréal, sur versement de $200.00, à l'ordre du Ministre des Travaux Publics (remboursable aux soumissionnaires seulement qui auront retourné plans et devis en bonne condition dans les 7 jours qui suivent l'ouverture des soumissions).

Clôture des soumissions à 3:00 heures p.m., (heure avancée de l'est), au Ministère des Travaux Publics, Chambre 33, Edifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec. Mardi, le 31 mai 1966.

GARANTIES : cautionnement de 10% à l'ordre du Ministre des Finances avec soumission. A la signature du contrat : cautionnement d'exécution et des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat.
Le Ministère ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Projet : 227-66

à : NEW-CARLISLE
TRAVAUX DE RESTAURATION GENERALE, à l'Unité Sanitaire de New-Carlisle, Qué.
Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur établissement principal dans les comtés de Gaspé-Nord, Matapédia, Gaspé-Sud, Bonaventure et Iles de la Madeleine.
Un versement de $100.00 (chèque certifié ou mandat-poste) à l'ordre du Ministre des Travaux Publics (remboursable aux soumissionnaires seulement, sur remise des plans et devis, lorsque retournés en bonne condition à l'adresse ci-dessous, avant le 7 juin 1966) est requis pour obtenir plans et devis au Ministère des Travaux Publics, chambre 33, Edifice "A", Hôtel du Gouvernement, Québec.

Clôture des soumissions : POUR LES SOUS-TRAITANTS : "Travaux spéciaux de plomberie, chauffage, et électricité", des soumissions séparées seront reçues jusqu'à 3.00 heures p.m. (heure avancée de l'Est) à la chambre 33, Edifice "A", Parlement, Québec, MARDI, LE 24 MAI 1966.
ENTREPRENEURS GENERAUX : MARDI, le 31 MAI 1966 à 3.00 heures p.m. (heure avancée de l'Est) à la même adresse.

Garanties : **Sous-traitants :** chèque visé au montant de 10% de la soumission à l'ordre du Ministre des Finances, avec la soumission. **Entrepreneurs généraux:** cautionnement au montant de $15,000.00 à l'ordre du Ministre des Travaux Publics. A la signature du contrat : cautionnements d'exécution et des obligations pour gages, matériaux et services, chacun pour 50% du prix du contrat, suivant les formules officielles du Gouvernement.
Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-Ministre, Hervé-A. Gauvin.

Des effets valant près de $700 achetés pour $8.50 à un encan où il n'y avait qu'un acheteur

Un jeune marchand de chaussures de Saint-Léonard, qui avait été accusé d'avoir déchargé une arme à feu dans la direction d'un barman, dans l'intention de le blesser ou de le mutiler, a vu cette accusation rejetée par le juge Armand Sylvestre, hier après-midi, le tribunal ne retenant contre lui qu'une accusation de voies de fait avec intention de reprendre un objet saisi par autorité de justice.

Et ce après que le plaignant lui-même eut raconté devant la cour les circonstances dans lesquelles il avait reçu une balle à l'arrière-genou, au terme d'un bizarre encan tenu rue Jean-Talon.

M. Roger Bolduc, de la rue Foucher, relata en effet qu'après avoir lu une annonce dans un journal montréalais, il s'était rendu à cet endroit pour acheter quelques articles à un encan qui devait être tenu ce jour-là.

Mais, comme par hasard, il était le seul sur place pour présenter des offres et de cette façon, il put acheter une caisse enregistreuse valant $500 pour... $5, et deux cendriers et deux miroirs valant peut-être $200 pour . . . $3.50.

La vente terminée, toutefois, le propriétaire de ces articles, l'accusé Nicolas Morello, arriva en trombe, et offrit immédiatement à l'acheteur de lui rembourser son argent, en lui expliquant que ces mêmes articles n'étaient même pas payés, et que, d'autre part, il était père d'une famille de six enfants.

Mais Bolduc ne l'entendit pas de cette façon, et pendant qu'il attendait pour acheter d'autres effets, l'accusé s'éloigna quelques moments pour revenir armé, et pour tirer un premier coup de feu dans le plancher et un second qui atteint la victime à la jambe.

Tout ceci mis en preuve, le tribunal ajourna sa décision au 29 juillet prochain.

Maître d'hôtel en cour pour voies de fait

Richard Ferrarra, 28 ans, du 5355 boulevard Saint-Michel, le maître d'hôtel du café Lanterne de la rue Masson, a comparu devant le juge Redmond Roche, hier après-midi, sous deux accusations de voies de fait relevant des incidents survenus dans ce café, en fin de semaine.

Le prévenu a été accusé de voies de fait, contre deux clients, mais son procureur, en niant sa culpabilité, soutint que l'accusé n'avait fait que rétablir l'ordre entre deux groupes de belligérants.

Cette "pacification" aurait toutefois causé des blessures sérieuses à un client et en aurait envoyé un second à l'hôpital.

L'enquête préliminaire au prévenu s'instruira lundi prochain. En attendant, deux dépôts en argent ont été fixés pour sa libération provisoire par le tribunal.

les tribunaux

Un accusé reconduit à Milton

MILTON, Ont. (PCf) — Lucien Normand, 32 ans, accusé de voies de fait sur une fillette de cinq ans, a été retrouvé à Montréal et sera reconduit à Milton, où il comparaîtra demain, a déclaré la police locale.

Normand avait nié sa culpabilité lors de sa comparution en septembre 1965. Le magistrat lui avait alors accordé une sentence suspendue et ordonné de garder la paix. Il devait comparaître à nouveau le mois dernier.

La fillette a, par suite du procès, été confiée à une agence de bien-être social.

Me ROBICHAUD

SUITE DE LA PAGE 12

actuelle, des décisions d'une très grande importance.

Nous lui faisons remarquer que tout criminel condamné ne se croit pas aussi coupable qu'il ne l'est en réalité, de même qu'au civil le plaideur qui perd, critique toujours le juge. Dans les deux cas, ce sont, pour eux, les juges qui ont tort. Aussi a-t-on le dicton que tout plaideur a 24 heures pour maugréer contre son juge. Si on avait la collégialité, déclare Me Robichaud, avec humour, cette critique des 24 heures serait divisée en trois et chaque juge n'en subirait que le tiers.

Nous demandons à Me Robichaud s'il y aurait de l'opposition à la pluralité de la part des principaux intéressés, c'est-à-dire de la part des juges. Celui-ci ne voit pas pourquoi il y aurait une telle opposition puisque cette institution de pluralité semble avoir fait son chemin en Europe.

Il ne mentionne que la France, où elle existerait et ne cite que le code d'instruction criminelle de Dalloz, où il est dit qu'une loi du 20 avril 1810 prévoyait déjà que "les juges ne pourront rendre aucun jugement, s'ils ne sont au nombre de trois au moins".

A l'article 180 du même code, on peut lire que "ces tribunaux (correctionnels) pourront en matière correctionnelle se prononcer au nombre de trois. Il note toutefois qu'en matière de délits mineurs et de peccadilles, il y a en France les tribunaux de police présidés par un seul juge.

Avantages de la pluralité de juges

Parmi les avantages énumérés par le juriste, il se trouve, outre l'uniformisation des sentences et des condamnations pécuniaires, le soulagement des rôles des tribunaux d'appel en raison du prestige accru que pourrait avoir une décision rendue par plusieurs juges, dès la première instance, et l'élimination dans une multitude de cas des frais énormes d'un pourvoi en appel, de même qu'une plus grande facilité de poursuivre un procès déjà commencé au cas de décès ou de l'incapacité d'un juge survenant pendant l'instance.

En terminant Me Robichaud considère que si le système de pluralité devait être établi ici, il devrait également comme corollaire s'appliquer aux procès par jury et aux commissions royales d'enquête, surtout dans les cas où la réputation d'hommes publics peut être compromise sans droit d'appel.

Accusé de meurtre, Laliberté n'aurait appliqué qu'une taloche à Mme Legault

La semaine dernière, Robert Avon, âgé de 46 ans, était condamné au pénitencier à vie pour le meurtre non prémédité de Mme Madeleine Legault, alias Gagnon, battue à coups de pieds et poings, le 25 novembre 1965, dans une maison de chambres, au 172 est, de la rue Lagauchetière.

Cette semaine, plus précisément hier, en deuxième division des Assises, chambre 217, sous la présidence du juge Fernand Legault, débutait le procès sous la même accusation de Nelson Laliberté, âgé de 35 ans, du 1215, de la rue Sainte-Elizabeth.

Mes Jacques Chassé et Pierre Bédard, tous deux mandatés par le Bureau de l'Assistance judiciaire pour représenter Laliberté (ils le font bénévolement et sans rémunération) ont longuement contre-interrogé le témoin principal de la poursuite, Henri Latulippe, qui avait relaté comment la victime avait été battue à mort au cours d'une violente altercation . . . et d'une beuverie.

Me Bruno-J. Pateras, procureur de la Couronne, occupe pour le ministère public dans cette affaire qui laisse voir jusqu'à quel point peut aller la misère humaine.

Latulippe a déclaré qu'à un certain moment, Laliberté a appliqué une taloche (de sa main ouverte) à Mme Legault après que celle-ci lui eut donné un soufflet. Sous le coup de la taloche, Mme Legault perdit le haut de sa robe. Et subito presto, Avon, toujours selon les dires de Latulippe, est tombé dans les "bleus" et s'est élancé sur Mme Legault lui assénant ensuite des coups de poings et de pieds jusqu'à ce qu'elle tombe sur le plancher. Avon lui a ensuite enlevé sa jupe.

"Nelson Laliberté, a continué le témoin, a dit à Avon de ne plus la frapper et moi-même lui ai crié : "Robert . . . tu vas la tuer . . . cesse", mais Avon a continué. Mme Legault était nue lorsque Laliberté, l'accusé, et moi-même l'avons placée sur un lit. Elle râlait. Ensuite, j'ai quitté la chambre pour me rendre dans la cuisine où je suis resté une demi-heure. Après coup, Laliberté, Avon et moi-même avons quitté la rue Lagauchetière et nous nous sommes rendus chez Avon où nous avons ingurgité de la bière. L'incident avait duré cinq minutes au plus."

Contre-interrogé par Mes Chassé et Bédard, le témoin a réaffirmé que l'accusé n'avait donné qu'une taloche à Mme Legault, que cette taloche n'avait pas "pu lui faire du mal".

L'instruction du procès continue aujourd'hui, mardi.

Vendeur d'autos en cour, accusé de vols d'autos

On peut apparemment changer de rôle, sans changer nécessairement de domaine.

Devant le juge Redmond Roche, donc, Guilbert Jamieson, 30 ans, qui était reconnu comme vendeur d'autos bona fide, depuis quelques années, a comparu sous l'accusation d'avoir volé . . . trois autos, et d'avoir commis une fraude de mille dollars.

Dans tous les cas, le prévenu a nié sa culpabilité, et son enquête préliminaire ajournée au 16, il a pu reprendre sa liberté sous un cautionnement immobilier de $1,700.

TONDEUSE Rotative et TRACTEUR GRAVELY

Coupe tous les gazons fins ou non améliorés ainsi que les mauvaises herbes. Coupe de 30 pouces, construction solide, satisfaction durable. Tracteur de 6.6 c.v., avec démarreur électrique, 32 accessoires différents pour servir en tout temps de l'année. Demandez notre catalogue descriptif et liste de prix ou rendez-vous à notre PALAIS DU JARDIN pour explication et démonstration.

W. H. PERRON & Cie Ltée (69)

515 BOUL. LABELLE, GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES CHOMEDEY, P.Q.

Le Champlain fait maintenant le trajet Montréal-Québec en 2h. 59 min. (Montréal-Sainte-Foy: 2h. 32 min.). Rapidité, commodité, confort. Le Champlain est le train des hommes d'affaires. Il quitte la gare Centrale tous les jours à 5h. 15 p.m., sauf le samedi. Tous les horaires du CN sont maintenant à l'heure avancée. Voitures coach, voitures-salons, voitures-restaurants. Billet simple de voiture coach: à partir de $4. Toutes les places sont réservées.

C2

Canada Dactylographe Inc. est reconnu pour donner un service de premier ordre dans les machines de bureaux et excelle également dans les meubles de bureaux. Vous trouverez à 914, St-Alexandre des salles de montres (2 étages) de tous les agencements. Canada Dactylographe Inc. a des représentations de manufactures de meubles les plus populaires. Si vous désirez de meubler un nouveau bureau ou encore de renouveler votre agencement de bureaux vous trouverez à Canada Dactylographe Inc. des idées nouvelles de décorations discrètes et modernes.

VÉRITÉ

ÉLECTIONS

VÉRITÉ

POUR CACHER LA VÉRITÉ À LA NATION, LES LIBÉRAUX DÉCLENCHENT DES ÉLECTIONS

LE PRÉTEXTE À CES ÉLECTIONS? Les libéraux n'ont pas trouvé mieux qu'une excuse cousue de fil blanc. Il leur faut, paraît-il, un mandat pour négocier avec Ottawa... Pourtant, ce mandat, le gouvernement libéral l'a dans sa poche depuis longtemps. La Chambre le lui a accordé à l'unanimité le 23 mai 1962!

LA VÉRITÉ VRAIE, la vérité que le régime libéral veut cacher aux Québécois, la voici:

● Le gouvernement libéral n'a plus d'argent. Ses coffres sont à sec. Certains comptes courants sont en souffrance depuis plus de 18 mois. Le régime libéral ne veut pas que le peuple le sache . . . avant les élections.

● Le climat du travail se détériore de jour en jour. Les grèves se multiplient. Ouvriers, professeurs, cultivateurs, policiers, fonctionnaires, tous les travailleurs s'impatientent. Le régime libéral ne veut pas que la chaudière explose . . . avant les élections.

● Les libéraux craignent le comité des comptes publics, le rapport de la commission Smith sur les transactions de Ville LaSalle, les procès des députés libéraux Laroche et Bernier. Le régime libéral ne veut pas de révélations . . . avant les élections.

● Les libéraux ont imposé une double cotisation au régime des rentes à tous ceux qui travaillent à leur compte. Ces travailleurs sont déjà chargés de taxes. En grande partie leur cotisation n'a pas encore été perçue. Le régime libéral ne veut pas traîner ces travailleurs devant les tribunaux . . . avant les élections.

● Lesage hésite avant de livrer la dernière tranche du rapport Parent. Cette tranche traite de la confessionnalité et du financement du système d'éducation; elle touche de très près le peuple québécois. Le régime libéral ne veut pas révolter les parents ni taxer davantage . . . avant les élections.

Québécois, vous avez le choix, ou d'accepter un faux prétexte, ou de croire à la vérité.

L'UNION NATIONALE A CHOISI.

QUÉBEC D'ABORD!

Cette annonce est payée par monsieur Léo Davignon, C.A., 1290 rue Saint-Denis, Montréal, agent de l'Union Nationale.

Si vous louez une auto Avis cette fin de semaine, vous profitez de la situation.

Pas de cadeaux la semaine

Pendant la semaine, Avis n'a pas besoin de faire des cadeaux.

Nous avons juste assez de Pontiac Parisienne dernier modèle pour satisfaire notre clientèle d'hommes d'affaires.

Mais du vendredi soir au lundi matin (et jusqu'à mardi, quand lundi est fête) c'est une autre histoire. C'est pourquoi nous baissons les prix en fin de semaine.

Ça ne nous enrichit pas. Mais ça vaut mieux que de laisser évaporer la gazoline.

AVIS TRANSPORT OF CANADA, LTD.

CAHIER No 2 / PAGES 17-28 — LA PRESSE — SPORT / FINANCE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MARDI 10 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 108

Cette carte schématique de la partie occidentale de la Chine populaire indique l'endroit de la troisième explosion nucléaire qui s'est déroulée hier. Les deux premiers essais atomiques chinois avaient également eu lieu dans la même région.

La bombe chinoise était un engin atomique "dopé"

(D'après AFP, UPI, PA, Reuter) — Il apparait aujourd'hui de façon presque certaine que l'explosion nucléaire chinoise effectuée hier n'était pas celle d'une bombe thermonucléaire mais celle d'une bombe atomique "dopée" d'éléments légers tels que le tritium, le lithium ou le deutérium. Ces éléments "améliorent le rendement" d'une bombe atomique alors que dans une bombe thermonucléaire, ils en constituent l'essentiel de la source d'énergie.

Selon toutefois des hommes de science occidentaux, l'expérience d'hier servira d'amorce pour une bombe hydrogène très puissante. Dès hier, le secrétariat d'Etat déclarait à Washington que la puissance de l'explosion chinoise était de "faible à moyenne". Dans la terminologie américaine, cela signifie que cette puissance se situe entre quelques dizaines de kilotonnes à 200 kilotonnes de TNT. Par contre, la puissance d'une bombe thermonucléaire se calcule en mégatonnes (1,000,000 de tonnes). Ce qui signifierait que les Chinois se trouvent encore loin du compte et que le chemin à parcourir pour passer de la bombe-A dopée à la bombe thermonucléaire peut être long.

Au Japon, seul pays victime d'une explosion atomique, des avions "Sabre" ont commencé une mission de huit jours pendant lesquels ils recueilleront dans l'atmosphère des échantillons de poussières radio-actives. L'analyse de ces poussières permettra de déterminer d'une façon très précise la puissance et la composition de la bombe chinoise.

Rusk : de sérieuses répercussions

Il reste toutefois incontestable qu'avec l'explosion de sa première bombe-A "dopée", la Chine populaire a franchi une nouvelle étape dans le domaine de l'atome militaire.

A Washington, le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déclaré hier que l'essai nucléaire chinois aura des répercussions extrêmement sérieuses sur la scène internationale. Invoquant l'absence de renseignements plus précis, M. Rusk n'a pas voulu fournir de commentaires étendus sur la question à ce moment-là. Il a toutefois ajouté qu'en ce qui concerne la situation dans le Sud-Est asiatique, les conséquences de la troisième explosion nucléaire chinoise ne seront pas plus graves que celles des deux premières.

A Pékin, malgré l'heure tardive à laquelle elle a été diffusée, la nouvelle de l'explosion réussie a été accueillie par des cris d'allégresse dans les rues. Aux alentours de l'Hôtel de Pékin, où résident beaucoup de diplomates et d'étrangers en mission, des cris de joie ont aussitôt retenti en pleine nuit, poussés par les policiers et les jeunes cadres chargés d'avertir la population.

Application de la "pensée de Mao"...

Du communiqué officiel annonçant ce troisième essai nucléaire, les observateurs en place ont retenu essentiellement que la Chine stigmatise non seulement l'impérialisme américain, mais également la "collusion soviéto-américaine", tout en s'élevant contre le "chantage nucléaire" des Etats-Unis et de leurs alliés.

Vives réactions en Asie

(D'après AFP, UPI, PA, Reuter) — Les réactions les plus vives ont été enregistrées dans le Sud-Est asiatique à l'annonce de l'expérience nucléaire chinoise. Le Japon, en particulier, a vigoureusement protesté contre cet essai et a décidé de surveiller attentivement les retombées radio-actives qui devraient atteindre le pays dès jeudi.

Dans les milieux proches de la conférence de Genève, ce nouveau "bond en avant" que la Chine vient d'effectuer a été accueilli sans surprise, mais non sans inquiétude.

Du côté occidental et, dans une certaine mesure, du côté des pays de l'Est, les positions sont claires : la prolifération des essais nucléaires dans l'espace est en flagrante contradiction avec le traité de Moscou que seules parmi les grandes puissances la Chine et la France ont refusé d'endosser.

Le "détonateur" que constitue la force de frappe chinoise dans le contexte international pourrait donc, à plus ou moins brève échéance, rendre dérisoires les travaux de la conférence du désarmement de Genève.

Quant aux représentants des pays non alignés, ils constatent que la Chine procède à des essais atomiques "dans le mépris le plus complet de l'opinion mondiale".

En URSS, l'agence Tass, citant l'agence Chine nouvelle, a annoncé sans commentaire que la Chine avait fait exploser une bombe nucléaire "contenant des matériaux thermonucléaires". On s'attend, dans les milieux occidentaux de Moscou, que les Soviétiques se montrent, au moins dans l'immédiat, réservés dans leurs commentaires sur cet événement. "La Pravda" d'aujourd'hui se contente, en tout cas, de reproduire simplement le bulletin de l'agence Tass.

Le perfectionnement, à un rythme extrêmement rapide de l'arsenal nucléaire chinois ne peut, pense-t-on à Moscou, que durcir encore les positions de Pékin, et rendre ses dirigeants encore plus intransigeants, tant dans leur conflit idéologique avec Moscou qu'à l'égard du règlement du conflit vietnamien.

A la suite d'une réunion du Cabinet, le gouvernement japonais a officiellement protesté contre l'explosion nucléaire chinoise et a déclaré que des mesures spéciales avaient été prises pour déceler, notamment dans l'eau potable, toute contamination par radioactivité. Le premier ministre Eisaku Sato a également annoncé l'établissement d'un centre spécial de détections des retombées radioactives.

Cependant, le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Etsusaburo Shiina, a déclaré que l'expérience chinoise n'obligerait pas le Japon à modifier sa politique de refus d'introduire des armes nucléaires au pays. Il a précisé que le Japon n'avait pas l'intention de participer à l'élaboration de la stratégie nucléaire américaine.

Un des délégués de l'Inde à la conférence du désarmement de Genève a déclaré qu'il s'agissait d'un important développement pour les Chinois. Ceci confirme l'avertissement que nous lancions au sujet de la nécessité d'arrêter la prolifération des armes nucléaires par les pays qui en possèdent déjà.

A Formose, un conseiller du président Tchiang Kaï Chek a remarqué que l'explosion chinoise était une nouvelle menace pour la paix et une indication "des intentions réellement agressives de Pékin".

L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont également protesté contre cette expérience effectuée malgré les pertes de vies que peuvent provoquer ces explosions. La Nouvelle-Zélande en a profité pour réitérer son opposition aux prochains essais nucléaires que la France se propose d'effectuer dans le Pacifique.

Chou En-laï définit la stratégie de la Chine

PEKIN, (AFP) — Dans son interview accordée le 10 avril dernier à un journaliste pakistanais et diffusée aujourd'hui par "Chine Nouvelle", M. Chou En-laï a défini en quatre points la stratégie de la Chine :

1—La Chine ne prendra pas l'initiative de provoquer une guerre avec les Etats-Unis. Elle continue à réclamer par la négociation depuis plus de 10 ans déjà avec les Etats-Unis, d'abord à Genève, ensuite à Varsovie, le retrait des forces américaines de Formose et du détroit de Formose. C'est là une question sur laquelle il ne peut y avoir aucune concession de sa part.

2—Si un pays d'Asie, d'Afrique ou de toute autre partie du monde était victime d'une agression américaine, la Chine lui apporterait son aide, et dans le cas où il en résulterait une agression américaine contre la Chine, elle y résisterait et combattrait jusqu'au bout.

3 — Si les Etats-Unis envahissaient la Chine, ils ne pourraient plus s'en dégager, malgré toute l'importance des troupes envoyées ou des armes employées, y compris les armes atomiques. Puisque quelques millions de Sud-Vietnamiens tiennent tête à 200,000 hommes de troupes américaines, les 650 millions de Chinois peuvent tenir tête avec succès à 10 millions d'Américains. Toutes les troupes américaines envoyées en Chine seront certainement anéanties.

4 — Si la guerre éclatait, elle n'aurait pas de limites. Les stratèges américains voudraient éviter une guerre terrestre, car leur but serait de bombarder la Chine en profitant de la supériorité aérienne et navale des Etats-Unis. Mais si la guerre débutait dans l'air ou sur mer, ce ne sont pas les américains qui décideraient comment elle continuerait. S'ils attaquaient par l'aviation, nous pourrions fort bien combattre su rterre. C'est en ce sens que la guerre n'aura pas de limites.

Pas de nouvelles représailles

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a fait savoir aux nations africaines membres des Nations unies qu'il est opposé actuellement à de nouvelles représailles contre le régime de M. Ian Smith en Rhodésie, a déclaré hier aux Communes M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

"Le gouvernement canadien estime, a déclaré M. Martin, que de nouvelles représailles ne devraient pas être entreprises contre la Rhodésie avant que l'on ait établi la mesure d'efficacité du programme de sanctions économiques actuellement en cours".

M. Martin a noté qu'il serait particulièrement malvenu d'appliquer de nouvelles représailles "pendant les pourparlers exploratifs qui ont actuellement lieu entre le régime de M. Smith et le gouvernement du Royaume-Uni".

Conseil du Canada

Il a ajouté que le gouvernement canadien avait indiqué aux nations africaines membres des Nations unies, qu'elles fassent ou non partie du Commonwealth, que le recours à la force actuellement en Rhodésie pourrait créer une situation tragique.

M. Martin répondait à une question du chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, qui interrogeait le ministre sur un projet de nations africaines de saisir les Nations unies d'une nouvelle résolution en faveur de nouvelles représailles contre la Rhodésie.

M. Diefenbaker a noté que la Grande-Bretagne tentait de dissuader les nations africaines d'exécuter ce projet.

M. Martin a déclaré qu'il a confiance que la ligne de conduite que suggère le Canada en ce qui regarde la Rhodésie prévaudra.

Panique à Saigon: à la suite d'un attentat, des policiers militaires américains tirent au hasard

SAIGON (UPI, PA, AFP) — Pris de panique à la suite de l'explosion d'une bombe terroriste dans une rue de Saigon ce matin, des sentinelles américaines et sud-vietnamiennes ont ouvert le feu les uns sur les autres et, durant quarante minutes, ont mitraillé tout ce qui bougeait. Bilan : six Vietnamiens, dont trois femmes et un enfant, ont été tués ; 29 autres personnes ont été blessées, dont huit Américains.

Apparemment, l'explosion d'une bicyclette piégée a fait sortir de leur guérite les sentinelles qui surgirent, mitraillette au poing, de trois directions à la fois. La foule matinale était dense comme à l'accoutumée. Une des sentinelles a décoché une salve, juste au moment où un camion s'immobilisait dans la rue bondée de monde. Ce camion était rempli d'hommes, de femmes et d'enfants se rendant à leur travail. Comme le camion, entraîné lentement par l'embouteillage, s'est approché de l'une des guérites, et que de l'autre côté de la rue, la sentinelle continuait à faire feu, les gardes ont cru qu'elles étaient attaquées par des gens se trouvant dans le camion. En même temps a surgi, derrière le camion, un autocar de la marine américaine.

La panique était à son comble. A ce moment-là, une jeep de la police militaire, bordée de sacs de sable, et surmontée d'un fusil automatique, a foncé sur le camion et l'a criblé de quelque cent balles, causant les dégâts qu'on sait.

Tout le monde était affolé. Un policier tira à deux reprises sur un hôpital. Un jeune homme qui veillait son père fut tué d'une balle au cou. Selon Reuter, l'explosion de la bicyclette piégée serait l'oeuvre d'activistes politiques, mais le haut commandement américain et vietnamien insiste pour dire qu'il s'agit plutôt d'un attentat du Vietcong.

L'ambassade américaine à Saigon est désolée, et la police militaire reconnait qu'elle est responsable de la tragédie. Des dispositions ont été prises pour dédommager, dans la mesure du possible, les victimes, notamment par le paiement de dommages et intérêts.

Dans les milieux vietnamiens, on exprime la crainte que cette tragédie ne vienne alimenter la vague d'antiaméricanisme née de la crise politique. C'est pourquoi l'indemnisation immédiate des victimes a été recommandée à l'ambassade.

Emploi de gaz lacrymogène

Plusieurs femmes blessées, dans le camion, au centre de la rue, restèrent sans secours pendant une heure. Le général américain Robert L. Ashworth, avait donné l'ordre de "ne pas s'approcher du camion, car on le croyait piégé".

On avait d'abord cru que l'explosion s'était produite au "Brink", qui loge les officiers américains, et que le Vietcong avait attaqué à la Noël, faisant 2 morts et 107 blessés, dont 65 Américains.

Sur le plan militaire, un porte-parole du département de la Défense a confirmé hier que des avions américains ont déversé dimanche dernier 7,200 livres de gaz lacrymogène en poudre au-dessus d'une région à quelque 70 milles au nord-ouest de Saigon, où se trouve un des quartiers généraux du Vietcong. Le porte-parole a ajouté que l'emploi "tactique" de gaz lacrymogène avait été autorisé par le commandement militaire du Vietnam.

Pendant ce temps, à Washington, le secrétaire d'Etat Dean Rusk a été violemment pris à partie en public par deux éminentes personnalités, les sénateurs William Fulbright et Wayne Morse, à propos de la politique américaine au Vietnam et des récents propos du général Cao Ky.

Le sénateur Fulbright a affirmé pour sa part que le premier ministre sud-vietnamien lui semblait être un personnage "irresponsable" qui était en passe de provoquer une nouvelle crise politique à Saigon.

De son côté, le sénateur Morse a dénié toute base juridique à la présence américaine au Vietnam et a affirmé que les Etats-Unis n'ont fait que soutenir une succession de "gouvernements corrompus" et de "tyrannies militaires".

Sommé de s'expliquer par le président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, M. Rusk a exprimé la conviction que le gouvernement sud-vietnamien tiendra parole et que les élections en vue de la formation d'une assemblée constituante se tiendront comme prévu au mois de septembre. Il a toutefois reconnu que les propos du général Ky étaient "ambigus".

Téléphoto PA

MITRAILLETTE AU POING, ces éléments de la police militaire avancent le long d'une rue de Saigon à la suite d'un attentat à la bombe contre un immeuble hébergeant des officiers américains. L'attentat a déclenché un échange de coups de feu qui a duré environ une heure.

Le transfert des amants diaboliques

LONDRES (AFP) — Les amants diaboliques, Ian Brady et Myra Hindley, condamnés vendredi à l'emprisonnement à vie, ont été transférés au cours du week-end, à leurs prisons respectives.

Myra Hindley est internée à la prison londonienne de Holloway. Quant à Ian Brady, il a été conduit à la prison de Durham et il est placé sous une surveillance spéciale pour le protéger contre la loi du "milieu", interdisant les crimes contre les enfants.

Kossyguine confère avec Nasser; Brejnev verrait Chou En-laï

MOSCOU (AFP, UPI et Reuter) — Peu après le départ du premier ministre Kossyguine pour une visite officielle de bonne entente en République Arabe Unie, le premier secrétaire du Parti communiste soviétique, Léonide Brejnev, se rendait aujourd'hui en visite non officielle en Roumanie, où il doit possiblement rencontrer Chou En-laï, premier ministre de la Chine populaire.

Kossyguine était attendu par Nasser avec lequel il doit s'entretenir, de la coopération militaire accrue et des relations politiques et économiques entre les deux pays.

Cette visite de 10 jours survient au moment où le monde arabe est réparti entre deux pôles d'influence formés par le président Nasser, socialiste, et par le roi Fayçal, monarque de l'Arabie Saoudite.

Il s'agit de la première visite officielle de Kossyguine hors de l'URSS depuis qu'il a pris le pouvoir des mains de Khrouchtchev, il y a 18 mois. Il s'agit également de la première visite officielle soviétique en République Arabe Unie depuis le séjour de 16 jours qu'y a fait Khrouchtchev, il y a presque deux ans.

De son côté, Brejnev se rend en Roumanie pour y accomplir une "visite partisane strictement bilatérale", geste de bonne entente envers le parti communiste roumain, selon un porte-parole de l'ambassade roumaine à Moscou. Brejnev tiendrait à rencontrer en tête à tête la direction politique roumaine, avant l'arrivée de Chou En-laï, d'ici quelques jours.

De son côté, Chou En-laï doit rendre, au premier ministre roumain Maurer, les deux visites en Chine populaire. La Roumanie est un terrain de rencontre bien indiqué entre les deux Grands communistes. Ce pays de l'Europe de l'Est a affiché la plus stricte neutralité, dans la querelle sino-soviétique, en refusant de se joindre aux attaques des autres pays communistes contre l'URSS. La neutralité roumaine a constamment été approuvée par la presse officielle de la Chine populaire.

La NASA prend le maximum de précautions pour assurer le succès de "Gemini-9"

CAP KENNEDY, Floride, (AFP) — Les astronautes Thomas Stafford et Eugene Cernan seront lancés dans l'espace extérieur le 17 mai, au Cap Kennedy, à bord de "Gemini-9" à 9 h. 39, près d'une centaine de minutes après le lancement de la fusée-cible "Agena" avec laquelle ils effectueront, de nuit comme de jour, une série de spectaculaires rendez-vous et arrimages.

La NASA prend des précautions extrêmement minutieuses de façon à éviter le renouvellement du grave incident qui a prématurément mis fin à "Gemini-8" le 16 mars dernier. Elle a détecté les six causes possibles du court-circuit survenu à la petite fusée numéro huit d'orientation dans le vide — défaillance qui, répérée trop tard, a provoqué le retour dans le Pacifique de l'équipage.

Désormais, il sera possible, en cas d'anomalie dans le fonctionnement des moteurs en question, de les faire fonctionner isolément l'un après l'autre de façon à dépister et à arrêter le rocket fautif, à empêcher ainsi l'épuisement du carburant, et utiliser un propulseur faisant double emploi avec celui qui s'est déréglé ou qui est tombé en panne.

Marche record dans le vide

A l'aube de la seconde de leurs trois journées dans le cosmos, Cernan, le co-pilote, sautera dans le vide pour effectuer une marche-record de deux heures vingt-cinq.

L'"Agena" sera accrochée à la capsule lors de la phase initiale des évolutions de l'homme-satellite. Mais Stafford ayant procédé à un décrochage des deux véhicules, son camarade relié à "Gemini-9" à l'aide d'un filin de 125 pieds pourra se rendre en direction de la fusée avant de reprendre sa place aux côtés de Stafford.

Eugene Cernan portera un scaphandre extrêmement perfectionné pour effectuer sa sortie extra-véhiculaire. Il s'agira d'une véritable "capsule sans parois" équipée d'un appareillage directionnel beaucoup plus puissant et complexe que celui dont s'est servi Edward White, le premier "cosmambule" américain, l'année dernière.

Rendez-vous et arrimages

La capsule "Gemini-9" sera Inscrite, au début de sa tentative, sur une orbite elliptique de 100 milles de périgée et 168 milles d'apogée. A sa mise sur orbite, la cabine de Stafford et Cernan suivra son objectif à une distance d'environ 720 milles qui décroitra à mesure que les deux pilotes se rapprocheront de l'altitude à laquelle gravite l'"Agena", soit 185 milles.

Les manoeuvres de rendez-vous se feront entre cette altitude et celle de 205 milles au-dessus de la terre, l'"Agena" étant également dotée d'un appareillage directionnel. Au cours de l'une des phases du vol "Gemini-9", ce véhicule et son objectif se trouveront en état d'"équi-période" : avec des paramètres orbitaux différents, ils mettront la même durée à effectuer une révolution complète autour du globe.

Le retour de "Gemini-9" s'effectuera la matin du troisième jour de vol dans la zone classique de récupération des astronautes américains entre les Bermudes et les côtes de Floride.

L'ouverture des pourparlers anglo-rhodésiens à Londres provoque la colère de la Zambie

LONDRES, (AFP, UPI) — Les discussions préliminaires anglo-rhodésiennes se sont ouvertes hier après-midi à Whitehall, dans la salle du conseil de l'ancien ministère de l'Inde appelé "India Office" et considérée en l'occurrence comme "terrain neutre", a annoncé un communiqué du ministère des Relations avec le Commonwealth, qui a ajouté qu'aucun autre communiqué ne sera publié pendant la durée des pourparlers.

La séance d'ouverture, qui a duré deux heures, s'est tenue dans le plus grand secret. Jusqu'à la dernière minute, le lieu de réunion n'avait pas été révélé. Les quatre émissaires du régime Smith, discrètement accompagnés d'inspecteurs de la branche politique de Scotland Yard, ont également réussi à échapper aux nombreux journalistes et photographes qui guettaient leurs gestes depuis leur arrivée, dimanche.

A la délégation britannique, composée à l'origine de deux membres, se sont joints deux hauts fonctionnaires, M. C. M. Lequesne, chef de la section Afrique occidentale et centrale au Foreign Office et ancien ambassadeur au Mali, et M. K. J. Neale, du ministère des Relations avec le Commonwealth.

Aucune indication officielle ou officieuse sur la teneur de cette première prise de contact n'a été fournie. Hier soir, les émissaires rhodésiens ont communiqué à Salisbury les résultats de leur premier entretien. Ultime concession du gouvernement britannique : ils sont autorisés, pendant toute la durée des discussions, à envoyer à M. Smith des message chiffrés.

La Zambie a accusé la Grande-Bretagne d'avoir trahi ses engagements en acceptant d'ouvrir des discussions avec le régime rebelle de Rhodésie.

Avant de prendre l'avion pour New York, le ministre zambien des Affaires étrangères, M. Simon Kapwepwe, a affirmé que la décision britannique constituait "une initiative honteuse" et préludait à la reconnaissance du régime Smith. M. Kapwepwe a d'autre part mis la Grande-Bretagne en garde contre tout accord dont les Africains feraient les frais.

Le ministre s'est prononcé en faveur d'un recours immédiat à l'ONU et de l'imposition de sanctions économiques obligatoires contre la Rhodésie. A New York, il consultera ses collègues africains sur l'évolution de la crise rhodésienne.

Le Congrès enquêtera avant d'autoriser la vente de plutonium à l'EURATOM

WASHINGTON, (AFP) — De source autorisée américaine, on s'attend à ce que les 1,000 kilogrammes de plutonium américain dont l'EURATOM a récemment sollicité l'achat soient principalement utilisés dans deux grandes centrales atomiques européennes. Il s'agit des Installations de Cadarache en France, et de Karlsruhe en Allemagne.

Lorsqu'il y a deux ans, les Etats-Unis avaient consenti à la vente à l'EURATOM de 500 kilos de plutonium, celui-ci avait déjà été en majeure partie destiné à ces deux centrales. Le prix de cette matière fissile était alors de 43 dollars le gramme. La transaction sollicitée par la Communauté européenne de l'énergie atomique porte donc sur environ 43 millions de dollars.

De bonne source américaine, d'autre part, on s'attend à ce que le Congrès, qui devra amender la législation atomique actuellement en vigueur pour permettre la vente de la tonne de plutonium en question, effectue une enquête approfondie à ce sujet.

Buts pacifiques uniquement

Cette enquête aura notamment pour objectif d'acquérir l'assurance que les matières fissiles obtenues à l'aide des réacteurs européens du type "Breeder" (auxquels sera destinée une large partie du plutonium requis par l'Euratom) ne seront pas utilisées à des fins militaires.

Les milieux autorisés américains soulignent enfin que l'EURATOM devra demeurer responsable de l'application des sauvegardes appropriées qui garantiront que la tonne de plutonium américain ne sera affectée qu'à des objectifs pacifiques dans les six pays de l'EURATOM. Ces mêmes cercles n'ont, enfin, pas connaissance du bruit selon lequel les Etats-Unis seraient en faveur d'un contrôle quelconque de l'Agence internationale de l'énergie atomique en vue de l'application de ces garanties.

La CIA en Inde ?

Par ailleurs, en Inde, le ministre de l'Intérieur, M. Gulzarilal Nanda, a déclaré hier qu'il a ordonné que la sécurité soit renforcée, à la suite de rapports voulant que la CIA américaine espionnait la "capacité nucléaire" de l'Inde.

Le ministre a fait cette déclaration en réponse à des députés qui, furieux, brandissaient des exemplaires d'un journal newyorkais dont un article indiquait que la CIA se livre à l'espionnage des installations nucléaires de l'Inde. Le ministre a déclaré que rien jusqu'ici ne prouvait la véracité de cet article mais que, toutefois, il avait ordonné que les mesures de sécurité soient renforcées.

De son côté, le premier ministre, Mme Indira Gandhi, a assuré le Parlement qu'elle ne permettrait pas à la CIA d'espionner en Inde en se servant d'éducateurs américains y travaillant.

FENÊTRES BO-LAC
• FENETRES ET PORTES
• PORTES DE PATIO
RÉNOVATION IDÉALE
LA SEULE FENETRE AUTOMATIQUE SUR LE MARCHE
• Aération automatique
• Construction robuste
• Protection contre les intempéries
• Guillotine synchronisée
• Exceptionnelle dans toute sa conception.
Pour une vraie rénovation ne prenez aucune décision sans consultation Bo-Lac
861-4338 ou 334-9356
un représentant vous visitera
J. T. CLOUTIER INC.
Casier postal 999, Ste-Agathe-des-Monts

la bonne table

L'orange, un fruit qui vaut de l'or

Cette machine à empaqueter est actuellement en rodage. Les fruits sont "saisis" par des ventouses et placés par couches dans les boîtes. Une bonne empaqueteuse remplit environ 350 boîtes par jour; la machine en remplira environ 1500.

(Par F.K.) — L'or de la Californie, on le découvre ou moment où l'on franchit la chaine désertique des sierras. Les vallées immenses, où l'on débouche, offrant alors un paysage d'une verdure insolente sur un fond couleur de sable.

Et pourtant ce n'est pas du sable. La terre peut être extrêmement féconde pourvu qu'on lui apporte de l'eau. Tout est question d'eau dans ce pays. Si les Hollandais ont conquis leur terre en repoussant la mer, les Californiens, eux, l'ont créée en y faisant pénétrer l'eau des rivières.

Tout pousse sur ce sol dès qu'il est irrigué. Les vallées Impériale et San Joaquim sont des paradis d'une végétation se détachant des montagnes sans arbre, où ne croit qu'une herbe rase et grise dont se contentent, parfois, quelques moutons enracinés là par des immigrants basques.

Fruits et légumes y sont cultivés en abondance et expédiés "en primeurs" vers les régions moins favorisées. La vigne y pousse. Les vins de Californie adoptent les appellations que portent ceux de France, Champagne compris.

Pour les dix-sept rédactrices canadiennes invitées dernièrement par Sunkist dans ce pays de soleil, la Californie c'est le pays des oranges. Et quand on dit "oranges" il faut comprendre agrumes en général : citrons, pamplemousses, mandarines, tangellos, portant tous l'estampille connue qui devient une marque de qualité. La Californie et le centre de l'Arizona se trouvent dans cette ceinture dorée qui fait le tour de la terre, à la même latitude que la Floride, l'Espagne, l'Italie, pays producteurs d'oranges.

La production d'agrumes a joué un rôle prépondérant dans le développement de la Californie au point d'avoir déjà été, considérée comme une seconde "ruée vers l'or".

Au début du XVIIIe siècle les plantations subvenaient aux besoin des marchés locaux. Avec l'accroissement de la production et la multiplicité des débouchés, une politique de mise en marché devint absolument nécessaire. Les producteurs de Californie se groupèrent en coopérative. La première date de 1893 lorsque soixante producteurs se réunirent à Los Angeles et jetèrent les bases de ce que devait devenir Sunkist. Cette coopérative groupe maintenant les producteurs d'Arizona et de Californie. Son rôle est de classifier et de mettre en marché les agrumes de ces deux états, servant à la fois les intérêts du producteur et ceux du consommateur.

Les orangers (comme tous les arbres producteurs d'agrumes) portent à la fois fleurs et fruits. En avril dernier, au moment de la cueillette, ils étaient couverts de fleurs. Elles donneront la récolte de l'an prochain. Il n'y a cependant qu'une récolte annuelle. Pour approvisionner les marchés pendant toute l'année, deux espèces sont cultivées en Arizona et en Californie. La "navel" originaire du Brésil est l'orange d'hiver. On la reconnait à la petite excroissance qu'elle porte et à son manque total de pépins. La "valencia" originaire d'Espagne, lui succède de mai à novembre. Elle a peu de pépins et beaucoup de jus.

Ce manque de pépins qui caractérise les oranges Sunkist, et qui plait au consommateur, oblige les producteurs à un mode de culture spécial. Pour récolter, il faut semer. Des plants d'orangers sauvages sont greffés pour produire les fruits que nous connaissons. Il faut attendre trois ans avant qu'un sujet puisse être repiqué de sa pépinière natale à l'orangeraie où il ne commencera à produire qu'un an ou deux après.

Cueillie sur l'arbre, l'orange a le même goût que celle que l'on achète à Montréal. C'en est presque décevant. Récoltés lorsqu'ils sont mûrs, ces fruits sont aussitôt dirigés vers des stations d'empaquetage. Ils sont d'abord lavés, puis légèrement cirés, mais ils ne sont pas teints. Puis ils sont triés et classés selon la grosseur. Les marchés ne demandent pas tous les mêmes fruits. Le Canada, par exemple, est un gros acheteur de petits fruits. Les oranges qui répondent aux normes établies par Sunkist sont estampillées puis dirigées vers l'empaquetage proprement dit; les fruits qui ne répondent pas à ces normes serviront à d'autres fins.

Les citrons suivent à peu près le même circuit. Mais à l'envers des oranges, les citrons sont cueillis suivant la taille et non suivant la couleur. Les opérations de classification sont faites à l'aide d'un oeil électronique, les moins mûrs sont entreposés jusqu'au moment où ils seront prêts à être expédiés.

A quelque espèce qu'ils appartiennent, tous ces agrumes sont l'objet de soins soutenus. Dans les vergers, ils sont arrosés scientifiquement, protégés du froid par des "machines à faire du vent" qui mélangent les couches froides et chaudes de l'athmosphère. A certains endroits on place des braseros au pied des arbres. Ils sont cueillis, avec précaution, au sécateur et ne seront ensuite manipulés que par des mains gantées.

La manipulation des agrumes est toujours faite avec beaucoup de précautions. La moindre égratignure endommagerait l'écorce et pourrait entraîner la perte du fruit. Le port des gants est obligatoire et la main-d'oeuvre est presque exclusivement féminine !

GAGNEZ $1,000.00 EN ARGENT CHAQUE SEMAINE PLUS
★ UN TÉLÉVISEUR
★ UN STÉRÉO
— • —
LE 28 JUIN GAGNEZ
★ UN CHALET
★ UNE AUTOMOBILE
★ UN VOYAGE EN EUROPE
★ $2,000.00 EN ARGENT

$45,000.00
JOUEZ AU FABULEUX K-RO
Ecoutez CKAC/73 AU CADRAN

DECOUPEZ CETTE ANNONCE ET UTILISEZ LA FORMULE CI-DESSOUS AU JEU K-RO DE LA SEMAINE PROCHAINE

DÉTERSIF À LESSIVE
LOTION POUR LA VAISSELLE

MARGARINE
PARKAY DE KRAFT

PHARMACIES
Professionnelles
SARRAZIN
&
CHOQUETTE
921 est, Ste-Catherine
6511, rue St-Hubert
Chez DUPUIS
St-Denis et Mt-Royal

CROISSANTS
PILLSBURY

LES PETITS GÂTEAUX SIGNÉS
LE PAIN MODERNE
CANADIEN LTÉE • MONTRÉAL

$1,000.00 en argent CHAQUE SEMAINE

Chaque semaine, la première lettre pigée ayant la bonne réponse vaudra $1,000.00 en argent à son envoyeur. Faites-nous parvenir vos formules chaque semaine avec une preuve d'achat même si vous n'avez pas trouvé la réponse. Deux envois seront pigés le mardi suivant et les signataires gagneront un appareil électrique Westinghouse.

PLUS 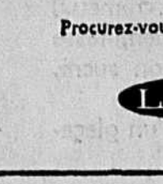 UN TÉLÉVISEUR
UN APPAREIL STÉRÉO CHAQUE SEMAINE 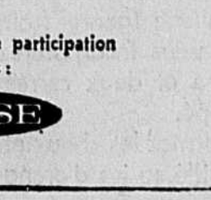

GRANDS PRIX
Tous les envois reçus seront gardés jusqu'au 28 juin 1966 alors qu'il y aura tirage de :
5 prix de $100.00 — 1 prix de $500.00 — 1 prix de $1,000.00

UN VOYAGE EN EUROPE
via SABENA
les lignes aériennes belges
Un circuit touristique de 21 jours organisé par les Voyages Travelaide Ltée, 1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

UNE PARISIENNE

Gracieuseté de :
ROCHELEAU AUTOMOBILE LTÉE
11251 est, rue Notre-Dame

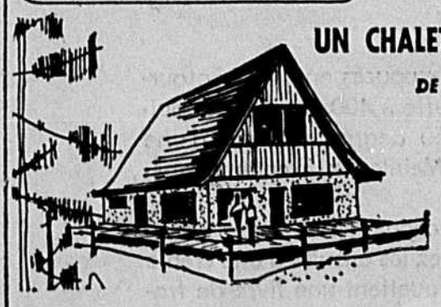
UN CHALET (toutes saisons)
DE STYLE CANADIEN
au centre de ski familial
MONT ÉCHO
(65 milles de Montréal — dans les Cantons de l'Est)
Mont Echo Inc. vous invite à visiter ses magnifiques terrains. Faites du ski au Mont Echo !

Procurez-vous votre formule de participation tous les jours dans :
LA PRESSE

COMMENT JOUER : Vous devez noircir les carreaux mentionnés à CKAC, du lundi au vendredi, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.
IMPORTANT : Vous devez inclure une preuve d'achat ou un fac-similé d'un des produits ci-haut mentionnés.
COMMENT GAGNER : Dès que vous croyez avoir deviné la réponse, inscrivez-le sur la formule ci-dessous avec vos noms et adresses, découpez et postez à : K-RO, CKAC, MONTRÉAL.
CONDITIONS : 1—Les formules de participation reçues deviennent la propriété de CKAC et ne seront pas retournées. 2—La première lettre pigée contenant la bonne réponse mérite à son envoyeur le prix hebdomadaire de $1,000.00. 3—Les gagnants seront annoncés sur les ondes de CKAC. 4—Les employés de CKAC et des commanditaires du Jeu K-RO et les membres de leur famille ne sont pas éligibles. 5—La décision concernant les gagnants est finale et irrévocable.
ADRESSE : K-RO, CKAC, MONTRÉAL

DÉCOUPEZ ICI
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26
A B C D E F G H I J K L M N O P Q R S T U V W X Y Z
DÉCOUPEZ ICI

SEMAINE DU 16 MAI
MA RÉPONSE EST : .....

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TÉL. .....
DÉCOUPEZ ICI

Bien sages, "las ninas" attendent que leurs parents aient terminé leur journée de "cueilleurs" d'oranges. La population mexicaine est largement employée dans les plantations et travaille souvent par couples.

entre la poire et le fromage

Françoise Kayler

Quand le printemps revient, même s'il neige en mai, on éprouve un certain besoin de faire peau neuve, de "se mettre au vert". Une cure de désintoxication est, paraît-il, nécessaire après l'hiver. De toute façon le printemps est un prétexte au changement, en alimentation comme dans d'autres domaines.

Un livre de recettes que l'on trouve dans les magasins d'alimentation spécialisés en "produits de santé" pourrait être le point de départ d'un renouveau de la cuisine familiale.

"500 recettes d'alimentation saine"(1) n'est pas un traité d'alimentation. Néanmoins, la première partie est consacrée à un exposé très succinct de ce que devrait être une alimentation convenable, susceptible de conserver le corps en bon état. Cette première partie permet d'utiliser judicieusement les recettes contenues dans la deuxième. L'auteur est végétarien et a déjà publié de nombreux volumes exposant sa théorie d'une alimentation saine, qui n'est pas la même que celle prônée par d'autres. A chacun sa façon de voir les choses.

Ceux qui sont déjà végétariens y trouveront un nombre intéressant de recettes. Ceux qui veulent le devenir sauront quoi faire et surtout seront mis en garde contre ce qu'il ne faut pas faire quand on abandonne la viande pour les légumes.

Quant aux nombreux autres, ils y trouveront d'intéressantes façons d'apprêter les légumes courants et ceux qui le sont moins. Courgettes, aubergines, poivrons, fenouil, champignons, poireaux sont utilisés couramment par les végétariens pour varier les menus au maximum.

Les céréales, qui forment la base de l'alimentation prônée par l'auteur, font l'objet de recettes qui peuvent être utiles à tous. La cuisson du riz complet dans des plats très variés vaut presque, à elle seule, l'ensemble des autres plats.

Le chapitre consacré à la pâtisserie et à la confiserie devrait tirer d'embarras les mères de jeunes enfants ou d'adolescents gourmands.

De toute manière, que l'on soit ou non, végétarien, il y a des règles générales qu'il peut être utile à chacun de connaître.

(1) "500 recettes d'alimentation saine" par H.-Ch. Geffroy, "La vie claire".

Pour votre famille, rien de MIEUX et rien de MEILLEUR que
LA MARQUE DES GOURMETS
Dites toujours: Grenache
S'IL VOUS PLAÎT!

Les garnitures pour tartes Grenache sont de véritables desserts gourmets. Grenache vous offre huit garnitures pour combler votre goût et varier vos menus : caramel, sucre, fudge, cerises, raisins, pommes, fraises et bleuets. Les bons vivants et les bons mangeurs préfèrent Grenache. Exigez toujours Grenache.

Grenache
l'aide-cuisinier des bonnes cuisinières

LA RECETTE-VEDETTE DE GISÈLE GRENACHE

RECETTE
TARTE POMPADOUR
Ingrédients :
1 boîte de remplissage de tarte au chocolat Grenache
4 blancs d'oeufs battus en neige ferme
¼ c. à thé cannelle
¼ c. à thé clou de girofle en poudre
1 tasse d'amandes blanchies, coupées en morceaux ou noix de Grenoble hachées
2 abaisses de tarte non cuites
Mettre le four à 400°F.
Battre les blancs d'oeufs en ajoutant la cannelle et le clou
Incorporer le blanc en neige au chocolat pour tarte
Ajouter les noix délicatement
Etendre également dans les deux abaisses de tarte
Cuire 40 minutes à 400°F.
Servir avec crème fouettée, vanillée et sucrée.

la vie féminine

Photo LA PRESSE

M. Philippe de Gaspé Beaubien, directeur de l'exploitation de l'Expo '67, a littéralement "vendu" aux rédactrices des quotidiens canadiens l'idée du gigantesque événement que nous vivrons dans 354 jours tout en leur communiquant l'enthousiasme dont il est lui-même animé. On le voit ici en train d'expliquer à son auditoire que "tous les Canadiens, français et anglais, sont là pour montrer au monde ce que nous sommes capables de faire".

Des femmes journalistes de toutes les provinces visitent l'emplacement de l'Expo sous la neige

(par M.B.) — "Après deux ans de construction, on prévoit que 90% des travaux sur le terrain de l'Expo seront terminés à la fin de cette année, soit quatre mois avant l'ouverture officielle. Devant l'ampleur des décisions prises on exprimait des doutes. Ces doutes sont aujourd'hui levés. Nous savons que nous serons prêts pour la date d'ouverture. Aujourd'hui, les doutes (comme s'il fallait toujours douter de quelque chose) prennent une autre direction. On s'interroge sur le succès de l'Expo, sur le logement, la circulation, etc... Nous doutons trop de nous-mêmes; nous admirons tout ce que font les Américains, les Français, les Belges et il est à espérer que l'Expo nous aidera à dissiper notre complexe d'infériorité, nous Canadiens. En vous invitant à cette journée d'information nous avons voulu vous rassurer, et à travers vous vos lecteurs, sur la bonne marche de l'organisation de l'Expo."

Ainsi s'exprimait M. Yves Jasmin, directeur du département des relations publiques de l'Expo qui souhaitait la bienvenue hier matin, au salon bleu de l'hôtel Windsor, à plus de 60 directrices de pages féminines des quotidiens du Canada.

Maintenant qu'on est assuré que tout ira bien jusqu'à... l'ouverture, la compagnie de l'Expo donne la priorité à l'information. D'où, cette initiative d'inviter les femmes journalistes afin de les documenter visuellement sur ce qui se passe dans notre ville. Hier, l'avant-midi était consacré à la présentation de diapositives, illustrant les travaux de génie déjà accomplis, les maquettes des différents pavillons dont quelques-uns sont déjà terminés. Les commentaires étaient faits par le commandant O.-C.-S. Robertson, conseiller scientifique, et le professeur G. Dozois, directeur délégué qui expliqua le thème : Terre des hommes, et les sous-thèmes matérialisés par les pavillons :

L'Homme interroge l'univers, l'Homme et la vie, l'Homme, la terre et l'espace, l'Homme et la mer, les régions polaires, l'alimentation, etc... Bref une avant-première qui a vivement fait impression sur les invitées.

Mme Monique Archambault, hôtesse en chef, fit le point sur le recrutement des hôtesses de l'Expo; les jeunes filles intéressées à remplir cette fonction peuvent encore poser leur candidature puisque l'engagement définitif ne se fera pas avant le 1er septembre prochain. Si le recrutement va bien pour le Québec, il n'en va pas de même pour les autres provinces et il reviendra aux journalistes des différentes provinces de diffuser les conditions d'admission, par voie de leurs journaux respectifs, afin que la répartition des hôtesses à travers le pays soit bien établie, telle que désirée dès le début par les dirigeants de l'Expo.

Mme L.J. Stuart, coordonnatrice des associations féminines parla ensuite du travail accompli par le comité consultatif et les comités provinciaux féminins qui s'occupent de la prévente des passeports et font la publicité de l'expo par voie de causeries, dans les cercles sociaux, à la radio et à la TV.

Cette séance d'information fut suivie d'un déjeuner au restaurant Hélène de Champlain, à l'issue duquel M. P. de Gaspé Beaubien, directeur du département de l'exploitation, adressa la parole aux invitées. Ce fut ensuite le départ pour la visite de l'emplacement, visite qui aurait pu être agrémentée d'un soleil radieux, mais la neige en avait décidé autrement. De la neige, le 9 mai... comme si elle n'avait pu choisir un autre jour pour tomber. Après ceci, allez donc vanter les charmes du printemps à Montréal à des journalistes qui viennent de Vancouver ou de l'Ile du Prince Edouard!

C'est donc à travers les flocons de neige que nos consoeurs ont vu la Ronde, l'île Notre-Dame, la première grappe du complexe de Habitat 67, le pont de la Concorde, le pont des Iles, les rails de l'expo-Express, dont on fera l'essai à la fin de l'été, et le Minirail dont la construction est très avancée et des neuf pavillons thématiques sans excepter les pavillons de 37 participants.

Il est bon de rappeler ici que l'entrée à l'expo coûtera $2.50 à un visiteur adulte et pour la première fois dans l'histoire des expositions les visiteurs pourront emprunter gratuitement le réseau de transport en commun. "On n'aura pas toujours la main dans son gousset pour payer", comme le faisait remarquer l'un des dirigeants.

Les billets achetés avant l'expo sous forme de passeport coûteront moins chers. Ils se présentent sous trois formes : pour une journée, pour une semaine de sept jours consécutifs et pour toute la durée de l'Expo. De plus, il y a trois catégories de passeports : pour les adultes, pour les jeunes et pour les enfants.

Un guide de la ville de Montréal accompagnait le groupe de journalistes qui, après avoir visité le pavillon de l'administration ouvert récemment, traversa le Vieux Montréal pour se rendre au restaurant "Les Filles du Roy" rue St-Paul où le thé fut servi. La journée bien remplie fut couronnée par une réception et un buffet à l'hôtel Windsor.

La majorité des journalistes reprenaient aujourd'hui le chemin du retour. Elles s'en retournent avec de quoi alimenter leurs pages féminines pour quelques jours. Et ce sera le commencement d'un éveil à la conscience canadienne de l'Expo.

Comme le notait si justement M. Beaubien, "l'Expo, ses travaux, le logement des visiteurs nous en avons assumé la responsabilité mais l'accueil aux visiteurs c'est l'affaire de tous", surtout des Montréalais ou du moins de ceux qui seront dans notre ville au moment de leur venue. Que faisons-nous pour le succès de l'Expo, c'est une question qu'il faut commencer à se poser tout de suite.

Pour sa part, la Compagnie continue son oeuvre. Demain, mercredi, cette journée d'information se renouvellera à l'intention des rédactrices d'émissions féminines des postes de radio et de télévision, de langue française et vendredi, la journée appartiendra aux rédactrices des postes de langue anglaise de tout le Canada.

Que deviendront les arts ménagers ?

C'est par une question angoissante que le doyen de la faculté des sciences de l'Education a terminé, dimanche après-midi, une causerie prononcée à l'occasion du congrès annuel de l'Association des diplômées en sciences ménagères et familiales.

Que deviendront les arts ménagers ? Cette question posée très souvent au cours des dernières années, à laquelle plusieurs réponses ont déjà été données, a cette fois-ci été résolue comme suit : "Votre rôle à vous, a-t-il noté en conclusion de sa conférence, prend une résonnance particulière. Par votre travail, votre enseignement, votre action, ce n'est pas seulement une contribution ordinaire que l'on est en droit d'attendre de chacune de vous, mais une contribution spéciale favorisant une évolution "accélérée" de la femme. Par votre action, la femme de demain pourra-t-elle sans doute devenir vraiment l'égale de l'homme ? La société sera alors devenue totalement démocratique et plus évoluée."

L'enseignement, comme la société, évolue. De plus en plus, a noté M. Gabriel LaRocque, "la société et l'école s'humanisent en se spiritualisant. La société pour son développement optimal réclame des citoyens possédant une instruction poussée. L'école, en réponse à cette demande, et pour permettre à la société de continuer son évolution, doit préparer un type d'homme plus intellectuel et plus spirituel que ses prédécesseurs."

Quels sont donc les manifestations et les indices de l'évolution de l'enseignement ?

D'abord la démocratisation de l'enseignement. "La gratuité scolaire, a précisé le doyen, signifie une aide concrète et suffisante aux étudiants. C'est un facteur de démocratisation. Et partant de cette démocratisation, on peut découvrir un autre aspect non moins important de l'évolution de l'enseignement : "L'universalisation de l'instruction."

Et parce que l'enseignement évolue, le conférencier, s'est attardé à étudier le rôle des maîtres dans cette évolution et plus particulièrement le rôle du professeur d'enseignement ménager.

"Je voudrais, en tenant compte des considérations antérieures, vous amener à voir que le rôle de la femme de demain sera vraisemblablement différent de ce qu'il a été jusqu'à nos jours. Les professions féminines, comme les métiers masculins, seront devenues de plus en plus intellectuelles à moins que, par un blocage systématique, on réussisse à empêcher la femme d'accéder à de telles tâches et fonctions intellectuelles et que l'on conserve vivaces longtemps encore les préjugés classiques d'une fausse psychologie féminine."

Voeux de congrès

Voici les voeux émis dimanche, seconde journée du congrès organisé conjointement par l'Association des diplômées en sciences ménagères et familiales et la Fédération des instituteurs du diocèse de Montréal :

— Qu'au sein des facultés des sciences de l'éducation des universités du Québec soient créées des facultés de sciences ménagères et familiales; l'enseignement des activités manuelles et des notions de vie familiale à l'élémentaire;

— Que l'éducation familiale au programme des écoles secondaires soient confiée uniquement aux spécialistes en éducation ménagère et familiale;

— Que les cours de perfectionnement donnant droit à des crédits (méthodes actives-sociologie - psychologie - pédagogie) fassent l'objet d'une recherche particulière de la part des comités d'action pédagogique de l'Association des diplômées en sciences ménagères et familiales et de la Fédération en vue d'un recyclage de leurs membres.

Etablie au Canada depuis 1922

La Croix-Rouge canadienne de la Jeunesse fut officiellement établie au pays, en 1922, alors que le Parlement Canadien consentit à amender l'Acte de la Société canadienne de la Croix-Rouge, pour lui permettre de poursuivre ses activités en temps de paix. Notons, toutefois, que des élèves de l'école de St. Mary's en Ontario, s'étaient groupés en 1899, durant la guerre des Boers, pour seconder le travail de la Croix-Rouge. Ils confectionnaient ainsi des bas et autres nécessités que la Croix-Rouge faisait parvenir aux militaires en Afrique du sud. C'est la Semaine de la Croix-Rouge de la Jeunesse au Canada.

Une femme rompt une tradition vieille de deux siècles

NEW YORK. (PA) — La Chambre de commerce de New York, l'un des clubs masculins les plus exclusifs, a rompu jeudi une tradition de 198 ans avec l'élection d'une femme à titre de membre.

Mary McCrann Platz, présidente de la société Bessemer Steel, fera partie de la plus ancienne organisation dans le domaine des affaires aux Etats-Unis.

Le président de la Chambre de commerce, M. Churchill Rodgers, a exprimé l'espoir que Mme Platz sera "la première d'une lignée de talentueuses femmes d'affaires qui se joindront au groupe".

(Photo PC)

Au déjeuner de clôture du congrès annuel de l'Association des diplômées en sciences ménagères et familiales, le doyen de la faculté des Sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, M. Gabriel Larocque, a prononcé une causerie. Il est ici entouré, à gauche, du Dr Rachel Beaudoin, directeur de l'Institut de diététique de l'Université de Montréal, de Mlle Carmelle Thérien, assistante secrétaire de l'Association, et, à droite, de Mme Thérèse Ouellet-Biron, présidente de l'ADSMF.

Tout le monde pourra "faire" son eau potable

COLOGNE — Un récipient bleu, de la taille d'une boîte à pharmacie pour voitures, intrigue en ce moment le public allemand. Il s'agit d'un appareil en matière plastique, qui constitue un nouveau moyen pour transformer l'eau non potable en eau potable. Le récipient lui-même a une contenance de cinq litres. Après y avoir versé de l'eau sale ou contaminée, ajouté le contenu de trois sachets d'une substance spéciale et secoué le tout énergiquement, on obtient, au bout de cinq à dix minutes, de l'eau potable, claire, qui coule à travers deux filtres en forme de tubes, également en plastique, qui sont réglés par un robinet. Invention presque miraculeuse, ce "transformateur d'eau" très utile sera bientôt à la portée de tous.

Après de longues années de recherches, le Dr E. Hartleb, expert en matière de chimie et d'hygiène de l'eau, est parvenu à mettre au point ce procédé de purification qui pourra être mis en service pour désinfecter l'eau en cas d'inondations, de catastrophes ou de contaminations chimiques, biologiques et même atomiques. Cet appareil sera également efficace pour la transformation de l'eau de mer en eau potable.

Werner Marquardt

SOLDE
DU PRINTEMPS
Vêtements de Maternité
20% à 40%
DE RABAIS
Un choix complet de vêtements de maternité à des prix convenant à toutes les bourses.
Great Expectations INC.
La plus importante boutique de maternité à Montréal
1610 ouest, rue SHERBROOKE (angle Guy) 933-4180
Stationnement gratuit pour nos clients à l'arrière du magasin
Ouvert tous les jours de 9.30 a.m. à 5.30 p.m.

"HAPPY TALK"

OGILVY

LINGERIE DE DENTELLE DE MARQUES CONNUES

a) Bustier sans bretelles avec devant et bonnets de dentelle, dos plongeant en Lycra et taille élastique. Signé Corette. Blanc ou noir. A, 32-36; B, C, D, 32-38. $10

b) Bandeau de dentelle et Lycra, avec bonnets coussinés. Signé Corette. Noir ou blanc. A, B, C, 32-36. $5

c) Bandeau de dentelle et Lycra, avec bretelles de satin. Signé Lilyette. Blanc ou noir. A, 32-36; B, C, 32-38; D, 32-40. 6.50

Ecrivez ou téléphonez chez Ogilvy, 842-7711

Ogilvy, Lingerie au Deuxième

OGILVY

Pour rehausser vos toilettes...
Etoles de vison "Canada Majestic"
(peaux entièrement descendues)
à un bon prix inusité

Il vous faut voir ces magnifiques étoles en vison "Majestic" pour en apprécier réellement l'excellente qualité et la valeur exceptionnelle. Chacune a été soigneusement modelée avec art pour en faire ressortir la beauté. Choisissez la vôtre dès maintenant chez Reid parmi un vaste assortiment de modèles aux teintes ravissantes durant cette offre exceptionnelle.

● Pastel ● Saphir ● Gunmetal ● Hope ● Lavander ● Black Gem ● Pearl ● Violet

Super spécial, depuis $695

Etoles de vison sauvage Mackenzie River depuis $850

Reid fourrures
1473 RUE AMHERST LA. 2-3181
Nord de Ste-Catherine
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

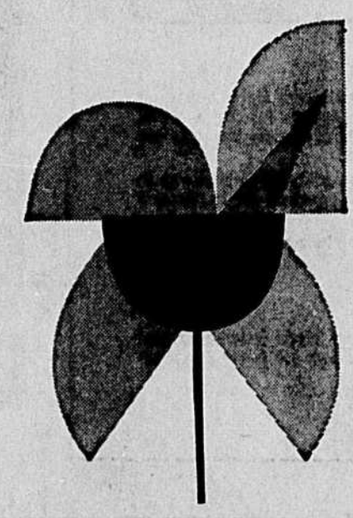

VISUA '66

LE CHOIX DE LA CRITIQUE CANADIENNE
UNE EXPOSITION D'ART AU CENTRE
FAIRVIEW
POINTE-CLAIRE
JUSQU'AU 31 MAI

Voyez la magnifique exposition d'oeuvres d'art visuel par les artistes, sculpteurs et graveurs choisis par un jury de critiques canadiens.

Les exposants *

Ted Beiler, Zbigniew Blazeje, Dennis Burton, John Chambers, Ivan Eyre, Pierre Cornellier, Graham Coughtry, Charles Daudelin, Michel Champagne, Larry W. Foden, Michael Forster, Sindon Gécin, Gerald Gladstone, Arthur Handy, Donald Harvey, Jacques Hurtubise, Fernand Leduc, Les Levine, Charlotte Lindgren, Ernest Lindner, Thelma Manarey, Mario Merola, John Meredith, Frank Mikuska, Victor Miles, Janet Mitchell, Gordon Rayner, Don Reichert, Ross Robinson, Ruth Wainwright, Maurice Savoie, Herbert Siebner, Michael Snow, G. St-Pierre, Tony Tascona, Harold Town, Cecil Troy, Yves Trudeau.

Toutes ces oeuvres peuvent s'acheter directement au centre Fairview.
(Prix déterminés par les artistes ou leurs galeries) — Entrée libre.

*Liste partielle

Halifax : D. C. Mackay ● St. John : Barry Lord ● Ville de Québec : Claude Daigneault ● Montréal : Robert Ayre, Michael Ballantyne, Claude Jasmin, Laurent Lamy, Jacques de Roussan ● Toronto : Barry Hale, Kay Kritzwiser, Harry Malcolmson ● Ottawa : Carl Weiselberger ● Winnipeg : George Swinton ● Regina : Ronald Blore ● Edmonton : Dorothy Barnhouse ● Vancouver : David Watmough ● Victoria : Robin Skelton.

*Liste partielle

Centre Fairview — Pointe-Claire ● Route transcanadienne ● Sortie 15

Le BGR autorise Télé-Métropole à présenter des émissions en couleur

OTTAWA (PC) — Le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion a présenté au gouvernement une série de recommandations concernant des requêtes qu'il a étudié durant la session qui s'est terminée hier.

Le BGR a approuvé la demande de la station CFTM-TV (Télé-Métropole) de Montréal pour l'équipement nécessaire à la diffusion d'émissions en couleur, soit les cameras pour la production d'émissions locales, les rubans vidéo en couleurs, les facilités de tournage et l'équipement lui permettant de capter les émissions d'un réseau de télévision en couleurs.

Dans le même ordre, les stations CJCH-TV, de Halifax; CFQC-TV, de Saskatoon; et CJBR-TV, de Rivière-du-Loup, voient leurs requêtes approuvées en tous points, sauf en ce qui concerne l'équipement pour la production d'émission locales en couleurs.

Les stations suivantes sont autorisées à présenter des émissions de réseau en couleurs : CJCB-TV, Sydney, Nouvelle-Ecosse; CKRT-TV, Rivière-du-Loup; CKWS-TV, Kingston, Ontario; CHEX-TV, Peterborough; CFCL-TV, Timmins; et CJIC-TV, Sault Sainte-Marie.

Les essais de télédiffusion en couleur commencent le premier juillet et le début officiel des émissions est fixé au premier janvier prochain.

Relais

Dans le même rapport, le Bureau des gouverneurs recommande au ministère des Transports d'autoriser l'ouverture de neuf stations de télévision de relais.

La Société Radio-Canada a proposé l'ouverture d'une station de relais à St-Georges de Beauce, et d'autres stations à Grand Forks, Squamish et Bowen Island, en Colombie-Britannique.

Des particuliers ont proposé l'ouverture d'une station à Cabano, pour relayer les émissions de CKRT-TV, Rivière-du-Loup; à Mont-Georges, Québec, pour relayer les émissions de CKHQ-TV, de Manicouagan; à Chapleau, Ontario, pour relayer les émissions de CKCL-TV, Timmins; à Banff, pour relayer celles de CHCT-TV, Calgary; et à Jubilee Mountain, en Colombie-Britannique, pour relayer les émissions de CFWL-TV-1, Invermere.

Le BGR recommande au ministère des Transports d'autoriser la station de radio CHRC de Québec, à augmenter sa puissance de 10,000 à 50,000 watts, pour mieux desservir la région, notamment le comté de Portneuf.

Rejets

Les gouverneurs ont, par contre, recommandé au ministère de rejeter la requête de MacLean-Hunter Publishing Co. Ltd, qui désire acheter les actions de contrôle de la station de télévision CFCN-TV de Calgary.

A cet effet, le BGR a maintenu sa politique selon laquelle un individu ou un groupe ne peut détenir des intérêts dans plus d'une station du réseau privé de télévision CTV.

ANNONCE

Hyperacidité vite soulagée

Depuis plus de 50 ans, les victimes de l'hyperacidité, de dyspepsie, indigestion, gastrite, excès de bile, ont appris à se fier à la POUDRE STOMACHIQUE WILDER. Sa formule à double action adoucit et protège les membranes de l'estomac et est encore sûre pour soulager les malaises d'estomac. De plus, elle est économique. Dans toutes les pharmacies.

Mongrain préconise une commission consultative intergouvernementale

OTTAWA (PC) — Le député indépendant de Trois-Rivières, M. J.-A. Mongrain a déposé hier aux Communes un projet de loi qui vise à la création d'une "commission consultative intergouvernementale".

M. Mongrain a déclaré aux Communes en déposant le projet de loi qu'il s'inspire d'une commission semblable qui existe aux Etats-Unis.

Il explique par la suite, dans une interview, que son projet prévoit des négociations entre les gouvernements fédéral et provinciaux, et les administrations municipales, en vue de mettre sur pied un organisme réunissant des représentants des trois paliers de gouvernement.

"L'organisme que je propose, a-t-il dit, n'aurait aucun pouvoir administratif. Il devrait surtout s'occuper de faire des recherches et de recueillir de la documentation utile aux trois niveaux de gouvernement."

M. Mongrain a noté que son projet de loi se rapproche de la suggestion faite maintes fois par le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, en vue de la création d'un secrétariat permanent des relations fédérales-provinciales.

Pearson dévoilera l'ordre du jour de la conférence de Victoria sous peu

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Canada doit bientôt faire une déclaration aux Communes au sujet de l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale, a souligné hier M. Guy Favreau, président du Conseil privé.

M. Favreau répondait à une question de M. Heward Grafftey (PC-Brome-Missisquoi) qui attirait l'attention du ministre sur une déclaration attribuée à M. Paul Gérin-Lajoie, ministre québécois de l'Education, selon laquelle la question de réformes constitutionnelles pourrait être soulevée lors de la conférence fédérale-provinciale qui aura lieu les 16 et 17 juin à Victoria, Colombie-Britannique.

Dans sa réponse M. Favreau a noté qu'il n'a pas pris connaissance de la déclaration attribuée à M. Gérin-Lajoie et que, "de toute façon, le premier ministre entend bientôt faire une déclaration en Chambre sur l'ordre du jour de la prochaine conférence fédérale-provinciale".

M. Pearson recommande aux jeunes la patience

OTTAWA (PC) — Les Canadiens, dans leur trop grande hâte, croient qu'il est possible d'apporter des solutions immédiates et définitives aux problèmes qu'affronte le pays, a déclaré hier le premier ministre Pearson.

S'adressant à 240 étudiants du cours secondaire venant de toutes les parties du pays à un dîner tenu sous les auspices du Rotary Club, il a ajouté :

"Nous réclamons des décisions fermes, mais plusieurs des problèmes qui se posent au Canada et dans le reste du monde sont complexes. On ne peut prendre des décisions rapides et définitives à propos de tout".

Le premier ministre a noté qu'il existe de nombreux problèmes de portée tant nationale qu'internationale qui ne peuvent être résolus que par une action prudente et réfléchie.

"De nos jours, on accorde très peu de temps à la réflexion.

"Il m'arrive souvent de penser que le seul fait de nous cogner le nez sur une porte tournante nous fait perdre patience".

Pendant qu'une file d'étudiants attendaient leur tour pour prendre sa photo, M. Pearson remontait au temps de sa propre jeunesse.

"Je voulais devenir entraîneur au baseball ou professeur à l'université de Toronto.

"Je ne m'attendais sûrement pas à devenir premier ministre", a-t-il ajouté.

Soulignant la possibilité que certains de ses jeunes auditeurs se lancent un jour dans l'arène politique, le premier ministre a provoqué le rire général en disant : "Si par hasard, l'un de vous songeait à devenir premier ministre, il serait peut-être bon qu'il m'en parle avant de prendre une décision définitive."

Le leader de l'opposition, M. John Diefenbaker, devait, dans l'après-midi, s'adresser au même groupe. Les jeunes gens sont dans la capitale dans le cadre d'un programme annuel du Rotary Club d'Ottawa. Le programme "Adventure In Citizenship" comprend des visites et conférences dans la capitale provinciale.

Cet étonnant Sheaffer Stylpoint n'a pas de pointe-bille...

pourtant il écrit parfaitement partout!

Insérez une cartouche Skrip dans le nouveau Stylpoint de Sheaffer et immédiatement la pointe de plastique au fluor de carbone est prête à servir. Vous pouvez écrire sur n'importe quoi... même du verre et ce, sans aucune pression. Non seulement ce plaisir ne vous coûte que $1.00 mais en plus, 5 cartouches de rechange Skrip se vendent moins cher que la plupart des rechanges pour stylos-bille. Essayez le stylo Stylpoint le plus tôt possible, c'est une révélation.

SHEAFFER
Les meilleurs... c'est garanti

QUÉBEC en marche!

FORTS de nos récents succès, nous, Québécois, affrontons l'avenir avec confiance. Voici, entre autres nombreuses mesures, ce que

...nous avons réalisé ensemble:

— l'assurance-hospitalisation
— l'assistance médicale et chirurgicale
— les pensions pour les veuves et les célibataires de sexe féminin
— le Régime de rentes du Québec
— un système de compensation pour les pertes subies par les cultivateurs par suite d'intempéries
— la gratuité de l'enseignement public
— un enseignement secondaire accessible à tous
— des allocations scolaires pour les étudiants de 16 et 17 ans
— le Code du travail
— la nationalisation de l'électricité
— la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM)
— le réseau routier le mieux conçu du pays
— un système de soumissions publiques
— les Obligations d'épargne du Québec
— une politique d'affirmation dans tous les domaines

...nous réaliserons ensemble:

— l'assurance-récolte
— l'assurance-santé
— le revenu minimum garanti pour les plus âgés
— le dégrèvement d'impôt pour les petits contribuables
— la construction de logements à loyer modique pour les familles à faible revenu
— l'Office de protection des consommateurs
— un ministère des loisirs, des sports et du tourisme
— l'augmentation des allocations familiales et scolaires
— des allocations scolaires pour les étudiants de 18 ans
— l'enseignement pré-universitaire et professionnel gratuit dans toutes les institutions publiques
— un régime général d'aide aux études axé sur l'éducation des adultes
— un ministère de la main-d'œuvre et du travail
— la régionalisation des services administratifs
— la route Transquébécoise et l'amélioration des réseaux routiers régionaux, en particulier la voirie rurale

Nous savons qu'un QUÉBEC FORT et résolu nous permet d'exercer nos droits en toutes circonstances. Nous demandons aux Québécois de nous confier un mandat sans équivoque pour engager les pourparlers qui façonneront notre avenir collectif.

LE PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC

Aujourd'hui, demain . . . toujours plus FORT!

VOTONS QUÉBEC VOTONS LIBÉRAL

Annonce publiée par M. Jean Morin,
905 rue Pratt, Outremont,
Agent officiel du Parti Libéral du Québec

Sévigny décrit ses relations avec Gerda Munsinger

par Jacques Pigeon et Réginald Martel

OTTAWA. — A la reprise de l'enquête Spence, ce matin, M. Pierre Sévigny a été contre-interrogé par l'avocat de la commission, Me Jack Campbell a demandé à M. Sévigny s'il avait déjà voyagé en compagnie de Mlle Munsinger.

"Oui, une fois je suis allé à Boston dans l'avion privé d'un ami et non dans un appareil du gouvernement. Cet ami avait été invité à des courses de chiens et il m'a demandé si je voulais l'accompagner. Nous avons pris le "lunch" au Hunt Club. Mlle Munsinger était là et mon ami l'a invitée à nous accompagner."

Mlle Munsinger est-elle déjà venue à Ottawa ? a demandé Me Campbell.

"Oui, a répondu M. Sévigny, à quelques reprises. A une occasion, elle m'a téléphoné au Château Laurier et nous avons pris quelques consommations avec des amis à elle. C'est à cette occasion que je lui ai donné un anneau d'une valeur de cinq dollars. J'en avais acheté 10 ou 15 au Mexique que je distribuais aux amis et aux secrétaires. Mlle Munsinger a donné cet anneau à Mlle Delorme."

Se référant au témoignage de M. Sévigny, hier, le juge Spence a voulu savoir pourquoi Mlle Munsinger, habituée aux voyages, avait fait appel à M. Pierre Sévigny alors qu'elle était capable de se débrouiller toute seule. M. Sévigny a répondu : "Elle n'était pas dans son état normal. Elle était malade et déprimée".

Me Campbell a voulu savoir si M. Pierre Sévigny avait remis sa photo à Mlle Munsinger.

M. Sévigny a dit ne pas s'en souvenir, mais que c'était une politique courante au Québec que de distribuer des photos.

Hier, M. Pierre Sévigny s'est attaché à démontrer que l'histoire d'amour et d'espionnage qui passionne actuellement l'opinion publique fut une histoire sans espionnage et sans amour.

"Si le mot maîtresse veut dire femme entretenue, jamais Mlle Munsinger n'a été ma maîtresse". Aucun des procureurs n'a demandé à l'ancien ministre si effectivement il avait eu des relations sexuelles avec Mlle Munsinger et M. Sévigny a insisté surtout sur les questions relatives à l'espionnage.

"Je déclare solennellement et sous serment qu'à aucun moment je n'ai soupçonné que Mlle Gerda Munsinger pût être liée d'une façon quelconque, directement ou indirectement, à des membres de la pègre où à des mouvements subversifs. Jamais elle ne m'a posé de questions, jamais elle n'a manifesté l'intention d'obtenir des renseignements, jamais elle n'a réclamé de faveurs".

"Si j'avais seulement soupçonné que quelqu'un eût pu avoir des liens avec des ennemis de mon pays, j'en aurais immédiatement averti les autorités".

L'ancien membre du cabinet de M. Diefenbaker a fait ces déclarations hier, lors de la reprise des audiences de la commission royale d'enquête Spence, chargée de vérifier les allégations selon lesquelles le séjour au Canada d'une belle Allemande du nom de Gerda Munsinger aurait pu mettre en danger la sécurité du pays.

Précédemment, on avait entendu le témoignage de l'ancien ministre de la Justice dans le cabinet de M. Diefenbaker, M. Davie Fulton. Ce dernier a raconté les circonstances qui ont entouré et suivi la visite à son bureau, le 7 décembre 1960, du commissaire de la GRC à l'époque, M. Harvison. M. Fulton apprit alors que M. Sévigny avait des relations avec

Voir MUNSINGER en p. 2

Autres informations en page 8

LA PRESSE — LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

EDITION DE MONTREAL ★ ★ 10¢ | Montréal, mardi 19 mai 1966 / saint Antonin, évêque / 82e année, No 108 / 4 cahiers / 58 pages / La météo : ensoleillé et frais demain / Minimum 30 / Maximum 50

La Nouvelle-Ecosse adopte une loi en vue de protéger le consommateur • En page 22

Assurance juridique et aide gouvernementale aux gagne-petit

Ce sont deux mesures que suggère Wagner pour rendre la justice plus accessible

par Léopold Lizotte

● La reconnaissance, par législation spéciale, de subventions statutaires au Barreau, à la grandeur de la province, et non seulement dans les régions de Montréal et de Québec, pour la mise sur pied et le fonctionnement de bureaux d'assistance judiciaire.

● L'intégration, au sein de notre vie et de nos moeurs économiques, de l'assurance juridique, une idée radicalement nouvelle.

● L'aide inconditionnée de l'Etat au petit salarié (revenu de moins de $4,000 et $5,000) aux prises avec un problème juridique ou judiciaire, sauf toutefois dans les cas de récidive.

C'est là la triple et presque révolutionnaire formule que le ministre provincial de la Justice, M. Claude Wagner, a soumis aux membres de la Chambre de commerce de Montréal, à midi, comme moyen de corriger l'injustice sociale criante dont est souvent victime, devant nos tribunaux, le citoyen qui n'est pas fortuné.

"Je suis venu vous livrer, a dit le ministre de la justice aux hommes d'affaires montréalais, le fruit d'une inquiétude qui naquit en moi dès mes premiers mois de pratique comme avocat, au début des années 50, et qui devint plus vive lorsque j'entrai au service de la Couronne et qu'il me fut donné de mesurer à quel point la pauvreté pouvait être un handicap pour un justiciable appelé devant nos cours de justice.

"Comme juge, cette inquiétude devint une véritable obsession, car j'ai dû admettre alors, en mon for intérieur, l'injustice criante, l'injustice sociale criante, au sein de la justice, selon que le citoyen possède ou non des ressources financières.

"Depuis que je suis devenu procureur général et ministre de la Justice de cette province, et parmi bien des tâches à accomplir, j'ai conçu l'idée que cette injustice pouvait être corrigée, dans un avenir assez rapproché.

Hypothèque dramatique

Le gagne-petit aux prises avec la justice, fait alors remarquer M. Wagner, ne possède point effectivement les mêmes moyens concrets de recours que le citoyen plus fortuné ou que les grandes entreprises commerciales de notre communauté.

"On admettra facilement que pour le petit salarié, la recours à l'avocat, dans une matière civile ou une matière pénale, signifie très souvent une perturbation budgétaire très lourde dont les effets se feront sentir pendant des années. Dans certains cas, cette perturbation sera même une hypothèque pour la vie et, très souvent, une telle hypothèque est un drame dont la famille ne se relève jamais.

"Comment voulez-vous que le petit salarié qui vient en conflit avec la justice pénale ou civile ne soit pas singulièrement désavantagé pour ne pas dire vulnérable, si sa cause, par exemple, mérite d'être portée en appel ?

"Comment voulez-vous que ce citoyen en appelle d'un jugement de première instance quand, c'est de peine et de misère qu'il a pu obtenir les services d'un avocat dans cette première instance ? Comment peut-il envisager le fardeau qui l'attend, du cautionnement, de la préparation du factum, de la confection du dossier d'appel, quand ce fardeau vient s'ajouter aux honoraires de de l'avocat ?

"C'est pourquoi, il y a plus d'un an, dans un discours à l'Assemblée législative, je traduisais mon inquiétude en disant que le procureur général ne devait pas fermer les yeux à la logique et aux sentiments humains. Je disais que le procureur général voulait administrer la justice en la repensant constamment afin que, véritablement, elle devienne accessible à tous et conforme aux changements continuels de notre société."

Besoins immenses

Soulignant alors les subventions accordées par le pouvoir provincial, ces dernières années, aux Bureaux d'assistance

Voir WAGNER en page 2

Téléphoto PA

Terrifiés, les femmes et les enfants sont sortis de leurs maisons pour obéir à la police militaire qui a ratissé toute une rue de Saigon à la suite d'une explosion terroriste qui a déclenché une effarante panique aujourd'hui. Quittant précipitamment leur guérite après l'explosion, des sentinelles, sans se voir, ont ouvert le feu les unes sur les autres, croyant avoir affaire à des terroristes dissimulés dans la foule dense. Au moins cinq personnes ont été tuées, et plusieurs autres blessées, dans la mêlée inextricable qui s'ensuivit et qui dura quarante minutes. (Voir page 17)

Rapport Parent: la population sera fixée demain matin

par Gilles Daoust

ROBERVAL. — La population du Québec sera fixée dès demain matin sur ce que fera le gouvernement quant à la publication de la dernière tranche du rapport Parent.

C'est ce que le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a déclaré hier devant un groupe d'étudiants de l'école Notre-Dame de Roberval.

"Il est clair, a toutefois souligné le premier ministre que si ce que j'ai lu dans la presse est exact, cela apportera d'importants changements dans le domaine de l'éducation. Mais je ne peux m'engager ni maintenant, ni pendant la durée de la campagne électorale, à suivre ou ne pas suivre les recommandations du rapport Parent. Je n'ai pas l'habitude de prendre des décisions sans avoir étudié à fond le problème, surtout lorsqu'il s'agit de questions aussi graves." M. Lesage a fait la déclaration qui précède après qu'un étudiant lui eut demandé si le ministère de l'Education subirait d'importantes transformations après les élections du 5 juin.

Indépendamment du rapport Parent, a dit M. Lesage, il y a lieu de s'attendre après le 5 juin, à des transformations et à une expansion dans le domaine de l'éducation. D'ailleurs le programme libéral prévoit aller vers la gratuité scolaire totale. La prochaine étape visera à s'attaquer au niveau technique et pré-universitaire."

Les volumes

Le premier ministre a rappelé que demain matin, à 8 h. 30, le président de la Commission Parent lui remettrait, lors d'une entrevue, les volumes 4 et 5 du rapport.

"Après avoir lu LA PRESSE, a dit M. Lesage, j'ai demandé à mes conseillers juridiques et

Voir RAPPORT en p. 2

Autres recommandations de la commission Parent

Par suite d'une erreur technique, trois des 74 recommandations du 4e volume du rapport de la Commission Parent n'apparaissaient pas dans le texte que LA PRESSE publiait en primeur samedi.

Ces trois recommandations, les 27, 28 et 29e, traitent du problème des Esquimaux et des Indiens.

En voici le texte:

(27) Nous recommandons qu'on accorde à la Direction générale du Nouveau-Québec les moyens nécessaires pour poursuivre les expériences pédagogiques présentement en cours auprès des Esquimaux jeunes et adultes, et pour qu'elle assume pleinement son rôle dans le domaine de l'éducation au Nouveau-Québec.

(28) Nous recommandons que la Direction générale du Nouveau-Québec cherche à associer le plus possible les parents à la gestion de l'école, principalement par la création de comités scolaires.

(29) Nous recommandons que l'éducation des Indiens et des Esquimaux soit conçue et organisée à la lumière d'une politique générale définissant l'orientation culturelle globale de ces groupes.

Réactions diverses

- L'Union nationale ne se prononce pas pour l'instant.
- Le Rassemblement pour l'indépendance nationale est d'accord avec les recommandations, sauf celles d'ordre linguistique.
- Le Ralliement national : l'autonomie des commissions scolaires est menacée.
- La Commission des écoles catholiques de Montréal, selon son directeur de l'information, a recommandé une structure catholique à la Commission et ne changerait pas d'avis.
- Le président de la Corporation des instituteurs catholiques n'est ni "surpris" ni "estomaqué" par les recommandations.
- Un chef indien de Caughnawaga ne veut plus des éducateurs missionnaires.
- Le vice-recteur de l'Université de Montréal voit dans les recommandations "ce que la Commission a fait de mieux jusqu'ici".

(en page 41)

Québec demandera à Ottawa de choisir entre le beurre et les canons — Lesage

ALMA. (G. D.) — Le Québec, lors des prochaines conférences fédérales-provinciales, ira avec fermeté demander à Ottawa de choisir entre le beurre et les canons, entre les besoins prioritaires des provinces et la Défense nationale.

C'est ce qu'a affirmé hier soir le premier ministre Lesage, en révélant que le Québec, au cours du présent exercice financier, devrait emprunter une somme de $600 millions (soit quelque $50 millions par mois) à l'heure où le marché des obligations de même que la taxation sont saturés.

"Le Québec 2e étape, pour continuer son rattrapage amorcé il y a six ans, doit prendre un nouvel élan, un élan décisif pour son industrialisation et la démocratisation de sa société.

"Il nous faut des sources de revenus suffisantes pour l'assurance-récolte, l'assurance-maladie, la sidérurgie, les alloca-

Voir CANONS en p. 2

Les débardeurs quittent de nouveau le travail

— page 3

Nouvelle offre de l'Hydro à ses ingénieurs

— page 54

Québec étudie les mesures à prendre contre les professionnels

— page 54

La campagne ÉLECTORALE

Quatre ou huit partis sur les rangs ?

On a parlé de sept ou huit formations politiques qui s'affrontent dans la présente campagne électorale. Au fait, jusqu'ici on peut dire qu'il n'y a que quatre partis vraiment en lice. Les autres, sauf peut-être le PSQ, et dans une très faible mesure, n'ont dérangé personne.

Ces quatre partis sont : les libéraux, l'Union nationale, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et le Ralliement national (RN).

Hier, M. Lesage s'est encore montré probablement le plus occupé des chefs. Il a tenu des assemblées à Roberval et à Alma, en plus de faire une apparition à la télévision et de visiter deux comtés.

A Roberval, le premier ministre a révélé que la population saurait, demain, à quoi s'en tenir sur les intentions du gouvernement en ce qui touche les tranches 4 et 5 du rapport Parent. C'est à ce moment que le cabinet décidera si ces dernières tranches seront rendues publiques ou non. Il ne semble pas que M. Lesage entende se prononcer sur le rapport lui-même avant le scrutin du 5 juin.

A Alma, le chef libéral a réclamé de la population un mandat clair pour négocier avec Ottawa. Le Québec, a-t-il dit, a besoin de centaines de millions de dollars de plus pour poursuivre son essor. Le marché des emprunts est saturé. Il faut donc faire comprendre aux autorités fédérales que les provinces ont présentement des besoins plus urgents à satisfaire qu'Ottawa.

Enfin, M. Lesage a réglé le cas de la candidature libérale dans Outremont, en désignant d'office, sur la recommandation de l'exécutif de l'association locale, Me Jérôme Choquette, comme représentant officiel de son parti.

M. Daniel Johnson, d'autre part, s'est contenté d'une apparition à la télévision, où il a répété que c'est la mauvaise situation financière de la province qui a forcé le gouvernement Lesage à brusquer les élections.

Au sujet de son propre parti, M. Johnson a dit qu'il constitue un groupe jeune et extrêmement dynamique. Il a noté que 88 de ses 108 candidats étaient des nouveaux venus sur la scène politique.

Le chef du RIN, M. Pierre Bourgault, était, lui, à Valleyfield, dans la soirée d'hier. S'adressant aux électeurs du comté de Beauharnois, il a fait porter le gros de son attaque contre le candidat indépendant dans cette circonscription, M. Robert Cauchon, qui est également maire de Valleyfield. "Méfiez-vous de cet homme, a-t-il dit, c'est un antisyndicaliste et un briseur de grèves."

Quant au Dr René Jutras, chef conjoint du RN, il a profité d'une rencontre avec ses organisateurs et militants d'Outremont, pour dénoncer le député libéral, M. René Lévesque, qu'il a qualifié d'"imposteur" et de "socialiste". Il faut chasser cet homme, a-t-il dit, avant qu'il n'ait eu le temps "de chasser Dieu des services pour la famille".

Imitant GM, Ford réduit sa production

DETROIT (PA, UPI) — Tandis que deux des principaux leaders de l'industrie de l'automobile déclaraient que la publicité relative à la sécurité des autos affectait les ventes, la société Ford est devenue le deuxième des trois Grands à annoncer un ralentissement de sa production.

Deux jours après que General Motors eut réduit la semaine de travail dans un tiers de ses usines, Ford a décidé de diminuer sa production de 7 pour cent en mai. La compagnie compte produire 242,000 voitures en mai, soit 18,000 de moins que prévu. Cette diminution de production s'effectuera en éliminant le travail supplémentaire du samedi. Les 17 usines de montage de Ford maintiendront au moins la semaine normale de cinq jours.

Pour sa part, General Motors a annoncé que huit de ses 23 usines de montage fermeront d'un à trois jours d'ici la fin de mai.

Cela ne s'applique toutefois pas à l'usine d'Oshawa, en Ontario, où la situation est normale. Cette usine a légèrement diminué sa production en éliminant le temps supplémentaire depuis quelques semaines, précise-t-on.

En annonçant un ralentissement de la production, M. Arjay Miller, président de Ford Motor Company, a parlé de "harcèlement" dû à la question de la sécurité des véhicules.

M. Roy Abernathy, président de la société American Motors et de l'Association des manufacturiers d'automobiles, a dit de son côté : "Jusqu'à maintenant, les rapports parvenant des bureaux de vente sont contradictoires. Dans certaines régions, on signale que l'enquête en cours à Washington a eu un effet déprimant sur les ventes; d'autres régions rapportent que cette question n'a eu que peu ou pas d'effet. Le plus récent relevé, terminé lundi par nos conseillers de mise en marché, indique que l'enquête exerce un effet négatif sur les ventes."

Le président de Chrysler, M. Lynn Townsend, a déclaré que sa compagnie ne saura pas avant quelque temps si la question de la sécurité a affecté les ventes. Le président de General Motors, M. James Roche, ne croit pas que l'enquête ait affecté les ventes d'automobiles.

Marcel Pepin réclame une grande conférence

CHICOUTIMI (PC) — M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, a réclamé hier, une conférence qui réunirait des représentants de l'Etat, des patrons et des ouvriers pour étudier les causes des nombreux conflits ouvriers au Québec.

S'adressant aux membres du conseil régional des syndicats du Saguenay-Lac-St-Jean, affiliés à la CSN, il a déploré le fait que certaines personnes en autorité, dans des déclarations publiques, ne recherchent pas les causes de cette situation mais ne font qu'en regretter les effets.

"Avant de s'en prendre aux effets, il serait temps de s'attaquer aux causes", a-t-il dit.

On peut se demander, a-t-il ajouté, comment on ne peut parler que des effets, lorsque 37 pour cent des travailleurs au Québec ont un revenu annuel inférieur à $4,000 et lorsque le taux du salaire minimum-heure n'est que de 80 cents.

M. Pepin a admis que le climat social n'est pas des plus sains à l'heure présente au Québec mais malheureusement, selon lui, on a trop tendance à trouver des coupables et à associer la situation à des organisation.

Mao Tsé-toung est bien vivant

PEKIN. (Reuter) — L'agence Chine nouvelle annonce aujourd'hui que Mao Tsé-toung a rencontré les membres d'une délégation albanaise qui sont actuellement en visite à Pékin. C'est la première fois qu'il est fait mention des activités du leader communiste chinois depuis novembre dernier.

Des rumeurs ont circulé en Occident ces derniers temps selon lesquelles Mao Tsé-toung serait gravement malade. L'agence Chine nouvelle ne précise pas à quelle date le leader communiste a rencontré les membres de la délégation albanaise. Ceux-ci sont arrivés dans la capitale chinoise il y a deux semaines.

Les autorités chinoises ont démenti à plusieurs reprises la rumeur voulant que Mao Tsé-toung soit malade. Il y a quelques jours, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a déclaré qu'ils s'agissait de "calomnies malveillantes".

SOMMAIRE

Annonces classées / 43 à 53
Bandes dessinées / 42
Courrier "Que faire ?" / 34
Décès, naissances, etc. / 55
Des mots et des phrases / 9
Editorial / 4
Finance / 22 à 24
Horoscope / 28
La bonne table / 29 à 31
Loisirs et récréation / 42
Mots croisés / 47
Nouvelles internationales / 17
Nouvelles nationales / 8, 41
Radio et télévision / 14, 15
Spectacles et concerts / 38, 39
Sports / 18 à 20, 25 à 27
Tribunaux / 7, 12, 13
Vie féminine / 32 à 36
Vie mondaine / 33
Votre médecin / 11

CANONS

SUITE DE LA PAGE 1

tions scolaires", a dit M. Lesage devant près de 800 citoyens d'Alma.

Soulignant que le marché des emprunts, comme la taxation, avait ses limites, M. Lesage a rappelé que le Comité du régime fiscal qui siégera cet été verra à déterminer, pour la période 67-72, les besoins du fédéral, d'une part, et ceux des provinces, des municipalités et des commissions scolaires, d'autre part.

Le premier ministre a souligné le besoin d'un élan encore plus fort que précédemment dans le domaine de l'éducation des adultes, les communications, la voirie.

"Le marché des obligations garanties par le Québec est au point de saturation, a dit le premier ministre. Il nous reste une seule chose à faire : aller au Comité du régime fiscal à la conférence fédérale des premiers ministres et examiner quels sont les besoins d'un côté comme de l'autre, déterminer ce qu'il y a de plus important en ce moment, la Défense nationale ou les besoins des provinces.

"Il faudra avoir la fermeté nécessaire, a dit M. Lesage, pour que le gâteau fiscal soit divisé en tenant compte qu'en 1966 c'est dans les domaines de juridiction provinciale (santé, bien-être, éducation) que les droits et les besoins sont prioritaires. Le gâteau doit être divisé en conséquence, non pas donné à ceux qui ont le plus d'appétit mais à ceux qui en ont le plus besoin.

Les non-aguerris

"Ceux qui sont le plus dans le besoin, a dit le premier ministre en s'adressant à l'auditoire, c'est vous monsieur, vous madame, vous les jeunes qui étudiez et aussi ceux qui sont malades, les déshérités, ceux qui veulent s'instruire."

M. Lesage a ensuite affirmé qu'il ne s'agissait pas de partir en guerre contre Ottawa.

"Allons-nous nous séparer, nous, perdus dans une mer de 200 millions d'Anglo-Saxons, alors qu'il nous faut emprunter ailleurs dans les autres provinces ?

"Allons-nous créer des troubles alors que ce qui est exporté du Québec l'est en majorité vers les autres provinces ? Nous serions également des lâches si nous abandonnions les Canadiens français des autres provinces, nous, le point d'appui du Canada français.

"Il n'est pas nécessaire de nous séparer pour être maîtres chez nous, a dit également M. Lesage. Pour conduire notre barque dans les domaines qui sont de notre juridiction, ce qu'il faut, c'est faire ce que nous avons fait jusqu'ici depuis quelques années, nous affirmer et ne plus être ce que nous étions avant 1960, des amateurs en autonomie négative. Je demande un mandat pour faire ce que vous tous feriez, non pas aller quêter. Je ne quête pas, le Québécois est trop fier pour quêter, j'irai demander le respect de nos droits et de nos besoins prioritaires. Je l'ai déjà fait et j'ai réussi. C'est la garantie que lors des prochaines conférences fédérales-provinciales, poliment mais avec fermeté, nous aurons notre part entière des possibilités fiscales du Canada, l'argent nécessaire pour atteindre nos buts.

"Prendriez-vous le risque d'élire des non-aguerris alors que vous savez comment j'ai agi ?

"C'est muni d'un mandat non équivoque du Québec que je pourrai faire valoir avec d'autant plus de fermeté les droits et besoins d'une province plus forte que jamais."

Le premier ministre a longuement parlé devant les citoyens d'Alma des projets de son gouvernement en ce qui a trait aux municipalités : le droit de vote à 18 ans aux élections municipales; la disparition de la qualification foncière pour briguer les suffrages; l'intensification du regroupement municipal; une loi provinciale de l'urbanisme; uniformisation de l'évaluation foncière au Québec pour donner plus de revenus aux municipalités ; revalorisation des conseil de comté qui auront des pouvoirs accrus en ce qui touche l'évaluation, l'urbanisme, l'épuration des eau, la police et le service d'incendie.

M. Lesage a expliqué que les conseils de comté ainsi revalorisés épargneraient de l'argent aux municipalités et, en vertu de la politique de centralisation et de régionalisation du gouvernement, exerceraient les pouvoirs qui appartiennent actuellement au provincial.

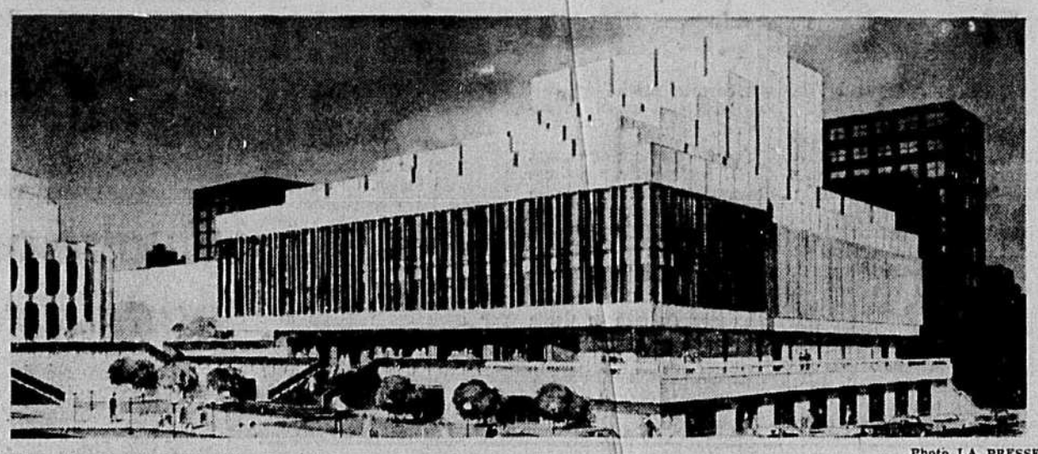

Photo LA PRESSE

Les deux théâtres de la Place des Arts seront prêts pour avril 67

Un édifice de béton gris pâle, deux théâtres, l'un de 1,300 places et l'autre de 800 places, une vaste murale de verre, une galerie de boutiques, un passage souterrain donnant accès aux vastes stationnements souterrains de la Place et $8,387,000. C'est ce que promet le lancement officiel de l'opération "Place des Arts : seconde phase". Hier, MM. Pierre Laporte, ministre des Affaires culturelles, et Jean Drapeau, maire de Montréal, se sont fait manoeuvres, histoire de souligner cet important événement dans le monde artistique de la métropole. Au printemps de 1967, juste avant l'inauguration de l'Expo, la "Grande Salle" aura trouvé une fort jolie voisine et les troupes de théâtre de la métropole deux salles particulièrement bien adaptées à leurs besoins. Une foule de personnalités ont participé à cette manifestation, dont Me François Mercier, président de la Régie de la Place des Arts, et M. Gérard Lamarche, directeur général de la Place.

WAGNER

SUITE DE LA PAGE 1

judiciaire mis sur pied par le Barreau, et soulignant également le travail gigantesque accompli de façon bénévole par ces bureaux, M. Wagner affirme toutefois que ces versements ne constituent qu'une goutte d'eau dans une mer d'exigences et d'impératifs.

Déclarant vouloir la véritable égalité de tous les citoyens devant la loi, le ministre affirme que la charité individuelle, sporadique et fort souvent méconnue d'avocats ou de groupes d'avocats place l'économiquement faible dans la position de celui qui quémande des droits que la démocratie lui reconnaît en principe mais dont il ne peut se prévaloir.

La création du Bureau d'assistance judiciaire de Montréal a constitué un pas héroïque dans la bonne direction, dit-il, et j'admire sans réserve ceux qui ont eu le courage de le faire.

Depuis, dit-il, des avocats ont offert bénévolement des services qui peuvent représenter plus de $500,000 par année, ce qui démontre à l'envi qu'ils sont fort conscients du rôle social qu'ils doivent jouer dans notre milieu.

Mais si tout ce travail est excellent, il faut néanmoins constater que le Bureau d'assistance judiciaire n'a pu suffire à la tâche d'aider tous les économiquement faibles qui étaient incapables de retenir les services d'un avocat.

Le ministre étudie alors les diverses expériences qui ont été tentées dans d'autres pays, quelques solutions trouvées, et il révèle qu'il a lui-même demandé au Conseil supérieur de la justice de scruter avec attention tout le problème.

Puis il ajoute :

"Il est évident que le temps est venu d'envisager une nouvelle étape dans les méthodes d'assistance judiciaire.

Une assurance juridique

"Cette première étape, et c'est dans ce sens que j'entends faire mes recommandations au gouvernement, doit comporter des subventions statutaires à l'échelle de la province, afin que l'assistance judiciaire du Barreau vienne au secours, non seulement des indigents de Montréal et de Québec, mais de tous ceux qui, à travers la province, ont besoin d'un avocat devant les tribunaux et ne peuvent défrayer le coût des honoraires.

"Cette première étape ne devrait toutefois être qu'une mesure transitoire vers un programme beaucoup plus vaste, vers un authentique programme d'assurance juridique.

"Nous connaissons déjà l'assurance-vie, l'assurance-récolte, l'assurance-hospitalisation, et j'en passe.

"Or, si l'on admet qu'en 1966 les problèmes juridiques entre citoyens deviennent de plus en plus nombreux et complexes, il faut prévoir immédiatement la nécessité d'implanter l'assurance juridique dans nos moeurs.

"Il y a 25 ans, l'assurance-santé était une conception révolutionnaire. Aujourd'hui, elle est acceptée. Il en sera de même, dans l'avenir, de l'assurance juridique que je préconise.

"Mais une fois une telle assurance juridique établie, sera-t-elle suffisante, convenable, satisfaisante pour l'ensemble de la population ?

"Il faut admettre que le gagne-petit lui, ne pourra se payer le luxe d'une telle assurance.

"Or, dans le cas de ce gagne-petit, et par gagne-petit j'entends ceux qui gagnent moins de $4,000 par année (et même $5,000 pour les pères de familles nombreuses) il n'y a qu'une solution logique, humaine et inévitable à envisager.

"C'est l'aide gouvernementale inconditionnée, totale, afin de permettre à ce citoyen démuni, de faire valoir ses droits les plus absolus, aussi bien devant les tribunaux d'appel que devant les tribunaux de première instance.

"Il ne faut toutefois pas verser dans la naïveté, de faire remarquer le ministre, et faire le jeu de ces soi-disant gagne-petits qui se livrent au banditisme.

"La générosité des autorités gouvernementales n'ira évidemment jamais jusqu'à la défense du récidiviste. Qu'un infortuné ait un problème avec la justice et qu'il s'attende à une défense pleine et entière à même les frais de l'Etat, voilà qui est bien. Mais dans le cas de récidive, on admettra aussi facilement que l'Etat ne doive pas alors assumer leurs frais de défense".

MUNSINGER

SUITE DE LA PAGE 1

une prostituée et que le passé de cette femme inquiétait la GRC.

La police estimait que les relations de Mlle Munsinger avec M. Sévigny représentaient un risque pour la sécurité de l'Etat, même si elle n'avait pas la preuve que la sécurité avait été effectivement mise en danger.

Après avoir mis son chef M. Diefenbaker au courant de la situation, M. Fulton s'est senti déchargé de toute responsabilité dans cette affaire. Il appartenait à M. Diefenbaker de prendre une décision à propos de l'avenir de M. Sévigny, décision qui devait tenir compte des risques d'atteinte à la sécurité de l'Etat. Mais aussi d'autres facteurs, tels la loyauté indubitable de M. Sévigny, ses origines familiales éminentes, son comportement en temps de guerre.

Selon M. Fulton, la décision de M. Diefenbaker de garder M. Sévigny dans son cabinet a trouvé son fondement dans les faits, et la sécurité de l'Etat n'a pas souffert de cette décision.

Le témoignage d'une Mademoiselle Jacqueline Delorme, grande amie de Mlle Munsinger et de M. Sévigny, qu'elle appelle "Pierre", a été beaucoup plus clair et plus drôle, si on en juge par les rires qui ont accueilli certaines de ses réparties.

Mais le témoignage-choc demeure celui de M. Sévigny. En voici les grandes lignes :

"J'ai rencontré Mlle Munsinger pour la première fois au début de septembre 1959, à l'hôtel Mont-Royal. J'étais avec plusieurs amis et l'un d'eux m'a dit qu'il était accompagné d'une femme splendide. Il me l'a présentée".

"Elle n'était certainement pas la personne méprisable qu'on en a fait au cours des dernières semaines. Distinguée, pondérée, bien vêtue, elle a été admise dans les clubs les plus sélects de Montréal. A ma connaissance, elle n'était ni une prostituée, ni une call-girl, ni une voleuse".

"Je l'ai revue dix jours plus tard à l'Hôtel Mont-Royal, pour le lunch. Jusqu'au 15 décembre 1959, je l'ai vue quelques fois. Mes fonctions ministérielles à Ottawa m'empêchaient de mener une vie sociale très active à Montréal. Il s'agissait donc de rencontres occasionnelles".

"Au début de 1960, on m'a dit que Mlle Munsinger utilisait mon nom un peu trop librement. On m'a dit aussi qu'elle semblait s'attacher à moi, sur un plan sentimental. J'ai donc décidé de réduire nos relations au minimum".

"De janvier 1960 jusqu'à novembre de la même année, nous avons eu peu de chances ou d'occasions de rencontres. Il y eut cependant quelques conversations téléphoniques. Comme elle téléphonait souvent, j'ai demandé qu'on intercepte les appels et qu'on dise que je n'étais pas là."

Le procureur de M. Sévigny lui demanda alors si Mlle Munsinger avait tenté d'obtenir de lui des renseignements dont la diffusion aurait pu mettre en danger la sécurité de l'Etat. Sur un ton dramatique, M. Sévigny fit alors la déclaration citée plus haut. Et il ajoute :

"Je ne lui ai pas demandé ce qu'elle avait fait dans le passé. Je savais que sa vie, dans l'Allemagne d'après-guerre, avait été difficile. Mais jamais elle ne fit allusion au passé, si ce n'est pour dire qu'elle avait été mariée et qu'elle était venue au Canada pour refaire sa vie".

"Jamais je n'ai payé le loyer de son appartement. Jamais je ne lui ai donné d'argent. Une seule fois, après avoir été dévalisée, elle m'a demandé de l'argent qu'elle a offert de rembourser".

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 30

Maximum demain : 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — **Régions de la Mauricie, et Lac-Saint-Jean :** nuageux avec chutes de neige, s'éclaircissant dans la soirée; froid; vents légers tournant au nord-ouest de 15 à 20 milles dans l'après-midi. Minimum et maximum à La Tuque et Chicoutimi 20 et 40.

Hypothèses sur les sources d'information de LA PRESSE

La publication d'une partie des deux derniers volumes du rapport Parent sur l'éducation peut avoir été le résultat d'une indiscrétion à Québec, selon M. Rémi Lavigne, chef du secrétariat de la Commission Parent.

Au cours d'une interview hier, M. Lavigne a toutefois ajouté que cette indiscrétion a pu se produire de plusieurs façons.

Il a mentionné le grand nombre de personnes qui ont participé à l'impression et à la reliure du rapport, ainsi qu'à d'autres travaux connexes. En outre, a-t-il précisé, les 30,000 copies imprimées, entreposées à Montréal, étaient difficiles à cacher.

M. Lavigne faisait allusion à la publication d'un résumé des recommandations d'une partie du rapport dans LA PRESSE de samedi dernier.

RAPPORT

SUITE DE LA PAGE 1

au sous-ministre de l'Education, dès samedi dernier, de se procurer de la Commission Parent le 4e volume du rapport et de vérifier si l'article paru dans le quotidien montréalais était exact et complet quant aux recommandations qui y sont contenues.

"Il y a aussi le 5e volume dont on n'a pas parlé, a continué M. Lesage, et j'ai demandé un rapport complet du sous-ministre de l'Education sur cette question. Ce rapport me sera remis dès demain soir (mardi) et je le confierai au cabinet mercredi matin."

On sait que maintes critiques ont été formulées à l'endroit du gouvernement pour ne pas avoir publié la dernière tranche du rapport Parent avant le déclenchement des présentes élections.

M. Lesage, de son côté, avait expliqué lors d'une récente conférence de presse qu'il ne pouvait rendre publique cette dernière tranche tant que le président de la Commission Parent, Mgr Alphonse-Marie Parent, ne lui avait pas remis les recommandations contenues dans les derniers volumes et qu'il fallait également que le cabinet et l'Assemblée législative étudient les recommandations.

Maintenant que la plupart des journaux de la province ont publié l'essence ou même le texte des recommandations du 4e volume et que c'est demain matin que Monseigneur Parent doit remettre la dernière tranche au premier ministre, il ne resterait plus, en principe, au gouvernement qu'à étudier les recommandations du rapport et décider lesquelles il entend adopter.

M. Lesage a cependant dit hier qu'il n'avait pas l'habitude de prendre des décisions à la légère sur des sujets aussi délicats que l'éducation et que les occupations de la campagne électorale, de même que la dissolution des Chambres, ne permettraient pas au gouvernement de prendre position avant le 5 juin.

Roberval

M. Lesage a poursuivi hier sa tournée des comtés de la province, appliquant "l'opération-peigne-fin", cette fois-ci, au comté de Roberval.

Le premier ministre, toujours accompagné de sa femme souriant, serrant des mains, tapant sur l'épaule des ouvriers, a rencontré hier les citoyens de Roberval, Ste-Méthode, Normandin, Dolbeau, Mistassini, et a finalement terminé la soirée dans le comté voisin du Lac St-Jean.

M. Lesage a, tour à tour, visité des usines, discuté avec les passants, tenu des assemblées sur le parvis des églises, parlé avec les cultivateurs et les ouvriers des problèmes du fait, du bois, et des industries, avouant lui-même : "Cela fait partie de l'éducation d'un premier ministre. On apprend plus que l'on n'enseigne dans ces tournées." En plus des rencontres impromptu, le premier ministre a tenu hier au moins cinq assemblées publiques.

A St-Félicien, non loin de Roberval, M. Lesage a rassuré la population au sujet de la construction prochaine d'une usine de Kruger Pulp aux abords de cette municipalité.

M. Lesage a révélé qu'on était en train de mettre le point final au contrat touchant les limites forestières et que la construction de l'usine commencerait bientôt.

"Il ne faut pas se surprendre de ces retards, a dit M. Lesage. Lorsqu'il s'agit de projets considérables, il y a toujours des tas de détails à régler pour finaliser un contrat. Ces détails sont souvent longs à régler.

M. Lesage a cité à titre d'exemple, le cas de la Brinco et celui de la sidérurgie où il fallait, par exemple, décider quelle sorte d'acier on produirait.

"Quand on investit des centaines de millions, il faut tout peser, a dit le premier ministre. Je n'ai pas annoncé cette usine en vain. Elle va se construire. Les critiques de l'opposition me laissent indifférent. Je ne m'occupe pas des critiques de mes adversaires."

Les bleuets du Lac St-Jean

A Normandin, non loin de Dolbeau, le premier ministre a révélé que son gouvernement entendait lui-même investir quelque $800,000 dans la région pour une usine de congélation des bleuets, l'une des ressources importantes du Lac St-Jean.

Rappelant qu'il y avait à Mistassini une bleuetière de 2,000 acres, le premier ministre a déclaré que le gouvernement a décidé d'en constituer une vingtaine, la plupart dans le comté de Roberval. Treize bleuetières sont actuellement en opération. Le coût total du projet est de deux millions et demi.

M. Lesage a souligné que l'usine de congélation projetée permettra de satisfaire le marché existant et d'en trouver d'autres.

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS

songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines IBM comprenant

Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation

RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A

861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM !
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

CHARNESS & CHARNESS
AVOCATS
615 ouest, Boul. Dorchester
suite 970 UN. 6-1800
J. J. Charness, C.R.
Gerald N. F. Charness, B.A., B.C.L.

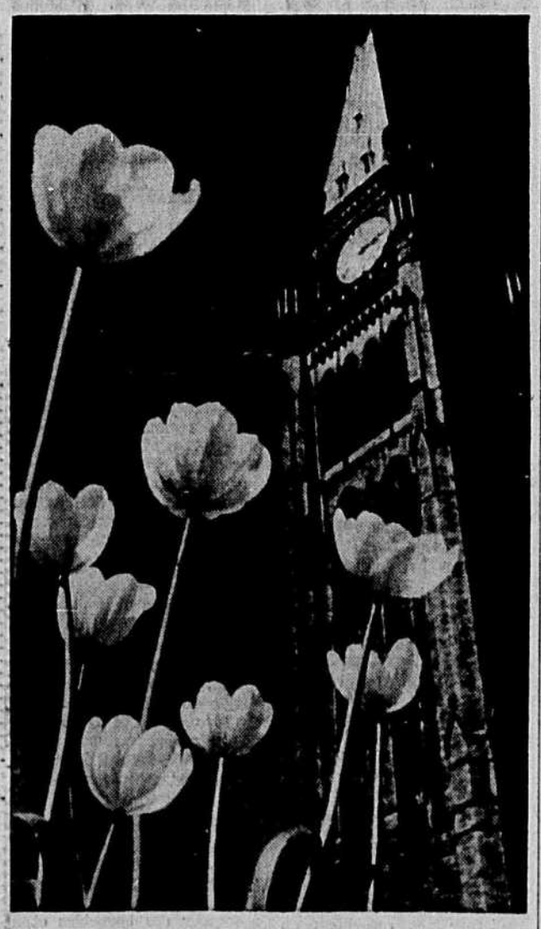

C'EST LE TEMPS DES TULIPES À OTTAWA!

Assistez au fameux festival des tulipes
Faites l'excursion d'une journée

Samedis —14, 21 et 28 mai
Dimanches—15, 22 et 29 mai
Lundi —23 mai (Fête de la Reine)

EXCURSIONS TOUS-FRAIS COMPRIS Adultes $9.00 Enfants (de 5 à 11 ans) $6.30
COMPREND: transport par train aller et retour—Déjeuner à Ottawa. Visite de la ville: jardins de tulipes, parcs et routes le long du canal Rideau.

EXCURSION LIBRE Adultes $5.40 Enfants (de 5 à 11 ans) $2.70
COMPREND: transport par train, aller et retour, dans le "Rideau" à voitures-dôme. Reste de la journée libre.

Dép. Montréal 7 h. 05 a.m. Arr. Ottawa 9 h. 20 a.m.
Dép. Ottawa 3 h. 55 p.m. Arr. Montréal 6 h. 15 p.m.
Heure normale de l'est
Arrêts aux gares de Westmount et de Montréal-Ouest à l'aller et au retour.

VOYAGEZ Canadien Pacifique
TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

ALSTAR
33⅓% de RABAIS
FENÊTRES
d'ALUMINIUM à 3 RAINURES "ALSTAR"
5 ANS de garantie écrite

PRIX DE VENTE SEULEMENT
$25.97 CH.
entièrement installées
Prix rég. $37.95 ch.

TOUTES GRANDEURS
jusqu'à 40" x 68" (108" combinée)

ICI EST LA VALEUR VERITABLE dans une contre-fenêtre à 3 rainures de première qualité à un prix qui vous épargne 33⅓% ! Ces contre-fenêtres supérieures avec "ACTION BASCULANTE" sont faites de pur aluminium repoussé. Chacune est faite sur mesures et ajustée sur mesures. Vous bénirez ces contre-fenêtres pour le confort, la commodité et l'économie de chauffage qu'elles apporteront à votre maison. AGISSEZ MAINTENANT — VENEZ — TELEPHONEZ — MAIS NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE ETONNANTE !

TERMES FACILES RI. 7-4044
DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE
Alstar Industries Ltd. 6045 Côte-de-Liesse, Saint-Laurent

PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE
921 EST, STE-CATHERINE, 842-9622 — 6511, ST-HUBERT, 272-8233 — CHEZ DUPUIS, 842-5151 — ST-DENIS ET MONT-ROYAL, 844-1711

Pourquoi payer PLUS CHER...?

ASPIRINE BAYER EN 100 Rég. .99 PRIX COUPE .67
ASPIRINE BAYER EN 200 Rég. 1.79 PRIX COUPE 1.19
SEL ENO Rég. 1.19 PRIX COUPE .83
CEPACOL 14 oz Rég. 1.40 PRIX COUPE 1.09
KOTEX en 48 Rég. 1.85 PRIX COUPE 1.47
AGAROL en 16 oz Rég. 1.50 PRIX COUPE 1.19
PEPSODENT Rég. 1.39 PRIX COUPE .99
FERMENTOL Rég. 2.65 PRIX COUPE 2.23

ANTIPHLOGISTINE RUB-TUBE Rég. 1.25 — PRIX COUPE .98
217 FROSST EN 100 Rég. 1.85 — PRIX COUPE 1.49
PARAMETTE SIROP Rég. 5.50 — PRIX COUPE 3.49
LAIT PHILLIPS 26 oz Rég. 1.29 — PRIX COUPE .99
ABSORBINE Jr 4 oz Rég. 1.25 — PRIX COUPE .98
BROMO-SELTZER Rég. 1.09 — PRIX COUPE .83
SUCARYL 1000 Rég. 5.30 — PRIX COUPE 3.98
WILKINSON Lames à rasoir Rég. .75 — PRIX COUPE .59
CALMEX Rég. 1.25 — PRIX COUPE .98
ALBERTO VO 5 SPRAY Format 2.98 et format 1.89 Les 2 pour PRIX COUPE 2.39
GERITOL 80 tablettes ou 24 oz Rég. 5.50 — PRIX COUPE 3.98
PARAMETTES tablettes en 125 Rég. 6.00 — PRIX COUPE 3.99
LITHINES Groc 33 Rég. .70 — PRIX COUPE .59
BISCUITS LIMMITS Rég. 1.19 — PRIX COUPE .74
COLGATE DENTIFRICE Rég. 1.49 — PRIX COUPE .99
MODESS 48 Rég. 1.85 — PRIX COUPE 1.47
LADY PATRICIA SPRAY Rég. 0.99 — PRIX COUPE .79
POUDRE JOHNSON POUR BEBES Grand format Rég. .98 — PRIX COUPE .79
MAGNOLAX Rég. 1.50 — PRIX COUPE 1.30

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc....
Prise de sang à domicile sur demande
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine — VI. 2-9622

BAIN de SIÈGE
genre BIDET en plastique léger s'adaptant solidement sur le bol de la toilette
USAGES :
• Après opérations chirurgicales au rectum
• Maladies de la région périnéale
• Traitements après accouchement
• Douches vaginales, etc.

Comprend cuvette en plastique, récipient à eau, tube de 5 pieds, pince Flo-Trol et embout Jet-Stream. Le tout contenu dans un sac de plastique.
$7.95

BAS pour VARICES CORSETS MÉDICAUX

BAS POUR VARICES
Sheer nylon, fabricant reconnu. — Pied fermé. Légères imperfections presque invisibles.
Rég. $18.95 PRIX COUPE $11.50

AUSSI : brassières médicales, seins postiches après mastectomie, collets, appareils traction, suspension, urinoir, bandes herniaires, cannes, béquilles, bretelles redressement, corsets sacro-iliaque, lombaire, etc.

LIVRAISON EN BANLIEUE
par la pharmacie SARRAZIN & CHOQUETTE
située dans le grand magasin DUPUIS
Facilités de crédit
Téléphonez et économisez 842-5151

LA PRESSE

BUREAUX ET REDACTION 849-4711 / LIVRAISON A DOMICILE 849-1138

MONTREAL, MARDI 10 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 108

Deux nouveaux ponts relieront Laval à Montréal en 1968

Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, annonce que l'expropriation immédiate des emprises nécessaires à la construction des futurs ponts Cavendish et Papineau freinera le jeu de la spéculation. Autre projet d'envergure : un réseau d'autoroutes sillonnera l'île Jésus d'ici l'an 2,000.

par Thomas DUHAIME

Même si la campagne électorale est bien amorcée, il y a tout lieu de croire qu'il se s'agit pas d'un projet éthéré, encore moins d'une vaine promesse : selon les prévisions les plus plausibles, la construction de deux nouveaux ponts qui enjamberont la rivière des Prairies débutera, au plus tard, au début de 1968.

Le ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, bien qu'il n'ait fourni aucune précision, ni chiffres, ni données techniques, a clairement laissé entendre, hier après-midi, au cours d'une conférence de presse, que ce projet est bien amorcé, cette fois, qu'il sera mené à bonne fin, et rondement encore.

Accompagné de son collègue, le ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre, et des directeurs des Services d'urbanisme de Montréal et de Laval, MM. Aimé Desautels et Claude Langlois, le ministre Pinard a également révélé qu'un autre projet d'envergure serait mené presque de front : la réalisation par étape d'un vaste réseau d'autoroutes qui sillonnera littéralement l'île Jésus, d'ici l'an 2,000.

Pour prévenir la spéculation

Evidemment, c'est le problème des voies d'accès à Laval qui retiendra en tout premier lieu l'attention du gouvernement.

Il s'agit de construire deux nouveaux ponts dans le prolongement du boulevard Cavendish et de la rue Papineau.

En vue d'une telle réalisation, le ministre Pinard a annoncé que **l'expropriation immédiate** des emprises nécessaires à la construction de ces ponts constitue déjà une mesure préventive, devant faire en sorte qu'il n'y ait "pas tellement de danger de spéculation".

Au sujet du coût de financement de ce double projet, M. Pinard prévoit que d'ici les prochaines semaines il y aura possibilité d'organiser une rencontre entre les autorités municipales de Montréal, de Laval, de St-Laurent et des autres villes concernées, et les représentants des ministères de la Voirie et des Travaux publics.

Concernant toujours le financement des ponts projetés et des autoroutes en perspective, le ministre de la Voirie est convaincu que le temps est venu de monopoliser non seulement les disciplines et les moyens techniques, mais également les ressources financières.

"C'est fini, dit-il, le temps où le gouvernement du Québec était seul à écoper : tout le monde aujourd'hui doit participer au coût" des projets de cette envergure.

Des précisions, des chiffres . . .

Là s'arrêtent les précisions apportées par le ministre Pinard . . . qui avait décidé de laisser les journalistes sur leur faim.

Il leur a fallu se débrouiller : voici donc des précisions, des chiffres.

D'abord, pour fermer la parenthèse sur le jumelage du pont Pie-IX — dont les travaux seront terminés dans quelques mois, selon le ministre René St-Pierre, — précisons que le coût de ce premier projet, assez rondement mené, s'élèvera aux alentours de $3,800,000.

De sources officielles, il a été possible d'apprendre que le coût de construction du pont Papineau s'établira à environ $5 millions (étant plus long que l'autre), et celui du pont Cavendish, approximativement à $3½ millions.

Si l'on tient compte du coût d'expropriation, d'un côté comme de l'autre des rives de la rivière des Prairies, — bien qu'il n'y ait que très peu de démolition de bâtisses à prévoir, mais davantage de terrains à acquérir, — l'ensemble de ce double projet pourrait atteindre grosso modo le chiffre de $20 millions.

Comment seront répartis ces montants?

Il semble plus que probable que le gouvernement provincial en absorbera 60 p. 100; la ville de Laval, environ 20 p. 100; Montréal et St-Laurent (et peut-être d'autres petites municipalités) se partageront l'autre 20 p. 100.

Une autre précision intéressante que n'a pas révélée le ministre de la Voirie : les travaux de construction débuteront vraisemblablement, règle générale après l'Expo 67, mais plus certainement au début de 1968.

Le réseau d'autoroutes à Laval

L'autre projet, de plus longue haleine, comprend un véritable réseau d'autoroutes, de l'est à l'ouest et du nord au sud, qui sillonnera l'île Jésus à la grandeur de sa superficie (plus des deux tiers de celle de l'île de Montréal).

La construction d'un pont à l'ouest permettra de réaliser l'autoroute Cavendish, du moins jusqu'à l'intersection de la route secondaire no 8.

Voir PONTS en p. 6

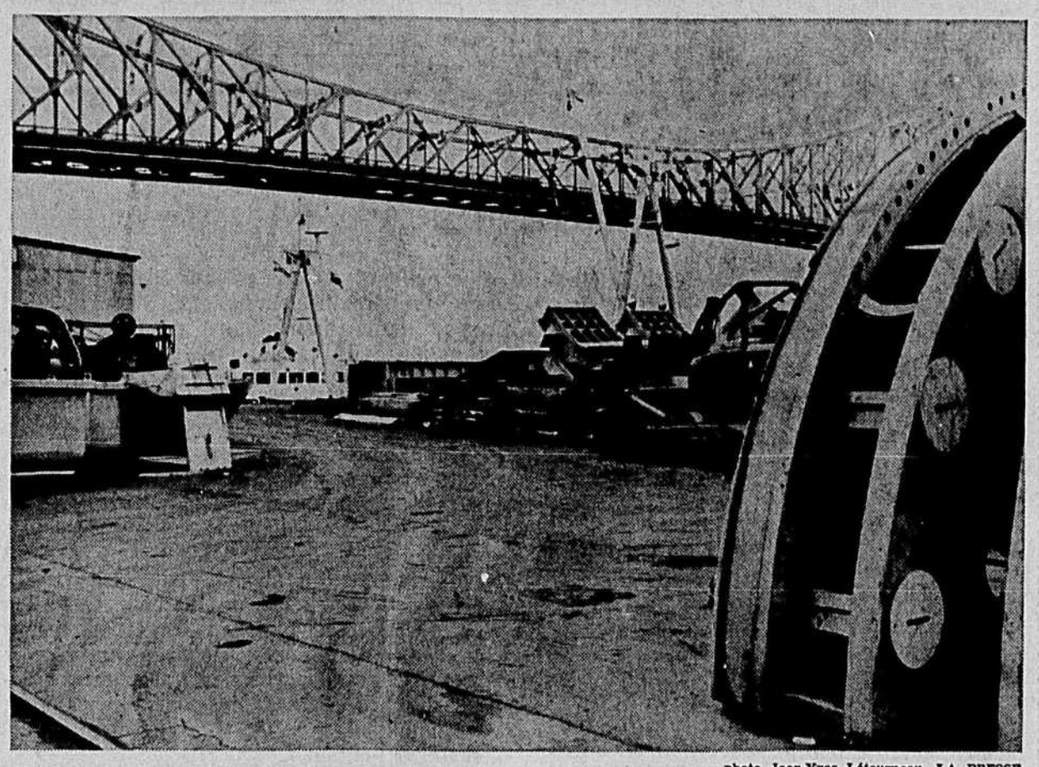

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Le port de Montréal encore paralysé

Un autre arrêt de travail paralyse le port de Montréal depuis hier. On voit de temps en temps des ouvriers du Conseil des ports nationaux qui ne sont pas en grève, de même que ceux des entreprises ferroviaires. Mais ordinairement, sur les quais, c'est désert . . . Les mouettes n'osent même pas braver . . . la température.

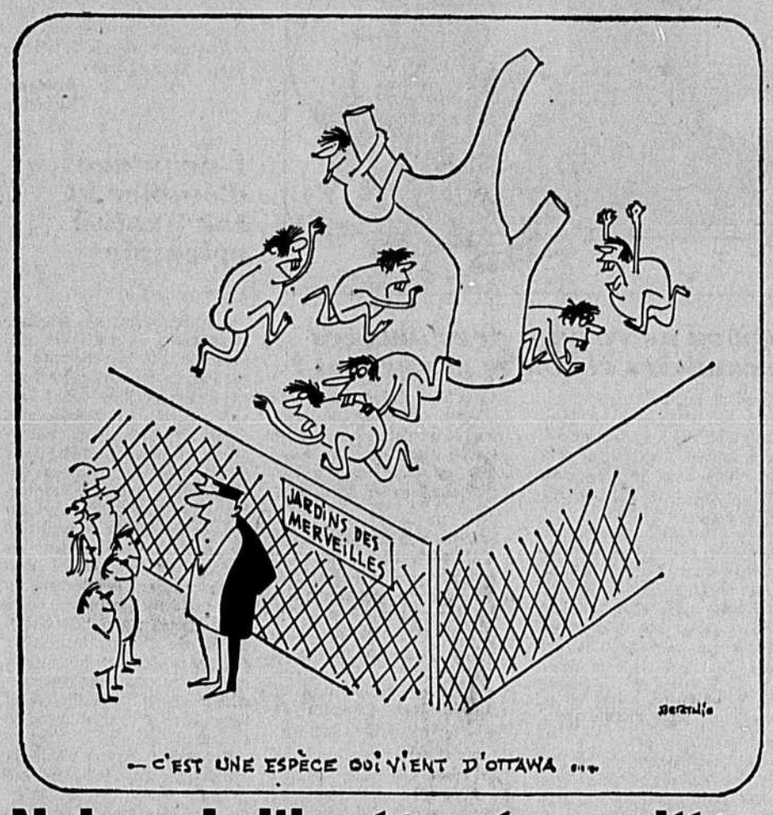

Nelson Laliberté est acquitté d'une accusation de meurtre

par Maurice Morin

Les jurés, sans avoir à quitter leurs bancs et après avoir accepté les directives du juge Fernand Legault qui leur avait recommandé de rendre un verdict de non-culpabilité ont prononcé une décision en ce sens et libéré Nelson Laliberté, âgé de 35 ans, d'une accusation de meurtre non prémédité.

Laliberté était devant ses pairs depuis lundi, aux Assises, sous l'accusation d'avoir battu à mort Mme Madeleine Legault, alias Gagnon, au cours d'une beuverie, dans une maison de chambres de la rue Lagauchetière est, le 25 novembre dernier.

Mes Pierre Bédard et Jacques Chassé représentaient Laliberté qui est redevenu un homme libre après avoir passé plusieurs mois sous verrous.

Le président des Assises a demandé aux jurés d'acquitter Laliberté après que Me Bruno-

Autre nouvelle sur les détails du procès — Page 13

J. Pateras, procureur de la Couronne, eut déclaré, au tout début de ce qui devait être une deuxième journée d'instruction, "que le ministère public n'avait pas de preuve à offrir".

Me Pateras a soumis, de plus, qu'avant le procès, l'enquête policière lui avait permis de croire que Laliberté avait asséné des coups à Mme Legault, coups ayant pu lui causer la mort.

"Aujourd'hui, un témoin de la poursuite, Henri Latulippe, est venu dire que Laliberté n'avait donné qu'une taloche à Mme Legault."

Après les remarques que Me Pateras a faites en toute honnêteté et probité professionnelle, Mes Bédard et Chassé s'empressèrent de prier le juge Legault de donner les directives qui s'imposaient aux jurés et de leur recommander d'acquitter Laliberté. Me Pateras abonda dans le même sens . . . avec le résultat que l'on sait maintenant.

Les débardeurs en grève pour la 2e fois et pour la même raison

par Jacques LAFRENIERE

Pour la deuxième fois en trois semaines, les débardeurs du port de Montréal ont débrayé hier, pour la même raison : le stationnement. On s'attendait hier que le conflit ne pourrait se régler avant la fin de la journée d'aujourd'hui, alors que les dirigeants syndicaux auront une formule de règlement à soumetre à leurs membres.

Les dirigeants de l'Association internationale des débardeurs (FTQ) ont rencontré à midi les représentants de l'Association des armateurs du Canada (Shipping federation of Canada) de Montréal.

Le but de la rencontre, selon un porte-parole syndical, était de démontrer clairement à l'association patronale que les négociations présentement en cours pour le renouvellement de la convention collective des 3,500 débardeurs n'étaient pas en cause dans le présent arrêt de travail.

L'arrêt de travail a débuté peu après midi aux hangars nos 39 et 40 et s'est propagé comme une traînée de poudre à tout le port. Il implique environ 3,500 travailleurs et immobilise plus ou moins 72 navires.

Un agent de police du Conseil des ports nationaux a déclaré que les débardeurs avaient été informés hier midi d'avoir à garer leurs véhicules ailleurs, car, a-t-il dit, les débardeurs avaient laissé leurs automobiles sur une partie du terrain réservée à la marchandise.

"Les débardeurs ont dit à l'agent : puisque c'est comme ça, on ne travaille plus", a raconté le porte-parole de la police. Et c'est ainsi que l'arrêt de travail spontané a pris naissance.

Le président et le secrétaire de l'Association internationale des débardeurs (FTQ), MM. Paul Asselin et Adrien Lemoyne, se sont immédiatement ren-

Voir DEBARDEURS en p. 6

Sursis de 3 jours à "Métro-Express"

par André BELIVEAU

La direction du quotidien montréalais "Métro-Express" a résolu hier d'accorder un sursis de trois jours aux 11 journalistes réguliers dont elle a annoncé la mise à pied il y a une semaine.

Cette proposition est cependant assortie d'une condition : les journalistes syndiqués de l'entreprise devront accepter d'entreprendre dès aujourd'hui des négociations en vue de la signature d'une convention collective de travail ; le premier article qui sera discuté sera celui qui traite des mises à pied et, une fois qu'on se sera entendu sur un texte, c'est ce texte qui sera appliqué aux cas présentement en litige.

Les administrateurs du journal, on s'en souvient, avaient décidé mardi dernier de se départir des services du tiers de leur personnel rédactionnel régulier et des trois quarts de leurs collaborateurs à la pige, dans un effort désespéré pour relancer l'entreprise sur une base rentable. Ce geste avait suscité une vive réaction chez les journalistes qui, après avoir obtenu l'appui unanime de tous les organismes syndicaux reliés à la profession, avaient réclamé et obtenu l'intervention du ministère du Travail.

Au cours de la journée d'hier, M. Réal Mireault, chef du Service de conciliation et d'arbitrage au ministère, qui a été désigné comme médiateur dans le conflit, a rencontré séparément les deux parties. A l'issue de ces entretiens, il a été convenu en principe que les mises à pied, qui devaient entrer en vigueur demain soir, ne seraient appliquées que le samedi 14 mai, et que les négociations collectives débuteraient immédiatement.

Cette entente de principe, intervenue entre le vice-président exécutif et rédacteur en chef de "Métro-Express", M. Charles-Henri Dubé, et les représentants syndicaux des journalistes, a été entérinée par l'assemblée générale, au cours de la nuit, soit immédiatement après la rédaction du numéro d'aujourd'hui.

Les journalistes, a déclaré M. Ruel ce matin, ont donné mandat à leurs dirigeants d'accepter d'ouvrir les négociations le plus tôt possible. "L'assemblée a pris également note

Voir METRO-EXPRESS p. 6

La grève immobilise tous les navires dans le port

par Denis Masse

Dans le conflit qui oppose aujourd'hui les débardeurs à la direction du port de Montréal, même les membres de la "petite union", ceux qui travaillent ordinairement aux navires côtiers, observent l'arrêt de travail décrété par l'Association internationale des débardeurs.

Il s'en suit que tous les navires actuellement amarrés aux quais de Montréal, d'une extrémité à l'autre du port, sont touchés par cette grève spontanée.

On dénombrait à midi dans le port de Montréal 50 océaniques, 16 navires des eaux intérieures (comme les péniches des Grands Lacs, par exemple) et six navires côtiers. Au total, 72 navires. Aucun de ces navires ne donnait signe d'activité, chargements et déchargements étant arrêtés depuis le début de la grève hier après-midi.

Une seule exception à cette léthargie générale : le cas d'un rhinocéros noir destiné au zoo de Granby qui a fait la traversée du Kenya à Montréal à bord d'un cargo allemand, le "Roland Russ". L'animal a souffert du froid et donne des signes inquiétants de maladie. Bons princes, les débardeurs ont consenti à faciliter son déchargement et à mettre l'animal dans un camion où un vétérinaire doit le prendre en charge jusqu'à Granby.

Par contre, un autre groupe d'animaux exotiques arrivant sur le cargo norvégien "Thorshope" manifeste un état de santé impeccable et les débardeurs ne feront pas d'exception. Les marins du "Thorshope" devaient cependant vers 1 heure décharger eux-mêmes les cages renfermant leurs étranges pensionnaires : deux rhinocéros blancs et une autruche destinés au zoo de Calgary, onze oiseaux des Tropiques, un babouin et un singe attendus au parc Stanley de Vancouver.

Par ailleurs, la société de navigation du Canadien Pacifique ne prendra que ce soir une décision sur la poursuite du voyage de l'"Empress of Canada" vers Montréal. L'immense paquebot de 26,000 tonnes compte 1,002 passagers à son bord; attendu à Montréal demain, on attend la tournure des événements vers la fin de la journée pour décider si les voyageurs descendront à Québec ou bien si le paquebot se rendra jusqu'à Montréal comme prévu.

Fraudes qui s'élèveraient à plus de $1 million à la corporation du Centre catholique de Drummondville

par Lucien RIVARD

L'audition des livres de la corporation qui administre le Centre catholique de Drummondville a permis de faire ressortir ce qui semble être l'une des plus sensationnelles affaires de fraude jamais vues à Drummondville.

Une enquête, ouverte il y a quelques semaines, par suite de la vérification des livres, a révélé qu'une quantité de billets promissoires, dont la valeur globale dépasserait un million de dollars, aurait ainsi été émise sous de fausses représentations et à l'insu des administrateurs de la corporation.

Plus de 200 personnes du diocèse de Nicolet auraient ainsi consenti des prêts à la corporation du centre catholique, contre un billet à demande, portant quatre signatures lithographiées, dont celle d'un chanoine de l'évêché de Nicolet.

Le chanoine dont le nom apparaît sur les billets nous a révélé hier soir que l'évêché de Nicolet n'avait rien à voir dans cette affaire et que le Centre catholique diocésain était administré par une compagnie totalement indépendante et dotée d'un conseil administratif dont il était exclu.

Il a signalé que l'évêché n'avait aucune responsabilité légale par suite de l'émission de ces billets parce que le diocèse n'a jamais délégué qui que ce soit auprès du Centre catholique.

Les billets portaient également les signatures d'un avocat, du gérant du Centre catholique de même que celui du vendeur.

L'un des dirigeants serait disparu mystérieusement il y a quelques semaines et c'est ce départ qui aurait vraisemblablement amené une vérification des livres qui a été faite par un bureau de comptables de la métropole.

La mise au jour de cette affaire aurait débuté il y a plusieurs mois, en janvier ou février, alors que des prêteurs auraient réclamé le remboursement de leurs prêts, en totalité en ou partie.

Les demandes de remboursement étaient demeurées sans réponse. Plusieurs des prêteurs ont alors confié leur cause à un avocat, qui n'a pas eu plus de succès.

Certaines personnes ont prêté des sommes dépassant $10,000, croyant l'affaire de tout repos.

Lesdits billets auraient vraisemblablement été vendus sans l'autorisation de la Commission des valeurs mobilières.

Des réclamations seraient sur le point d'être signifiées à la corporation, les créanciers voulant être remboursés. Un homme d'affaires bien en vue de Princeville aurait intercédé auprès des créanciers, leur offrant de les rembourser au nom de la Corporation. Il aurait offert de remettre l'argent à raison de 10 p. 100 par année sur une période de 10 ans, le tout sans intérêts.

Il n'a pas été question jusqu'ici d'obliger la corporation à déclarer faillite. Toutefois, on s'attend à des rebondissements dans cette affaire au cours des prochains jours. Les prêteurs qui n'étaient pas encore au courant de l'affaire ont été soudain pris de panique et l'avenir du Centre catholique ne semble pas brillant.

Depuis le départ "non motivé" de l'un des principaux dirigeants, ce sont des religieuses laïques, des Oblates de Marie-Immaculée, qui administrent la librairie.

A Ottawa et à Québec, le cri d'alerte de la FAHAQ semble "être tombé dans l'oreille d'un sourd"

— M. Jacques LeBlanc

par André DUPRE

Compte-t-on sur la pègre pour "financer" les campagnes électorales ?

Question angoissante et fort actuelle, dans l'esprit des membres de la Fédération des Associations d'hommes d'affaires du Québec. Car, en réponse au cri d'alerte de la FAHAQ, lancé récemment par M. Jacques LeBlanc, le président de cet organisme, qui dénonçait ni plus ni moins que l'incrustation de la Mafia dans le mouvement de prospérité qui se dessine au Québec avec l'Expo 67, il n'y eut qu'une invitation au dialogue : de la part de la police de Montréal; "au sein de ce corps de police, on ne demande pas mieux que de paralyser l'action de la pègre . . ."

Mais, au provincial comme au fédéral, le cri d'alerte de la FAHAQ semble être "tombé dans l'oreille d'un sourd" et c'est ce que regrette M. LeBlanc !

A Québec . . . craintes

Le Québec peut-il, dès à présent, mettre en branle une campagne d'assainissement de la Justice ?

M. LeBlanc a posé la question à un "personnage officiel" du gouvernement provincial . . . qui n'a pu que lui répondre, évasivement, que si des pressions étaient faites dans ce sens avant les élections, cela pourrait bien créer une situation embarrassante . . . gênante . . .

Le président de la FAHAQ note que depuis quelque temps, le ministre Claude Wagner "est à peu près silencieux". Et d'ajouter M. LeBlanc : "A la fédération, on est porté à croire que les législateurs du Québec ne sont pas solidaires du ministre de la Justice, indépendamment de toute allégeance politique."

Déplorant alors, au nom des hommes d'affaires du Québec, l'isolement de Me Wagner, M. LeBlanc exprime la crainte selon laquelle Montréal serait, l'an prochain, la Mecque des fraudeurs internationaux, "comme ce fut le cas à Bruxelles, Seattle et New York."

Et, selon le président de la FAHAQ, "les visiteurs à l'Expo, ignorants des lois du pays concernant les questions immobilières se verront, comme ce fut le cas ailleurs, offrir des "affaires d'or" dans les mines, des terrains sur la lune, ou plus simplement au Québec, quoique tout aussi inexistants, etc."

"Il faut à tout prix qu'une telle situation soit évitée au Canada, pendant la tenue de l'Expo universelle" estiment les hommes d'affaires du Québec !

Une justice déficiente . . .

Précisant qu'il poursuit, en collaboration avec des hommes d'affaires, une enquête sur les rouages de la Justice au Québec et plus généralement au pays, M. LeBlanc exprime d'abord l'avis de la FAHAQ voulant que le policier fasse honnêtement et héroïquement son travail afin de maîtriser le crime.

"Mais pour ce faire, "le policier affronte une misère noire !" Dans la balance de la vérité, "les législateurs exigent de lui un fardeau de preuves extrêmement lourd alors que lorsqu'il s'agit de condamner, de punir, les sentences sont souvent excessivement légères."

Voir CRI D'ALARME en p. 6

Pour un CADEAU de choix . . .
Lemieux en est l'endroit
Lemieux
A. LEMIEUX CADEAUX INC.
765, rue BEAUBIEN — Tél. : 274-6529
(Près St-Hubert)
La plus importante maison de cadeaux au Québec

DODGE
CHRYSLER
VALIANT
CORONET
SIMCA
CAMIONS
L'HOMME L'AUTRE BORD DU PONT VEND MOINS CHER
AUTOS USAGÉES
Dependable
Vaste terrain d'autos usagées
Longueuil AUTOMOBILE LTÉE
268 O. St. Charles, Longueuil 674-1571
Location à court et long termes 674-4921

NOUVELLE ADRESSE
6741 ST-HUBERT
Maître Talbot Bachelier en optométrie

EXAMEN DE LA VUE
PRESCRIPTION DES VERRES
OPTOMETRISTE-OPTICIEN DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL
Autrefois Optométriste consultant à l'Hôpital Sainte-Justine
272-7611 • 272-7616

EMBELLISSEZ ET PROTEGEZ VOTRE MAISON

avec les auvents GRATIS
WEATHER-VANE
UN SAC DE FIN DE SEMAINE AVEC CHAQUE ACHAT
ACHETEZ MAINTENANT PAYEZ PLUS TARD
Auvents Weather-Vane
3055, ave Verdun
VERDUN — Tél. 769-3853
S.V.P. me fournir tous renseignements et votre offre de paiements différés.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL .....
☐ Auvents ☐ Portes ☐ Fenêtres ☐ Clapboard d'aluminium

Le deuxième incendie du port était accidentel

Un investigateur du service des Incendies de Montréal a déclaré ce matin que l'incendie du hangar no 19 dans le port de Montréal, il y a une semaine, avait été purement accidentel et qu'il n'était pas dû à une main criminelle.

L'enquête conduite à ce sujet par les enquêteurs du service des Incendies de Montréal, conjointement avec les officiers du Conseil des ports nationaux, a démontré clairement que l'incendie avait été provoqué par des étincelles provenant du moteur d'un petit tracteur monte-charge.

Ces étincelles ont mis le feu à des tonnes de pièces de textile, produit importé très inflammable. De là la conflagration qui a détruit tout le hangar.

Au sujet du premier incendie survenu aux hangars 44 et 45, deux jours plus tôt, le même informateurs nous assure que l'enquête n'est pas encore terminée.

Nominations chez les anciens du collège Sainte-Marie

L'association des anciens du collège Ste-Marie a dévoilé récemment les noms des membres de son nouvel exécutif pour l'année 1966-1967. Le président honoraire est le révérend père Yves Labonté, S.J., recteur du collège, tandis que le président est Me Joseph Blain, C.R. Les vice-présidents sont M. Jean Deschamps et le révérend père Adrien Brunet, O.P. Le docteur Pierre Marion a été désigné comme secrétaire. M. Henri Guilbault remplira la fonction de trésorier.

Incendie de deux alertes rue Hochelaga

Répondant à une deuxième alerte, une quarantaine de pompiers ont mis moins d'une heure à enrayer un incendie qui faisait rage, hier soir, dans une maison de rapport et une manufacture de miroirs, aux nos 6024 et 6026 rue Hochelaga, à l'intersection de la rue Duquesne, dans l'est de la métropole.

Les flammes ont pris naissance, vers 7 h. 20 hier soir, dans l'un des 12 appartements situés au-dessus de la vitrerie Vitra Glass Limitée. Les occupants ont été évacués rapidement et personne n'a été blessé.

Devant l'ampleur de l'incendie, une deuxième alerte a été sonnée, 13 minutes après la première. I·

MAINTENANT
CHOIX de COULEURS
POUR VOS FENETRES
PORTES et CLAPBOARD
en aluminium
AUVENTS en FIBRE de VERRE

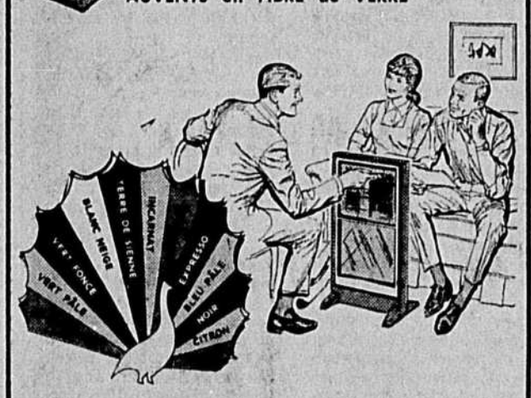

Oui, vous pouvez maintenant avoir des portes et fenêtres en aluminium recouvert d'émail cuit blanc ou l'une des 18 couleurs. Fini le peinturage pour toujours car leurs couleurs ne changeront jamais. Demandez une estimation gratuite et sans aucune obligation de votre part.

TISCO PRODUITS D'ALUMINIUM

3388 est JEAN-TALON — 722-1115

● SATISFACTION GARANTIE ●

Jean-Jacques Gagnon et André Lamothe subiront leur procès pour meurtre en octobre

QUEBEC. (DNC) — André Lamothe, de Ste-Foy, près de Québec, et Jean-Jacques Gagnon, de Montréal, dont les noms sont reliés à la série de meurtres commis l'année dernière à la suite de la découverte des réseaux de crimes d'incendies ont vu leur procès aux Assises reporté au terme d'octobre prochain.

Le commerçant de Ste-Foy, qui a subi son enquête préliminaire le 10 décembre dernier sous l'accusation de meurtre qualifié à la suite de la mort de Albéric Bilodeau, un hôtelier de St-Joseph-de-Beauce, devait subir son procès aux Assises hier même.

Jean-Jacques Gagnon a subi son enquête préliminaire sous la même accusation le 21 avril; il s'est présenté à son examen volontaire la semaine dernière et son procès a été reporté au terme d'octobre.

Les Assises du printemps, qui devaient s'ouvrir hier, ont par ailleurs été reportées à lundi le 16 mai.

PONTS

SUITE DE LA PAGE 3

Actuellement, l'autoroute des Laurentides traverse l'île Jésus dans le sens de sa largeur. Viendront s'ajouter dans cet axe les autoroutes Papineau, Pie-IX et St-Léonard.

Transversalement (sens de la longueur), les plans prévoient la construction des autoroutes du Souvenir, de Laval et des Mille-Iles.

L'ensemble de ce projet ne sera réalisé, comme bien l'on pense, que graduellement, selon la progression de l'explosion démographique de la ville de Laval. Il s'agit d'une perspective échelonnée sur une période de 35 ans, soit lorsque la population de l'île Jésus aura atteint 1 million d'habitants, selon les experts.

Historique du projet

En 1960, il n'existait aucun plan directeur provincial de voirie pour l'île de Montréal, encore moins pour l'île Jésus. Il était impensable alors d'amorcer le projet de construction de ponts, puisque les routes futures n'existaient même pas sur des plans.

En 1961, le député de Laval, Me Jean-Noël Lavoie, parrainait un projet de loi qui fut sanctionné le 27 avril de la même année, autorisant la Corporation interurbaine de l'île Jésus, qui groupait 15 municipalités, à établir un plan directeur de voirie. Par la suite, cet organisme retenait les services de M. Jean-Claude LaHaie, urbaniste, pour la confection de ce plan.

Vers la fin de 1963, l'ébauche du plan est complétée, mais personne ne pouvait prévoir son approbation finale, vu le manque d'unanimité de toutes les municipalités concernées. Les choses traînèrent donc en longueur.

Devant cette situation, le député de Laval revint à la charge et s'adressa directement au ministre de la Voirie, M. Bernard Pinard, qui ordonna le 27 juillet 1964 à la Société des ingénieurs-conseils Desjardins & Sauriol de préparer une étude du réseau routier de l'île Jésus et de l'amélioration de ses voies d'accès à Montréal (les ponts).

Le rapport des ingénieurs a été remis au ministre Pinard au mois d'avril dernier (1966).

Conclusion : M. Pinard a annoncé hier la décision qu'il vient de prendre afin de procéder à l'expropriation immédiate des terrains et bâtisses situés sur l'emplacement des emprises des futurs ponts Cavendish et Papineau.

Femme tuée dans une collision avec un camion

Mme Jeannine Jourdain, âgée de 38 ans, domiciliée au 36 rue Mésy, à Beloeil, a perdu la vie, vers 1 h. 30 hier après-midi, lorsque la voiture qu'elle conduisait est entrée en collision avec un camion, sur la montée Ste-Julie, à Ste-Julie, comté de Verchères.

Le conducteur du camion, M. André Girouard, de St-Thomas-d'Aquin, comté de St-Hyacinthe, blessé dans la collision, a été transporté à l'hôpital Charles-Lemoyne, à Greenfield Park.

'METRO-EXPRESS'

SUITE DE LA PAGE 3

que les avis de mise à pied ont été déplacés", a dit M. Ruel.

"Si le syndicat accepte les termes de notre proposition, et si nous parvenons à nous entendre avant le 14 mai sur cette clause des mises à pied, à laquelle nous accorderons priorité, "Métro-Express" s'engage à respecter cet article en ce qui a trait aux 11 journalistes inscrits sur la liste que nous avons dressée la semaine dernière", a déclaré M. Dubé hier soir. "Sinon, les mises à pied entreront en vigueur samedi matin sans autre délai."

M. Dubé souligne avec insistance que, de toute façon, il n'est pas question que les congédiements déjà décrétés soient retirés. Tout au plus pourra-t-on en modifier les modalités et, peut-être, "effectuer des échanges" sur la liste.

DEBARDEURS

SUITE DE LA PAGE 3

dus sur les lieux et ont ensuite eu des entretiens avec le directeur du port, M. Guy Beaudet.

M. Lemoyne a déclaré hier soir que M. Beaudet devait soumettre une formule de règlement avant 5 h. cet après-midi. Il espérait que le projet serait acceptable et que le travail pourrait reprendre aussitôt.

L'arrêt de travail du 20 avril avait été provoqué par la distribution de six billets de stationnement à des débardeurs. On en était venu au règlement suivant : les contraventions étaient annulées; les débardeurs pourraient stationner sur le quai no 49 comme ils le faisaient auparavant, et de plus on formerait un comité spécial pour étudier tout le problème de stationnement dans le port.

Ce comité conjoint a fait son étude, a déclaré hier M. Lemoyne. Il a remis son rapport à M. Beaudet. Et c'est à la lumière de ce rapport que M. Beaudet doit faire connaître sa décision et indiquer les endroits où les débardeurs pourront stationner.

CRI D'ALERTE

SUITE DE LA PAGE 3

M. LeBlanc se demande si au départ, la Justice ne tolère pas "l'uniquité : une lacune, un boulet qui l'alourdit à perpétuité."

Abolir les sentences concurrentes

Sur un point, le président de la FAHAQ est catégorique : "sauf exceptions, il faudrait abolir le système des sentences concurrentes". M. LeBlanc en est convaincu : le travail du policier est trop souvent méconnu, parfois inutile même, "puisqu'on administre si pauvrement la Justice, lorsqu'il s'agit de faire tomber les sentences qui s'imposent."

Les hommes d'affaires du Québec exigent que ça change : "il ne faut plus, à l'avenir, que le policier, au Québec, soit trahi de la sorte par la Justice."

Résumant la situation, M. LeBlanc reconnait que le policier fait de son mieux et que d'autre part, celui qui administre la Justice ne peut pas outrepasser ses droits. Il reste donc le législateur . . .

Et le président de la FAHAQ est d'avis qu'à preuve du contraire ce dernier est responsable de l'inefficacité de le Justice au Canada. "Est-ce que ces hommes qui font les lois justifient leurs salaires ?", demande M. LeBlanc.

A Ottawa : des invertébrés !

Finalement, le président de la Fédération des Associations d'hommes d'affaires du Québec s'en prend au "royaume fédéral" :

"Je crois qu'à Ottawa, qu'ils soient législateurs ou fonctionnaires, les gens officiels manquent de colonne vertébrale."

A tous ces gens, M. Leblanc lance une question en trois points : "Est-ce que l'Autorité qu'ils représentent décline la demande d'enquête royale sur le crime par indifférence, par crainte de représailles ou, ce qui serait pis, par peur de démontrer la valeur véritable de cette Autorité?"

Et d'ajouter M. Leblanc : "Le Québec ne suffit-il pas à justifier la demande d'une telle enquête royale sur le crime?"

Le président de la FAHAQ rappelle alors "les efforts dérisoires d'Ottawa pour nettoyer la scène fédérale, "des dénonciations sporadiques en Chambre, (les affaires Olga, Munsinger, Dupuis, etc.) . . .

Pourquoi ne pas tout laver une bonne fois pour toutes", demande M. Leblanc?

"Mais non. On gratte en surface, on salit des réputations; les uns sont matraqués, d'autres s'en sauvent . . . mais on est loin de savoir ce qu'il y a au fond du baril . . ."

Les hommes d'affaires du Québec, solidaires en tous points avec leur président, estiment "qu'il faudrait modifier profondément la procédure pour une action plus efficiente du code pénal au pays. Pour une plus grande efficacité de la Justice, pour une justice plus expéditive. Pour plus de sérénité!"

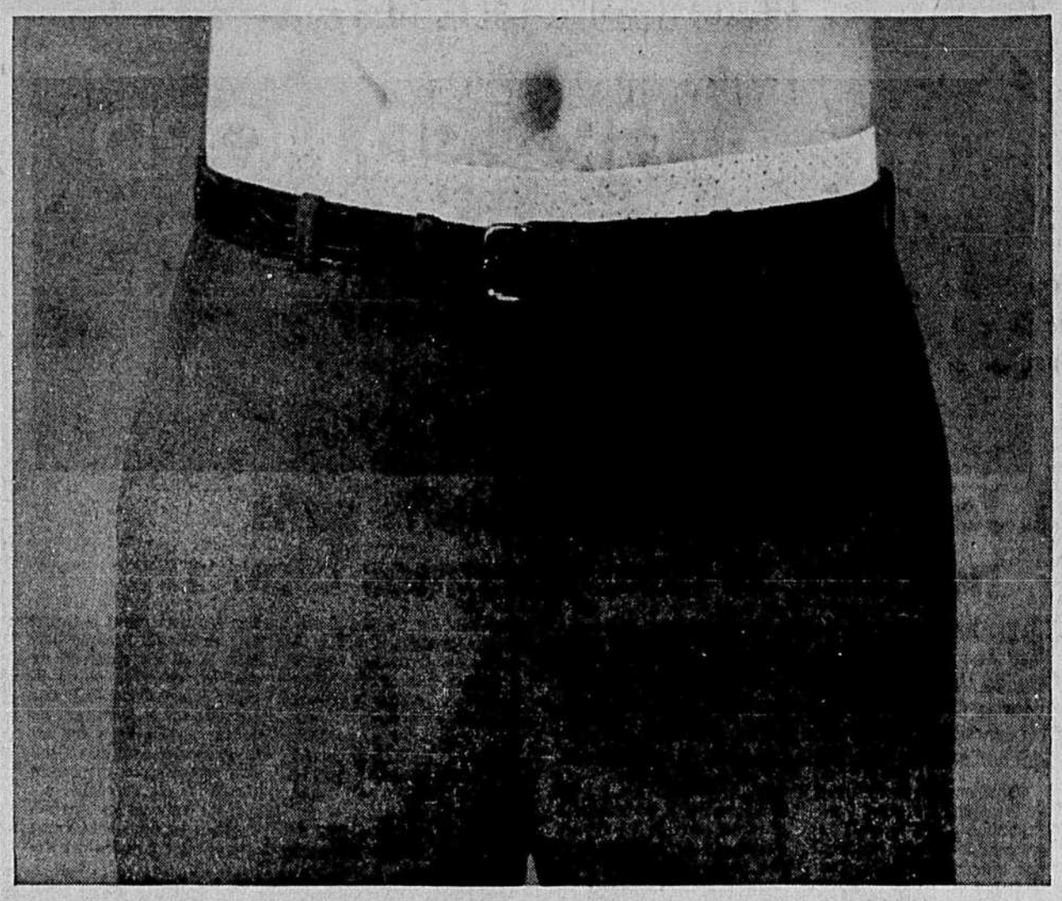

Voilà pourquoi les pantalons à taille basse ont besoin de nos caleçons X-20 à taille basse

Bien sûr, vos pantalons "continental" et vos pantalons sport dernière mode ont du chic! En fait, ils sont formidables! Mais qui a besoin d'un caleçon à taille haute . . . qui dépasse au-dessus de la ceinture. Les nouveaux caleçons Stanfield à taille basse vous donnent une allure plus élancée. Les caleçons Stanfield sont conçus avec une taille basse . . . ils reposent sur les hanches . . . avec une bande élastique Lycra à la taille *garantie,* qui ne perdra pas son élasticité et ne se déformera pas. De plus, les nouveaux caleçons Stanfield à taille basse sont extrêmement doux à la peau! Conçus en tricot composé de 20% nylon Dupont et 80% coton peigné, ils sont confectionnés à la fois pour l'élégance et le confort—toutes tailles. Environ $1.25.

STANFIELD'S

STANFIELD'S LIMITED, TRURO, NOUVELLE-ÉCOSSE

À compter du 1er juin

Alitalia effectuera 6 vols par semaine!

MONTRÉAL/ROME *SANS ESCALE*

MONTRÉAL/MILAN *SANS ESCALE*

LES LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, SAMEDI ET DIMANCHE

Faites votre choix.

Vous pouvez aussi choisir parmi les 30 vols New-York-Italie qu'effectue Alitalia chaque semaine. Faites faire vos réservations par une agence de voyages: c'est plus facile et cela ne vous coûte rien. Renseignez-vous aussi sur le système de paiements différés "Creditaire" Alitalia.

ALITALIA AIRLINES

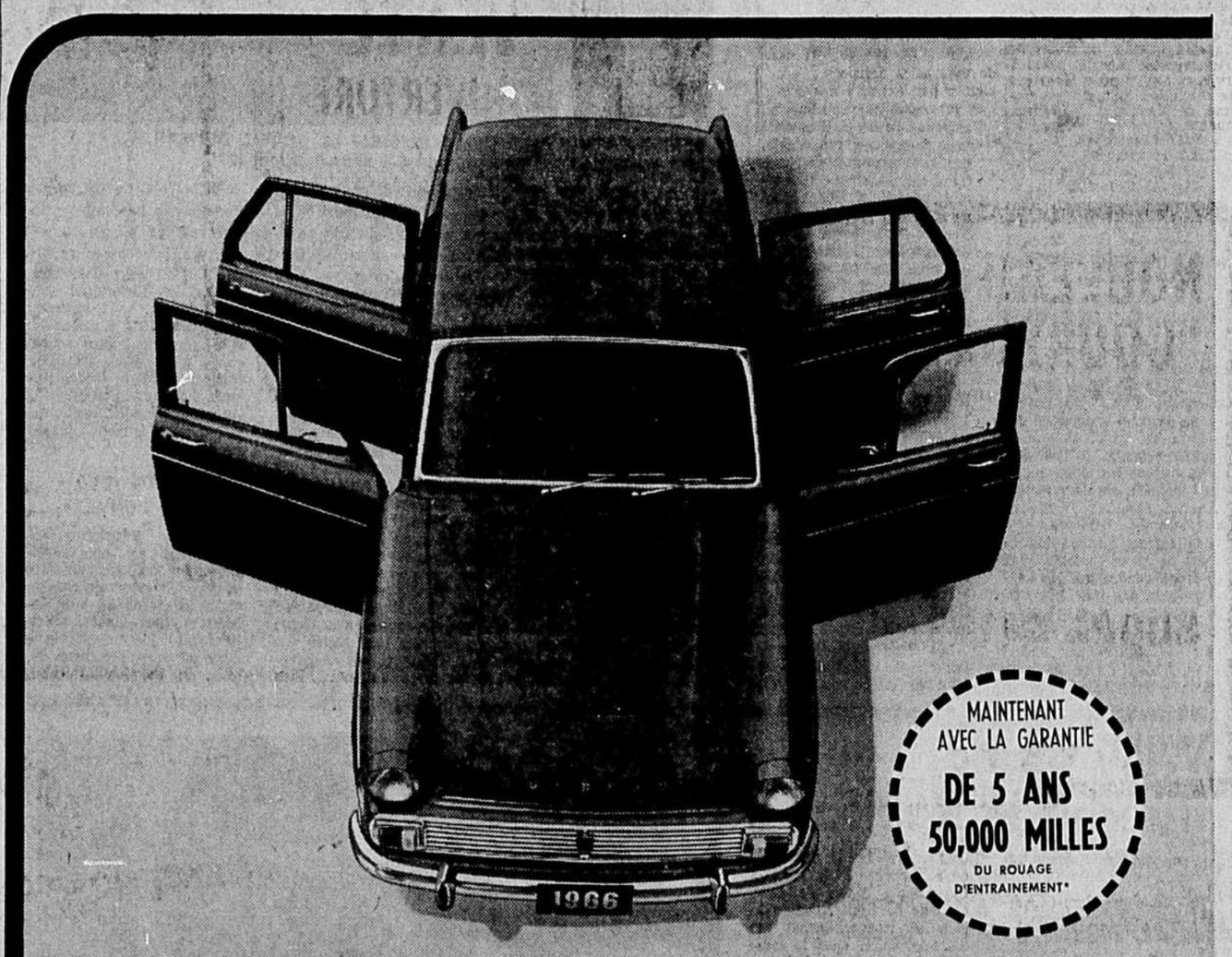

MAINTENANT AVEC LA GARANTIE DE 5 ANS 50,000 MILLES DU ROUAGE D'ENTRAINEMENT*

Mais oui, une auto sport peut aussi avoir 4 portes... Comptez-les!

Ça fait quatre portes, n'est-ce pas ? Deux donnent accès aux sièges baquet avant et les deux autres, à la banquette arrière. Quatre adultes peuvent s'y asseoir confortablement et même cinq en se serrant un peu. Pensez-vous que ça transforme notre Sunbeam en sedan ? A vrai dire, ça lui permet d'offrir tout le confort d'une sedan. Vous pouvez même l'obtenir avec une transmission automatique américaine et caser tous vos bagages dans son coffre de format familial. De plus, son moteur nerveux de 65.5 c.v. vous propulse à 60 milles à l'heure en 16.5 secondes, souplement et silencieusement. Le levier monté sur le plancher de la transmission à 4 vitesses standard apporte un cachet d'auto sport. Freins à disque à l'avant, embrayage autorégleur, pare-soleil et tableau de bord rembourrés, bon millage au gallon, chaufferette-dégivreur très efficace et garantie de 5 ans/50,000 milles du rouage d'entrainement* sur toutes les pièces du moteur et du rouage d'entraînement. Que pouvez-vous exiger de plus d'une sedan sport qui se vend dans les $2,000 (*). Peut-être aurions-nous dû sans hésitation qualifier notre sedan Sunbeam "1725" d'auto sport. Oui, mais une auto sport à 4 portes ça fait curieux !

C'est l'une des excellentes voitures de l'assortiment Sunbeam !

IMP ● SEDAN '1725' ● ALPINE ● TIGER V8

*Couvre les pièces et la main-d'oeuvre pour le moteur et le rouage d'entraînement

†Port d'entrée de la côte Est

SUNBEAM

ROOTES MOTORS (CANADA) LTD.

CHRYSLER CORPORATION ASSOCIATE

ROOTES SUNBEAM

Alix Automobile Inc. 6807 av. Delorimier Montréal RA. 8-3613

Desbiens & Boudreau Automobile Inc. 4590 St-Denis Montréal 844-2661

Montreal West Automobile Ltd. 11 av. Westminster Montréal 489-5391

Gareau Motors Sales Inc. 10175 av. Papineau Montréal 381-3987

Model Auto Sales 6995 boul. St-Laurent Montréal CR. 2-5761

St. Lambert Automobile Inc. Centre d'Achats Towers Greenfield Park 676-7901

Garage Desjardins et Frères Inc. 3923 boul. Samson Cité de Chomedey MU. 1-4986

St. Louis Garage Reg'd. 11 Chemin Oka St-Eustache NA. 7-0861

Ninth Ave. Motor Sales Ltd. 895 St-Louis Lachine ME. 7-2385

Welden Motors Limited Lachute LO. 2-5238

Dolbec Spring Service Enr'g. 10 rue Talon St-Luc — St-Jean FI. 8-3535

ROOTES SUNBEAM

Vol d'un sac à main contenant $1,700

Mme Madeleine Caron, 3655, Ridgewood, appt 302, a exquissé hier soir un pas de danse qui lui a coûté une petite fortune.

Elle a révélé à la police qu'elle a laissé son réticule sur une chaise alors qu'elle se trouvait dans un club situé au no 2170, Bishop.

Quand elle est revenue à sa chaise, elle a constaté la disparition de son sac-à-main et de son contenu, soit plus de $1,700 en argent et en bijoux.

Vol d'appareils à la porte d'un magasin

Un marchand de meubles de l'est de la ville a regretté hier soir d'avoir utilisé le truc publicitaire de laisser des meubles sur le trottoir pour attirer la clientèle.

Le représentant de Charles Gagné, 3450 est Ste-Catherine, a relaté à la police que des inconnus se sont emparés à son insu d'une lessiveuse et d'une cuisinière qu'il avait étalées devant la porte de son établissement.

Il fixe à près de $500 le montant de sa perte.

M. Rochette, président de la société Samuel de Champlain

Au cours de l'assemblée générale annuelle, tenue mercredi le 4 mai, à Québec, M. Ferdinand Rochette a été élu président de la société nationale Samuel de Champlain, pour succéder à M. Georges Boulanger, dont le terme présidentiel de quatre années était arrivé à expiration. M. Louis Turgeon a été élu à la vice-présidence.

les tribunaux

Peine sévère réclamée contre un ex-syndic

Le juge Armand Sylvestre a reporté au 3 juin prochain la sentence qu'il doit prononcer contre l'ex-syndic Jean-Charles Marcotte, qui s'est reconnu coupable, il y a deux semaines, d'abus de confiance s'élevant à quelque $54,000 dans l'exercice de ses fonctions.

Dès hier, toutefois, le procureur du ministère fédéral de la Justice, Me Louis-Philippe Landry, a réclamé une peine sévère contre l'inculpé, dont un ancien associé professionnel avait lui-même écopé de six mois de prison et de $5,000 d'amende, il y a quelques années.

Devant le tribunal, Me Landry a souligné que c'est précisément après la condamnation de cet individu, le premier syndic qui ait jamais été condamné dans le Québec, que le prévenu avait lui-même commencé à tirer des fonds sur les faillites dont il était le "gardien" autorisé par la loi.

Le procureur de la Gendarmerie Royale, qui avait appréhendé le prévenu il y a quelques semaines, a soutenu que l'accusé avait encaissé tous les montants manquants dans cinq faillites différentes, sous prétexte d'avances d'honoraires.

"Les syndics, a-t-il ajouté, occupent des fonctions importantes, de grande confiance, où ils ont beaucoup de liberté, parce qu'on ne peut évidemment pas vérifier constamment leurs gestes. Et c'est ce qui rend évidemment leurs détournements de fonds encore plus sérieux.

Quant à Me Maurice S. Hébert, le procureur de l'accusé, il souligna que le prévenu était âgé de 37 ans, et n'avait pas le moindre dossier judiciaire jusqu'à ce jour.

"De plus, dit-il, il a lui-même reconnu sa culpabilité, au contraire de l'autre syndic qui avait subi une enquête d'une vingtaine de séances.

"Par ailleurs, une compagnie d'assurance a déjà remboursé quelque $38,000, dans la faillite la plus considérable, où les sommes "retirées" étaient également les plus élevées.

Selon Me Hébert, les syndics ont beaucoup trop de responsabilités à affronter, et il est évident que, dans le cours de leur tâche, ils peuvent prendre de mauvaises décisions et appliquer par exemple des sommes provenant d'une faillite à une autre, dans un but louable. Mais, malheureusement, c'est défendu par la loi, et l'homme qui est à la barre doit forcément en subir les conséquences.

Pour sa part, il soutint qu'une peine d'un an de prison, sans amende, serait suffisante comme châtiment pour l'accusé. Mais à cela, Me Landry rétorqua que la première peine imposée dans un cas semblable n'ayant pas eu l'effet d'exemplarité qu'on en attendait, il fallait évidemment être plus sévère, dans ce cas-ci.

Le tribunal, pour sa part, laissa clairement entendre que la sentence qu'il prononcerait au début de juin serait plus élevée que les douze mois suggérés par la défense.

Jeune "écrivain" envoyé au pénitencier

SAINT-JEROME. (C.B.) — Novice dans la discipline qu'il espère maîtriser en vue de la rédaction d'une oeuvre maîtresse, Robert Paquin aura tout le loisir d'étudier sur place, au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, "la psychologie des transgresseurs de la loi". C'est le voeu qu'a exprimé aux policiers ce jeune homme âgé de 18 ans, marié et père d'un enfant, au moment des aveux relatifs au vol d'une auto perpétré dans les Laurentides, le mois dernier.

Le prévenu a écopé d'une sentence d'emprisonnement de deux ans, après avoir reconnu sa culpabilité devant le juge Jacques Anctil.

Ce n'est pas le premier vol d'automobile avoué par Paquin. Il y a quelques semaines, il s'était engagé à garder la paix pendant un an ; le juge Gérard Laganière l'avait laissé aller moyennant une caution. Trois jours plus tard, l'apprenti-psychologue était de nouveau appréhendé, cette fois encore au sujet d'un vol de voiture. Il avait alors écopé d'une sentence d'emprisonnement de huit jours, le juge Omer Côté ayant pris en considération le jeune âge du prévenu et ses obligations familiales.

Acquittement d'un ancien policier accusé de voies de fait

SAINT-JEROME (C. B.) — Une imprécision dans l'acte d'accusation a valu sa libération à un ancien policier de Sainte-Agathe-des-Monts, Gilles Lapointe, qui comparaissait la semaine dernière en Cour des sessions de la paix. Le ministère public avait déposé contre lui une accusation de voies de fait et de lésions corporelles sur la personne d'un camionneur de Saint-Faustin.

L'acte d'accusation précisait que le policier avait frappé Lucien Grenier, qu'il avait appréhendé, en sa qualité d'agent de la paix, le 19 avril, à Sainte-Agathe. On y ajoutait que le camionneur avait été battu au moment de son arrestation et pendant sa détention au poste de police.

L'avocat de la défense, Me Jean Guérin, fit remarquer au juge Jacques Anctil, que la phraséologie de l'acte d'accusation était telle que le plaignant et le ministère public paraissaient assumer le rôle de dénonciateurs.

Le tribunal se rendit à cette argumentation et accorda la requête de non-lieu. S'adressant à la Couronne, le juge recommanda qu'à l'avenir l'on étudie de façon plus attentive les plaintes portées contre les prévenus.

Après sa libération, l'ex-policier Gilles Lapointe a annoncé qu'il demandera à être réinstallé dans ses fonctions. Il doit présenter une requête en ce sens au conseil municipal de Sainte-Agathe-des-Monts, par l'entremise de son avocat.

Advenant un refus, l'ancien policier a déclaré qu'il a l'intention de recourir à des procédures judiciaires, non seulement dans le but d'obtenir sa réinstallation mais aussi une enquête complète sur son cas.

ANNONCE

Son mari détestait les plats sans saveur

Mme JEAN LAJOIE

En dépit de ses remarquables talents culinaires, Madame Lajoie ne pouvait servir un plat qui convint au goût de son mari. Elle essaya alors la moutarde forte importée Keen's, prête à servir, et ce fut pour Monsieur une révélation. Le petit pot moderne de Keen's, à la saveur piquante, est devenu indispensable à la table des Lajoie.

Valiquette

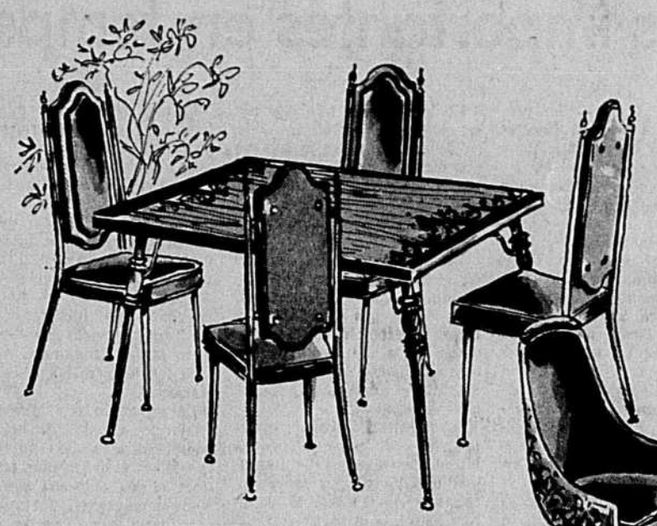

Dînette 5 mcx, table ronde 42" diamètre. Arborite noyer, découpé noir sur base piédestal chromée. Chaises pivotantes, recouvertes de vinyle noir et ambre.

5 morceaux 209.

Dînette 5 mcx, influence espagnole, Arborite fini chêne antique découpé noir. Chaises recouvertes de vinyle similicuir rouge grenat.

5 morceaux 179.

N. G. VALIQUETTE LTEE 510 STE-CATHERINE EST (près Berri) TEL. : 842-8811

VALIQUETTE

PANNEAUX MURAUX

FIBRE DE VERRE BOUCLÉE

Choix de deux motifs. Fond blanc avec or ou tangerine. 10.50 ch.

TERYLENE BATISTE

Choix de 3 motifs. Fond blanc avec or, bleu, vert ou orange. 10.95 ch.

- Confection de qualité
- Service de mesure

GRANDE VENTE D'OUVERTURE

SERENA

La Reine des robes et costumes tricotés

5703 Côte-des-Neiges

(en face de l'hôpital Général Juif)

De manufacturiers les plus réputés du Canada et d'importations de la France, l'Italie, l'Autriche et Israël.

Durant la vente vous recevrez avec chaque achat 3 paires de bas nylon en cadeau.

NOUVEAU "COUREUR"

Colonial compte 20 nouveaux "coureurs" de race dans son équipage. Vous voyez, ci-dessous, un de ses nouveaux "poulains' Tous ces véhicules sont climatisés et munis de stéréos haute fidélité et de toilettes. C'est vraiment quelque chose. Nous les appelons

super cruiser

Et cette saison, Colonial présente un nouveau jeu où vous gagnez à tout coup.

Nous l'appelons "5 à 5".

$5.00 vous conduisent à TORONTO.

EXPRESS TOUS LES JOURS

Il suffit de prendre l'autobus spécial de 5 h. p.m.
De vous prélasser dans votre fauteuil.
Et de vous relaxer.
Colonial a aussi des services express quotidiens vers Sudbury et Ottawa.
(5 voyages express par jour vers Toronto)

COLONIAL COACH

1188 ouest, boul. Dorchester 842-2281

NYLON 501

Valiquette

100% NYLON 501 FINI VELOURS

Largeur 12 pieds

Choix de couleurs décors tel que bleu royal, or espagnol, vert avocado, orange brûlée, bronze tropic, beige épice.

POSE ET FEUTRE INCLUS

12.50 verge carrée

- Service de mesure à domicile sans frais ni obligation
- Pose faite par nos experts

STATIONNEMENT EN FACE OU A L'ARRIERE DU MAGASIN

HEURES D'AFFAIRES: Ouvert de 9.30 A.M. jusqu'à 5.30 P.M. Ouvert les jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h.

N. G. VALIQUETTE LTEE 510 STE-CATHERINE EST Tél. : 842-8811

Nouveau service NPD

Les Néo-Démocrates de Notre-Dame-de-Grâce ont inauguré, lundi dernier, un service unique d'informations pour aider les personnes ayant des problèmes et qui ne savent où s'adresser pour trouver les renseignements qu'elles cherchent.

Le service d'informations NPD sera ouvert 24 heures par jour. Les appels seront reçus par un membre bilingue du NPD, Mlle Pierrette Fournier. Le numéro de téléphone est 488-4215.

L'objet principal de ce service est de trouver la meilleure source d'information ou d'aide concernant les problèmes locaux, provinciaux ou fédéraux, et ce, dans le plus bref délai possible.

UN HOMME AVANTAGEUX A CONNAITRE...

PIERRE ROY

276 rue St., Jacques ouest, Suite 712 VI 5-2278

Pour obtenir conseils sages et service diligent en assurance-Vie et Santé personnelle ou commerciale.

L'EXCELSIOR
Compagnie d'Assurance-Vie

ALSCO

AUVENTS
EN FIBRE DE VERRE

FENETRES et PORTES
EN ALUMINIUM

CLAPBOARD

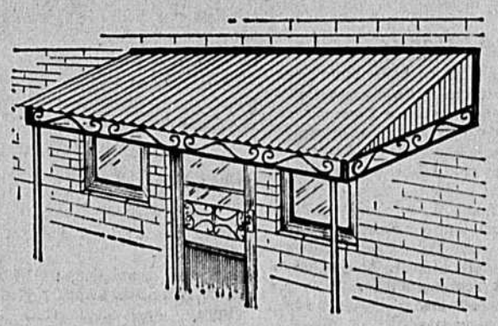

Appelez 279-8551 1530 est, Beaubien Montréal

gérard dagenais

des MOTS et des PHRASES

J'ai reçu la lettre suivante d'un lecteur : "A moins que l'Exposition universelle ne soit intouchable, vous trouverez dans ses communiqués de quoi alimenter votre chronique. (...) Il y a dans ces textes de quoi faire rire... et aussi pleurer quand on songe que ces mêmes textes sont distribués aux journaux et autres périodiques de France. (...) Le plus étonnant dans tout cela, c'est qu'aucun journal, aucun organisme officieux ou officiel, même pas l'Office de la langue française du Ministère des Affaires culturelles du Québec, ne s'en soit encore occupé. Et vous, vous en occuperez-vous ?"

Le fait est que les communiqués de la société de l'Exposition sont fort mal rédigés. Occupons-nous-en donc en leur consacrant quelques articles.

Voici un texte qui est tout récent. On y dit que *trente autobus, soit dix de plus que prévu, sont nolisés* pour transporter 20,000 personnes. Cette tournure elliptique est nettement fautive. A quoi se rapporte le participe passé *prévu* ? A un mot qui ne se trouve pas dans la phrase, mais qui devrait s'y trouver : *nombre*. Ces trente autobus font dix de plus que le *nombre prévu*.

Le verbe *noliser* signifie "prendre à louage" en parlant de bateaux et d'avions. Il se traduit en anglais par *"to charter"*. Or en Amérique du Nord l'anglais emploie le même terme en parlant de n'importe quel véhicule loué pour transporter un groupe de personnes. *Noliser* n'a pas pris cette extension de sens.

Construite à l'anglaise, la phrase comprend donc en plus un anglicisme de vocabulaire. On ne *nolise* pas des autobus ou des cars de tourisme. On les *loue*.

Le paragraphe suivant du communiqué se termine par les mots *sur l'île Sainte-Hélène*. La préposition à employer quand on parle d'une île n'est pas *sur*, mais *dans*. A-t-on oublié la chanson *nous irons jouer dans l'île ...dans l'île* ?

Quelques lignes plus loin, il est question du *bilan* d'une journée de manifestations où tout s'inscrit à l'actif, rien au passif. Drôle de *bilan* ! Puis on nous parle des *départements* de la Société de l'Exposition. Comme si cette société ne pouvait se permettre d'avoir des *divisions*, des *services* et des *sections de service* comme quiconque s'exprime en français. Et j'en passe. Tout cela sur une seule feuille. Je suis d'accord avec mon correspondant : étant donné que les services d'information de l'Exposition mettent en jeu la réputation du Québec, on aurait dû dès le début demander l'assistance de l'Office de la langue.

(tous droits réservés)

M. Gérard Dagenais répond à toutes les questions qu'on lui pose par téléphone sur le français au cours de l'émission "Parlons-nous français ?" qui est diffusée tous les dimanches, de 11 h. 30 à midi, sur les ondes de CKAC.

Rendez-vous

Deux Ecossais sont assis au café. Soudain, l'un des deux bondit en voyant l'heure et s'excuse :

—"Désolé, mais il faut que je parte; j'ai rendez-vous avec quelqu'un qui m'a prêté vingt dollars."

—"Et où est le lieu de rendez-vous ?"

"Ici !", s'écrie le premier en se précipitant vers la porte. (tp)

Faites le tour du monde avec la Lufthansa

Le choix n'a jamais été plus vaste, ni les prix plus bas!

N'hésitez plus à parcourir le monde, tout ou au moins en partie!

La Lufthansa vous y aidera. Nos prix n'ont jamais été plus modiques, nos voyages jamais mieux organisés. Profitez-en car les voyages vous ouvriront des horizons nouveaux.

Et comme rien n'est pour les mortels plus pénible que d'errer à l'aventure, voici ce que nous vous proposons. Si l'Europe vous attire, nous tenons à votre disposition 12 itinéraires de 15 à 21 jours chacun à des prix défiant toute concurrence. Pour 410 dollars canadiens seulement, le prix le plus bas qu'ait jamais offert la Lufthansa, vous visiterez l'Allemagne, la Suisse et le Danemark, prix du voyage compris, bien entendu, à partir de Montréal.

Des Vacances Allemandes? Pourquoi pas! Nous avons trois tours au choix: l'Allemagne médiévale et l'Allemagne moderne. L'Allemagne romantique et les sites les plus renommés de l'Allemagne du Sud et de l'Autriche.

Canada $163.25 plus transport par avion

Vous préférez les Balkans. Qu'à cela ne tienne. Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Yougoslavie et Grèce, vous n'avez que l'embarras du choix, et vous pouvez même y inclure l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne! A partir de 566 dollars canadiens, vous pouvez visiter trois contrées balkaniques.

Tous les chemins mènent à Rome et si vous rêvez de Vacances Romaines, la Lufthansa vous y conduira pour 581 dollars canadiens seulement.

Et ce n'est là qu'un avant-goût de ce que la Lufthansa tient à votre disposition. Votre agent de voyages se fera un plaisir de vous documenter à fond. Consultez-le donc sans plus tarder, ou bien envoyez-nous ce coupon.

LUFTHANSA GERMAN AIRLINES, MLP
1250, rue Peel, Montréal 2, P.Q.

Messieurs: Veuillez m'envoyer de plus amples renseignements sur le pays de mes rêves, tel qu'indiqué ci-dessous.

☐ Europe ☐ Balkans
☐ Vacances allemandes ☐ Vacances romaines

Nom_____
Rue_____
Ville_____ Prov._____
Mon agent de voyages est_____

Lufthansa
Lignes Aeriennes Allemandes

Les prix sont basés sur le tarif économique d'excursion 14-21 ITX, au départ de Montréal.

Armand Lafleur vous le dit: c'est vous qui ferez une gaffe si vous laissez passer cette occasion.

25 coupons Embassy gratuits!

Dans l'"Embassy Extra"

CHEZ VOTRE MARCHAND DE TABAC

Des cadeaux rapides!

Quand Armand fait une gaffe, c'en est toujours une grosse. Mais, quand il fait quelque chose de bien, peut-il réussir?

Bien sûr! Tout le monde s'est précipité sur l'"Embassy Extra". Certains fumeurs ont déjà commencé à échanger leurs coupons contre des disques 33 tours, des livres de James Bond et d'autres cadeaux sensationnels qui ont été ajoutés à la liste habituelle des cadeaux Embassy.

Vous pouvez encore vous procurer un exemplaire de l'"Embassy Extra". Vous y trouverez même 25 coupons gratuits, pour commencer votre collection.

Prenez votre exemplaire chez votre marchand de tabac dès aujourd'hui. Prenez aussi des cigarettes Embassy.

Même sans coupons, ce seraient encore les meilleures des cigarettes.

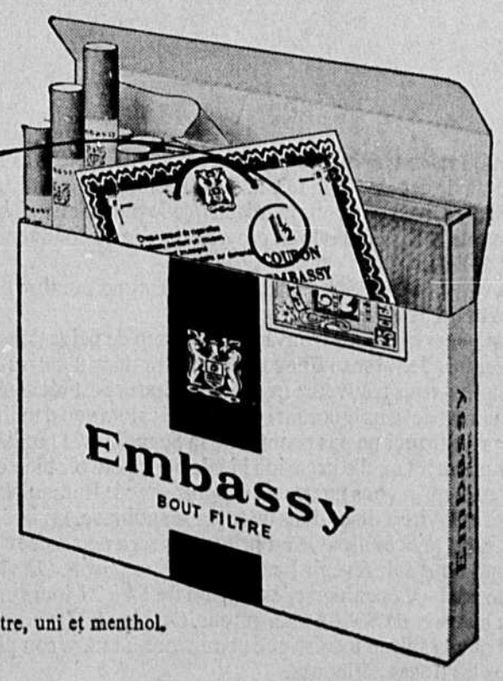

Seule Embassy vous donne 1½ coupon dans chaque paquet de 25.

Disponibles en bout filtre, uni et menthol.

CAHIER No 2 / PAGES 17-28 — LA PRESSE — SPORT / FINANCE / INFORMATIONS GENERALES

MONTREAL, MARDI 10 MAI 1966 — 82e ANNEE — No 108

Panique à Saigon: à la suite d'un attentat, des policiers militaires américains tirent au hasard

SAIGON (UPI, PA, AFP) — Pris de panique à la suite de l'explosion d'une bombe terroriste dans une rue de Saigon ce matin, des sentinelles américaines et sud-vietnamiennes ont ouvert le feu les uns sur les autres et, durant quarante minutes, ont mitraillé tout ce qui bougeait. Bilan : six Vietnamiens, dont trois femmes et un enfant, ont été tués ; 29 autres personnes ont été blessées, dont huit Américains.

Apparemment, l'explosion d'une bicyclette piégée a fait sortir de leur guérite les sentinelles qui surgirent, mitraillette au poing, de trois directions à la fois. La foule matinale était dense comme à l'accoutumée. Une des sentinelles a décoché une salve, juste au moment où un camion s'immobilisait dans la rue bondée de monde. Ce camion était rempli d'hommes, de femmes et d'enfants se rendant à leur travail. Comme le camion, entraîné lentement par l'embouteillage, s'est approché de l'une des guérites, et que de l'autre côté de la rue, la sentinelle continuait à faire feu, les gardes ont cru qu'elles étaient attaquées par des gens se trouvant dans le camion. En même temps a surgi, derrière le camion, un autocar de la marine américaine.

La panique était à son comble. A ce moment-là, une jeep de la police militaire, bordée de sacs de sable, et surmontée d'un fusil automatique, a foncé sur le camion et l'a criblé de quelque cent balles, causant les dégâts qu'on sait.

Tout le monde était affolé. Un policier tira à deux reprises sur un hôpital. Un jeune homme qui veillait son père fut tué d'une balle au cou. Selon Reuter, l'explosion de la bicyclette piégée serait l'oeuvre d'activistes politiques, mais le haut commandement américain et vietnamien insiste pour dire qu'il s'agit plutôt d'un attentat du Vietcong.

L'ambassade américaine à Saigon est désolée, et la police militaire reconnaît qu'elle est responsable de la tragédie. Des dispositions ont été prises pour dédommager, dans la mesure du possible, les victimes, notamment par le paiement de dommages et intérêts.

Dans les milieux vietnamiens, on exprime la crainte que cette tragédie ne vienne alimenter la vague d'antiaméricanisme née de la crise politique. C'est pourquoi l'indemnisation immédiate des victimes a été recommandée à l'ambassade.

Emploi de gaz lacrymogène

Plusieurs femmes blessées, dans le camion, au centre de la rue, restèrent sans secours pendant une heure. Le général américain Robert L. Ashworth, avait donné l'ordre de "ne pas s'approcher du camion, car on le croyait piégé".

On avait d'abord cru que l'explosion s'était produite au "Brink", qui loge les officiers américains, et que le Vietcong avait attaqué à la Noël, faisant 2 morts et 107 blessés, dont 65 Américains.

Sur le plan militaire, un porte-parole du département de la Défense a confirmé hier que des avions américains ont déversé dimanche dernier 7,200 livres de gaz lacrymogène en poudre au-dessus d'une région à quelque 70 milles au nord-ouest de Saigon, où se trouve un des quartiers généraux du Vietcong. Le porte-parole a ajouté que l'emploi "tactique" de gaz lacrymogène avait été autorisé par le commandement militaire du Vietnam.

Pendant ce temps, à Washington, le secrétaire d'Etat Dean Rusk a été violemment pris à partie en public par deux éminentes personnalités, les sénateurs William Fulbright et Wayne Morse, à propos de la politique américaine au Vietnam et des récents propos du général Cao Ky.

Le sénateur Fulbright a affirmé pour sa part que le premier ministre sud-vietnamien lui semblait être un personnage "irresponsable" qui était en passe de provoquer une nouvelle crise politique à Saigon.

De son côté, le sénateur Morse a dénié toute base juridique à la présence américaine au Vietnam et a affirmé que les Etats-Unis n'ont fait que soutenir une succession de "gouvernements corrompus" et de "tyrannies militaires".

Sommé de s'expliquer par le président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères, M. Rusk a exprimé la conviction que le gouvernement sud-vietnamien tiendra parole et que les élections en vue de la formation d'une assemblée constituante se tiendront comme prévu au mois de septembre. Il a toutefois reconnu que les propos du général Ky étaient "ambigus".

Une femme enceinte dans la panique

SAIGON (PA) — Une jeune Saigonnaise enceinte a décrit aujourd'hui, de son lit d'hôpital, la scène de terreur et de confusion qu'elle et nombre d'autres civils ont vécue ce matin, alors que les balles d'un fusil automatique américain se mirent à crépiter contre le camion qui les transportait au travail, couchant sur le pavé trempé de pluie plusieurs victimes en sang.

Mme Nguyen Thi Thom, mère de deux enfants, a raconté qu'au moment où elle et une couple de douzaines d'autres employés voyageaient en camion vers un chantier de construction, une mine a sauté et des sentinelles se sont mises à tirer de la mitraillette.

Le camion s'est immobilisé à un carrefour, près de l'hôtel Brink, énorme cantonnement militaire américain dans le centre de Saigon, dit la jeune femme. En attendant crépiter les balles, les travailleurs qui voyageaient avec elle ont été pris de panique, la plupart sautant hors du camion, les uns fuyant, les autres cherchant à se cacher sous le lourd véhicule.

Mme Thom a été atteinte au côté et s'affaissa sur le pavé. Après 30 minutes, un officier américain la gara sur un seuil le porte, d'où elle fut transportée à l'hôpital. La femme dit n'avoir vu personne tirer, mais elle a vu quantité de soldats américains, le fusil à la main. Trois de ses compagnes de travail sont mortes dans la mêlée.

Une autre femme, mère de six enfants, et âgée de 42 ans, dit qu'elle était entassée, avec d'autres personnes, à l'arrière du camion de la compagnie de construction. Les balles tuèrent deux femmes près d'elle, alors qu'elle-même était atteinte à l'oreille gauche, à l'épaule droite et aux flancs.

Un homme de 48 ans, père de huit enfants, conduisait un autre camion rempli d'employés d'une usine de textiles. Quand il entendit le bruit des balles, il arrêta le moteur à trois rues de l'endroit où la mêlée faisait rage. Il monta sur le capot de son véhicule pour mieux voir, mais il fut aussitôt atteint d'une balle au bras.

Enfin, un policier de 35 ans raconte qu'il se rendait à son poste en bicyclette. Il fut soudain projeté sur le pavé. Une balle venait de l'atteindre à la jambe droite.

Téléphoto PA

MITRAILLETTE AU POING, ces éléments de la police militaire avancent le long d'une rue de Saigon à la suite d'un attentat à la bombe contre un immeuble hébergant des officiers américains. L'attentat a déclenché un échange de coups de feu qui a duré environ une heure.

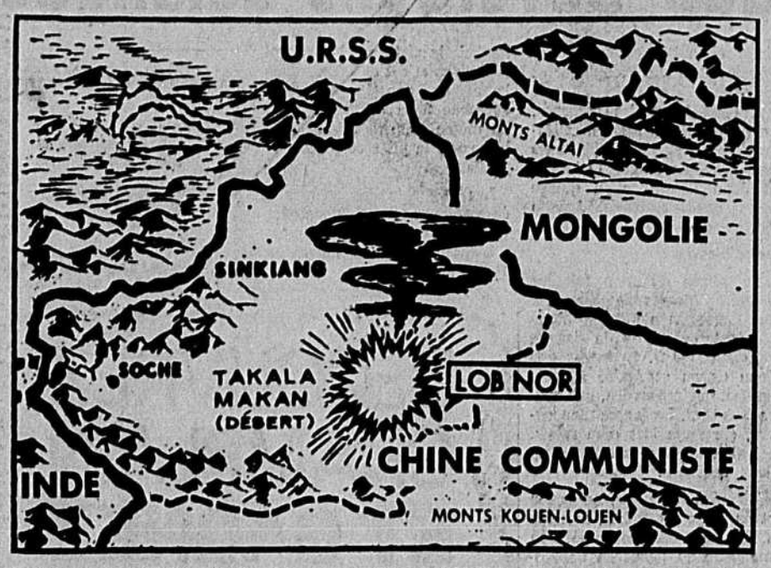

Cette carte schématique de la partie occidentale de la Chine populaire indique l'endroit de la troisième explosion nucléaire qui s'est déroulée hier. Les deux premiers essais atomiques chinois avaient également eu lieu dans la même région.

La bombe chinoise était un engin atomique "dopé"

(D'après AFP, UPI, PA, Reuter) — Il apparaît aujourd'hui de façon presque certaine que l'explosion nucléaire chinoise effectuée hier n'était pas celle d'une bombe thermonucléaire mais celle d'une bombe atomique "dopée" d'éléments légers tels que le tritium, le lithium ou le deutérium. Ces éléments "améliorent le rendement" d'une bombe atomique alors que dans une bombe thermonucléaire, ils en constituent l'essentiel de la source d'énergie.

Selon toutefois des hommes de science occidentaux, l'expérience d'hier servira d'amorce pour une bombe hydrogène très puissante. Dès hier, le secrétariat d'Etat déclarait à Washington que la puissance de l'explosion chinoise était de "faible à moyenne". Dans la terminologie américaine, cela signifie que cette puissance se situe entre quelques dizaines de kilotonnes à 200 kilotonnes de TNT. Par contre, la puissance d'une bombe thermonucléaire se calcule en mégatonnes (1,000,000 de tonnes). Ce qui signifierait que les Chinois se trouvent encore loin du compte et que le chemin à parcourir pour passer de la bombe-A dopée à la bombe thermonucléaire peut être long.

Au Japon, seul pays victime d'une explosion atomique, des avions "Sabre" ont commencé une mission de huit jours pendant lesquels ils recueilleront dans l'atmosphère des échantillons de poussières radio-actives. L'analyse de ces poussières permettra de déterminer d'une façon très précise la puissance et la composition de la bombe chinoise.

Rusk : de sérieuses répercussions

Il reste toutefois incontestable qu'avec l'explosion de sa première bombe-A "dopée", la Chine populaire a franchi une nouvelle étape dans le domaine de l'atome militaire.

A Washington, le secrétaire d'Etat Dean Rusk a déclaré hier que l'essai nucléaire chinois aura des répercussions extrêmement sérieuses sur la scène internationale. Invoquant l'absence de renseignements plus précis, M. Rusk n'a pas voulu fournir de commentaires étendus sur la question à ce moment-là. Il a toutefois ajouté qu'en ce qui concerne la situation dans le Sud-Est asiatique, les conséquences de la troisième explosion nucléaire chinoise ne seront pas plus graves que celles des deux premières.

A Pékin, malgré l'heure tardive à laquelle elle a été diffusée, la nouvelle de l'explosion réussie a été accueillie par des cris d'allégresse dans les rues. Aux alentours de l'Hôtel de Pékin, où résident beaucoup de diplomates et d'étrangers en mission, des cris de joie ont aussitôt retenti en pleine nuit, poussés par les policiers et les jeunes cadres chargés d'avertir la population.

Application de la "pensée de Mao"...

Du communiqué officiel annonçant ce troisième essai nucléaire, les observateurs en place ont retenu essentiellement que la Chine stigmatise non seulement l'impérialisme américain, mais également la "collusion soviéto-américaine", tout en s'élevant contre le "chantage nucléaire" des Etats-Unis et de leurs alliés.

Pas de chantage

PEKIN. (Reuter) — Le chef du gouvernement de la Chine populaire, M. Chou En-lai, a promis aujourd'hui que son pays ne se servira jamais de ses armes nucléaires à des fins de chantage contre d'autres nations.

Le seul but que poursuit la Chine en mettant au point des armes nucléaires, a dit M. Chou En-lai, est la défense de son territoire. "Notre but ultime, c'est l'élimination de ces armes", a déclaré le premier ministre chinois au cours d'un banquet d'adieu en l'honneur d'une délégation albanaise.

Le peuple de l'URSS s'indigne de l'essai atomique chinois

(D'après AFP, Reuter, UPI, PA) — "Nous sommes contre les essais nucléaires et nous l'avons prouvé en signant le traité de Moscou sur l'interdiction partielle de ces essais", a déclaré aujourd'hui le porte-parole du ministère soviétique des Affaires étrangères.

Dans une déclaration à l'agence yougoslave Tanyug, le porte-parole a ajouté que la nouvelle expérience atomique chinoise a été accueillie avec indignation par le peuple soviétique.

Après avoir rappelé la position soviétique hostile aux essais, le porte-parole a refusé de faire de plus amples commentaires sur l'expérience chinoise. Il a déclaré ignorer si le gouvernement de Moscou réagirait officiellement.

En Italie, le journal communiste "Unita" a été aujourd'hui parmi les plus véhéments à dénoncer les essais atomiques chinois:

"Les dirigeants chinois, a affirmé l'organe communiste, veulent répondre à une menace qui n'existe que dans leur imagination. Les communistes italiens sont et restent opposés non seulement à l'usage, mais aussi à l'expérimentation des armes atomiques et nucléaires".

En Asie du Sud-Est, les réactions les plus vives ont été enregistrées à l'annonce de l'expérience nucléaire chinoise. Le Japon, en particulier, a vigoureusement protesté contre cet essai et a décidé de surveiller attentivement les retombées radio-actives qui devraient atteindre le pays dès jeudi.

De son côté, la Malaysia a condamné, par la voix de son premier ministre intérimaire, la dernière explosion chinoise. Après avoir déclaré, à l'issue d'une séance du conseil des ministres, que la Malaysia était contre l'emploi de cette arme "extrêmement dangereuse", M. Abdul Razak a exprimé le voeu que l'énergie nucléaire ne soit utilisée qu'à des fins pacifiques.

Dans les milieux proches de la conférence de Genève, ce nouveau "bond en avant" que la Chine vient d'effectuer a été accueilli sans surprise, mais non sans inquiétude.

Du côté occidental et, dans une certaine mesure, du côté des pays de l'Est, les positions sont claires : la prolifération des essais nucléaires dans l'espace est en flagrante contradiction avec le traité de Moscou que seules parmi les grandes puissances la Chine et la France ont refusé d'endosser.

Le "détonateur" que constitue la force de frappe chinoise dans le contexte international pourrait donc, à plus ou moins brève échéance, rendre dérisoires les travaux de la conférence du désarmement de Genève.

Quant aux représentants des pays non alignés, ils constatent que la Chine procède à des essais atomiques "dans le mépris le plus complet de l'opinion mondiale".

A la suite d'une réunion du Cabinet, le gouvernement japonais a officiellement protesté contre l'explosion nucléaire chinoise et a déclaré que des mesures spéciales avaient été prises pour déceler, notamment dans l'eau potable, toute contamination par radioactivité. Le premier ministre Eisaku Sato a également annoncé l'établissement d'un centre spécial de détections des retombées radioactives.

Cependant, le ministre japonais des Affaires étrangères, M. Etsusaburo Shiina, a déclaré que l'expérience chinoise n'obligerait pas le Japon à modifier sa politique de refus d'introduire des armes nucléaires au pays. Il a précisé que le Japon n'avait pas l'intention de participer à l'élaboration de la stratégie nucléaire américaine.

Un des délégués de l'Inde à la conférence du désarmement de Genève a déclaré qu'il s'agissait d'un important développement pour les Chinois. Ceci confirme l'avertissement que nous lancions au sujet de la nécessité d'arrêter la prolifération des armes nucléaires par les pays qui en possèdent déjà.

A Formose, un conseiller du président Tchiang Kaï Chek a remarqué que l'explosion chinoise était une nouvelle menace pour la paix et une indication "des intentions réellement agressives de Pékin".

Nouveau séisme à Tachkent

MOSCOU — (AFP, Reuter, UPI) — La ville de Tachkent a de nouveau été secouée aujourd'hui par des mouvements telluriques qui étaient presque aussi violents que le tremblement de terre qui a ravagé le "vieux quartier" de la ville il y a deux semaines. L'agence Tass dit que ce nouveau séisme a fait des victimes et des dégâts importants, sans préciser davantage. La dépêche ajoute toutefois que la vie se poursuit normalement dans cette ville d'Asie centrale.

Bob Kennedy affirme que la révolution est "inévitable" en Amérique latine

WASHINGTON. (AFP) — Une révolution en Amérique latine est inévitable. Les Etats-Unis ne peuvent pas l'empêcher. Ils peuvent uniquement en influencer le sens.

Telles sont en synthèse les pensées exprimées par le sénateur Robert Kennedy devant le Sénat dans le premier des deux discours consacrés entièrement à l'Amérique latine.

Se basant sur les impressions recueillies au cours de ses voyages dans les pays latino-américains, le sénateur Kennedy a affirmé que l'éducation et la réforme agraire sont les deux clés de cette révolution. La manière dont il estime que les Etats-Unis peuvent contribuer à la réalisation de ces réformes coïncide dans ses grandes lignes avec la politique de l'administration Johnson.

M. Kennedy critique cependant la tendance du gouvernement des Etats-Unis de refuser tout dialogue avec les éléments considérés par Washington comme étant communistes. "Les étiquettes politiques prêtent à confusion et rendent dangereux tout jugement hâtif", a-t-il affirmé.

M. Kennedy s'élève également contre l'ingérence de l'armée et des services de renseignements dans des programmes de recherches universitaires dont l'étude "Camelot" au Chili était un exemple notoire. Le sénateur rend le Congrès des Etats-Unis responsable de la procédure adoptée, "qui a porté atteinte au prestige des universités américaines".

Pour encourager la réforme agraire, le sénateur estime que les Etats-Unis doivent y consacrer de plus importantes ressources financières et technologiques et, en même temps, aider l'Amérique latine à relever le "défi politique" que représente cette reforme "en s'identifiant avec les forces progressistes et de la justice sociale".

Les Etats-Unis, dit-il, doivent appuyer les politiques qui prévoient la réforme agraire et l'accès à l'instruction pour des millions de pauvres en Amérique latine, afin d'enrayer l'injustice, l'analphabétisme et la pauvreté.

"Ces gens n'accepteront pas ce genre d'existence durant une autre génération. Nous ne le ferions pas ; ils ne le feront pas. Il y aura des changements. Une révolution s'en vient. Elle sera pacifique si nous agissons avec assez de sagesse ; elle réussira si nous sommes assez chanceux. Mais une révolution se prépare, que nous le voulions ou non. Nous pouvons en influencer le sens, mais nous ne pouvons pas l'empêcher."

Pour ce qui est de la réforme de l'éducation, le sénateur Kennedy a insisté sur la nécessité d'un rapprochement entre les étudiants et les professeurs d'Amérique latine avec ceux des Etats-Unis. Il a reconnu que l'étudiant d'Amérique latine était à la fois l'espoir de l'avenir et un élément potentiellement dangereux pour la stabilité des pays. "Fidel Castro n'était pas le premier révolutionnaire latino-américain issu d'un milieu d'étudiants se livrant à la politique et il ne sera pas le dernier", a-t-il souligné.

C'est à ce propos que M. Kennedy a déploré la tendance du gouvernement américain de refuser des visas à d'éminents intellectuels à cause de leurs opinions politiques. "Nous devons toujours garder un sens des perspectives dans nos jugements et nous rendre compte que les extrémistes ne sont pas nécessairement communistes, mais seulement nationalistes", a-t-il déclaré, ajoutant : "Nous ne devons pas nous laisser intimider par une minorité disciplinée, intelligible et bruyante, mais devons, au contraire, montrer que nous sommes prêts à leur tenir tête".

Le sénateur Kennedy avait commencé son discours en brossant un tableau poignant de la misère qu'il avait rencontrée lors de ses voyages en Amérique latine.

Le Caire ovationne Kossyguine

LE CAIRE. (AFP, UPI) — Un accueil sans précédent a été réservé aujourd'hui au premier ministre de l'Union soviétique, M. Alexis Kossyguine, à son arrivée dans la capitale égyptienne. Une foule en liesse évaluée à environ 10,000 personnes a ovationné le chef du gouvernement de Moscou à l'aéroport du Caire.

Accompagné de sa femme et d'un important groupe de personnalités, dont M. Andrei Gromyko, M. Kossyguine a commencé aujourd'hui une visite officielle de huit jours en République arabe unie.

Accueilli par le président Nasser à sa descente d'avion, M. Kossyguine a été longuement acclamé par des dizaines de milliers de personnes sur le parcours qui l'a conduit de l'aérogare au palais de Koubbeh où il résidera pendant son séjour dans la capitale égyptienne.

La presse égyptienne accueille la rencontre entre les deux hommes d'Etat comme étant d'une première importance. Le journal "Al Gomhouria" prédit que cette visite contribuera à raffermir les relations entre les pays non alignés et le bloc socialiste.

En plus d'appuyer la position égyptienne contre la formation d'une alliance des pays islamiques, laquelle a été dénoncée précédemment par Le Caire et Moscou, il est possible que Kossyguine tente de faire valoir auprès de Nasser les intérêts du Kremlin dans les affaires du Moyen-Orient.

Durant son séjour en Egypte, son premier en Afrique, Kossyguine se propose de visiter le barrage d'Assouan, la plus grande réalisation technique de l'URSS à l'étranger.

Ce soir, le président Nasser offre un diner de quelques centaines de couverts à son hôte. Des allocutions seront alors échangées.

On apprend par ailleurs, de source bien informée, que l'éventualité est exclue d'une rencontre en Roumanie de Brejnev et de Chou En-lai.

Le premier ministre chinois n'arriverait à Bucarest que dans quelques jours, soit après le départ du secrétaire du parti communiste soviétique arrivé ce matin à Bucarest pour un contact non officiel avec le premier ministre roumain, M. Gheorghe Maurer.

Les USA: Moscou doit regretter son aide nucléaire à la Chine

GENEVE. (UPI-Reuter) — Les négociateurs américains et soviétiques se sont mutuellement accusés aujourd'hui à la conférence du désarmement de Genève de neutraliser leurs efforts respectifs en vue d'arrêter la prolifération des armes nucléaires.

L'Union soviétique doit regretter le jour où elle a aidé à cette prolifération des armes nucléaires en Chine, a notamment déclaré le délégué américain William C. Foster.

C'est en effet l'Union soviétique qui, la première, a fourni une aide nucléaire à Pékin.

Le reproche américain a été fait au moment où la conférence des 17 nations ajourne ses travaux pour six semaines sans avoir pu en arriver à un accord sur la non-prolifération des armes nucléaires.

M. Foster a accusé l'URSS d'avoir empêché cet accord durant les trois derniers mois de négociations en affirmant que les Etats-Unis se proposent de fournir des armes nucléaires à leurs alliés de l'OTAN.

Ce que M. Foster a démenti vigoureusement en affirmant que les Etats-Unis ne permettront jamais la prolifération d'armes nucléaires américaines chez les pays membres de l'Alliance atlantique et qu'aucun de ces pays ne sera autorisé à mettre à feu de telles armes sans l'autorisation américaine.

Prenant la parole à son tour, le délégué soviétique, M. Alexei A. Roshchin, n'a fait aucune allusion à la troisième explosion nucléaire chinoise.

Il a cependant accusé les Etats-Unis et leurs partenaires de l'OTAN d'avoir neutralisé les efforts des pays socialistes et non alignés en vue de la conclusion d'un traité sur la non-prolifération.

M. Roshchin a également accusé Washington d'ajouter à la tension internationale par son action "agressive" au Vietnam, "ce qui influence d'une façon défavorable les efforts de tous les hommes de bonne volonté en vue de régler les différends internationaux et la question du désarmement".

La NASA prend le maximum de précautions pour assurer le succès de "Gemini-9"

CAP KENNEDY, Floride. (AFP) — Les astronautes Thomas Stafford et Eugene Cernan seront lancés dans l'espace extérieur le 17 mai, au Cap Kennedy, à bord de "Gemini-9" à 9 h. 39, près d'une centaine de minutes après le lancement de la fusée-cible "Agena" avec laquelle ils effectueront, de nuit comme de jour, une série de spectaculaires rendez-vous et arrimages.

La NASA prend des précautions extrêmement minutieuses de façon à éviter le renouvellement du grave incident qui a prématurément mis fin à "Gemini-8" le 16 mars dernier. Elle a détecté les six causes possibles du court-circuit survenu à la petite fusée numéro huit d'orientation dans le vide — défaillance qui, répérée trop tard, a provoqué le retour dans le Pacifique de l'équipage.

Désormais, il sera possible, en cas d'anomalie dans le fonctionnement des moteurs en question, de les faire fonctionner isolément l'un après l'autre de façon à dépister et à arrêter le rocket fautif, à empêcher ainsi l'épuisement du carburant, et utiliser un propulseur faisant double emploi avec celui qui s'est déréglé ou qui est tombé en panne.

Marche record dans le vide

A l'aube de la seconde de leurs trois journées dans le cosmos, Cernan, le co-pilote, sautera dans le vide pour effectuer une marche-record de deux heures vingt-cinq.

L'"Agena" sera accrochée à la capsule lors de la phase initiale des évolutions de l'homme-satellite. Mais Stafford ayant procédé à un décrochage des deux véhicules, son camarade relié à "Gemini-9" à l'aide d'un filin de 125 pieds pourra se rendre en direction de la fusée avant de reprendre sa place aux côtés de Stafford.

Eugene Cernan portera un scaphandre extrêmement perfectionné pour effectuer sa sortie extra-véhiculaire. Il s'agira d'une véritable "capsule sans parois" équipée d'un appareillage directionnel beaucoup plus puissant et complexe que celui dont s'est servi Edward White, le premier "cosmambule" américain, l'année dernière.

Rendez-vous et arrimages

La capsule "Gemini-9" sera inscrite, au début de sa tentative, sur une orbite elliptique de 100 milles de périgée et 168 milles d'apogée. A sa mise sur orbite, la cabine de Stafford et Cernan suivra son objectif à une distance d'environ 720 milles qui décroîtra à mesure que les deux pilotes se rapprocheront de l'altitude à laquelle gravite l'"Agena", soit 185 milles.

Les manoeuvres de rendez-vous se feront entre cette altitude et celle de 205 milles au-dessus de la terre, l'"Agena" étant également dotée d'un appareillage directionnel. Au cours de l'une des phases du vol "Gemini-9", ce véhicule et son objectif se trouveront en état d'"équi-période" : avec des paramètres orbitaux différents, ils mettront la même durée à effectuer une révolution complète autour du globe.

Le retour de "Gemini-9" s'effectuera la matin du troisième jour de vol dans la zone classique de récupération des astronautes américains entre les Bermudes et les côtes de Floride.

FENETRES BO-LAC
• FENETRES ET PORTES
• PORTES DE PATIO
RÉNOVATION IDÉALE
LA SEULE FENETRE AUTOMATIQUE SUR LE MARCHE
• Aération automatique
• Construction robuste
• Protection contre les intempéries
• Guillotine synchronisée
• Exceptionnelle dans toute sa conception.
Pour une vraie rénovation ne prenez aucune décision sans consultation Bo-Lac
861-4338 ou 334-9356
un représentant vous visitera
J. T. CLOUTIER INC.
Casier postal 999, Ste-Agathe-des-Monts

EN TRE NOUS

PAR MARCEL DESJARDINS

Le poste d'instructeur, grand sujet d'actualité au hockey

Il y a deux ans, Toe Blake avait bien décidé d'abandonner le poste d'instructeur du Canadien. Le vétéran Frank Selke, alors gérant général de l'équipe, l'avait dissuadé de mettre suite à son idée. Cette fois, quelqu'un de l'organisation — on ne nous a pas révélé le nom de celui-ci — a conseillé à celui qui vient de piloter pour la septième fois le Tricolore à la coupe Stanley, de ne prendre aucune décision avant une vacance bien méritée.

C'est son état de santé qui inquiète Blake. Il éprouve des maux d'estomac mais ceux-ci sont causés par sa nervosité avant et pendant les rencontres. C'est ce qui a amené cet officiel à lui conseiller d'aller se reposer avant de prendre sa décision, confiant qu'une période de détente fera disparaître cette tension nerveuse et que le vétéran instructeur éprouvera le désir de reprendre pour une autre saison un poste où il a été tellement fructueux.

"Autant j'étais convaincu, il y a trois ou quatre semaines, que Blake démissionnerait, autant je suis persuadé aujourd'hui qu'il pilotera de nouveau le club, l'an prochain", nous a confié un officier de l'équipe.

On ne parait voir dans l'entourage du Canadien aucun lieu entre la nouvelle annoncée à Québec par Bernard Geoffrion qu'il ne reprendra pas son poste avec les As, l'an prochain, et les rumeurs de démission de Blake. On dit par ailleurs qu'il est parfaitement logique pour Geoffrion de désirer voir le président David Molson, du Tricolore, avant de prendre toute autre décision car c'est par l'intermédiaire du club local qu'il avait obtenu son poste dans la vieille capitale. Il ne faut voir que simple coïncidence entre les deux faits, souligne-t-on.

Geoffrion est bien vu de certains officiers du club et ceux-ci seraient sans doute enclins à lui accorder la chance de tenter de se faire valoir à la tête du club, si évidemment Blake se retirait. Mais on dit que ces mêmes gens éprouvent les mêmes sentiments à l'égard de Floyd Curry. Il ne serait pas impossible, dit-on, que devant la difficulté de trouver un candidat qui s'impose comme le successeur de Blake, encore une fois si ce dernier ne revenait pas — que Sam Pollock prendrait la direction du club pour un an ou deux en plus de continuer à assumer son présent rôle de gérant général.

Pas de piété pour Keane

Sur le sujet des gérants de clubs, signalons que le monde le plus impardonnable vis-à-vis un perdant est celui du beseball majeur. Johnny Keane vient de le constater à New York où les Yankees lui ont fait porter le fardeau de la dernière position du club.

"C'est le sort que le baseball majeur réserve à tout gérant d'un club perdant", de remarquer René LeMyre, l'ancien gérant général des Royaux. "Keane est pourtant un homme de valeur, un type de grand jugement, un connaisseur de baseball. Mais les fiers Yankees ne peuvent supporter un club perdant".

Mickey Mantle a admis lui-même que Keane n'était pas responsable de la situation. On avait prétendu que les joueurs ressentaient l'esprit de discipline qu'il leur avait imposé. Or Mantle a nié vigoureusement le fait. Mais par ailleurs, il a admis qu'il était logique pour les Yankees de ramener à la tête du club l'ex-gérant Ralph Houk devenu le gérant général. Houk, a-t-il rappelé est un homme qui connait tous les joueurs, qui sait ce dont il peut attendre de chacun. Il est peut-être l'homme capable de nous ramener sur le sentier de la victoire, a-t-il admis.

"Mais nous devrons nous rapprocher à deux ou trois parties des meneurs d'ici le 4 juillet si nous voulons espérer remporter le championnat de la ligue Américaine", a-t-il dit.

Si Leo Durocher n'avait entrepris à Chicago la tâche de réorganiser et rajeunir les Cubs, lui aussi, pense-t-on, connaitrait le même sort que Keane. Il a décidé de suivre l'exemple de son ancien maitre, le regretté Branch Rickey, alors que celui-ci était à Pittsburgh, et il s'est mis en frais de reconstruire le Chicago. Mais aura-t-il la chance de compléter sa tâche ? Voilà la question que l'on se pose.

Photo LA PRESSE

Le meilleur joueur de la pire équipe

Même s'il s'alignait avec une équipe qui n'a remporté que cinq victoires la saison dernière, le jeune Reynald Comeau a monopolisé les honneurs. Hier, lors du banquet des champions, il s'est vu remettre quatre trophées individuels en plus d'une mention au sein de la seconde équipe d'étoiles, de la ligue de hockey Métropolitaine junior 'A'.

Comeau, point de mire de la soirée des champions

La ligue de hockey Métropolitaine junior a fêté ses champions des groupes "A" et "B", hier soir.

Un groupe et un joueur en particulier ont retenu notre attention.

Ce groupe, ce fut évidemment celui des Maple Leafs de Verdun, qui a récolté la majorité des honneurs d'équipe, ayant mérité les championnats des séries éliminatoires et de la saison régulière. Les Maple Leafs comptaient également dans leurs rangs trois membres choisis dans la première équipe d'étoiles, soit Yvan Houle, Jack Rathwell et l'instructeur Pete Singleton.

Houle a par ailleurs été désigné comme titulaire des trophées accordés au meilleur gardien de buts du circuit junior "A" et au joueur jugé le plus utile à son équipe. C'était d'ailleurs la deuxième année d'affilée qu'il méritait cet honneur.

Le joueur, ce fut Reynald Comeau, un jeune hockeyeur de 16 ans qui s'est vu remettre quatre trophées. Comeau, qui faisait partie de l'équipe des Flyers de West Island, a été jugé le meilleur joueur de centre, la meilleure recrue et le meilleur joueur de 15 et 16 ans. Il a également reçu le trophée décerné au 2e meilleur compteur de la ligue en plus d'avoir été choisi au sein de la deuxième équipe d'étoiles du circuit.

L'an dernier, Comeau a compilé une fiche de 40 buts et 32 assistances en 37 parties alors que son équipe n'a remporté que cinq victoires en 40 parties. Il fut sans contredit le meilleur joueur de son équipe et il est appelé à connaitre d'autres succès.

Dans la section junior "B", une autre équipe de Verdun a raflé la majorité des honneurs.

En effet, le club Verdun Police a remporté les championnats du détail et de la saison régulière ; quatre de ses membres ont mérité un poste dans l'équipe d'as et il alignait le meilleur compteur, Jean-René Losier et le meilleur gardien, Bruce Mullett.

L'annonce de la formation de la nouvelle ligue junior du Québec a fait le sujet de bien des conversations au cours de ce banquet, mais personne ne semble y croire.

"Le projet serait idéal, mais les dépenses nous paraissent astronomiques", nous ont dit la majorité des gens interrogés.

Voici la liste des trophées et des titulaires :

Métro junior 'A'

TROPHEE FRANK SELKE (champions des éliminatoires)
MAPLE LEAFS de Verdun

TROPHEE BUSTER MUNDEY (champions de la saison régulière)
MAPLE LEAFS de Verdun

TROPHEE HOWIE MORENZ (meilleur compteur)
Jacques Beaudoin — Lachine
Bernard Tremblay — Montréal-Nord

TROPHEE LEO RIVET (2e compteur au classement)
Reynald Comeau — West Island
Ian Maybury — Lachine

TROPHEE RONALD WILSON (3e compteur au classement)
Réal St-Jean — Montréal-Nord
Gilles Renaud — Laval

TROPHEE CLARENCE ARNOLD (meilleur gardien)
Yvan Houle — Verdun

TROPHEE MAURICE RICHARD (joueur le plus combatif)
Mike Hyndman — Verdun

TROPHEE FORRIE DONALDSON (joueur le plus prometteur)
Judes Drouin — Verdun

TOPHEE PIT LEPINE (meilleur joueur de centre)
Reynald Comeau — West Island

TROPHEE METRO (meilleur défenseur)
Denis Duchesne — Montréal-Nord
Serge Roy — Lachine

TROPHEE NORMAN DAWE (joueur le plus gentilhomme)
Gilles Renaud — Laval

TROPHEE CJAD (joueur le plus utile)
Yvan Houle — Verdun

TROPHEE MEMORIAL TAG MILLAR (meilleure recrue)
Reynald Comeau — West Island

TROPHEE CJMS (meilleur joueur de 15 et 16 ans)
Reynald Comeau — West Island

TROPHEE DE LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (gardien de l'équipe qui a alloué le moins de buts)
Yvan Houle — Verdun

TROPHEE GORDON EDWARD DALGLEISH (meilleure recrue durant le détail)
Frank Lacombe — Lachine

PLAQUE RAYMOND LAGACE (joueur le plus combatif) dans le détail)
Mike Hyndman — Verdun

Métro junior 'B'

TROPHEE MOLSON (championnat du détail)
VERDUN POLICE

TROPHEE METRO (championnat de la ligue)
VERDUN POLICE

TROPHEE DE LA BANQUE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL (meilleur compteur)
Jean-René Losier — Verdun

TROPHEE M & N (meilleur gardien)
Bruce Mullett — Verdun

TROPHEE DE LA COMPAGNIE "MONTREAL SCALE" (joueur le plus prometteur)
Jean-René Losier — Verdun

TROPHEE MICKEY MACDONALD (joueur le plus utile)
Jean-Pierre Comtois — LaSalle

TROPHEE MAURICE RHEAUME (joueur le plus gentilhomme)
Robert Casaubon — LaSalle

Les $$ aiguillonnent le duo Severeyns-Lelangue

par Gilles Terroux

Les coureurs des Six-Jours sont des professionnels dans toute l'acceptation du mot. Pour eux, chaque épreuve est une façon de gagner leur vie. Et plus les bourses sont intéressantes, plus l'athlète est disposé à fournir un meilleur rendement.

Hier soir, les quelque 4,500 spectateurs au Centre Paul Sauvé ont pu se rendre compte jusqu'à quel point les $$$ intéressent les coureurs.

Cette seconde soirée avait été bien remplie — sprints enlevants, chasses intéressantes — lorsque quelques amateurs ont décidé d'offrir une bourse de $150 à l'équipe qui parviendrait à gagner deux tours successifs. Et ce, à peine deux ou trois minutes après une chasse endiablée qui avait duré une quarantaine de minutes.

Il n'en fallait pas plus pour stimuler les "grands" de la piste et les lancer de nouveau dans une lutte déchainée.

Le duo belge de Robert Lelangue et Emile Severeyns a empoché les $150 après une performance digne de la dernière heure de la course. Les équipes de Faggin-Eugen et Gillen-Lykke ont tenté vainement de maintenir le pas.

Cette poussée spectaculaire a permis à Severeyns et Lelangue de s'installer seuls au premier rang, avec une priorité d'un tour sur les deux formations ci-haut mentionnées et l'équipe de Fritz Pfenninger et Sigi Renz.

A deux tours des meneurs, on retrouve Ron Baench et Hugo Scrayen suivis à trois tours des Français Roger Gaignard et Jean Raynal et à quatre tours des Espagnols Amalio Hortelano et Juan Carlos Perez.

Deux blessés

La soirée d'hier a fait les premiers blessés de l'épreuve. Hugo Scrayen a fait une chute au tout début de la longue chasse de 10 h. 30 tandis que Jean Garon et André Retrain ont fait une embardée, une heure plus tard. La fausse manoeuvre, survenue lors d'un relais, est attribuable à la fatigue des deux coureurs.

Blessé à la cuisse, au genou et au poignet gauches, Scrayen a été neutralisé et reviendra sur piste au début de l'après-midi. Même chose pour Retrain qui a subi une blessure à l'épaule gauche.

Scrayen a été coincé dans le haut de la piste par l'Espagnol Hortelano et est allé choir dans la rampe. Scrayen est resté accroché à la clôture, évitant du même coup de glisser vers le bas de la piste où passait le peloton.

Les gagnants des courses à élimination : Fritz Pfenninger (deux fois) et Leandro Faggin.

L'épreuve se terminera à 11 h. samedi soir.

Si l'un ou l'autre des pistards n'est pas en mesure de participer aux Six-Jours de Québec, Jean-Guy Drapeau assurera la relève.

Les Européens Klaus Bugdahl et Giuseppe Ogna, qui ont déjà couru au pays, sont les deux autres substituts en vue de l'épreuve qui débutera le 19 mai au Colisée de Québec.

"HAPPY TALK"

Mike Walton, la recrue de l'année

ROCHESTER, (UPI) — Le centre Mike Walton, des Américains de Rochester, a été choisi la recrue de l'année dans la ligue Américaine de hockey pour la saison 1965-66.

Son père, en 1945, avait terminé en tête des compteurs sur un pied d'égalité avec un autre joueur, soit l'année où Mike est venu au monde.

Walton a reçu 37 votes, 12 de plus que son plus proche adversaire, le gardien George Gardner, des Hornets de Pittsburgh. Walton recevra donc le trophée Dudley "Red" Garrett Memorial, et un boni de $300.

L'an dernier, alors qu'il portait l'uniforme des Oilers de Tulsa, Walton avait récolté le même honneur dans la ligue Centrale.

Sinden pilotera les Bruins de Boston

BOSTON — (UPI) — Harry Sinden, qui a conduit le club Oklahoma City à une seconde place dans la ligue Centrale, a été nommé instructeur des Bruins de Boston, ce matin, lors d'une conférence de presse. Il succède à Milt Schmidt, qui a démissionné comme pilote de l'équipe afin d'assumer la fonction d'adjoint au directeur gérant de l'équipe. Happy Emms, on le sait, est directeur gérant des Bruins.

C'est la deuxième fois que Schmidt démissionne comme instructeur de l'équipe bostonnaise. La première fois, l lavait été remplacé par le bouillant Phil Watson. "Cette fois, je ne reviendrai pas sur ma décision de quitter le poste d'instructeur de l'équipe. Je désire connaitre tous les rouages de l'organisation des Bruins afin de bien remplir mes fonctions", a expliqué Schmidt.

La nomination de Sinden n'est pas surprenante, car la rumeur circulait depuis quelques jours dans les milieux de hockey. Agé de 33 ans, Harry a déjà fait partie de l'équipe nationale canadienne. Son choix comme pilote des Bruins est conforme à la nouvelle politique du club, soit de favoriser la jeunesse.

En effet, les Bruins ont mis l'accent sur la jeunesse au cours de la dernière campagne en se débarrassant de plusieurs vétérans afin de les remplacer par de jeunes joueurs.

Conséquemment, Sinden héritera d'une équipe jeune qui pourrait montrer les dents à ses adversaires dès la prochaine saison 1966-67. Les Bernard Parent, Gilles Marotte, Bobby Orr, Pit Martin, Gary Doak, Bob Woytowich et Bob Dillabough forment un excellent noyau de jeunes hockeyeurs qui pourraient devenir prochainement des vedettes de la ligue Nationale.

Le jeune Orr, par exemple, est considéré comme le meilleur joueur junior au Canada. Il joue présentement avec les Généraux d'Oshawa qui disputent la finale de la coupe Memorial aux Oil Kings d'Edmonton.

A Oklahoma City, Sinden, un joueur de défense, a agi comme joueur et pilote. A Boston, il ne jouera pas et concentrera ses efforts sur la manipulation des joueurs. Evidemment, il jouira de l'aide précieuse de Schmidt et Emms pour conduire les Bruins à bon port.

Le classement aux Six-Jours

	Tours en arrière	Points dans les sprints
1 — Belgique (Severeyns - Lelangue)	0	235
2 — Suisse-Allemagne (Pfenninger - Renz)	1	204
3 — Italie - Danemark (Faggin - Eugen)	1	160
4 — Luxembourg - Danemark (Gillen - Lykke)	1	67
5 — Australie-Belgique (Baench - Scrayen)	2	106
6 — France (Gaignard - Raynel)	3	186
7 — Espagne (Hortelano - Perez)	4	158
8 — Diables Rouges (Seews - Frenet)	4	82
9 — France - Québec (Retrain - Garon)	5	74
10 — Canada (Marinoni - Reinhold)	7	133

300 judokas aux championnats provinciaux

Les championnats provinciaux de judo, par équipe de quatre judokas, auront lieu dimanche, à 12 h. 30 p.m., au centre Paul-Sauvé.

C'est la première fois qu'un tel championnat est organisé au Québec. Chaque équipe devra présenter des combattants de différents poids : un poids plume (135 livres); un poids léger (135 à 154 livres); un poids moyen (154 à 176 livres); un poids lourd (176 à 205 livres). Chaque club pourra par contre présenter un maximum de deux équipes.

L'organisateur Raymond Damblant croit que tous les clubs de ceintures noires de la province seront représentés, et il prévoit une inscription de 300 athlètes. La date limite pour l'inscription : le 12 mai.

Enfin, les permis sont arrivés !

Les permis de pêche sont maintenant disponibles chez tous les dépositaires. La Division des permis du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, est parvenue à assurer la distribution des permis de pêche là où un retard imputable à l'imprimeur avait empêché jusqu'ici d'approvisionner les émetteurs de permis de chacun des comtés du district de Québec ainsi que ceux des comtés d'Arthabaska, de Mégantic, de Frontenac, de Kamouraska, de Rivière-du-Loup et de Témiscouata.

DÉCOUVREZ CHAMPLAIN ET GAGNEZ UN VOYAGE EN FRANCE via AIR CANADA

100 autres prix À GAGNER

VOUS OBTIENDREZ TOUS LES DÉTAILS ET DES BULLETINS DE PARTICIPATION À VOTRE POSTE D'ESSENCE CHAMPLAIN.

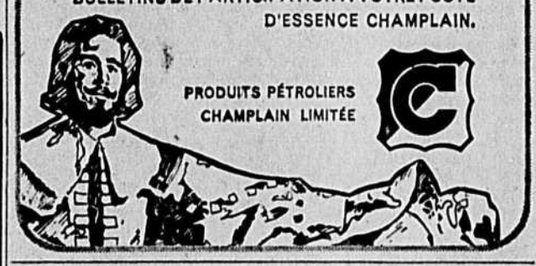

PRODUITS PÉTROLIERS CHAMPLAIN LIMITÉE

la méthode PALMER

Quand vous prononcez le mot "chip" au golf, vous avez l'impression que ce mot veut décrire un coup de courte distance frappé avec fermeté. C'est exactement ce qu'est un "chip" (en français, approche-retenue). Il ne faut surtout pas exécuter ce coup avec lenteur ou mollesse.

Lorsque vous devez jouer un tel coup et que votre balle se trouve tout près du vert, ne fléchissez pas vos poignets durant tout le mouvement.

Remarquez dans les illustrations que mes mains demeurent en avant de la tête du bâton jusqu'à ce que la balle ait été frappée. Les poignets sont rigides durant tout le mouvement, surtout le gauche.

Le bon "chip" est essentiel pour "sauver" des normales après des coups d'approche imprécis. En étant ferme, vous pourrez maitriser ce coup si important dans le golf.

4-22

HONDA

L'ACTION EST LA ! LA MOTO A GOGO DANS LE VENT !

17 modèles enlevants, 17 modèles dans le vent !

Perfection de la mécanique... apparence soignée et une foule de commodités, voyez : moteur à quatre temps, came en position supérieure, transmission à trois ou quatre vitesses, démarreur à bouton-poussoir, embrayage automatique... et jusqu'à 200 milles au gallon ! Termes bas, assurance à coût minime.

DEPUIS $295 et plus

Bentley's Cycles & Sports

255 ouest, rue Beaubien, Montréal

Tél. 273-9579

Ouvert tous les jours jusqu'à 6 h. p.m. — Le vendredi 9 h. p.m. Le samedi 5 h. p.m.

2651BF

Qui possède une Lawn-Boy est facile à reconnaitre!

La Lawn-Boy ensacheuse ramasse le gazon, les feuilles et les mauvaises herbes lorsque vous tondez.

Si vous possédez une Lawn-Boy, levez-vous et acceptez nos félicitations. Vous êtes une personne avisée. Maintenant assoyez-vous et détendez-vous. N'est-ce pas plus facile que de râteler ou de pousser sur une lourde tondeuse démodée? L'ensacheuse Lawn-Boy fait le râtelage pour vous. Elle ramasse le gazon pendant que vous le coupez. Elle ramasse les feuilles à l'automne et nettoie votre pelouse au printemps. Elle ramasse les mauvaises herbes avant que leur semence ne se répande sur votre pelouse. Le vidage? Simple! Décrochez le sac et tirez la glissière.

Et Lawn-Boy démarre plus facilement! Vous n'utilisez que deux doigts et 94% moins d'efforts qu'avec les tondeuses démodées qui gaspillent vos efforts. Et Lawn-Boy est garantie pour deux ans—soit plus longtemps que la durée de certaines tondeuses.

Voyez votre marchand pour la série complète des Lawn-Boy: avec ensacheuse, sans ensacheuse, à déplacement manuel, ou automotrice. En tout, il y a 18 raisons pour lesquelles vous devriez posséder une Lawn-Boy. Votre vendeur se fera un plaisir de vous les faire connaitre.

Possédez une LAWN BOY et ajoutez à vos heures de loisir

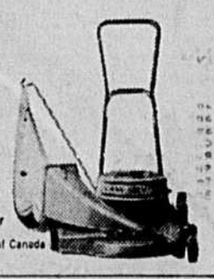

Outboard Marine Corporation of Canada Ltd., Peterborough, Canada.

VENDEURS LAWN-BOY :

International Electric Company Limited
Division des outils électriques portatifs et moteurs refroidis à l'air
6500 ouest, rue St-Jacques
481-8115

W. H. BENOIT INC.
544, boul. des Laurentides
Ville de Laval — 388-9207

McGARR MARINE
1204 ouest, rue ST-LAURENT
en face du pont Jacques-Cartier
Longueuil — OR. 4-4159

OMER DESERRES
288-0251
1406, RUE ST-DENIS
6955, RUE ST-HUBERT
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND
CENTRE D'ACHATS WILDERTON

J.-M. RAVARY INC.
4039 est, rue Ste-Catherine
LA. 6-9128

Dupuis Motor Boat INC.
3597, rue HOCHELAGA
526-7707

Ravary LIMITÉE
3767 est, rue STE-CATHERINE
527-2311

FECTEAU & FILS LTEE
7845 boul. ST-LAURENT
271-1050

SAVARD MACHINE SHOP INC.
VENTE et SERVICE
980, rue ROY
Ville St-Laurent — 747-4719

FEDERAL MARINE (1964) CO.
12525 boul. LACHAPELLE
FE. 4-5730
à l'entrée du pont Cartierville

Simpson
Outils à moteur et de jardin
Rayon 774 — Sous-sol
842-7221

résultats au RICHELIEU

Première course — Trot — $1,200

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin		Durée	Conducteurs	Cote
Morning Glory	8	8	3e	1	1	1	1	¾	2:07.3	MacTavish Du.	2.55
Rocky Len	6	6	1e	2	2e	2	2	1½	2:07.4	Robillard P.	5.40
Merrie Eileen	3	3	5	5	6	5	3	tête	2:08	Morel J.P.	3.15
Admirable Pick	2	2	2	3	3	4	4	cou	2:08	Deguise A.	F 1.90
Champ's Star	1	1	4	4	4	3	5	2¼	2:08	Beauvrette G.	21.20
Shady Adios	4	4	7	7	5	6	6	1½	2:08.2	Gingras M.	10.90
Cooke Pick	5	5	6	6	7	7	7	17	2:08.4	Laframboise	25.60
Success Claude	7	7	x8	8x	8	8	8		2:12.1	Bourson L.	45.70

DUREE : :30.4 1:03.2 1:35.1 2:07.3 — Piste rapide

8 MORNING GLORY	7.10	4.10	3.20
6 ROCKY LEN		5.90	3.70
3 MERRIE EILEEN			3.10

Deuxième course — Amble — $1,000

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin		Durée	Conducteurs	Cote
Duc Drummond	6	6	3e	1	1	1	1	¼	2:08.3	Waples K.	2.45
Play Rough	5	5	4	4	4	4	2	nez	2:09	Filion Hen.	45.60
Merry Mir	3	3	2	2	2	2	3	1¾	2:09	Lachance GL	F 2.30
Cloverland Okay	1	1	5	5	5	5	4	2½	2:10	MacTavish Du	25.20
Goldust	7	7	7	7	7	7	5	½	2:10.2	Jodoin J.	4.25
Anita Adios	4	4	1e	3	3	3	6	1¼	2:10.3	Desrochers F.	5.40
Charles Gallon	2	2	6	6	6	6	7	19	2:10.4	Dussault P.	5.35
Lee Johnston	8	8	8	8	8	8	8			Robillard P.	73.70

PARI DOUBLE : 8 — 6 $43.50

DUREE : :30.1 1:03.3 1:35.4 2:08.3 — Piste rapide

6 DUC DRUMMOND	6.90	4.50	3.40
5 PLAY ROUGH		23.60	6.00
3 MERRY MIR			2.90

Troisième course — Amble — A réclamer — $1,000

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin		Durée	Conducteurs	Cote
Lady Camden	3	3	3	3	2	2	1	1¼	2:09.4	Fillon Hen.	3.80
Gaby Vonian	1	1	2	2	1	1	2	1½	2:10	Bédard A.	F 1.70
Irene Royale	2	2	8	4	4	3	3	1¾	2:10.2	Bérard R.	4.20
Andy Reed	8	8	e7	6	6	4	4	1½	2:10.3	Lachance G.L.	7.60
Steve Martin	5	5	8	7	7	6	20		2:11.3	Guay G.	31.60
C. B. Sal	4	4	6	5	5	5	1		2:12	Boucher And.	3.85
Widower Gold	6	6	1e	1	3x	7	dis			Lachance GL	100.65
Tarabbe	7	7	4e	8e	8	8	8			Bélanger C.	25.70

DUREE : :31.4 1:05 1:37.4 2:09.4 — Piste rapide

3 LADY CAMDEN	9.60	4.20	3.20
1 GABY VONIAN		3.00	2.50
2 IRENE ROYALE			3.10

Quatrième course — Amble — A réclamer—$1,000

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin		Durée	Conducteurs	Cote
Breezeabbe	1	1	5	5	4	3	1	½	2:11.2	Bédard A.	F 1.10
Borderv. Rosair	4	4	2	2	3	2	2	2½	2:11.2	Baillargeon G.	3.70
Irish Bud	3	3	4	4	5	4	3	cou	2:12	Caldwell P.	45.90
Sugar Lind	6	6	1e	1	1	1	4	cou	2:12	White E.	45.60
Duchess Day	5	5	6	6	6	5	5	3	2:12	Cournoyer PE	25.30
Phil Parker	7	7	8	8	8	7	6	1	2:12.3	Brière C.	24.80
C. R. Chevelle	8	8	7	7	7	6	7	12½	2:13.4	MacTavish Du.	6.95
Lisa Queen	2	2	3	3	2ex	8x	8		2:15.2	Lachance G.L.	2.65

QUINELLA : 1 — 4 $12.80

DUREE : :33.3 1:06.3 1:39 2:11.2 — Piste rapide

1 BREEZEABBE	4.20	2.70	2.10
4 BORDERVIEW ROSAIR		3.20	2.50
3 IRISH BUD			4.30

Cinquième course — Trot — 'Le Projectile' — $4,470

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin	Durée	Conducteurs	Cote
xMr Parish	1	1	3	4	4	3	2	1	2:07.4	Boucher And.	6.10
xCoronado Hanov.	7	9	4	2	1e	1	½	1 1¼	2:07.4	Poulin C.	1.70
Ruth Ann Sky	5	7	1e	1	2	2	1½	3 9	2:08	Caldwell P.	41.90
Mr. Matilida	4	4	2	3	3	4	6	4 2½	2:09.4	Waples K.	11.20
Shadydale Airw.	6	8	8	6	5	5	5	5 8¾	2:10.2	Morel J.P.	10.45
Tullican	9	6	7	5	6	6	dis	6 25	2:12	Desrochers F	63.00
Hoot Charm	2	2x	9	8	7	7	dis	7 dis		Bourson L.	6.40
Air Marshall	8	5	5e	9	8	8		8		Gingras M.	F 63.00
Quick Kid	3	3	6e	7x	n'a pas terminé					White R.	F 1.65

xTête-à-tête pour la 1ère place

DUREE : :31.3 1:04.2 1:35.4 2:07.4 — Piste rapide

1 MR. PARISH	5.70	4.80	4.80
7 CORONADO HANOVER	3.30	3.30	2.70
5 RUTH ANN SKY			5.30

Sixième course — Trot — 'Le Projectile' — $4,470

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin		Durée	Conducteurs	Cote
Flemington Ridd.	7	9	5	3	3	2	1	¾	2:08.2	Watters C.	1.70
Avalon Van B.	2	2	1	1	1	1	1	¾	2:08.3	Brinkerhoff	F 6.85
Potomac Lass	4	4	8	6	4	4	3	½	2:08.3	Geisel L.	7.65
Bevy Spirit	3	3	7	4	5	5	5	½	2:08.3	St-Jacques C.	21.90
Ackerman Tryax	5	5	2e	2	2	3	1	5 9	2:08.4	Boucher And.	13.80
Mr. Juliette	9	8	9	x7	6	x7	4	6 3	2:10.3	Desrochers F	130.60
Firewater	8	6	4ex	9	8	6	2	x7 5½	2:11.1	Sutherland	F130.60
Intrigant	6	7	4e	5e	9	8	5	8 1½	2:12.2	Filion G.	130.70
Mr. Media	1	1	3x	8	7	x9		9	2:12.3	White E.	16.90

DUREE : :31.2 1:02.3 1:36.1 2:08.2 — Piste rapide

7 FLEMINGTON RIDDELL	5.40	2.70	2.50
2 AVALON VAN B.		2.40	2.30
4 POTOMAC LASS			3.00

Septième course — Amble — A réclamer — $1,100

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin		Durée	Conducteurs	Cote
Miss Madelina	4	4	6	6	4	1	2	1 3½	2:10	Bédard A.	8.25
xDirect Bud	5	5	7	7	7	4	2	2	2:10.3	Gillis D.	25.90
xMusic Mir	6	6	2ex	3e	1	2	½	2 3¾	2:10.3	Lachance G.L.	405
Helferhey	3	3	5	5	3	3	1½	4 2¼	2:11	Caldwell P.	6.25
Judith Remus	1	1	4	4	6	5	1	5 5	2:11.2	Savignac R.	23.20
Incitatus	8	8	8	8	8	7	4	6 1¼	2:12.2	Desjardins	110.70
Freedom Pal	2	2	3	2	2e	6	1	7 9	2:12.4	Bourson L.	F 1.70
Queen's Magistra.	7	7	1e	1	5	8		8	2:14.3	Filion G.	3.60

QUINELLA : 4 — 5 $61.40 QUINELLA : 4 — 6 $19.10

xTête-à-tête entre les nos 5 DIRECT BUD et 6 MUSIC MIR pour la 2ième place

DUREE : :30.3 1:04.3 1:38.1 2:10 — Piste rapide

5 DIRECT BUD		10.70	4.70
4 MISS MADELINA	18.50	6.80	4.70
6 MUSIC MIR		4.20	3.80

Huitième course — Amble — Conditions — $1,500

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin		Durée	Conducteurs	Cote
Phantom Hanover	1	1	1	1	1	1	1	3¼	2:07	Ponton R	F 0.70
Easy Abe	5	5	5x	6	5	x5	2	2½	2:07.3	Caldwell P.	9.15
Stormy M.	3	3	3	3	3	3	½	3 cou	2:07.3	Hanna A.	8.40
Cavalier Pick	2	2	2	2	2	2	1½	4 1½	2:07.4	DeguiseA	2.60
Sweet Harmony	6	6	7	7	7	6	½	5 ½	2:08	Savignac R	8.60
Dainty Brooke	4	4	4	4	4	4	2	6 1	2:08	Grise A.	35.70
Gary Johnston	7	7	7	6e	7e	7	7	7 20	2:08.1	Poulin C	120.60
Sunny Western	8	8	8	8	8	8		8	2:12.1	Grenier P	63.95

DUREE : :31.3 1:03.3 1:34.4 2:07 — Piste rapide

1 PHANTOM HANOVER	3.40	2.60	2.20
5 EASY ABE		4.90	3.30
3 STORMY M.			2.80

Neuvième course — Trot — 'Le Projectile' — $4,470

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin		Durée	Conducteurs	Cote
Jonaire	2	2	1	1	1	1	¾	1 1	2:08.2	Gillis D	F 1.05
Speedy Man	5	5	2e	2	2	2	½	2 2	2:08.3	Jodoin J.	1.20
Swift Yogi	3	3	4	4	3	3	2	3 4¾	2:09	Bédard A.	2545
C. H. B.	1	1	3	3	4	4	1½	4 3	2:10	Gagné R.	110.60
Rushing Brook	4	4	5	5	6	6	1½	5 ½	2:10.3	Brosseau J.G.	31.30
Sing Along	7	7e	8	8	7x	7	4	x6 ½p7	2:10.3	Robillard P.	10.75
Spee Du	6	6	6	6	5e	5	½	7 9	2:10.4	Clark A.L.	6.40
Bursundy	8	8	7	7	8	8		8	2:12.3	Desrochers	160.80

No 7 a été disqualifié et placé 7ième

DUREE : :31.1 1:04.3 1:37.3 2:08.2 — Piste rapide

2 JONAIRO	4.10	2.50	2.10
5 SPEEDY MAN		2.30	2.40
3 SWIFT YOGI			3.00

Dixième course — Amble — A réclamer — $1,300

	No	Pd	¼	½	¾	Ld	Fin		Durée	Conducteurs	Cote
Mighty Rich	4	4	1e	1	1	1	1	¾	2:08.3	Morel J.P.	7.70
Lady Enchantress	6	6	4e	6	6	6	2	1½	2:09	Hanna A.	7.50
Gallant Adios	3	3	5	5	5	5	3	1¼	2:09.1	Bouthillier	120.70
Joey Johnston	2	2	4	4	4	4	4	cou	2:09.2	Boucher And.	9.15
Mister Saint	1	1	2	2	3	3	5	tête	2:09.3	Lachance G.L.	6.20
Singing Heather	8	8	7x	8	7	7	7	4	2:09.4	Grenier P.	3.60
Keyko	5	5	3e	3e	2ex	2	6	17	2:09.3	FillionHen.	F 1.50
Major's Fairy	7	7	8ix	7	8	8	8		2:13.3	MacTavish Du.	6.20

EXACTA : 4 — 6 $99.20

DUREE : :30 1:02.1 1:35 2:08.3 — Piste rapide

4 MIGHTY RICH	17.40	8.40	6.30
6 LADY ENCHANTRESS		8.10	4.20
3 GALLANT ADIOS			17.50

ASSISTANCE : 5,722 — PARI MUTUEL : $336,333

ICI DANS LE SPORT LA

Paul Emile Prince

Les blessures, la dernière préoccupation d'un gardien de but, dit Paul Bibeault

"Le hockey, c'est toujours le hockey, le sport par excellence", nous déclarait l'ancien gardien de but Paul Bibeault du Canadien, des Black Hawks de Chicago, des Bruins et des Leafs.

Bibeault, qui attirait les foules au Forum par son jeu spectaculaire au temps de Frankie Eddolls, Butch Bouchard, Maurice Richard et autres, il y a près de 20 ans, s'intéresse à plusieurs sports. Gérant du centre récréatif de Pointe Claire, Bibeault s'occupe d'une façon particulière de natation, mais il s'intéresse toujours par-dessus tout au hockey, parce que c'est "le sport par excellence", dit-il.

Paul Bibeault

Parce qu'il a aimé ce sport il ne regrette aucune des heures qu'il y a consacrées et surtout des nombreux amis qu'il s'est faits durant sa carrière de joueur.

Le jeu a-t-il changé beaucoup depuis 20 ans, aimerait-il mieux jouer aujourd'hui selon les nouveaux règlements, porter le masque, faire carrière à une autre époque, quoi ?

Les règlements ont changé légèrement, le lancer frappé est survenu depuis, mais dans l'ensemble "je crois qu'il était aussi agréable de jouer au hockey à cette époque qu'aujourd'hui."

Ce qui a le plus changé, croit-il, c'est le lancer frappé. Naturellement pour le gardien de but. "Ce lancer manque souvent de précision, mais il est si puissant et les avants savent tellement l'utiliser en se servant des autres joueurs pour former un écran qu'il est toujours dangereux pour les gardiens de but.

Les calendriers de 70 joutes sont très longs, selon Bibeault, et c'était devenu une très lourde tâche pour un gardien de but. "Ce règlement de deux gardiens de but est une grande amélioration.

"Une série de 70 joutes affecte le système nerveux d'un gardien de but, aussi parce qu'il était le seul régulier il devait souvent jouer malgré certaines blessures", dit-il. Maintenant, "fatigué ou blessé", il peut se reposer.

Une autre innovation, due au gardien de but Jacques Plante, du Canadien également, est le port du masque.

"Je suis 100 pour 100 en faveur du port du masque pour un gardien de but. Cela protège contre les accidents et peut du fait même prolonger la vie d'un gardien de but", dit-il.

Le masque le rend-il plus brave ? Non, "les blessures, ce sont la dernière chose à laquelle pense un gardien de but", dit-il. "Mais il faut se protéger des accidents."

Mais pour porter le masque dans la ligue Nationale, croit-il, il faut avoir commencé à le porter plus tôt, car à ce stage, on aurait de la difficulté à s'y habituer, dit-il. C'est pourquoi Bibeault conseille aux jeunes gardiens de but de s'habituer très tôt à porter le masque.

Les gardiens, de valeur différente

Puisque Bibeault s'intéresse encore grandement au hockey, surtout à la ligue Nationale, il a sûrement une bonne opinion de la valeur des gardiens de but actuels, mais il se garde naturellement de les classer de façon catégorique.

"Je dirai qu'ils sont tous bons, mais pas d'égale valeur. Il est très difficile d'évaluer la performance d'un gardien de but. Il faut tenir compte de plusieurs facteurs", dit-il.

Pour ce faire, croit-il, il faut d'abord considérer la valeur de toute l'équipe. L'on sait que les meilleurs gardiens ne peuvent faire des miracles avec une équipe de dernière place.

Le nombre de lancers est un certain indice également, mais il n'explique pas tout. Souvent, la position de ces lancers, l'angle et la distance de ces tirs comptent également pour beaucoup.

"Ainsi vous pouvez (théoriquement) recevoir seulement 10 lancers dans une joute et être déjoué cinq ou six fois s'il s'agit d'échappées", dit-il.

C'est pour cette raison qu'il est difficile d'évaluer exactement la position d'un gardien par rapport à un autre. Avec une équipe différente, l'opposition est souvent fort différente aussi.

Mais même sans les cataloguer, leur donner un rang selon l'ordre de leur efficacité, Bibeault fait l'éloge de Lorne Worsley, qui, selon lui, "est sûrement un des meilleurs du circuit", dit-il.

Enfin, toujours en parlant de gardien, croit-il en la nécessité d'un instructeur particulier pour le gardien de but ? "Je réponds non et oui. Nous pouvons dire que ce n'est pas absolument nécessaire si l'on juge qu'il est sorti d'excellents gardiens de but, qui n'ont jamais profité de conseils d'un instructeur spécialisé.

"Mais nous devions apprendre par expérience. Il s'agissait de question de temps. Un instructeur, ancien gardien de but, pourra enseigner les secrets du métier et faire progresser un jeune beaucoup plus rapidement. C'est pourquoi c'est fort utile."

L'expansion de la ligue Nationale, admet Bibeault, fera baisser le calibre du jeu quelque peu, "mais pas beaucoup", pour deux ou trois ans. "Ce sera un peu comme l'expansion du baseball. Après quelques années, tout rentrera dans l'ordre.

"Mais les clubs seront assez équilibrés, pense-t-il, parce que les clubs actuels devront contribuer de quelques-uns de leurs bons joueurs. Et après trois ans, la ligue aura retrouvé son calibre de jeu d'auparavant", dit-il.

Quoi qu'il en soit, Bibeault aime le hockey d'aujourd'hui comme il aime celui d'autrefois, "sport par excellence".

Avant d'acheter une
AUTO NEUVE
VISITEZ
CHATEAU
MOTORS LTD.
11885 BOUL. LACHAPELLE
(Au nord de Canadair)
331-4020 • 331-4020
COMET • METEOR • MERCURY • LINCOLN

Il prime
en sécurité, élégance et rendement

$4 de plus seulement

Le Premium 500' Firestone

- La double bande blanc la bande dorée et les sculptures des flancs mettent une note luxueuse sur votre voiture.
- La semelle enveloppante rend la direction plus précise et donne plus de stabilité dans les courbes.
- La semelle plus large et plus épaisse donne une plus grande surface de contact avec le sol, assure une meilleure adhérence et plus de sécurité.
- La construction Super-Weld en pneu de course et la carcasse de nylon renforcé garantissent un maximum de sécurité.
- Le caoutchouc Sup-R-Tuf super-résistant vous assure un supplément de millage économique.

Et même seulement $3.00 pour certains types et dimensions.

MONTAGE GRATUIT par des spécialistes

GARANTIE ILLIMITÉE DANS TOUT LE PAYS
Tous les pneus Firestone pour voitures de tourisme, utilisées comme telles, sont couverts par une garantie *illimitée* de qualité et contre les risques routiers. Cette garantie est honorée par plus de 60,000 marchands et magasins Firestone au Canada et aux Etats-Unis.

DIMENSIONS	TYPE	ÉQUIPEMENT D'ORIGINE CHAMPION DE LUXE (ÉCHANGE)	PREMIUM '500' (ÉCHANGE)
7.75-14	Flancs noirs—sans chambre Flancs blancs—sans chambre	$27.95 31.95	$31.95 34.95
8.25-14	Flancs noirs—sans chambre Flancs blancs—sans chambre	31.95 35.95	35.95 39.95
7.75-15	Flancs noirs—sans chambre Flancs blancs—sans chambre	27.95 31.95	31.95 34.95
6.50-13	Flancs noirs—sans chambre Flancs blancs—sans chambre	24.95 27.95	27.95 30.95

Autres types et dimensions à prix aussi avantageux.

...ET VOUS POUVEZ ACHETER À CRÉDIT

MAGASINS FIRESTONE

DRUMMONDVILLE — 115 boul. ST-JOSEPH — 472-5471
JOLIETTE — 40 Boul. de l'INDUSTRIE — JOLIETTE, Québec
MONTRÉAL — 4596 boul. ST-LAURENT — 849-9105
MONTRÉAL — 7070 e., rue SHERBROOKE — 259-3707
PONT-VIAU — 70 boul. des LAURENTIDES — 669-1774
SOREL — 41, rue DE LA REINE — RI. 3-5558
ST-JEAN — 167 CHAMPLAIN — PNEUS ET ACCESSOIRES SEULEMENT — FI. 7-2395
ST-JEROME — 153, rue ST-GEORGES — GE. 2-4305

VENDEURS FIRESTONE

CANADA TIRE CIE — 690 ouest, rue Saint-Jacques — 845-5152
CANADA TIRE CIE — 5222 ouest, rue Jean-Talon — RE. 1-7766
CANADA TIRE CO — 7141, rue Saint-Hubert — 271-3551
CHATEAUGUAY — 247 Boul. D'ANJOU — CHATEAUGUAY, Québec
GENDRON & FRERE — SERVICE STATION SHELL — 24, rue ELLICE — BEAUHARNOIS, Québec, 268-9087
Morris Bros — 744, rue de la Montagne — 932-2971 — 2300 - 52e Ave., Lachine — 631-1825
SERVICE de PNEUS LALIBERTE — Spécialité alignement — 4255 est, rue NOTRE-DAME — CL. 5-8883
SHERBROOKE — 374 ouest, rue Sherbrooke — Sherbrooke, Québec
SERVICE DE PNEUS Stadium — EUG. TURCOTTE, président — 1871, rue DELORIMIER — LA. 4-1177 — Très grandes facilités de stationnement
United Tire — 4700, rue ROUEN — Tél. 256-1677

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	11 h.
400	Abitibi	11¼	11¼	11¼
150	Algoma	30⅜	30⅜	30⅜
5000	Alliance	200	200	200
—	Alcan 1 Pr	20	20	—
—	Alcan 2 Pr	42	42	—
—	Anglo CP	10	10	—
—	An T 4½ P	38	38	—
—	An T 290 Pr	50½	50½	—
—	Argus	19¼	19¼	—
—	Arg C Pr	12⅛	12	—
3380	Alcan Al	40¼	39⅝	40¼
—	Alcan Pr	44	43¾	—
—	Asbestos	22⅝	21	—
—	Atl Sug	28	27	—
—	Bque CN	63	62½	—
—	B d'Epargne	15¼	15	—
50	Bque Im C	62¾	62¾	62¾
—	Bque Mont	60¼	60¼	—
—	Bque N E	69⅛	69⅛	—
—	Bque P C	46	46	—
—	Bque Roy	74¼	74	—
—	Bque T D	61⅝	61⅝	—
—	Bathurst P	25½	24⅝	—
—	Bath Wts	10½	10¼	—
—	Bath P A	53⅛	53⅛	—
1000	Bell Phone	52⅛	52⅛	52⅛
2000	Bow Mer	10	10	10
—	BowMer pr	50	50	—
50	Bowater	8⅜	8⅜	8⅜
—	BA Bk Not	66	66	—
1400	BA Oil	31⅛	31⅛	31⅛
—	BC Forest	19⅜	19¼	—
—	BC Phone	63¾	63¾	—
1750	Brinco	5⅝	5⅝	5⅝
100	CAE	9½	9⅛	9½
—	Cal Pow	26⅞	26⅞	—
—	Cal P 5% pr	97	97	—
—	Can Cem	42¾	42	—
—	Can C Pr	25	25	—
—	CD Sugar	22¾	22⅜	—
—	Can Iron	22⅜	22⅜	—
—	Can Iron P	91¼	91¼	—
—	Can Malt	20	20	—
—	C S L	36	36	—
—	C S L Pr	6⅜	6	—
625	C Brew	7	7	7
—	C Brew (A)	37¾	37¾	—
—	C Brew (B)	44	44	—
—	C B Alu (A)	24⅛	24	—
—	CBAL (A)w	10⅜	10⅜	—
—	CBAL (B)w	10¾	10¾	—
—	C Chem w	655	620	—
25	C I L	18¼	18¼	18¼
—	C I L Pr	80½	80½	—
500	CI Pow	25½	25½	25½
—	CI Po 5.2%	18½	18½	—
—	C Marconi	7	7	—
100	CPR	58⅛	58⅛	58⅛
—	CPR 4% Pr	8¾	8¾	—
—	C Pfina	12¼	12¼	—
—	CPP Sec	18	18	—
—	C Refract	17½	17	—
—	C Vickers	18½	18½	—
—	Central Del	11	11	—
75	Chemcell	13¼	13	13
—	Col Cell	7¾	7¾	—
100	Cons MS	40⅛	40⅛	40⅛
100	Cons Paper	39¼	39¼	39¼
—	Consu Glass	12	12	—
—	Corby A	18	18	—
—	Coronation	180	180	—
—	Corpex	8	8	—
—	Couvrette A	5½	5½	—
—	Crain RL	32	31½	—
—	Cr Zell A	25½	25½	—
—	Crush Int	14¼	14¼	—
—	Cygnus Pr	21	21	—
500	Denison	46½	46¼	46¼
400	Dist Seag	33	32⅞	32⅞
—	D Bridge	23	23	—
—	D Coal Pr	375	300	—
—	D Corsei	10	10	—
—	Do Fasco	24	24	—
100	D Glass	14¼	14¼	14¼
100	Dosco	11⅛	11⅛	11⅛
—	D Stores	23½	23	—
150	Domtar	18¼	18¼	18¼
—	D Text	35½	35¼	—
—	Donohue	8⅛	7⅞	—
25	Du Pont	39½	39½	39½
—	Du Pont Pr	81¾	81¾	—
—	Dupuis A	7¼	7⅛	—
—	Eddy Match	36½	36½	—
—	Electrolux	37½	37½	—
—	Enamel A	6⅜	6⅜	—
—	Enamel B	300	300	—
—	Falcon	99	96½	—
—	Fam Play	25	25	—
—	Fleetwood	31	31	—
—	Fraser	29½	29⅜	—
—	G Dynam	58¼	58¼	—
—	GMC	95⅜	95⅜	—
—	GB C I	14	14	—
—	GB C I P	42½	42½	—
250	GL Paper	27	27	27
300	Hawk Sidd	480	460	480
—	Hollinger	23½	23½	—
—	Home A	17	17	—
—	H Smith P	38	37¾	—
—	Hud Bay M	81½	81	—
200	HBC	16	16	16
1000	Husky Oil	12	12	12
—	Husky A P	50¾	50¾	—
86	Imp Oil	52½	52½	52½
25	Imp Tob	14⅛	14¼	14⅛
—	I Tob Pr	5⅞	5⅞	—
—	Ind Accep	21⅜	21⅜	—
—	I Ac 4.50 pr	90	90	—
—	Inglis	8⅛	8⅛	—
—	Int Nickel	99⅜	98½	—
—	Int Pap	32	31	—
240	Int Util	30⅛	30	30⅛
—	Int Util Pr	32½	32½	—
—	Inter PL	80½	80½	—
—	Invest Gr A	14½	14	—
—	Jamaica PS	13	13	—
—	Labatt	16½	16½	—
—	Laura Sec	15	15	—
—	Laur Fin	8¼	8¼	—
—	Lewis	7¼	7	—
—	Loblaw A	10¼	9⅞	—
—	Loblaw B	10⅝	10⅝	—
—	MacKim	20	20	—
—	MacLare A	23	23	—
—	MacLare B	26	26	—
—	MB PR	27	26⅜	—
—	Marit Elec	23½	23½	—
60	Marit Tel	21⅜	21⅜	21⅜
1120	Massey F	234½	34	34¼
—	McAllister	8¼	8¼	—
—	Met Stores	13⅜	13⅜	—
—	Miron 6%	10	10	—
—	MitchR A	13⅛	13	—
50	Molson A	31½	31½	31½
—	Molson B	32	32	—
—	Mtl Loco	16⅛	15⅜	—
—	Mtl Trust	18½	18½	—
—	Moore Corp	86	82	—
—	Morse R A	18½	18½	—
—	Mussens	8½	8½	—
—	Nat Contain	7¼	7¼	—
185	NFLD Light	10⅞	10⅞	10⅞
225	Noranda	50½	50½	50½
—	North C G	31	30½	—
—	NS LP	13	12¾	—
—	Ocean Fish	11¾	11½	—
100	Ogilvie	14⅛	14⅛	14⅛
—	Ogilvie p	31¼	31¼	—
—	Oshawa	26	26	—
—	Pac Pete	12½	12½	—
—	Phillips C	33	33	—
—	Pw Cop	12¼	12⅛	—
—	Pow C 4¾	42¼	42¼	—
355	Price	14½	14¼	14½
—	Price p	83¼	83¼	—
—	QN Gas	13	13	—
—	Que Phone	24⅜	24⅜	—
—	Reitman's	12¼	12	—
—	Reitman's A	9½	9¼	—
—	Rio Algm	23	22½	—
—	Rockwell	43	42⅞	—
—	Rolland A	12	12	—
—	Ronalds F	11½	11½	—
125	Rothmans	26¾	26¾	26¾
—	StL Cm A	32½	31	—
—	StL Corp A	94	94	—
—	Salada F	9¾	9⅜	—
—	Scott LaS	16	15½	—
—	Shell Can	22	22	—
—	Shell I Pr	26½	26½	—
—	Shell I w	740	740	—
—	Sher W	32	32	—
—	Sher W Pr	130	130	—
100	Shop Save	13¼	13¼	13¼
—	Sicard	6	6	—
—	Simpsons	28½	28	—
—	Soc GF	7⅞	7⅞	—
—	Sogemines	12⅛	12⅛	—
—	Southam	37	37	—
—	SS Steel	12	12	—
675	Steel Can	24	24	24
—	Steinbg A	25	24	—
—	Texac C	59½	59½	—
—	Tex Fin A	11¼	11	—
—	Tr-C Corp	8	8	8
—	Tr Fin A	11¼	11	—
—	Tr-C PL	32⅞	32½	—
200	Tr Mt PL	17¼	17¼	17¼
—	Turnbull	5	495	—
—	Un Aut A	16¼	16¼	—
—	Un Carb	24¾	23⅞	—
—	Union Oil	29½	29½	—
—	U Steel C	16¾	16½	—
—	Viau	11⅝	11⅜	—
—	Wajax	13¼	13	—
—	Walk GW	31¼	31¼	—
—	Weldwood	10	10	—
335	W Coast Tr	27	27	27
—	Weston A	20½	19⅜	—
—	Wstn A w	11¼	11¼	—
—	Weston B	22¼	22	—
—	Zeller's	24¾	24¾	—
—	Zeller's P	46	46	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	11 h.
—	Ajax	18	15	—
—	Alscope	194	160	—
1000	Alsof	9½	9½	9½
—	Amg B Bel	26	23	—
—	Ameranium	4	4	—
—	AA Molyb	45	42	—
—	Anthonian	19	16	—
—	Arno	4½	4	—
—	Augustus	45	45	—
—	Baker Talc	7	7	—
—	Band-Ore	19	17½	—
—	Bateman	6½	5	—
5000	Beauce PI	5	5	5
—	Beld-C w	325	320	—
—	Black Hk	120	108	—
—	Black Riv	22	20	—
175	Blue Bon	340	335	335
—	Bluewater	24	22	—
—	Bornite	6	5	—
—	B Carpets	12	11	—
—	Bruce-Pres	11	11	—
—	Bruneau	23	21	—
—	Burnt Hill	36	33	—
—	Camflo	320	320	—
—	C. Interur	360	340	—
—	C Magnesit	69	66	—
—	C Secur A	280	270	—
4000	Carbec	21	21	21
—	Cartier-Que	10	10	—
—	Castle Oil	36	36	—
200	Cessland	580	580	580
900	Chemalloy	114	110	110
—	Chip Copp	7½	7	—
—	Chipman	23	22½	—
—	Coastal M	25	24	—
—	Co H.&M.	51	50	—
—	Com O&G	37	30	—
700	Commodo	145	140	145
—	Commod w	36	36	—
—	Cominga	16	15	—
—	C Canorama	23½	23	—
—	C Div Sc A	75	75	—
—	C Manitoba	42	40	—
—	C Mogador	23½	23	—
—	C New Pc	77	66	—
—	C Persh	12	7	—
—	CQ Smelt	65	65	—
—	C Virginia	46	40	—
—	Copstream	9	9	—
—	Cr MC A	200	700	—
3000	Crownbrid	32	32	32
—	Crusade	30	24½	—
—	Dauphin	16	15	—
—	Delta Elect	195	195	—
—	Delta Min	16	12	—
—	Denault A	7⅜	7¼	—
—	Devil's Elb	36	34	—
—	Dolsan	45	38	—
5000	Dom Exp	18	17½	18
—	Dom Lease	31	28	—
—	D Oilcloth	23	23	—
—	Dumagami	30	30	—
—	Dumont	30	29	—
700	Dyna Pet	350	350	350
—	East Sull	890	860	—
1000	East Vent	26	26	26
—	Empire Min	21	20	—
—	Equity Ex	64	63	—
—	Guardian	20	20	—
—	Fab Met	17½	17	—
1500	Fano	7	7	7
—	First M. M	450	450	—
—	Fiscal Pr	16	16	—
—	Flint Rock	19	18½	—
—	Fontana	5½	4½	—
—	For Power	14½	14	—
—	FT Reliance	47½	45½	—
500	Fox Lake	17	17	17
—	Freedman	8½	8	—
—	Frigistors	53	50	—
—	Fundy	5	4½	—
—	Futurity	105	80	—
—	Furlong	485	450	—
—	Furlong pr	7⅛	7⅛	—
—	Gu Garney	81	73	—
—	Ghislau	18	18	—
—	Gilchrist	400	385	—
—	G Autotron	18	17	—
—	Glen Lake	135	126	—
—	Grt W M	184	172	—
—	Greenberg	5½	5	—
—	Grissol	390	390	—
—	Gui Por Ur	25	25	—
—	Imbrex	390	390	—
—	Inland Ch	9	8½	—
2200	Inspiratn	205	200	205
—	In Atlas	95	95	—
—	Int Ceram	11	11	—
—	Int Norvalie	26	26	—
—	Int Dredg	13	12	—
—	FnIound	52	52	—
—	Israel Oil	7	7	—
1500	James Bay	27	27	27
—	Jockey	445	445	—
1200	Jubilee	210	210	210
—	Keltic Mng	23	23	—
—	K Desmond	62	60	—
25	Kiena	45	45	45
300	Kodiac Pet	260	250	250
7000	Kontiki	10	10	10
—	Lb Accp A	600	600	—
600	Laduboro	70	68	68
—	Lambt A	19	19	—
—	Lamont A	15	15	—
—	Lingside	5	4½	—
—	Lowney	23½	25½	—
—	Louanna G	20	19	—
—	Massval	8	7	—
—	Matachewn	45½	45	—
—	McKinney	18	15	—
—	Melchers	20⅞	20⅛	—
—	Merc Chip	10	9	—
—	Merrill	130	114	—
—	Mid-Chib	26	26	—
—	Midepsa	435	435	435
—	Miro Mines	33	30	—
—	Mistango	19½	19	—
—	Molyb	200	160	—
—	Monpre	8	7½	—
—	Mt Costiga	22	19	—
—	Mt Pleast	35	35	—
—	MR Rice	14	13⅝	—
—	NAut Ve	170	160	—
500	Native Min	20	20	20
—	N Formaq	5	5	—
400	N Imperi	153	153	153
—	Newrich	17	15	—
8300	NW Amule	10	10	10
—	Nocana	9	8	—
—	NA Ra M	40	34½	—
—	North Ex	108	108	—
—	NW Canala	12	10½	—
—	O'Brien	165	165	—
3000	Opem Ex	11	11	11
—	Pat Silver	38	36	—
—	Paudash	9	8	—
—	Paul Serv	15⅜	15⅜	—
—	Peace Riv	890	850	—
—	Peel-Elder	21⅝	19¼	—
4000	Pennbec	22	22	22
—	Peso S	130	125	—
—	Phoenix O	405	355	—
—	Pitt Gold	5	4½	—
—	Potash	15½	15	—
—	PowC 2 Pr	12½	12½	—
—	Que Ascot	9½	9	—
—	Q Cobalt	300	290	—
—	Que Chib	19	19	—
—	Q Ind M	17	15	—
—	Que P 50	20⅜	20⅜	—
—	Queenston	11	11	—
7000	Rancheria	44	43	43
1000	RA P B	169	164	164
—	Rusty L	22	18	—
—	St-L Col	230	225	—
—	St-L D L	74	74	—
—	St-Lucie Ex	17	15	—
—	Sangamo	15	14½	—
—	Sapawe	27	27	—
—	Seaway H	425	400	—
—	Silver Reg	29	29	—
2000	Silver Sum	27	26	27
—	Silver T	30	24	—
—	Sobeys A	20½	20½	—
—	Sogena	14½	14	—
—	S Dufault	10	10	—
500	Spartan Air	52	52	52
—	Spartan w	2½	2½	—
—	Stairs Ex	35	29	—
—	Std Gold	41	40	—
—	Sullivan	620	585	—
60	Superpack	5¾	5¾	5¾
—	Surlaga	73	66	—
—	Tache	14½	10½	—
—	Talisman	50	50	—
—	Tazin	8	6½	—
—	Texaco CP	80	80	—
—	Tib Expl	6	5	—
—	Titan	8	5½	—
—	Tooke Pr	190	190	—
—	Trsterre	33	31	—
—	U Corp B	12⅜	12	—
—	Un Obalski	27	27	—
—	U Towns E	16	16	—
—	Upton Copp	58	55	—
—	V D Hout	5½	5	—
—	Wabasso	41	40	—
—	Wainwrigh	139	133	—
—	Westairs	30	19	—
2000	West Tin	71	71	71
11500	Wisconsin	42	41	41
—	Woodf A	375	375	—
—	Woodfd B	85	85	—
—	Westhill	60	54	—
—	Wurb Dts	140	140	—

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture, 9 mai	161.13	140.47	119.86	153.36	118.01
Clôture, 6 mai	162.86	141.78	120.63	154.93	117.67
Semaine dernière	168.38	145.88	122.44	159.83	120.24
Mois dernier	169.52	148.77	124.73	161.40	119.39
Haut, 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas, 1966	161.13	141.78	119.46	154.67	117.67
Haut, 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas, 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA			
3 Perpetuels	1965	73	74
4 1er avril	1967	98½	99¼
5 1er juillet	1970	97¾	98½
5½ 1er aout	1980	97½	98½
2¾ 15 juin	1968	95½	96¼
3¼ ⅛ juin	1976	82½	83½
4¼ ⅛ sept.	1972	92¼	93
5½ ⅛ oct.	1975	98½	99¼
4½ ⅛ sept.	1983	87	87¾
5¼ 1 mai	1990	94	95
5½ 1 oct.	1969	100	100¾
CNR 5½ 15 dec	1971	99¾	100½
CNR 5¾ 1 jan.	1985	100	101
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99¾
CNR 4 1 fev.	1981	82½	83½
CNR 5 oct.	1987	90¾	91½
GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX			
A M F C	5¼	1987	92	93
BC Elect	3¼	1967	98¼	98¾
BC Elect	5½	1989	93¼	94½
BC Elect	5¾	1977	97½	98½
Man Hyd	5¼	1988	91	92
N. B.	5½	1989	92½	93½
NFLD	5¼	1985	90¼	91¼
N. S.	5¼	1985	91¾	92¾
Ont.	3	1970	90	91
Ont.	5½	1985	95½	96½
Ont. Hyd.	2¾	1968	94	95
Ont. Hyd.	5¼	1985	92½	93½
Que.	5½	1990	91½	92½
Que.	3	1969	91½	92½
Que.	5¼	1987	89¼	90¼
Que. Hyd.	3¼	1974	81¾	82¾
Que. Hyd	5½	1988	91¾	92¾
Que Hy.	5	1995	84½	85½
Saskat.	5½	1985	94½	95¼
MUNICIPALITES				
Montreal 5¾ juin	1989	92½	94
Tor Mt 5½ 15 juin	1985	94	95
Vanc 5¼ 15 juin	1977	92½	93½
Hamilt 5¼ 15	1977	92¼	93¼
EMPRUNTS CONVERTIBLES			
Abitibi 4½	1966	99½	102
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	135	—
Inland Cem 4¼	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	92	94
Loblaw 4¾	1976	160	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pace Pete 5	1977	96	—
Simpson's 5	1976	207	—
Simpson's 5½	1979	133	—
TC Pipeline 5	1989	100	103
TC Pipeline 5	1988	130	135
Triad 4¼	1971	90	92
Uted Twn El 6¼	1981	117	—
W Coast 5½ xd	1958	112	—
INDUSTRIES			
Abitibi 6¾	1977	100	102
Algoma 5¼	1978	91	93
Aluminium 4½	1973	90½	91½
BP Tanker 6¼	1985	99½	100½
BA Oil 5½	1977	91	93
Can Cement 3¾	1975	84	86
Cdn Br Alum 5¾	1980	95	96
CIL 5⅛	1977	96¼	97¼
CPR 5	1983	87½	89
Cr Foncier 5¾	1983	91	93
Dosco 6	1985	90	92
Dom Stores 5½	1985	95	96
Domtor 5⅜	1990	91	92
Eaton Acc 5¾	1985	94	95
Ima Oil 3	1982	93	93
I A C 6½	1983	91	93
Rey Tr Mfg 6	1975	98	99
Raynat 6¼	1981	98¾	99¼
Shell Oil 5⅞	1977	98	100
St Law Coru 5	1978	90	91
Simpsons 4¾	1973	93	95
Traders Fin 5¾	1985	85	87
Woodward's 5¾	1985	95	96
Weston 5½	1983	91	93
SERVICES PUBLICS			
Ang Can Tel 6	1983	96	98
Bell Tel 5¾	1984	96½	98½
Bell 3¾	1979	79	81
Bell 6¼	1978	100½	102½
Bow Paw 3¾	1980	79	81
Braz Tr 4¼	1970	93	—
BC Phone 5¼	1986	94	98
Calgary P 5¾	1982	96	—
Cdn Elect 4	1968	95	—
C West NG 5¼	1982	94	—
Can Gas 5¾	1984	94	—
Can Gas 5	1978	89	91
Gt Lakes 5¾	1977	95	97
Lakeland NG 6	1982	92	95
Marit El 5¾	1983	94½	—
NFLD & P 5½	1978	94	—
N Ont N Gas 5¾	1982	92½	94½
Northw Ut 5¾	1968	95	—
Que Nat Gas 5¼	1985	89	91
Que Nat 6	1988	92	94
Que Tel 5¾	1983	92½	—
TC Pipe 5.85	1987	92	94
Union G 5½	1977	93½	95½
IMMEUBLES			
Bront Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1968	94	96
Eaton 5	1978	89	91
Steinbg 6	1984	95½	97½
Loblaw's 5½	1983	92	—

dividendes

	Taux	Paiement	Enrg.
Fleetwood Corporation	$0.16⅔ tr.	15-6-66	27-5-66
Kelsey Wheel Co.	$0.12½ —	1-6-66	16-5-66
Laura Secord Shops (nouveau)	$0.11½ tr.	1-6-66	16-5-66
Loblaw Inc. (en $ EU)	$0.10 tr.	28-5-66	18-5-66

Reprise modérée à l'ouverture à New York

Les fluctuations des cours, à l'ouverture à **Montréal** sont mixtes et étroites.

Aux industrielles, Du Pont perd ½ à 39½ mais Hudson Bay Co. et Seagrams progressent de ¼ à 16 et 33 respectivement.

Aux services publics CPR gagne ⅛ à 58⅛. West Coast perd ¼ à 27 et Newfoundland Light ⅛ à 10⅞.

Aux banques et aux papeteries, la banque de Commerce perd ¼ à 62¾ et Great Lakes Paper ⅛ à 27.

Parmi les métaux, Denison aux uraniums, fléchit de ¾ à 46¼. Alcan, aux aciéries, hausse de ½ à 40¼ après avoir marqué à l'ouverture, une transaction spéciale de 2,600 actions à 39⅝.

Peu de changements aux minières; Wisconsin perd 1 cent à 41 cents de même que Kontiki à 10 cents. N.W. Amulet est active mais inchangée à 10 cents.

* * *

TORONTO — (PC) — Les prix sont légèrement en hausse ce matin à Toronto.

L'indice industriel a progressé de .09 à 162.39. Téléphone Bell, Jefferson Lake et Walker-Gooderham ont tous gagné ⅛ à 52⅛, 26⅜ et 31⅜.

Dans les métaux communs, Noranda et Pyramid ont augmenté de ¼ à 50¾ et 12. Rio Algoma a baissé de ¼ à 22.

du parquet de la bourse

Pacific Petroleum a augmenté de ⅛ à 12⅜ chez les pétroles de l'Ouest.

Dans les valeurs spéculatives, Consolidated Halliwell a avancé de 7 cents à $1.20.

* * *

New York — Une reprise modérée se manifeste ce matin à Wall Street. L'atmosphère est active.

Le Dow Jones industriel qui s'affaissa hier de 16 points en reprend 4.40 à 891.20 dès la première demie heure.

General Motors progresse de ¼ à 85¼ et Ford gagne ⅛ à 47¼. Le président du conseil d'administration d'une des principales firmes de brokers des Etats-Unis, Harold Bache, a fait ce matin la déclaration suivante : "Nous conseillons la prudence depuis un certain temps et nous pensons que l'avenir nous prépare encore certains ajustements mais le moment est venu de rechercher des valeurs solides car il y en a maintenant de nombreuses à saisir".

* * *

PARIS (AFP) — La Bourse ratifie le sentiment meilleur exprimé la veille en dernière partie de séance. Des mouvements de reprise plus ou moins marqués sont effectivement enregistrés en plusieurs points de la cote et les titres qui attirent ainsi l'intérêt donnent lieu à des échanges assez suivis. Toute irrégularité n'a assurément pas disparu du marché car pour de nombreuses valeurs, les échanges restent très étroits et il suffit de très petites ventes pour écorner dans ce cas les cotations.

Par ailleurs, l'enquête de conjoncture faite par l'Institut national de la statistique en avril fait ressortir une "forte" reconstitution des carnets de commandes, notamment dans les industries d'équipement.

Les rentes n'enregistrent toujours que des fluctuations insignifiantes, suivies en cela par les obligations indexées.

cote des grains

10 mai 1966

WINNIPEG

Marché à terme :

AVOINE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	89⅜	—	—	89⅜
Juil.	89¾	—	—	89¾
Oct.	87½	87⅝	87½	87½
Déc.	—	—	—	86⅜

ORGE :

Mai	1.31¼	1.32	1.31¼	1.31⅜
Juil.	1.30⅝	1.31¼	1.30⅝	1.30¼
Oct.	1.28	1.28⅜	1.28	1.27¾
Déc.	—	—	—	1.25½

LIN :

Mai	2.91¼	2.92½	2.91¼	2.91½
Juil.	2.95	2.95⅞	2.95	2.95¼
Oct.	3.01	3.01⅝	3.01	3.01⅜
Déc.	2.98¼	2.98⅝	2.98	2.98⅜

SEIGLE :

Mai	1.22½	1.22½	1.22	1.22
Juil.	1.24⅞	1.25¼	1.24⅝	1.24½
Oct.	1.29	1.29⅝	1.29	1.28¾
Déc.	—	—	—	1.30¼

GRAINE DE COLZA :

Mai	2.64½	2.65¼	2.64¼	2.64
Juil.	2.67	2.67⅝	2.66⅝	2.66⅝
Nov.	2.61¼	2.62	2.61¼	2.61¼

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 89⅝ ; ex 3 cw. 3 cw et ex 1 fourragère 86⅜ ; 1 fourragère 85⅜ ; 2 fourragère 82⅜ ; 3 fourragère 79⅜ ; fourragère mélangée 1.60.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.32⅛ ; 2 cw 2-rang 1.30⅛ ; 3 cw 6-rang 1.31⅛ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.28⅛ ; 2 fourragère 1.26⅛ ; 3 fourragère 1.23⅛.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.22¼ ; 3 cw 1.17⅛ ; 4 cw 1.07⅛ ; ergoté 1.02⅛ ; 2 cw "tough" 1.16⅛ ; 3 cw "tough" 1.13⅛ ; sur voie 1.22¼.

LIN : 1 cw 2.91¼ ; 2 cw 2.86¼ ; 3 cw 2.56¼ ; sur voie 2.91¼.

GRAINE DE COLZA : No 1 Cdn 2.64⅜ ; No 2 Cdn 2.49⅝.

Marché du lin : Prix comptant : 2.78½.

CHICAGO

BLE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.59½	1.61½	1.59½	1

Des femmes journalistes de toutes les provinces visitent l'emplacement de l'Expo sous la neige

Photo LA PRESSE

M. Philippe de Gaspé Beaubien, directeur de l'exploitation de l'Expo '67, a littéralement "vendu" aux rédactrices des quotidiens canadiens l'idée du gigantesque événement que nous vivrons dans 354 jours tout en leur communiquant l'enthousiasme dont il est lui-même animé. On le voit ici en train d'expliquer à son auditoire que "tous les Canadiens, français et anglais, sont là pour montrer au monde ce que nous sommes capables de faire".

(par M.B.) — "Après deux ans de construction, on prévoit que 90% des travaux sur le terrain de l'Expo seront terminés à la fin de cette année, soit quatre mois avant l'ouverture officielle. Devant l'ampleur des décisions prises on exprimait des doutes. Ces doutes sont aujourd'hui levés. Nous savons que nous serons prêts pour la date d'ouverture. Aujourd'hui, les doutes (comme s'il fallait toujours douter de quelque chose) prennent une autre direction. On s'interroge sur le succès de l'Expo, sur le logement, la circulation, etc... Nous doutons trop de nous-mêmes; nous admirons tout ce que font les Américains, les Français, les Belges et il est à espérer que l'Expo nous aidera à dissiper notre complexe d'infériorité, nous Canadiens. En vous invitant à cette journée d'information nous avons voulu vous rassurer, et à travers vous vos lecteurs, sur la bonne marche de l'organisation de l'Expo."

Ainsi s'exprimait M. Yves Jasmin, directeur du département des relations publiques de l'Expo qui souhaitait la bienvenue hier matin, au salon bleu de l'hôtel Windsor, à plus de 60 directrices de pages féminines des quotidiens du Canada.

Maintenant qu'on est assuré que tout ira bien jusqu'à... l'ouverture, la compagnie de l'Expo donne la priorité à l'information. D'où, cette initiative d'inviter les femmes journalistes afin de les documenter visuellement sur ce qui se passe dans notre ville. Hier, l'avant-midi était consacré à la présentation de diapositives, illustrant les travaux de génie déjà accomplis, les maquettes des différents pavillons dont quelques-uns sont déjà terminés. Les commentaires étaient faits par le commandant O.-C.-S. Robertson, conseiller scientifique, et le professeur G. Dozois, directeur délégué qui expliqua le thème : Terre des hommes, et les sous-thèmes matérialisés par les pavillons :

L'Homme interroge l'univers, l'Homme et la vie, l'Homme, la terre et l'espace, l'Homme et la mer, les régions polaires, l'alimentation, etc ... Bref une avant-première qui a vivement fait impression sur les invitées.

Mme Monique Archambault, hôtesse en chef, fit le point sur le recrutement des hôtesses de l'Expo; les jeunes filles intéressées à remplir cette fonction peuvent encore poser leur candidature puisque l'engagement définitif ne se fera pas avant le 1er septembre prochain. Si le recrutement va bien pour le Québec, il n'en va pas de même pour les autres provinces et il reviendra aux journalistes des différentes provinces de diffuser les conditions d'admission, par voie de leurs journaux respectifs, afin que la répartition des hôtesses à travers le pays soit bien établie, telle que désirée dès le début par les dirigeants de l'Expo.

Mme L.J. Stuart, coordonnatrice des associations féminines parla ensuite du travail accompli par le comité consultatif et les comités provinciaux féminins qui s'occupent de la prévente des passeports et font la publicité de l'expo par voie de causeries, dans les cercles sociaux, à la radio et à la TV.

Cette séance d'information fut suivie d'un déjeuner au restaurant Hélène de Champlain, à l'issue duquel M. P. de Gaspé Beaubien, directeur du département de l'exploitation, adressa la parole aux invitées. Ce fut ensuite le départ pour la visite de l'emplacement, visite qui aurait pu être agrémentée d'un soleil radieux, mais la neige en avait décidé autrement. De la neige, le 9 mai ... comme si elle n'avait pu choisir un autre jour pour tomber. Après ceci, allez donc vanter les charmes du printemps à Montréal à des journalistes qui viennent de Vancouver ou de l'Ile du Prince Edouard!

C'est donc à travers les flocons de neige que nos consoeurs ont vu la Ronde, l'île Notre-Dame, la première grappe du complexe de Habitat 67, le pont de la Concorde, le pont des Iles, les rails de l'expo-Express, dont on fera l'essai à la fin de l'été, et le Minirail dont la construction est très avancée et des neuf pavillons thématiques sans excepter les pavillons de 37 participants.

Il est bon de rappeler ici que l'entrée à l'expo coûtera $2.50 à un visiteur adulte et pour la première fois dans l'histoire des expositions les visiteurs pourront emprunter gratuitement le réseau de transport en commun. "On n'aura pas toujours la main dans son gousset pour payer", comme le faisait remarquer l'un des dirigeants.

Les billets achetés avant l'expo sous forme de passeport coûteront moins chers. Ils se présentent sous trois formes : pour une journée, pour une semaine de sept jours consécutifs et pour toute la durée de l'Expo. De plus, il y a trois catégories de passeports : pour les adultes, pour les jeunes et pour les enfants.

Un guide de la ville de Montréal accompagnait le groupe de journalistes qui, après avoir visité le pavillon de l'administration ouvert récemment, traversa le Vieux Montréal pour se rendre au restaurant "Les Filles du Roy" rue St-Paul où le thé fut servi. La journée bien remplie fut couronnée par une réception et un buffet à l'hôtel Windsor.

La majorité des journalistes reprenaient aujourd'hui le chemin du retour. Elles s'en retournent avec de quoi alimenter leurs pages féminines pour quelques jours. Et ce sera le commencement d'un éveil à la conscience canadienne de l'Expo.

Comme le notait si justement M. Beaubien, "l'Expo, ses travaux, le logement des visiteurs nous en avons assumé la responsabilité mais l'accueil aux visiteurs c'est l'affaire de tous", surtout des Montréalais ou du moins de ceux qui seront dans notre ville au moment de leur venue. Que faisons-nous pour le succès de l'Expo, c'est une question qu'il faut commencer à se poser tout de suite.

Pour sa part, la Compagnie continue son oeuvre. Demain, mercredi, cette journée d'information se renouvellera à l'intention des rédactrices d'émissions féminines des postes de radio et de télévision, de langue française et vendredi, la journée appartiendra aux rédactrices des postes de langue anglaise de tout le Canada.

Que deviendront les arts ménagers ?

C'est par une question angoissante que le doyen de la faculté des sciences de l'Education, M. Gabriel LaRocque a terminé, dimanche après-midi, une causerie prononcée à l'occasion du congrès annuel de l'Association des diplômées en sciences ménagères et familiales.

Que deviendront les arts ménagers ? Cette question posée très souvent au cours des dernières années, à laquelle plusieurs réponses ont déjà été données, a cette fois-ci été résolue comme suit : "Votre rôle à vous, a-t-il noté en conclusion de sa conférence, prend une résonnance particulière. Par votre travail, votre enseignement, votre action, ce n'est pas seulement une contribution ordinaire que l'on est en droit d'attendre de chacune de vous, mais une contribution spéciale favorisant une évolution "accélérée" de la femme. Par votre action, la femme de demain pourra-t-elle sans doute devenir vraiment l'égale de l'homme ? La société sera alors devenue totalement démocratique et plus évoluée."

L'enseignement, comme la société, évolue. De plus en plus, a noté M. Gabriel LaRocque, "la société et l'école s'humanisent en se spiritualisant. La société pour son développement optimal réclame des citoyens possédant une instruction poussée. L'école, en réponse à cette demande, et pour permettre à la société de continuer son évolution, doit préparer un type d'homme plus intellectuel et plus spirituel que ses prédécesseurs."

Quels sont donc les manifestations et les indices de l'évolution de l'enseignement ?

D'abord la démocratisation de l'enseignement. "La gratuité scolaire, a précisé le doyen, signifie une aide concrète et suffisante aux étudiants. C'est un facteur de démocratisation. Et partant de cette démocratisation, on peut découvrir un autre aspect non moins important de l'évolution de l'enseignement : "L'universalisation de l'instruction."

Et parce que l'enseignement évolue, le conférencier, s'est attardé à étudier le rôle des maîtres dans cette évolution et plus particulièrement le rôle du professeur d'enseignement ménager.

"Je voudrais, en tenant compte des considérations antérieures, vous amener à voir que le rôle de la femme de demain sera vraisemblablement différent de ce qu'il a été jusqu'à nos jours. Les professions féminines, comme les métiers masculins, seront devenues de plus en plus intellectuelles à moins que, par un blocage systématique, on réussisse à empêcher la femme d'accéder à de telles tâches et fonctions intellectuelles et que l'on conserve vivaces longtemps encore les préjugés classiques d'une fausse psychologie féminine."

Voeux de congrès

Voici les voeux émis dimanche, seconde journée du congrès organisé conjointement par l'Association des diplômées en sciences ménagères et familiales et la Fédération des instituteurs du diocèse de Montréal :

— Qu'au sein des facultés des sciences de l'éducation des universités du Québec soient créées des facultés de sciences ménagères et familiales; l'enseignement des activités manuelles et des notions de vie familiale à l'élémentaire;

— Que l'éducation familiale au programme des écoles secondaires soient confiée uniquement aux spécialistes en éducation ménagère et familiale;

— Que les cours de perfectionnement donnant droit à des crédits (méthodes actives-sociologie - psychologie - pédagogie) fassent l'objet d'une recherche particulière de la part des comités d'action pédagogique de l'Association des diplômées en sciences ménagères et familiales et de la Fédération en vue d'un recyclage de leurs membres.

Etablie au Canada depuis 1922

La Croix-Rouge canadienne de la Jeunesse fut officiellement établie au pays, en 1922, alors que le Parlement Canadien consentit à amender l'Acte de la Société canadienne de la Croix-Rouge, pour lui permettre de poursuivre ses activités en temps de paix. Notons, toutefois, que des élèves de l'école de St. Mary's en Ontario, s'étaient groupés en 1899, durant la guerre des Boers, pour seconder le travail de la Croix-Rouge. Ils confectionnaient ainsi des bas et autres nécessités que la Croix-Rouge faisait parvenir aux militaires en Afrique du sud. C'est la Semaine de la Croix-Rouge de la Jeunesse au Canada.

"HAPPY TALK"

Une femme rompt une tradition vieille de deux siècles

NEW YORK. (PA) — La Chambre de commerce de New York, l'un des clubs masculins les plus exclusifs, a rompu jeudi une tradition de 198 ans avec l'élection d'une femme à titre de membre.

Mary McCrann Platz, présidente de la société Bessemer Steel, fera partie de la plus ancienne organisation dans le domaine des affaires aux Etats-Unis.

Le président de la Chambre de commerce, M. Churchill Rodgers, a exprimé l'espoir que Mme Platz sera "la première d'une lignée de talentueuses femmes d'affaires qui se joindront au groupe".

(Photo PC)

Au déjeuner de clôture du congrès annuel de l'Association des diplômées en sciences ménagères et familiales, le doyen de la faculté des Sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, M. Gabriel Larocque, a prononcé une causerie. Il est ici entouré, à gauche, du Dr Rachel Beaudoin, directeur de l'Institut de diététique de l'Université de Montréal, de Mlle Carmelle Thérien, assistante secrétaire de l'Association, et, à droite, de Mme Thérèse Ouellet-Biron, présidente de l'ADSMF.

Tout le monde pourra "faire" son eau potable

COLOGNE — Un récipient bleu, de la taille d'une boite à pharmacie pour voitures, intrigue en ce moment le public allemand. Il s'agit d'un appareil en matière plastique, qui constitue un nouveau moyen pour transformer l'eau non potable en eau potable. Le récipient lui-même a une contenance de cinq litres. Après y avoir versé de l'eau sale ou contaminée, ajouté le contenu de trois sachets d'une substance spéciale et secoué le tout énergiquement, on obtient, au bout de cinq à dix minutes, de l'eau potable, claire, qui coule à travers deux filtres en forme de tubes, également en plastique, qui sont réglés par un robinet. Invention presque miraculeuse, ce "transformateur d'eau" très utile sera bientôt à la portée de tous.

Après de longues années de recherches, le Dr E. Hartleb, expert en matière de chimie et d'hygiène de l'eau, est parvenu à mettre au point ce procédé de purification qui pourra être mis en service pour désinfecter l'eau en cas d'inondations, de catastrophes ou de contaminations chimiques, biologiques et même atomiques. Cet appareil sera également efficace pour la transformation de l'eau de mer en eau potable.

Werner Marquardt

SOLDE
DU PRINTEMPS
Vêtements de Maternité
20% à 40%
DE RABAIS
Un choix complet de vêtements de maternité à des prix convenant à toutes les bourses.
Great Expectations INC.
La plus importante boutique de maternité à Montréal
1610 ouest, rue SHERBROOKE (angle Guy) 933-4180
Stationnement gratuit pour nos clients à l'arrière du magasin
Ouvert tous les jours de 9.30 a.m. à 5.30 p.m.

OGILVY
LINGERIE DE DENTELLE DE MARQUES CONNUES
a) Bustier sans bretelles avec devant et bonnets de dentelle, dos plongeant en Lycra et taille élastique. Signé Corette. Blanc ou noir. A, 32-36; B, C, D, 32-38. $10
b) Bandeau de dentelle et Lycra, avec bonnets coussinés. Signé Corette. Noir ou blanc. A, B, C, 32-36. $5
c) Bandeau de dentelle et Lycra, avec bretelles de satin. Signé Lilyette. Blanc ou noir. A, 32-36; B, C, 32-38; D, 32-40. 6.50
Ecrivez ou téléphonez chez Ogilvy, 842-7711
Ogilvy, Lingerie au Deuxième

OGILVY

Pour rehausser vos toilettes...
Etoles de vison "Canada Majestic"
(peaux entièrement descendues)
à un bon prix inusité
Il vous faut voir ces magnifiques étoles en vison "Majestic" pour en apprécier réellement l'excellente qualité et la valeur exceptionnelle. Chacune a été soigneusement modelée avec art pour en faire ressortir la beauté. Choisissez la vôtre dès maintenant chez Reid parmi un vaste assortiment de modèles aux teintes ravissantes durant cette offre exceptionnelle.
● Pastel ● Saphir ● Gunmetal ● Hope
● Lavander ● Black Gem ● Pearl ● Violet
Super spécial, depuis $695
Etoles de vison sauvage Mackenzie River depuis $850
Reid fourrures
1473 RUE AMHERST LA. 2-3181
Nord de Ste-Catherine
Stationnement gratuit à l'arrière du magasin

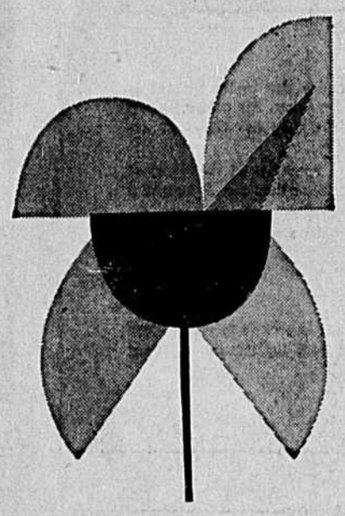
VISUA '66
LE CHOIX DE LA CRITIQUE CANADIENNE
UNE EXPOSITION D'ART AU CENTRE
FAIRVIEW
POINTE-CLAIRE
JUSQU'AU 31 MAI
Voyez la magnifique exposition d'oeuvres d'art visuel par les artistes, sculpteurs et graveurs choisis par un jury de critiques canadiens.
Les exposants *
Ted Beiler, Zbigniew Blazeje, Dennis Burton, John Chambers, Ivan Eyre, Pierre Cornellier, Graham Coughtry, Charles Daudelin, Michel Champagne, Larry W. Foden, Michael Forster, Sindon Gécin, Gerald Gladstone, Arthur Handy, Donald Harvey, Jacques Hurtubise, Fernand Leduc, Les Levine, Charlotte Lindgren, Ernest Lindner, Thelma Manarey, Mario Merola, John Meredith, Frank Mikuska, Victor Miles, Janet Mitchell, Gordon Rayner, Don Reichert, Ross Robinson, Ruth Wainwright, Maurice Savoie, Herbert Siebner, Michael Snow, G. St-Pierre, Tony Tascona, Harold Town, Cecil Troy, Yves Trudeau.
Toutes ces oeuvres peuvent s'acheter directement au centre Fairview.
(Prix déterminés par les artistes ou leurs galeries) — Entrée libre.
*Liste partielle
Halifax : D. C. Mackay ● St. John : Barry Lord ● Ville de Québec : Claude Daigneault ● Montréal : Robert Ayre, Michael Ballantyne, Claude Jasmin, Laurent Lamy, Jacques de Roussan ● Toronto : Barry Hale, Kay Kritzwiser, Harry Malcolmson ● Ottawa : Carl Weiselberger ● Winnipeg : George Swinton ● Regina : Ronald Blore ● Edmonton : Dorothy Barnhouse ● Vancouver : David Watmough ● Victoria : Robin Skelton.
*Liste partielle
Centre Fairview — Pointe-Claire ● Route transcanadienne ● Sortie 15

NOUVEAU SHAMPOOING SPECIAL pour toutes les teintes de
BLONDS
Donne aux cheveux des TEINTES PLUS PALES... SUREMENT. Maintenant, sans teinture, rinces ou vilaine apparence décolorée, voyez vos cheveux blonds renaître. BLONDEX enlève la pellicule qui rend les cheveux blonds foncés et vieillots, et leur donne le brillant éclat doré que les hommes aiment.
Achetez BLONDEX dans les pharmacies et magasins à rayons.

L'ARTF demande l'extension du réseau français de radio-tv dans le sud de l'Ontario

par Benoit Houle

OTTAWA (PCf) — L'Association de la radio-télévision française du sud de l'Ontario a demandé, aujourd'hui, dans un mémoire soumis au président de la société Radio-Canada, M. J.-Alphonse Ouimet, l'extension des réseaux français de radio et de télévision dans le sud de l'Ontario.

L'ARTF, fondée en mars 1963 dans le but d'obtenir l'extension des réseaux français de radio et de télévision de la société Radio-Canada dans les régions de Niagara, Hamilton, Toronto et de la baie Georgienne, est devenue depuis cette année le porte-parole de la région de Windsor.

C'est une association bénévole sans affiliation politique ni religieuse qui se donne pour but la diffusion de la culture française dans le sud de l'Ontario par la radiodiffusion.

Dans le mémoire présenté par son président, M. Marc-Yvan Giroux, l'association déclare qu'elle considère que "l'extension du réseau français de radio-télévision dans le sud de l'Ontario devrait être la contribution de Radio-Canada à l'esprit des fêtes de la Confédération".

Le mémoire demande spécifiquement "l'extension du réseau français de télévision de Radio-Canada pour tout le sud de l'Ontario et un poste français de radio de la société Radio-Canada dans la région de Windsor".

Obstacles

Le mémoire demande également que "les modifications techniques nécessaires soient apportées pour que la région de Penetanguishene puisse capter de façon normale des émissions en provenance de CJBC".

Le poste CJBC de Radio-Canada dessert la population francophone de la région de Toronto.

L'ARTF indique dans son mémoire à M. Ouimet que l'on reconnaissait en 1963 les raisons qui justifient l'extension des réseaux français de Radio-Canada dans le sud de l'Ontario, mais que l'absence de fréquences VHF disponibles et certains problèmes relatifs au UHF ont été apportés comme obstacles à l'extension du service.

"A la veille du centenaire de notre Confédération, dit le mémoire, et dans la perspective canadienne actuelle, les 200,000 francophones de ces régions ne peuvent plus accepter ces raisons comme suffisantes pour remettre indéfiniment la solution à ce problème".

L'association rappelle à la société Radio-Canada qu'elle est "tenue par son mandat de donner le meilleur et le plus complet service en anglais et en français au plus grand nombre possible de Canadiens".

"Nous étions particulièrement heureux en 1963 de l'expansion du réseau français de radio à Toronto, dit le mémoire. Nous rappelons à la société Radio-Canada le droit au service de la radiodiffusion française de quelque 200,000 francophones du sud de l'Ontario."

Le mémoire dit aussi que la population française du sud de l'Ontario comprend le groupe le plus important à ne pas être desservi dans sa propre langue par la télévision et que l'intérêt à la radio et à la télévision française, et par conséquent l'auditoire possible, dépasse de beaucoup la population francophone.

Minorité

L'ARTF souligne enfin que la population française du sud de l'Ontario est une société organisée et que la télévision française doit être une partie intégrante de cette société qui compe 40 paroisses françaises et 12,000 enfants aux écoles bilingues.

"Pour un groupe français aussi imposant vivant au coeur même du Canada anglais, la télévision française est non seulement un droit mais une nécessité."

L'ARTF signale aussi le fait que la minorité anglophone possède à Québec son propre poste de télévision alors qu'elle ne représente que trois pour cent de la population.

"Tout particulièrement dans la région du sud de l'Ontario, conclut le rapport, le caractère de la radiodiffusion est important pour deux raisons : la voix de la radio-télévision française est un des moyens le plus efficace pour faire connaître la langue et la culture françaises au coeur du Canada anglais et à cause de la situation géographique de cette région, il semble important pour le Canada d'exporter aux Etats-Unis le double aspect culturel canadien."

Raisons

Les raisons invoquées par l'ARTF sont que la société Radio-Canada a pour but de fournir à la population anglaise et française du Canada les services de la radio et de la télévision ;

Que les Canadiens français du sud de l'Ontario contribuent au financement de la société Radio-Canada selon le même pourcentage de leurs revenus que leurs compatriotes de langue anglaise ;

Qu'une partie importante de la population anglophone désire bénéficier pleinement du service biculturel de Radio-Canada ;

Que le service de radio-télévision dans notre langue est un droit qui n'a été que partiellement reconnu et qui n'a pas été respecté depuis déjà trop longtemps;

Que le groupe de 200,000 francophones justifie cette extension du réseau français;

Et que les difficultés financières ne sont pas un obstacle parce que même si "le biculturalisme coûte plus cher aux Canadiens, nous payons déjà notre part."

La tragédie de Hull: le coroner demande la revision immédiate du système de recrutement du personnel des incendies

HULL (PC) — Un jury du coroner a rendu hier soir un verdict de mort accidentelle relativement à la tragédie qui, le 28 avril dernier, a entraîné la mort de huit enfants en bas âge.

Le feu avait grandement endommagé la demeure où les enfants se trouvaient seuls.

Le coroner, le Dr Luc Laroche, a toutefois demandé qu'on procède immédiatement à une revision du système de recrutement du personnel au sein du service des incendies de Hull. Il a ajouté que si une telle revision n'était pas entreprise bientôt, les autorités municipales devraient accepter la responsabilité morale de ces huit pertes de vie.

Les directeurs du service des incendies ont déclaré au cours de l'enquête que les enfants avaient provoqué l'incendie en jouant avec le feu. Sept enfants de M. et Mme Gaston Larcher et une fille de M. et Mme Daniel Emond, dont les âges variaient entre deux et 10 ans, ont perdu la vie.

Le jury du coroner a recommandé que le service ait un personnel plus nombreux. Après le verdict, le Dr Laroche a dit :

"Si le nombre des pompiers nécessaires au bon usage des camions à incendie est inadéquat, les autorités municipales doivent voir immédiatement à corriger cette situation."

Le chef adjoin du service, M. Charles Michaud et l'inspecteur Jean-Paul St-Amour avaient raconté plus tôt comment les pompiers avaient essayé de lutter contre les flammes. Selon eux, les pompiers possédaient l'équipement adéquat mais ils étaient en nombre insuffisant pour manipuler cet équipement, surtout dans des incendies de ce genre.

Habituellement, il y a trois hommes par camion : un conducteur au volant, un deuxième homme qui relie les boyaux aux bouches d'incendie et un troisième qui arrose. Il n'y a alors personne pour surveiller la propagation même des flammes ou fournir de l'aide aux victimes.

Le coeur de l'homme parfait est comme une mer dont on ne peut découvrir les lointains rivages.

Proverbe chinois

EATON
SOLDE ½ PRIX
À "LA BOUTIQUE"!
Le stock de printemps est réduit ! Une foule d'aubaines-mode !
REG. 59.95 à 175.00
A solder
29.95 à 87.50
Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.
La collection comprend :
MANTEAUX 2 modèles — luxueux lainages et magnifiques tweeds.
TAILLEURS VILLE ET CAMPAGNE — plusieurs importations dans le groupe.
TRICOTS IMPORTES — robes, deux pièces, ensembles, provenant des grandes maisons.
SOIES HABILLEES — pour les grandes occasions : robes de jour et fin de jour.
ROBES DU SOIR — robes longues et quelques manteaux.
Tailles 12 à 20 et 14½ à 22½ dans le groupe !
Tout doit être vendu, pour faire place aux nouveaux arrivages !
Venez tôt mercredi pour obtenir le meilleur choix !
EATON en ville "La Boutique" (rayon 641) au troisième étage

ANNONCE
LA DIARRHÉE?
DEMANDEZ
L'extrait de fraises des champs du DR FOWLER
Il rétablit doucement l'équilibre intestinal —il soulage rapidement la nausée, les crampes, la diarrhée. Produit efficace pour toute la famille. 66-11F

CORBEIL
SUR LA PLAZA
6500 ST-HUBERT ANGLE BEAUBIEN — TEL. : 279-4581

Le MADRAS
allure sport printemps-été 66'
Pour la sportive qui recherche le dernier cri de la mode, le madras est tout indiqué.
A. Ensemble jupe et blouse dans le ton de bleu. Blouse à manches courtes, collet rond et boutonnée à l'avant. Gr. 8 à 13 $6.98
Jupe légèrement ligne A. Gr. 8 à 13 $6.98
B. Jamaica dans les tons de bleu et de rouge. Gr. 8 à 13 $7.98
Bandeaux assortis pour les cheveux
En vente ensemble ou séparément au rayon du sport rez-de-chaussée.
● Facile d'ouvrir un compte
● Plan de mise de côté
● Plans budgétaires variés
● Corbeil fait aussi la livraison
GAGNEZ UN VOYAGE AU MEXIQUE
POUR 2 PERSONNES VIA AERONAVES DE MEXICO
TRANSPORT et HOTEL COMPRIS
Hôtel, excursions et visite de la ville offerts gratuitement pour une semaine par TRAVELAIDE
Chaque achat vous donne droit de participer à ce concours.
Le nom de la personne gagnante sera dévoilé le 21 mai à 5 heures 30 p.m.
VIVA MEXICO!

C'est le temps d'entreposer vos fourrures
Un coup de fil à
SWEARS & WELLS
849-1253
et un livreur accrédité ira chez vous au jour indiqué.
Swears & Wells
(CANADA) LIMITEE
MARCHAND DE FOURRURES

EXTRA Spéciaux
F. Courtemanche LTEE
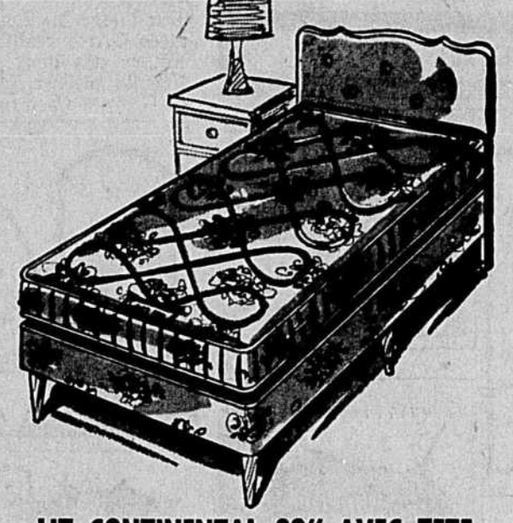
JAMAIS D'AUSSI GRANDES REDUCTIONS SUR NOS PRIX

Prévient l'affaissement des bordures et maintient une fermeté totale.
LIT CONTINENTAL 39" AVEC TETE
LE "LAFAYETTE"
Construction TRES ROBUSTE. Matelas piqué des deux côtés. Des centaines de ressorts en spirale dans le matelas et sommier-boîte. Comprises les pattes et la tête. Voici la plus belle valeur à Montréal. Devrait se vendre $79.50
PRIX EXCLUSIF $57.95
Aussi disponible en 36 pouces sur demande
GOLDEN CLASSIC
Pour un temps limité seulement ! Un matelas ferme, sans boutons, vendu à un prix beaucoup plus élevé lorsqu'il fut annoncé précédemment à l'échelle nationale. Offert maintenant à un prix particulièrement avantageux à l'occasion de la vente "85e Anniversaire" de Sealy !
Sommier-caisse si désiré $39.88
$39.88 Grandeurs ordinaires 39" x 48" x 54"

PAR SEALY
LE "RELAXER"
LIT CONTINENTAL 39" COMPLET AVEC TETE
Grand confort et excellente qualité sont inclus dans ce fameux produit "SEALY", matelas piqué des deux côtés. Des centaines de GROS ressorts FORTS et RESISTANTS dans le matelas et le sommier-boîte. TETE CAPITONNEE en vinyle et pattes comprises.
PRIX EXCLUSIF $67.95
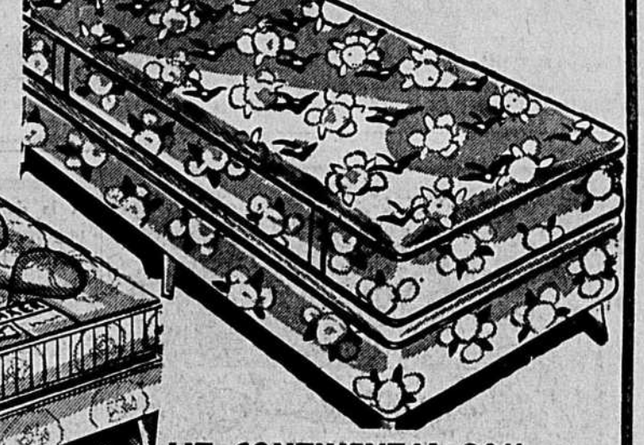
LIT CONTINENTAL 30"
Matelas et sommier-boîte à centaine de ressorts, avec 6 pattes. Fabrication très solide. Valeur $44.95
PRIX EXCLUSIF $32.50
OUVERT JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 10 H.

FAUTEUIL DE MEME QUALITE $49.95
DIVAN-LIT
Divan-lit se transformant en lit double 54" de largeur. Matelas à ressorts de qualité. Fermé il sert de sofa pratique pour votre vivoir. Coussins en caoutchouc-mousse. Valeur extraordinaire
PRIX EXCLUSIF $139.95
VISITEZ NOTRE VASTE DEPARTEMENT DE MEUBLES COLONIAUX UN CHOIX EXTRAORDINAIRE QUI FERA VOTRE JOIE
5 PLANCHERS DE MEUBLES DE CHOIX
F.C. F. Courtemanche LTEE
6729, ST-HUBERT AU NORD DE ST-ZOTIQUE CR. 2-1137-38
Au service d'une distinguée et nombreuse clientèle depuis plus de 26 ans

Photo LA PRESSE

M. Paul-Emile Robert, représentant le maire de Montréal, remet à Gérard Plouffe le Dauphin d'or du Jeune Cinéma pour son film "Cauchemar".

Remise des trophées au Jeune Cinéma

"ALPHABET". — Réalisation : Robert Lalonde (Canada) 3 min.
"CE FARCEUR DE MOLIERE". — Réalisation : J. de Sainte Foy et A. Haeseleer (France) 20 min.
"ENCRE SUR PELLICULE". — Réalisation : Christiane Lapierre (Canada) 1½ min.
"LA PETITE SOEUR". — Réalisation : F. et H. Hirsch (Norvège) 10 min.
"NOIR ET BLANC". — Réalisation : Normand Guérin (Canada) 3 min.
"CAUCHEMAR". — Réalisation : Gérard Plouffe, conseiller technique : (Canada) 20 min.

par Yves Robillard

Le Festival international du film amateur s'est terminé vendredi soir à la Boîte le Patriote par la remise des trophées, dans une salle pleine à craquer.

Le jury, composé de MM. Jacques Godbout, Denis Héroux, Pierre Perrault, Guy-L. Côté, Roger Fournier, François Beaulieu, était représenté par M. Pierre Perrault.

Le "Dauphin d'or" fut décerné à M. Gérard Plouffe, pour son film "Cauchemar". Le jury voulait gratifier par là la qualité générale de l'ensemble, les prises de vues très intéressantes et l'efficacité surtout du montage. Ce trophée était offert par Odéon Films et remis à l'auteur par M. P.E. Robert, représentant le maire de Montréal.

Le "Dauphin d'argent" fut attribué à M. Normand Guérin pour "Noir et Blanc", film expérimental de grattages sur pellicule. Ce trophée était offert par la Fédération Jeune Cinéma.

Le "Dauphin de bronze", offert par l'Association professionnelle des cinéastes, a été octroyé à M. Pierre Renaud pour "Les disciples d'Escamapel", à cause du rythme du film, des gags originaux et de l'utilisation au maximum de la parodie.

Jean Bélanger s'est mérité une mention spéciale pour les prises de vues du film de Diane Dupuis "Giboulée". "Euphorie d'une cellule" de Philippe Tanguay et Luc Gagnon a remporté le "Trophée Jean Bigras". Enfin, le concours du meilleur scénario, organisé par la revue "Jeune Cinéma" a été gagné par le Centre Liébert.

D'autre part, le programme de la soirée était excellent : d'abord deux bons films étrangers puis les deux principaux films canadiens primés.

"Ce farceur de Molière" est l'histoire d'un clochard qui reçoit un billet de banque à l'effigie de Molière, d'une somme importante. Il ne peut le changer et c'est tout le suspense du film. Le scénario est une bonne idée et très gentil. Le film est techniquement bien fait et n'abonde pas en découvertes formelles mais le récit est bien mené et le public s'y laisse prendre.

"La petite soeur" est un dessin animé en couleur racontant l'histoire d'une petite soeur séduite par un troubadour. La caméra se promène sur des images fixes, à dessins humoristiques. De même que "le petit indien" présenté jeudi soir, ce film a été le plus applaudi de la soirée. Le mouvement des images ne nous cache pas les procédés techniques et c'est ce qui fait le charme de ces films, une naïveté des moyens acceptée et qui s'accorde parfaitement avec le thème.

"Cauchemar" est le rêve d'un petit garçon qui doit remettre un devoir sur la bombe atomique. C'est un film de science-fiction imaginant Montréal envahie par les soucoupes volantes. L'auteur semble avoir pris son matériel d'images en filmant les dernières conflagrations ayant eu lieu à Montréal depuis deux ans. Avec ce bagage, il organise son histoire, recourant à tous les trucs du métier. Le rythme est endiablé.

"Noir sur Blanc" est un grattage de pellicule, qui ne manque pas d'imagination et surtout de rythme. Ce film est aussi techniquement bien mené. Il rappelle un peu la technique de "Opus 1" de Pierre Hébert. Les problèmes plastiques et rythmiques qu'il pose peuvent nous sembler cependant peu variés et l'on peut lui préférer "Euphorie d'une cellule", non à cause du matériel de base qui reste aussi relativement simple mais à cause de l'invention qui y est déployée.

"Euphorie d'une cellule" est fait avec des papiers découpés géométriques et de couleur. Ces papiers jouent constamment sur l'ambiguïté de l'abstraction et la figuration de maison, de bonhomme etc... Les deux auteurs ont rendu ces jeux d'ambiguïté avec beaucoup d'humour. Le rythme est bon et déroule bien l'histoire.

Sinatra, un nom lourd à porter !

Frank Sinatra junior, 22 ans et toutes ses dents, faisait hier soir ses débuts à Montréal, au Château Ste-Rose. Dans l'après-midi le jeune homme donnait une conférence de presse dans un grand hôtel de la métropole. "Conférence de presse", c'est beaucoup dire, car Sinatra junior ne parle guère et vous menace du regard avant chaque question.

J'avais deux questions en tête lorsque je me suis rendu rencontrer Sinatra fils, et ce sont justement ces deux questions que le jeune homme déteste le plus se faire poser. Je ne le savais pas, mais je m'en doutais un peu : les réponses de mon interlocuteur m'ont confirmé dans mes appréhensions.

— Votre père suit-il votre carrière de près ? Sait-il, par exemple, que vous êtes à Montréal ce soir ?

— Mon père a sa carrière, j'ai la mienne. Ma soeur Nancy aussi a la sienne et nous sommes des gens trop occupés pour suivre nos carrières respectives. Je vois mon père une fois par année, peut-être, et quand nous nous voyons, nous parlons de tout excepté de ce que nous faisons... Si cela m'a aidé ou nui de m'appeler Sinatra ? Disons que ça a joué dans les deux sens : ça m'a aidé un peu et ça m'a nui un peu.

Sinatra fils répond calmement, en pesant chacun de ses mots, comme si ses déclarations allaient être diffusées automatiquement sur tous les toits.

— Votre kidnapping, il y a quelques années : était-ce un "stunt" publicitaire ou bien...

— Les gens qui ont été mêlés à cette affaire sont en prison aujourd'hui. Je crois que cela répond à votre question.

Blab, bla, bla. Nous parlons de choses et d'autres. A Montréal, Sinatra fils ne chantera qu'en anglais car partout ailleurs il ne chante qu'en anglais. Il chante depuis l'âge de 17 ans et il s'est produit jusqu'à présent dans 25 pays.

C.G.

L'Orchestre des Jeunes en Europe

TORONTO, (PCf) — L'Orchestre National des Jeunes du Canada se fera entendre dans six villes européennes à l'automne. Des concerts seront donnés au Festival d'Edimbourg, en Ecosse, à Croydon, Angleterre, à Dieppe, Lyon et Vichy, France, et à Berlin, Allemagne.

Les 102 instrumentistes de l'orchestre, avant de commencer cette tournée, travailleront aux répétitions durant quatre semaines sous la direction de Walter Susskind, ex-chef de l'Orchestre Symphonique de Toronto.

M. J. F. Barrett, président de l'ensemble, a déclaré que deux nouvelles subventions provenant du Conseil des Arts du Canada et du ministère des Affaires extérieures, aideront à financer le voyage.

Films anglais et allemand à Cannes

CANNES. (AFP) — A Cannes, le Festival a fait rire et grincer des dents hier.

Le matin, l'avilissement de la femme moderne, avec la projection du film anglais "Alfie", a détendu le public de la salle des compétitions. L'après-midi, l'avilissement de l'homme, avec le film allemand "Les désarrois de l'élève Toerless", l'a mis mal à l'aise.

La projection du concurrent allemand a été fréquemment interrompue par des désapprobations. Le public des critiques et des festivaliers n'a pu supporter sans broncher les nombreuses punitions sadiques imposées dans le film par des collégiens à l'un de leurs camarades de classe.

Réalisé par Volker Schloendorff, d'après le célèbre roman de Robert Musil, "Les désarrois de l'élève Toerless" dénoncent la passivité d'un lycéen. Celui-ci fuit devant la brutalité de ses camarades envers l'un d'entre-eux, être faible et sans ressort. Malgré la violence de la mise en scène, la projection a été toutefois très longuement applaudie par la majorité des spectateurs. Le long métrage allemand est le premier film-choc de la compétition.

Quelques heures auparavant, ce même public a souri aux déboires des différentes victimes d'un Don Juan anglais, "Alfie", interprété à l'écran par Michael Craine.

A la fin de la projection, la femme se venge. Alfie, après avoir abandonné toutes ses maîtresses, se retrouve seul, avec pour tout compagnon, un chien errant.

Le prince cinéaste

PNOM PENH (AFP) — Un film entièrement tourné et réalisé par le prince Norodom Sihanouk et dont les principaux acteurs sont des membres de sa famille ou de son entourage sera présenté prochainement à Pnom Penh puis dans les pays étrangers.

L'intrigue très romanesque de cette production cent pour cent cambodgienne, en couleurs, 35mm et intitulée "Apsara", a pour cadre les plus beaux paysages et les plus belles résidences du pays. La vedette en est déjà célèbre et ravissante princesse Bopha Devi, étoile du Corps de ballet royal. Elle interprète la danse des "Apsaras", danseuses célestes de la mythologie dont les bas-reliefs d'Angkor représentent souvent la gracieuse image. La danse, qui se présente comme une féerie en couleurs, a été, dit-on, réglée par la reine Kossamak qui a choisi aussi les costumes.

Parmi les acteurs du film, dont le prince Sihanouk a réglé les dialogues et composé toute la musique, figurent également son jeune fils et son gendre. Le riche général qui, dans le film, épouse la danseuse, est à la ville le général Nkiek Tioulong, inspecteur général de l'armée Khmere, et le jeune lieutenant d'aviation, ami d'enfance de l'héroïne, est en fait le pilote du prince, Chivan Monirak.

L'électricité révolutionne l'imprimerie

PARIS. (A.P.P.) — La Conférence de la Fédération Internationales des éditeurs de journaux et publications a mis en valeur la nécessité d'une adaptation des techniques de presse aux progrès réalisés, notamment dans le domaine de l'électronique. Depuis, d'autres conférences et débats ont insisté sur le développement de l'utilisation des calculateurs électroniques dans certaines entreprises de presse.

Pour comprendre la nécessité de cette évolution, il faut rappeler les impératifs auxquels la presse doit se plier. A commencer par celui du temps : il s'agit en effet, pour la plupart des quotidiens, de pouvoir publier le plus vite possible les nouvelles les plus récentes; ce qui implique, outre une transmission rapide des informations, la transformation de celles-ci dans le moins de temps possible en caractères d'imprimerie, puis en papier imprimé.

Le problème est très sensible aux Etats-Unis où les journaux ont couramment 60 ou 100 pages en semaine et jusqu'à 300 ou 400 pages pour l'édition dominicale. Cette pléthore de textes nécessite une masse de composition considérable représentant un ensemble encombrant et très coûteux.

C'est pourquoi, ayant pris conscience de l'importance croissante du problème, les fabriquants de calculateurs électroniques étudièrent les possibilités d'adaptation de leurs machines aux opérations d'imprimerie.

On calcule que la productivité d'un typographe pourrait être accrue de 30% si une calculatrice électronique prenait en charge les opérations de justification (ponctuation) et de coupure des mots.

Un dictionnaire sur ponts roulants

En 1962, deux journaux américains tentèrent l'expérience. L'"Oklahoman" installa une machine compo-calculatrice dans sa salle de composition. Le "Los Angeles Times" en mit une autre en service. L'effort financier fait par ces journaux est énorme.

Les problèmes de programmation ne sont pas simples à résoudre; l'un des deux journaux pionniers emmagasina sur ponts roulants... le dictionnaire anglais tout entier, décomposé mot par mot !

Les résultats furent encourageants : comme prévu, la productivité s'accroit de 30%, et, du fait de la diminution des temps morts, l'efficience des fondeuses augmentée, permet d'en diminuer le nombre et de gagner de la place. Autre résultat : le typographe n'a plus qu'à taper le texte "en continu", sans se soucier ni des points ni des virgules, ni des coupures des mots en fin de ligne, ce qui constitue un gain de temps considérable. Une bonne dactylo pouvait désormais remplacer un typographe; ce qui ne fut pas sans soulever de lourds problèmes syndicaux.

Par la suite, les ordinateurs (appelés "compo-calculateurs" pour la circonstance) se sont multipliés dans la presse américaine, qui compte actuellement une centaine de journaux ainsi équipés.

Les progrès techniques ont été rapides; on n'en est plus, bien sûr, au dictionnaire emmagasiné sur ponts roulants. Ce système, pour le moins encombrant, fut vite remplacé par l'exploitation d'un programme qui séparait les mots selon quelques critères logiques, enregistrés sur bandes magnétiques. Actuellement, les performances des compo-calculatrices sont prodigieuses.

Le "Miami Herald", par exemple, utilise une telle machine pour ses petites annonces qui sont fort nombreuses : la machine imprime l'annonce, puis détermine si l'annonceur jouit d'un bon ou d'un mauvais crédit, emmagasine l'annonce sur mémoire magnétique et produit, au moment de l'édition du journal, une bande contenant toutes les annonces, classées et justifiées.

Bruyère chantera devant la reine

LONDRES (PCf) — Le baryton canadien Jules Bruyère interprétera l'un des rôles d'un opéra qui sera joué devant la reine, le 2 juin prochain.

"Je suis fier et un peu énervé", a déclaré le baryton. M. Bruyère est originaire de La Malbaie, au Québec. Il est âgé de 37 ans et il chante comme professionnel depuis 10 ans.

L'artiste canadien chantera aux côtés de Joan Sutherland dans la version française de "La fille du régiment", opéra léger de Donizetti : il interprétera le rôle de Hortensius.

Le baryton Bruyère chante depuis quelques années à Paris. En octobre dernier, il a obtenu une audition du Royal Opera Company et il a signé un contrat d'un an. Il espère que ce contrat sera renouvelé.

M. Bruyère vit actuellement en banlieue de Londres avec son épouse et sa fillette de trois ans.

HORAIRES

ALOUETTE : "Doctor Zhivago" : 8:15, Dimanche : 7:30, Matinées : 2:00.
AVENUE : "A Patch of Blue" : 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:20.
BIJOU : "Un chien dans un jeu de quilles" : 12:15, 3:39, 6:43, 10:07. "Une ravissante idiote" : 1:41, 5:05, 8:29.
CANADIEN : "Le chant du monde" : 12:05, 3:25, 6:30, 10:00. "L'enfant du cirque" : 1:45, 5:00, 8:15.
CAPITOL : "The rare breed" : 10:35, 12:45, 3:00, 5:15, 7:25, 9:45.
CHAMPLAIN : "Ne m'envoyez pas de fleurs" : 2:29, 6:09, 9:49. "Gare à la peinture" : 12:40, 4:20, 8:00.
CHATEAU : "Cet homme d'Istamboul" : 1:25, 5:20, 9:20. "Alibi pour un assassin" : 3:30, 7:30.
CINEMA DE MONTREAL : "Village des damnés" : 1:43, 6:36. "L'affaire de la station 6" : 3:13, 8:06. "Faites vos jeux Mesdames" : 12:15, 5:08, 10:01.
CINEMA FESTIVAL : "Onibaba" : Du lundi au samedi : 7:30, 9:30.
CINEMATHEQUE CANADIENNE (360 McGill) "La terre" : 6:30. "Bob le flambeur" : 0:00.
CREMAZIE : "Chère Brigitte" : 12:40, 4:22, 8:04. "Trois filles à Madrid" : 2:34, 6:16, 9:51.
DAUPHIN : "Les liaisons dangereuses" : 7:30, 9:30.
DORVAL : Salle Rouge : "The spy who came in from the cold" : 9:30. Merc. sam. : 2:50, 9:30. "Redline 7000" : 7:30. Merc. sam. : 1:00, 7:30. Dimanche : 1:30. **Salle Dorée :** "Cat Balou" : 9:50. Merc. sam. : 3:20, 9:50. "Ship of fools" : 7:15. Merc. sam. : 1:00, 7:15. Dimanche : 1:15.
ELECTRA : "Les mutinés du téméraire" : 12:42, 4:32, 8:02. "Le gladiateur magnifique" : 2:34, 6:14, 9:54.
ELYSEE : Salle Resnais : "Sandra" : 7:30, 9:45. **Salle Eisenstein :** "La vieille dame indigne" : sur semaine 7:30, 9:30.
EMPIRE : "Le couteau dans l'eau" : 6:40, 10:05. "La poupée" : 8:20.
FRANCAIS : "Cet homme d'Istamboul" : 1:40, 5:25, 9:10. "Alibi pour un assassin" : 12:00, 3:40, 7:30.
GRANADA : "Brenno le tyran" : 1:20, 4:40, 8:05. "La môme aux dollars" : 3:00, 6:20, 9:50.
JEAN-TALON : "Le chant du monde" : 6:30, 10:00. "L'enfant du cirque" : 8:15.
KENT : "A thousand clowns" : 12:40, 2:45, 4:55, 7:00, 9:10.
LA SCALA : "La Stripper" : 12:30, 5:20, 10:00. "Faibles femmes" : 2:00, 7:00. "La bride sur le cou" : 3:50, 8:30.
LAVAL : "Les trois stooges vs les hors-la-loi" : 12:15, 4:55, 10:05. "Les vainqueurs" : 3:05, 8:15. "Les voyages de Gulliver" : 1:20, 6:30.
LIDO (Laval) "Maison de Madame Adler". "Zoulou".
LOEW'S : "The Singing Nun" : 10:40, 12:50, 3:05, 5:15, 7:30, 9:45.
MERCIER : "Chère Brigitte" : 12:40, 4:22, 8:04. "Trois filles à Madrid" : 2:34, 6:16, 9:51.
MONKLAND : "The spy who came in from the cold" : 1:20, 5:25, 9:35. "Redline 7000" : 3:25, 7:40.
MONTCALM : "Les mutinés du téméraire" : 6:09, 9:49. "Le gladiateur magnifique" : 8:02.
OUTREMONT : "The spy who came in from the cold" : 1:20, 5:25, 9:35. "Redline 7000" : 3:25, 7:40.
PALACE : "A man could get killed" : 10:25, 12:40, 2:50, 5:05, 7:20, 9:35.
PAPINEAU : "La môme aux dollars" : 1:20, 4:40, 8:00. "Brenno ye tyran" : 2:55, 6:15, 9:45.
PARISIEN : "La Ronde" : 10:10, 12:25, 2:40, 4:50, 7:05, 9:25.
PLACE VILLE-MARIE : "Shop on the Main Street" : 12:00, 2:15, 4:35, 6:55, 9:20.
PLACE VILLE-MARIE : (Petit cinéma) "Zorba the Greek" : 12:50, 3:30, 6:10, 8:50.
PLAZA : "Le chant du monde" : 12:05, 3:25, 6:30, 10:00. "L'enfant du cirque" : 1:45, 5:00, 8:15.
REX : "La bataille de Naples". "Pousse-toi chérie". "L'île mystérieuse".
RIALTO : "White freight for Hong-Kong" : 1:05, 4:30, 7:55. "Country music on Broadway" : 2:50, 6:15, 9:40.
RITZ : "Madame croque-maris". "Ces dames s'en mêlent". "La diligence partira à l'aube" : sur semaine à 6:00.
RIVOLI : "Brenno le tyran" : 1:20, 4:40, 8:03. "La môme aux dollars" : 3:00, 6:20, 9:45.
SAINT-DENIS : "Une ravissante idiote" : 12:10, 3:34, 6:38, 10:02. "Un chien dans un jeu de quilles" : 1:48, 5:12, 8:36.
SAVOY : "Cat Ballou" : 1:25, 5:40, 9:55. "Ship of fools" : 3:15, 7:30.
SEVILLE : "The Sound of Music" : 8:15. Matinées : merc. sam. 2:15.
SNOWDON : "The Pawnbroker" : 1:00, 3:00, 5:00, 7:00, 9:05.
STRAND : "White freight to Hong-Kong" : 10:05, 1:25, 4:45, 8:10. "Country music on Broadway" : 11:45, 3:05, 6:25, 9:45.
VAN HORNE : "Cat Ballou" : 1:25, 5:35, 10:10. "Ship of fools" : 3:00, 7:40.
VENDOME : "La prière du soldat" : 2:30, 5:50, 9:00.
VERDI : "Son fidèle compagnon" : 1:10, 3:57, 6:49, 9:41. "Je me suis acheté un papa" : 2:42, 5:34, 8:26.
VERDUN : "Le meilleur ennemi" : 12:30, 4:16, 8:02. "Prête-moi ton mari" : 2:13, 5:59, 9:45.
VERSAILLES : Salle bleue : "Country music on Broadway" : 9:30. Sam. et dim. : 2:45, 6:05, 9:30. "White freight for Hong-Kong" : 7:50. Sam. et dim. : 1:05, 4:25, 7:50.
Salle rouge : "Cet homme d'Istamboul" : 7:20. Sam. et dim : 3:25, 7:20. "Alibi pour un assassin" : 9:25. Sam. et dim. : 1:35, 5:30, 9:25.
VIAU : "D'où viens-tu Johnny". "Femme de paille". "Nous irons à Deauville" : sur semaine : 6:00.
VILLERAY : "Les mutinés du téméraire" : 1:36, 4:56, 8:15. "Le gladiateur magnifique" : 12:00, 3:21, 6:37, 9:56.
WESTMOUNT : "Darling" : 12:30, 2:45, 5:00, 7:15, 9:30.
YORK : "Our Man Flint" : 1:10, 3:15, 5:15, 7:20, 9:35.

Jean-Claude Pascal aux Etats-Unis

NEW YORK. (AFP) — L'acteur-chanteur Jean-Claude Pascal est arrivé à New York pour un séjour d'une quinzaine de jours aux Etats-Unis.

Il passera une dizaine de jours à New York avant de se rendre à Los Angeles où il aura des entretiens avec les dirigeants de la firme de production Columbia.

Ce voyage à New York clôt une des semaines les plus agitées de l'existence de l'acteur. Parti de Paris le dimanche 24 avril, il a participé à des spectacles télévisés lundi à Amsterdam, mardi à Bruxelles et jeudi à Sarrebruck avec une halte, mercredi, à Cologne pour des enregistrements de disques. Présent vendredi dernier au Festival de Cannes où il a dîné avec la princesse Margaret d'Angleterre, le prince et la princesse de Monaco, il est arrivé samedi à Vienne pour présenter le dernier film de Terence Young, "Le Pavot est aussi une fleur" (The Poppy Is Also A Flower), avant de regagner Paris pour prendre aussitôt l'avion de New York.

Où trouver mieux... pour un délicieux

BUFFET SANS LIMITE CHAUD ou FROID

PLUS une bouteille de bière ou un verre de vin pour seulement du LUNDI au SAMEDI de 5 à 9.30 p.m. Adulte $1.24 Enfant $1.00

SPECIAL Cuisine viennoise à la carte

TOUS LES DIMANCHES — Grand buffet familial ENFANT $1.25 — ADULTE $2.25

RESTAURANT NASH

1289 boul. LAIRD Ville Mt-Royal Près du CN RE. 8-6161

Vous n'avez jamais eu pareilles occasions d'ECONOMISER !

Grande Vente d'Été

du 11 mai au 21 mai inclusivement

● vêtements ● appareils photographiques ● meubles de jardin ● accessoires pour la maison ● équipement de camping ● peinture ● produits de santé ● piscines

PLUS une foule d'autres magnifiques AUBAINES toutes à bas... bas prix afin d'ensoleiller votre budget.

STEINBERG MIRACLE MART

vente de tissus

Quatre tissus à mille et un usage pour la décoration de votre maison de ville ou de campagne

Toile à voile imprimée Rég. 69¢
Largeur 36". Texture 100% coton. Lavable. Divers motifs pour salle de jeu, cuisine, etc.: Fruits, fleurs, théières, paniers dans un vaste choix de joyeuses couleurs. Offre MOIS DE MAI intéressante et profitable. 57¢ la verge

Jute de coton imprimée Rég. 1.67
Largeur 40". Cousez vos housses, vos coussins. Cette jute se travaille bien. Tissage de qualité. Motifs fleurs ou temples grecs dans tons de ● vert ● orange ● or ● bleu — riches et décoratifs. Economisez 40¢ sur chaque verge. 1.27 la verge

Jute en "Fiberglas" Rég. 1.47
Largeur 44/45", lavable, vite sec, jamais de repassage. Tissu idéal pour couvre-lits et draperies de la maison. Teintes brillantes et unies de ● melon ● or ● bleu ● beige ● blanc ● vert ● brun cacao. 1.27 la verge

Marquisette de coton Rég. 77¢
Largeur 42", teinte ivoire, semi de fins pois. Pour gracieux rideaux de chambre à coucher, vivoir, salle de séjour. Un achat pratique autant qu'économique. 67¢ la verge

Tissus et laine

● CHOMEDEY ● GREENFIELD PARK ● RUE SHERBROCKE E. ● LASALLE ● JEAN-TALON ● PONT-VIAU

TIMBRES PINKY avec tous vos achats

VOULEZ-VOUS FAIRE UN MARIAGE HEUREUX ?

Jeunes gens — Jeunes filles — Célibataires Veufs ou veuves de 21 à 70 ans

Le Centre François-Vanier possède une méthode **unique** et des **milliers** de partis **sérieux** dans chaque région du Québec.

NE PAS CONFONDRE AVEC LES "AGENCES MATRIMONIALES"

Vous attendez le hasard d'une rencontre ? Il y a grand risque pour vous d'attendre des années. Tandis qu'au **C.F.V.** les personnes qui vous seront suggérées sont toutes membres du Centre et leur goût, leur préférence, personnalité, physique, niveau intellectuel et social ont été annotés et analysés. Ces personnes nous viennent de toutes les parties de la Province de Québec. Le **C.F.V.** reçoit des milliers de demandes et ses méthodes uniques et ultra-modernes sont reconnues et employées à travers le monde.

FAITES LE PREMIER PAS VERS LE BONHEUR

Remplissez le coupon, incluez 25¢ et postez.

Vous recevrez sous peu une documentation fascinante, gratuite qui changera votre vie. Des **milliers** de personnes se marient de cette façon nouvelle et moderne.

Une discrétion TOTALE vous est formellement garantie

CENTRE FRANÇOIS-VANIER
3555 est, boul. METROPOLITAIN, suite 801,
Montréal 39.

Veuillez m'envoyer (envoi discret et cacheté) votre documentation sans aucun engagement de ma part. J'inclus 25¢ pour frais de manipulation.

NOM .....
RUE .....
VILLE .....
COMTE ..... PROV. .....
FR. 10-5-66

★ LUCERNE ★
833, boul. Décarie, St-Laurent
A L'AFFICHE
"THE GREAT RACE" en Technicolor avec Jack Lemon, Tony Curtis et Nathalie Wood. Le soir à 6 h. et 8:30 p.m.

PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE couleurs Sean (Bond) Connery,
QUAND L'INSPECTEUR S'EMMELE couleurs Peter Sellers — Elke Sommer
CANONS DE SAN ANTIOCO José Suarez
Amherst ANGLE AMHERST et STE-CATHERINE, UN 4-4471

EMPIRE
UN SUSPENSE DRAMATIQUE MÉMORABLE
LE COUTEAU DANS L'EAU
ECRIT ET REALISE PAR ROMAN POLANSKI
VERSION ORIGINALE SOUS-TITRES ANGLAIS
6.40 - 10.05

AU MEME PROGRAMME UN FILM DE ARNE MATTSSON
LA POUPÉE
avec Per Oscarsson Médaille d'Or 1963 version originale 8.20 sous-titres anglais

CE SOIR À 8H.15
Parc Richelieu
Le dimanche: 2h.15
Pas de courses le jeudi.

Qu'adviendra-t-il de votre assurance-vie si votre bénéficiaire meurt le premier?

Lorsque l'inattendu se produit, ce qui arrive parfois, il est important de savoir quelles mesures il faut prendre. La compétence du représentant de la Manufacturers est alors très précieuse. Voici quelques renseignements qu'il vous donnerait:

1. À moins que vous n'ayez préalablement choisi un bénéficiaire contingent, l'argent de votre assurance serait versé à votre succession. Ceci pourrait le rendre inaliénable et l'assujettir aux réclamations des créanciers et aux frais de succession. En fin de compte cet argent pourrait très bien ne pas échoir à la personne à qui vous le destiniez, à moins que votre testament n'ait été mis à jour.

2. Si à l'origine, de jeunes enfants sont désignés comme bénéficiaires et qu'ils ne sont pas en âge de toucher ce qui leur revient, cela crée un autre problème. À moins que vous n'ayez pris de disposition spéciale, la somme à recevoir à votre décès devra être déposée à la Cour où elle sera retenue jusqu'à ce que les bénéficiaires atteignent leur majorité.

N'attendez pas qu'une telle situation survienne, appelez le représentant de la Manufacturers dès aujourd'hui. Il revisera avec vous les dispositions que vous avez prises et vous suggérera les modifications à y apporter s'il y a lieu. Il a l'expérience de ces questions et vous pourrez vous fier à ses conseils.

André Frigon
Représentant
MONTREAL
Tél: 381-9101

L. P. Boisvert
Représentant
MONTREAL
Tél: 681-7100

M. Bourguignon
Représentant
MONTREAL
Tél: 381-9101

39F-66

La Compagnie d'Assurance-Vie
MANUFACTURERS

Les professionnels: le ministère de la Justice examine les mesures à prendre

Le gouvernement provincial essuie la grève la plus importante de son histoire par suite du retrait de leur travail de quelque 1,600 professionnels. Ces employés de l'Etat du Québec ont débrayé hier matin et sont résolus à tenir leurs "journées d'étude" jusqu'à un règlement satisfaisant.

Le ministère québécois de la Justice étudiera la situation aujourd'hui et décidera de l'attitude à prendre.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le sous-ministre de la Justice, Me Julien Chouinard.

Me Chouinard a précisé que des rapports devaient lui parvenir en fin de journée (hier) sur l'ensemble de la situation et que ces rapports allaient être étudiés aujourd'hui par le ministère.

Ces rapports portent sur "la légalité et l'illégalité de la grève", sur "les services essentiels" et sur le nombre de fonctionnaires qui ne se sont pas présentés au travail.

Le sous-ministre a ajouté que le ministère ignore encore s'il étudiera la possibilité de demander l'émission d'une injonction pour forcer les professionnels à retourner au travail.

Le principal négociateur patronal, M. Claude Bélanger, de la Direction générale des relations de travail, était en "conférence" hier après-midi.

On pensait, dans les milieux syndicaux, que le gouvernement ferait d'autres efforts en vue de mettre fin à ce que M. Kierans a qualifié de "grève illégale".

Les professionnels sont membres de six syndicats groupés en un conseil syndical : le Syndicat professionnel des ingénieurs du gouvernement du Québec, le Syndicat professionnel des arpenteurs-géomètres du gouvernement du Québec, le Syndicat professionnel des ingénieurs forestiers du gouvernement du Québec, le Syndicat inter-professionnel de la fonction publique du Québec, le Syndicat professionnel des comptables-agréés du gouvernement du Québec, et le Syndicat professionnel des agronomes du gouvernement du Québec.

Tous ces syndicats sont affiliés à la Fédération des ingénieurs et cadres, laquelle est affiliée à la Confédération des syndicats nationaux. Le syndicat interprofessionnel groupe des salariés de plusieurs professions, tels les biologistes, les médecins, les vétérinaires, les chimistes, les économistes, les géographes, les physiciens, les mathématiciens, les géologues, les urbanistes, les psychologues, les diplômés en sciences humaines et les diplômés en sciences commerciales.

La pierre d'achoppement dans les présentes négociations tourne autour des salaires. Les professionnels réclament la parité de leurs salaires avec ceux versés à leurs confrères de la même discipline, à la Ville de Montréal. Ils allèguent que leur salaire moyen qui est de $8,000 par année, est de $2,000 inférieur à celui des professionnels à l'emploi de la Ville de Montréal.

Hier, au cours de l'assemblée tenue à Montréal, l'un des négociateurs syndicaux, M. Jean-Paul Brassard a déclaré que le gouvernement avait offert une hausse des traitements de $600 par année pour les professionnels de la première classe, et $1,000 pour ceux des cinq autres classes. Cette hausse aurait pris effet au moment de la signature de la convention collective, et ne contenait aucune disposition rétroactive. A la date anniversaire, en 1967, l'augmentation de salaires aurait été de 3 pour cent. Cette offre était valable pour les ingénieurs et les ingénieurs forestiers seulement.

Les négociateurs patronaux alléguaient, selon M. Brassard, que le "plan de carrière" permettrait à la plupart des professionnels d'obtenir des augmentations pendant la durée de la convention collective, autres que celles prévues spécifiquement.

M. Brassard a dit : "Le plan de carrière, c'est bien beau. Mais c'est l'inconnu pour nous. Ce qu'il nous faut, c'est une augmentation de salaires qui constitue un rattrapage."

Les syndicats réclament pour leurs membres une première augmentation de $1,000 et une autre de 15 pour cent la seconde année.

Hier à Montréal, le conseiller technique des grèves de la CSN, M. Raymond Couture, a déclaré trouver inconcevable que le gouvernement provincial ait si peu de considération pour des professionnels.

Kierans déplore l'illégalité de la grève

QUEBEC. (PC) — Le ministre de la Santé, M. Eric Kierans, qui a été chargé par le gouvernement provincial de suivre les négociations avec les syndicats accrédités de professionnels de la fonction publique, déplore le caractère entièrement illégal de la grève déclenchée hier par ces syndicats.

M. Kierans a également déclaré être surpris d'avoir à constater que les six syndicats de professionnels ont déclenché la grève alors que quatre d'entre eux, qui groupent la majorité des professionnels, — agronomes, arpenteurs, géomètres, comptables agréés, ainsi que le syndicat interprofessionnel —, ne savent pas encore quelles seront les offres gouvernementales sur ce point.

M. J.-P. Noiseux élu conseiller à Outremont

(T.D.) — M. Jean-Paul Noiseux, hommes d'affaires, a été élu hier conseiller municipal au siège no 1 du quartier ouest, à Outremont, par une majorité de 122 voix sur son plus proche adversaire, M. Gérard Charbonneau, architecte.

Un troisième candidat, Mme Marie-L. Chevalier, ménagère, a recueilli 171 voix.

Le conseiller Noiseux a obtenu 345 voix et M. Charbonneau, 223.

Au total, 739 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote sur une possibilité de 1,641 enregistrés sur les listes électorales des 3 bureaux de scrutin, soit dans une proportion de 45 p. 100.

Si l'on tient compte du peu d'enthousiasme que suscite une élection municipale à Outremont — habituellement à peine 30 p. 100 des résidants (propriétaires et locataires) s'en préoccupent —, le pourcentage du vote enregistré hier représente presque un record.

L'élection s'est déroulée paisiblement, la police n'ayant eu à rapporter aucun incident grave, des peccadilles tout au plus.

Lundi dernier, jour de la mise en candidature, deux conseillers avaient été élus par acclamation, soit M. François Desmarais, réélu pour un deuxième mandat dans le quartier sud, et M. Claude Joncas, dans le quartier nord, un nouveau venu sur la scène municipale, tout comme son collègue M. Noiseux.

Les nouveaux élus, MM. Joncas et Noiseux, remplacent respectivement le Dr L.P. Nelligan, qui a siégé à l'hôtel de ville pendant 16 années consécutives, et le Dr Victorien Dubé, qui venait de terminer un deuxième mandat. Tous deux ont décidé de se retirer de la vie publique.

A Outremont, il n'y a pas d'élection en bloc du conseil municipal, le système rotatif étant encore en vigueur. C'est ainsi que l'an prochain le maire Bernard Couvrette aura terminé un premier mandat de trois ans. L'élection à la mairie coïncidera donc avec celle de trois autres conseillers sortant de charge.

La ville est divisée en trois districts ou quartiers, représentés chacun par trois conseillers.

Conférence annuelle sur les enfants arriérés

L'association du Québec pour les enfants arriérés tiendra sa conférence annuelle les 13 et 14 mai prochains à l'hôtel Hilton de Dorval.

A cette occasion, d'éminents conférenciers tels que MM. Guy Rocher, vice-doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal et Robert F. Shaw, sous-commissaire général de l'Expo '67, traiteront du "rapport Parent concernant les déficients mentaux" et des "résidences pour les arriérés".

Nouvelle offre de l'Hydro à ses ingénieurs en grève

par Pierre Perrault

Les négociations entre l'Hydro-Québec et ses ingénieurs n'ont guère progressé à la suite d'une réunion de près de trois heures qui a eu lieu hier après-midi au siège social de l'Hydro dans la Métropole. Par contre, les deux parties ont admis avoir discuté amicalement des points en litige et avoir réussi à clarifier certains points obscurs. Les pourparlers se sont déroulés en l'absence d'un conciliateur pour la première fois depuis le déclenchement de la grève il y a environ un mois.

A l'issue de cette séance de négociation, le directeur des relations syndicales de l'Hydro, M. Roger Martin, a révélé que l'Hydro avait soumis aux représentants du syndicat une offre qu'il a qualifiée de "nouvelle". Aux termes de cette offre, l'Hydro s'engagerait à ne pas exclure plus de 250 ingénieurs de l'unité de négociation des ingénieurs qui sont à son service et ce, pour une période de cinq années.

Le président du syndicat des ingénieurs de l'Hydro, M. Jean-Guy Rodrigue, a dit que les deux groupes ont réussi à mieux définir les terrains de mésentente mais il a soutenu que la formule présentée par l'Hydro lors de la session d'hier après-midi n'est que "la répétition d'une offre qui avait été rejetée par l'assemblée générale des ingénieurs de l'Hydro le 16 avril dernier".

Le principal obstacle qui oppose actuellement les deux parties, c'est-à-dire la détermination de l'unité de négociation des ingénieurs, est cette même question qui avait amené les ingénieurs de l'Hydro à déclencher un arrêt de travail qui s'était poursuivi du 10 mai au 14 juin 1965.

Lorsque les deux parties auront réglé le problème de la détermination de l'unité de négociation, elles devront se retrouver à la table des discussions pour débattre les termes de la première convention collective de travail qui régira les relations entre l'Hydro et ses ingénieurs.

Aucune nouvelle date n'a été fixée pour une autre rencontre. Les négociateurs du syndicat doivent faire rapport à leurs membres lors d'une réunion périodique qui se tiendra jeudi en la salle de la fraternité des policiers de Montréal.

M. Rodrigue a indiqué que les ingénieurs en grève maintiendront les lignes de piquets qui ont été dressées à Montréal, à Québec, à la Manicouagan et dans les autres régions où les ingénieurs de l'Hydro se trouvent en nombre important. Le recours au gouvernement provincial n'a pas été écarté par le syndicat au cas de négociations ultérieures infructueuses entre l'Hydro et ses ingénieurs.

Photo LA PRESSE

L'archevêque de Prague à Montréal

Plusieurs personnalités ecclésiastiques et des représentants de la colonie tchécoslovaque de Montréal ont accueilli, hier, le cardinal Béran, archevêque de Prague et primat de Tchécoslovaquie, à sa descente d'avion à Dorval. Le cardinal Joseph Béran venait de Toronto sur l'invitation de l'archevêque de Montréal. Hier, il a célébré une messe pontificale au collège Brébeuf et prononcé une allocution au cours d'un dîner offert par la colonie tchécoslovaque en son honneur. Le cardinal Béran doit quitter aujourd'hui la métropole pour Rome. Sur notre photo, la jeune Marcella Sigmund souhaite la bienvenue au cardinal Béran devant le cardinal Léger.

Montréal emprunterait $30 millions aux E.-U.

C'est un montant de $30 millions que l'administration Drapeau-Saulnier se propose d'emprunter aux Etats-Unis au nom de la ville de Montréal.

Le comité exécutif a tenu hier après-midi une assemblée spéciale et il a autorisé M. Lactance Roberge, directeur du service municipal des finances, à faire la procédure nécessaire et à s'adresser à la Securities and Exchange Commission, à Washington, en vue d'y enregistrer un projet d'émission de 30 millions avec coupon d'intérêt de 5.58 p. 100 et avec une échéance dans 25 ans (amortissement de $1,200,000 par année).

Des soumissions seront demandées à plusieurs groupes de maisons de courtage. L'administration D.-S. procède ainsi par voie de soumissions et non pas par voie de négociations.

L'emprunt projeté permettra de défrayer le coût de travaux publics, a déclaré hier après-midi, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier. Cet emprunt n'a aucunement trait au métro.

Les soumissions seront ouvertes à midi et demi, le mercredi 1er juin. Le comité devra prendre une décision à leur sujet avant 3 h. 30 de l'après-midi le même jour.

Dirigeants de la galerie de la presse judiciaire

Les chroniqueurs judiciaires couvrant les événements se déroulant tant au civil qu'au pénal et formés en association depuis déjà quelques années ont tenu leur réunion annuelle, hier,

M. Stewart Nebbs

à l'issue de laquelle ils ont élu leurs dirigeants pour 1966-67.

M. Stewart Nebbs, du journal le "Star", a été élu au poste de président succédant à M. Roger Guil, de "Montréal-Matin". Au poste de secrétaire, les journalistes du vieux et du nouveau palais de justice ont jeté leur choix sur M. Joseph-A. Cromp, du "Journal" de Montréal.

Me Edwin Murphy, C.R., a été nommé conseiller juridique honoraire.

Elu président

M. Gérard Déry, journaliste au quotidien "The Montreal Star", qui vient d'être élu président de la tribune des chroniqueurs municipaux à l'hôtel de ville de Montréal pour l'année 1966-1967, succédant ainsi à M. Maurice Archambault, de "Montréal-Matin". M. Raymond Masse, de LA PRESSE, a été élu vice-président, et M. Gilles Lesage, du quotidien "Le Devoir", secrétaire.

Attitude ironique du ravisseur de Mme Dassault

PARIS (AFP) — Le procès des ravisseurs de la femme d'un magnat français de l'industrie aéronautique — M. Marcel Dassault, constructeur des "Mirage IV", de la "Force de frappe" française, — s'est ouvert hier devant la cour d'assises de la Seine.

La victime de cet enlèvement hors-série, Mme Madeleine Dassault, 65 ans, est sortie saine et sauve de l'aventure qui commença pour elle le 22 mai 1964 vers minuit.

On avait cru un moment à un coup des extrémistes français de l'OAS, mais deux jours après Mme Dassault était retrouvée dans une ferme abandonnée à une trentaine de milles au nord de Paris. Les ravisseurs, qui avaient demandé à M. Dassault une rançon d'environ $300,000. (quatre millions de francs) furent arrêtés ensuite les uns après les autres.

Le principal accusé, Jean-Jacques Casanova, un Corse de 39 ans, a fait tous les métiers avant de tâter du "kidnapping". Il a même été portier au magazine "Jour de France" qui appartient à Mme Dassault. C'est là qu'il aurait élaboré son plan en étudiant les allées et venues de la propriétaire.

"J'ai pensé à organiser cet enlèvement, a déclaré Casanova au cours de son interrogatoire, pour me procurer de l'argent. Si j'ai choisi Mme Dassault comme victime, c'est que je la connaissais, que je la savais en bonne santé et assez jeune pour supporter les épreuves qui l'attendaient."

Casanova a admis avoir préparé le kidnapping de longue date mais non pas avec les deux complices arrêtés. Il s'agirait de deux autres complices dont il veut taire les noms évidemment. L'attitude de Casanova durant son procès est enjouée, railleuse mais toujours polie.

Il avoue par exemple qu'il n'avait "pas assez réfléchi" avant de s'en prendre à Mme Dassault mais c'est pour ajouter "pas assez réfléchi aux conséquences de l'enlèvement, comprenez-moi bien, monsieur le Président"

Etre policier et membre de la "John Birch" : inconciliable

NEW YORK. (AFP) — Le policier de l'Etat de New York qui appartient à la "John Birch Society" enfreint la loi. C'est la conclusion à laquelle viennent d'aboutir deux commissions juridiques du Congrès de l'Etat, à Albany, après avoir examiné la controverse ouverte, il y a quelques mois, au sujet de l'adhésion d'un policier à une organisation d'extrême droite reconnue pour ses activités extrémistes.

Les commissions estiment que pour le moment les policiers inscrits ne devraient faire l'objet d'aucune poursuite, mais que les autorités devront voir à promulguer des règlements d'interdiction.

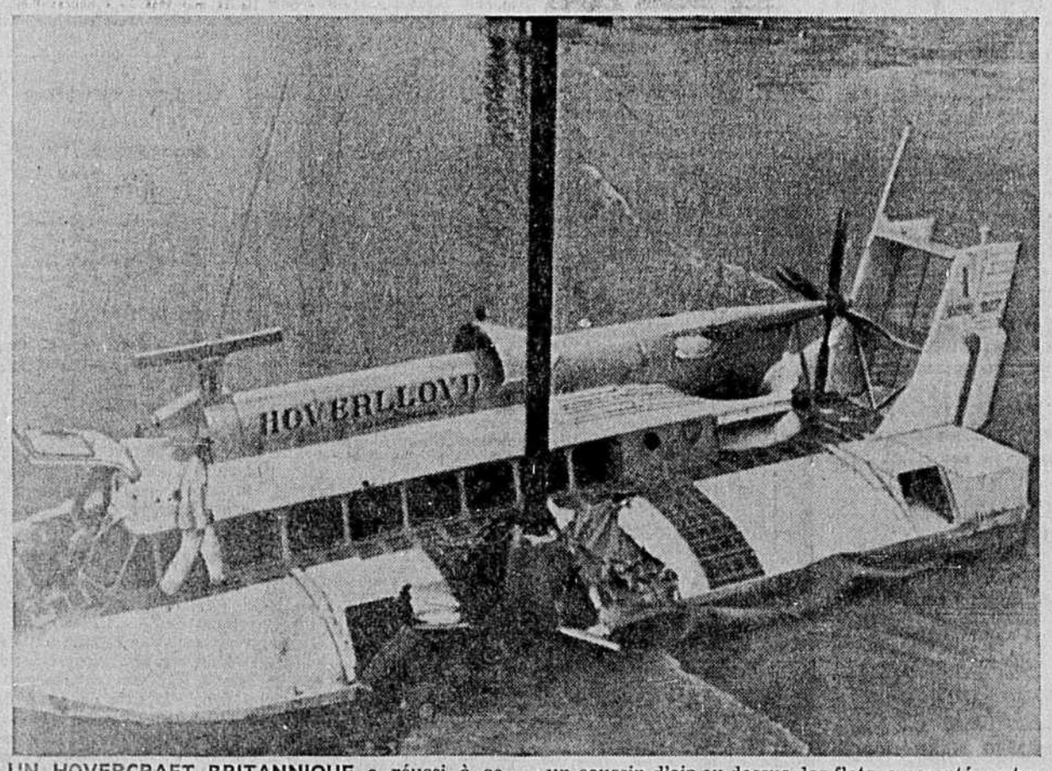

UN HOVERCRAFT BRITANNIQUE a réussi à se rendre à Calais, en France, malgré un accident qui lui est arrivé dans sa traversée de la Manche. Poussé par un vent violent, l'appareil, qui "marche" sur un coussin d'air au-dessus des flots, a percuté contre une des bouées de béton qui marquent le chenal. Heureusement, aucun des passagers qui avaient pris place à bord du "Swift" n'a été blessé.

Le Congrès enquêtera avant d'autoriser la vente de plutonium à l'EURATOM

WASHINGTON. (AFP) — De source autorisée américaine, on s'attend à ce que les 1,000 kilogrammes de plutonium américain dont l'EURATOM a récemment sollicité l'achat soient principalement utilisés dans deux grandes centrales atomiques européennes. Il s'agit des installations de Gadarache en France, et de Karlsruhe en Allemagne.

Lorsqu'il y a deux ans, les Etats-Unis avaient consenti à la vente à l'EURATOM de 500 kilos de plutonium, celui-ci avait déjà été en majeure partie destiné à ces deux centrales. Le prix de cette matière fissile était alors de 43 dollars le gramme. La transaction sollicitée par la Communauté européenne de l'énergie atomique porte donc sur environ 43 millions de dollars.

De bonne source américaine, d'autre part, on s'attend à ce que le Congrès, qui devra amender la législation atomique actuellement en vigueur pour permettre la vente de la tonne de plutonium en question, effectue une enquête approfondie à ce sujet.

Buts pacifiques uniquement

Cette enquête aura notamment pour objectif d'acquérir l'assurance que les matières fissiles obtenues à l'aide des réacteurs européens du type "Breeder" (auxquels sera destinée une large partie du plutonium requis par l'Euratom) ne seront pas utilisées à des fins militaires.

Les milieux autorisés américains soulignent enfin que l'EURATOM devra demeurer responsable de l'application des sauvegardes appropriées qui garantiront que la tonne de plutonium américain ne sera affectée qu'à des objectifs pacifiques dans les six pays de l'EURATOM. Ces mêmes cercles n'ont, enfin, pas connaissance du bruit selon lequel les Etats-Unis seraient en faveur d'un contrôle quelconque de l'Agence internationale de l'énergie atomique en vue de l'application de ces garanties.

La CIA en Inde ?

Par ailleurs, en Inde, le ministre de l'Intérieur, M. Gulzarilal Nanda, a déclaré hier qu'il a ordonné que la sécurité soit renforcée, à la suite de rapports voulant que la CIA américaine espionnait la "capacité nucléaire" de l'Inde.

Le ministre a fait cette déclaration en réponse à des députés qui, furieux, brandissaient des exemplaires d'un journal newyorkais dont un article indiquait que la CIA se livre à l'espionnage des installations nucléaires de l'Inde. Le ministre a déclaré que rien jusqu'ici ne prouvait la véracité de cet article mais que, toutefois, il avait ordonné que les mesures de sécurité soient renforcées.

De son côté, le premier ministre, Mme Indira Gandhi, a assuré le Parlement qu'elle ne permettrait pas à la CIA d'espionner en Inde en se servant d'éducateurs américains y travaillant.

Pas de nouvelles représailles

LA NOUVELLE-DELHI. — (AFP) — Les troupes communistes chinoises auraient récemment fait mouvement vers le col de Mintaka, position stratégique de l'Hindoukouch occupée par les troupes soviétiques, indiquent des informations provenant aujourd'hui du Cachemire.

Selon le correspondant du journal "Indian Express" dans la région, les troupes chinoises auraient pratiquement complété l'occupation de la bande de territoire située à l'extrême nord du Cachemire que le Pakistan leur a cédée en 1963.

La possession de cette partie de l'Hindoukouch est d'autant plus importante pour la Chine qu'elle sépare les positions avancées soviétiques au Pamir de la base américaine d'observation de Gilgit dans la partie du Cachemire occupée par le Pakistan.

Gilgit est une des bases américaines dont le gouvernement pakistanais a suspendu les activités depuis le conflit du Cachemire, en septembre dernier, et les observateurs pensent que lors de sa récente visite au Pakistan, le président Liou Chao-chi aurait obtenu l'assurance qu'elles resteraient définitivement inactives.

Le général Suharto invite la Malaysia à prouver son désir de paix

KUALA LUMPUR. (AP) — Le premier ministre de la Malaysia, le tunku Abdul Rahman, a été invité hier par l'Indonésie à proposer une approche constructive et réaliste qui mettrait fin aux trois années de guerre non déclarée entre ces deux pays.

Cette invitation a été formulée par le lt.-gén. Suharto, l'un des chefs de l'Indonésie, qui réclame l'arrêt des activités militaires mais affirme en même temps son intention de continuer à s'opposer politiquement. M. Adam Malik, ministre des Affaires étrangères de l'Indonésie, avait pour sa part affirmé la semaine dernière que l'Indonésie rechercherait une solution pacifique à sa dispute avec la Malaysia.

Suharto et Malik sont actuellement les deux chefs du groupement politique, civil et militaire, qui assume maintenant plusieurs pouvoirs autrefois tenus par le président Sukarno.

L'Indonésie s'était opposée à l'admission de la Malaysia au sein des Nations Unies et s'était retirée de l'assemblée quand la Malaysia fut reçue.

"Il y a eu beaucoup de discours au sujet de l'admission de la Malaysia au sein des Nations Unies, a déclaré le président Rahman, et jusqu'à aujourd'hui, je n'ai trouvé aucun point sur lequel on puisse s'entendre.

"Les dirigeants de l'Indonésie n'ont jamais fait de suggestion concrète pour un règlement des conflits. Un jour, ils disent une chose, l'autre jour, une autre. Un tel jeu n'est pas pour nous encourager."

L'ouverture des pourparlers anglo-rhodésiens à Londres provoque la colère de la Zambie

LONDRES. (AFP, UPI) — Les discussions préliminaires anglo-rhodésiennes se sont ouvertes hier après-midi à Whitehall, dans la salle du conseil de l'ancien ministère de l'Inde appelé "India Office" et considérée en l'occurrence comme "terrain neutre", a annoncé un communiqué du ministère des Relations avec le Commonwealth, qui a ajouté qu'aucun autre communiqué ne sera publié pendant la durée des pourparlers.

La séance d'ouverture, qui a duré deux heures, s'est tenue dans le plus grand secret. Jusqu'à la dernière minute, le lieu de réunion n'avait pas été révélé. Les quatre émissaires du régime Smith, discrètement accompagnés d'inspecteurs de la branche politique de Scotland Yard, ont également réussi à échapper aux nombreux journalistes et photographes qui guettaient leurs gestes depuis leur arrivée, dimanche.

A la délégation britannique, composée à l'origine de deux membres, se sont joints deux hauts fonctionnaires, M. C. M. Lequesne, chef de la section Afrique occidentale et centrale au Foreign Office et ancien ambassadeur au Mali, et M. K. J. Neale, du ministère des Relations avec le Commonwealth.

Aucune indication officielle ou officieuse sur la teneur de cette première prise de contact n'a été fournie. Hier soir, les émissaires rhodésiens ont communiqué à Salisbury les résultats de leur premier entretien. Ultime concession du gouvernement britannique : ils sont autorisés, pendant toute la durée des discussions, à envoyer à M. Smith des message chiffrés.

La Zambie a accusé la Grande-Bretagne d'avoir trahi ses engagements en acceptant d'ouvrir des discussions avec le régime rebelle de Rhodésie.

Avant de prendre l'avion pour New York, le ministre zambien des Affaires étrangères, M. Simon Kapwepwe, a affirmé que la décision britannique constituait "une initiative honteuse" et préludait à la reconnaissance du régime Smith. M. Kapwepwe a d'autre part mis la Grande-Bretagne en garde contre tout accord dont les Africains feraient les frais.

Le ministre s'est prononcé en faveur d'un recours immédiat à l'ONU et de l'imposition de sanctions économiques obligatoires contre la Rhodésie. A New York, il consultera ses collègues africains sur l'évolution de la crise rhodésienne.

Chou En-laï définit la stratégie de la Chine

PEKIN. (AFP) — Dans son interview accordée le 10 avril dernier à un journaliste pakistanais et diffusée aujourd'hui par "Chine Nouvelle", M. Chou En-laï a défini en quatre points la stratégie de la Chine :

1—La Chine ne prendra pas l'initiative de provoquer une guerre avec les Etats-Unis. Elle continue à réclamer par la négociation depuis plus de 10 ans déjà avec les Etats-Unis, d'abord à Genève, ensuite à Varsovie, le retrait des forces américaines de Formose et du détroit de Formose. C'est là une question sur laquelle il ne peut y avoir aucune concession de sa part.

2—Si un pays d'Asie, d'Afrique ou de toute autre partie du monde était victime d'une agression américaine, la Chine lui apporterait son aide, et dans le cas où il en résulterait une agression américaine contre la Chine, elle y résisterait et combattrait jusqu'au bout.

3 — Si les Etats-Unis envahissaient la Chine, ils ne pourraient plus s'en dégager, malgré toute l'importance des troupes envoyées ou des armes employées, y compris les armes atomiques. Puisque quelques millions de Sud-Vietnamiens tiennent tête à 200,000 hommes de troupes américaines, les 650 millions de Chinois peuvent tenir tête avec succès à 10 millions d'Américains. Toutes les troupes américaines envoyées en Chine seront certainement anéanties.

4 — Si la guerre éclatait, elle n'aurait pas de limites. Les stratèges américains voudraient éviter une guerre terrestre, car leur but serait de bombarder la Chine en profitant de la supériorité aérienne et navale des Etats-Unis. Mais si la guerre débutait dans l'air ou sur mer, ce ne sont pas les américains qui décideraient comment elle continuerait. S'ils attaquaient par l'aviation, nous pourrions fort bien combattre sur terre. C'est en ce sens que la guerre n'aura pas de limites.

Naissances Décès Remerciements In memoriam

BEAUCHAMP (Liliane) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Paul-Emile Beauchamp, née Liliane Cherrier, demeurant rue Parthenais, autrefois de Noranda. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Roxton Falls, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Louis) — Subitement, à Longueuil, le 8 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Louis Beauchamp, employé du CNR, fils de Arthur Beauchamp. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant, à 5 hres p.m. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Hervé Trudel & Fils,
St-Sauveur-des-Monts.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDETTE (Alfred) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé Alfred Beaudette, époux de feu Marie-Anne Archambault, demeurant à 317 Cabano, Cité LaSalle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Nazaire de LaSalle où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Alice) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve A. P. Beaudoin, née Alice Caza, demeurant au Foyer Ste-Trinité, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Jacques-de-Montcalm où un libera sera chanté à midi, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs offrandes de messes et dons à la Société de cardiologie seront appréciés.

BERIAULT (Richard) — A Montréal, le 9 mai 1966, est décédé Richard Bériault, célibataire. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, Lachine, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME (Edmond-Stanislas) — A Laval-des-Rapides, le 8 mai 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Edmond-Stanislas Berthiaume, époux de Marie-Rose Fontaine, ex-résidant de Contrecoeur et de l'Epiphanie, demeurant à 334, boul. de la Concorde, père de Thérèse (Mme Léo Beaudin), Denise (Mme Jean-Guy Dupont), Pierre, Miles Jeanne, Diane et Huguette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
76, boul. Dussault,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Epiphanie, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME (Yvonne) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Edouard Berthiaume, née Yvonne St-Jacques, demeurant 10637 Berri. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Coteau du Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, offrandes de messes seront appréciées.

BETOURNAY (Louise) — A Longueuil, le 7 mai 1966, est décédée Louise Bétournay, célibataire, fille de feu Louis Bétournay et de feu Octavie Brais, demeurant au Foyer Trinitaire de Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois et Francoeur,
163 ouest, rue St-Charles,
Longueuil,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Rév. Soeur Marguerite) — A l'Hôtel-Dieu, le 9 mai 1966, à l'âge de 50 ans, est décédée, la Rév. Soeur Marguerite Bilodeau, religieuse hospitalière de St-Joseph. La dépouille mortelle est exposée au salon de la Maison Mère de l'Hôtel-Dieu, 231 ouest, avenue des Pins, Mtl. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant à 9 heures a.m. en la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

BISSONNETTE (Alexandre) — A l'hôpital militaire de Ste-Anne, le 7 mai 1966, est décédé Alexandre Bissonnette, époux de feu Desneiges Fournier. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. P. Feron & Sons
2252 rue St-Antoine
Service funèbre à l'église Ste-Cunégonde, mercredi matin à 9 heures. Inhumation au cimetière de Côtes-des-Neiges.

CARON (Louis Thomas) — A Montréal, le 9 mai 1966 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Louis Thomas Caron, époux de Aline Sylvestre, demeurant 8531 Des Belges, père de Marcel, Gérard, André, Mme E. Vaillancourt (Claire), Mme I. J. Deshaie (Suzanne) et Denise. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTAGNER (Philippe) — Accidentellement, à Pointe-Claire, le 8 mai 1966, à l'âge de 7 ans, est décédé Philippe Castagner, fils de M. et Mme Jules Castagner, frère de Michel et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
D. A. Collins,
222 boul. Métropolitaine,
Pointe-Claire,
pour se rendre à l'église St-Joachim, Pointe-Claire, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de St-Anicet, Québec, lieu de la sépulture.

CAYA (Joseph-Albert) — A Montréal, le 9 avril 1966 à l'âge de 88 ans, est décédé Joseph-Albert Caya, époux de Marie-Thérèse Gill. Il laisse sa fille Mme Antonin Langlois (Marie). Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526 boul. St-Laurent,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Charles Garnier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Joseph-Emile) — A Verdun, le 9 mai 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé Joseph-Emile Champagne, courtier d'assurance agréé, propriétaire des Immeubles Champagne Inc., époux de Stella Lanteigne, demeurant 4934 Ave Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5551, rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Warwick, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Rosario) — A Montréal, le 7 mai 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé Rosario Champagne, époux d'Annette Beauchamp. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Alban) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Alban Charbonneau, autrefois de Ste-Rose, époux de Yvette Legault, demeurant à St-Roch L'Achigan. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
167 Boul. Ste-Rose, Ste-Rose
(Ville de Laval),
à 2 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 2 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENE (Maurice) — Subitement, à Oka, le 9 mai 1966, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Maurice Chéné, fils de feu Ernest Chéné et de Evelyne Legault. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères,
162, rue Notre-Dame, Oka,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIS (Eloi) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 68 ans est décédé M. Eloi Danis, époux de Jeanne Leroux, autrefois de Vaudreuil Dorion, demeurant 4443 Bordeaux. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bainst Inc.
1922 Boul. Rosemont
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESHAIES (Joseph) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Joseph Deshaies, époux de Merilda Pottier, demeurant au 1727 Dumas, Vimont, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Elzéar, de Vimont, où le service sera célébré, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister satns autre invitation.

DESPAROIS (Yvonne) — A Lachine, le 9 mai 1966 à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Jean-Paul Desparois, née Yvonne Legros, demeurant 721, 26e avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Françoise-Romaine où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGAS (Charles) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, Charles Dugas, époux de Claudia Bourdages. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Brunet Enrg.,
2132 rue St-Georges,
comté de Jacques-Cartier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Georges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPLESSIS (Rosa) — A Verdun, le 8 mai 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Omer Duplessis, née Rosa Laverdure, demeurant 3527 avenue Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565 Boul. LaSalle
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Bérangère) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Bérangère Dussault, fille de feu Laurent Dussault, et de feu Eugénie Rousseau. Elle laisse dans le deuil ses deux soeurs, Mme Raymond Pagé (Jeannine), de Laval-des-Rapides, et Mme John Misho (Florence), de Boston. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10340, rue Papineau
à 9 hres, pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur, Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILIPPONE (Maria Carolina)—A Montréal, le 7 mai 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Maria Carolina Ferrao, épouse de Guiseppe Antonio Filippone, demeurant à 7101, rue Fabre, appt 1. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église Chiesa Christiana Pentecostale, rues Fabre et St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Léa) — A Verdun, le 8 mai 1966, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme veuve Alandre Forget, née Léa Pitre, mère de Rosaire, Soeur Marie de Ste-Reine du Rosaire (Marguerite) et de Marie-Reine, demeurant à 5531 Bannantyne. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Georges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Gérald) — A Ste-Rose, Ville de Laval, le 9 mai 1966, à l'âge de 19 ans, est décédé accidentellement Gérald Fournier, fils de M. Roger Fournier et de Carmen Paradis, demeurant 153, 8e avenue, Cité des Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
1004, chemin d'Oka,
Cité des Deux-Montagnes,
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Agapit où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOODMAN (Catherine "Cassie"). — A l'hôpital St. Mary's, le 8 mai 1966, est décédée Catherine "Cassie" McDonald, épouse de feu Roméo Goodman, mère bien-aimée de Mme F. J. Hayes (Bernice), Mme G. Paquet (Phyllis), Mme W. H. Kane (Ruth), Thomas et Marguerite. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Clarke
5580 rue Sherbrooke ouest
pour se rendre à l'église St-Thomas-Aquinas où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière d'Alexandria, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Roméo) — A Montréal, le 9 mai 1966 à l'âge de 61 ans, est décédé M. Roméo Gosselin, époux de Albertine Bordeleau, demeurant à 4073 Drolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17e Ave Laurier est,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARNOIS (Albina) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Wilfrid Harnois, née Albina Nadreau, demeurant à 2116 Dorion. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUARD (William-A) — A Montréal, le 9 mai 1966 à l'âge de 60 ans, est décédé M. William A. Huard, époux de Many Rousse, demeurant à 11,975, Des Enclaves, fils de Catherine Huard et frère de Juliette, Hectorine, Helda, Glenda, et Wilfrid. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2093 rue De Salaberry,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KRAKANA (Georges) — A Tétreaultville, le 8 mai 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Georges Krakana, époux de feu Meunie Antonise, demeurant à 2193 Mercier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 est, rue Ste-Catherine,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St. Mary's Annunciation où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Hawthorn-Dale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Marius) — A Montréal, le 7 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé Marius Labelle, retraité de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, époux d'Hortence Cormier, père du docteur André Labelle, demeurant à 4575 St-Kevin, appt 2. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Buckingham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p.

LAFONTAINE (Adrien) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé Adrien Lafontaine, époux de feu Cécile Dupré, père de Roger, Gilles, Mme Albert Huotte (Réjeanne), Mme Marcel Rodrigue (Aline), Réal (propriétaire de Chomedey Radiateur et de Lafontaine Transmission, Ville de Laval), Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 est, rue Fleury,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Jeanne) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Jeanne Lafontaine, fille de feu Adolphe Lafontaine et de feu Oclide Bérard, autrefois de Drummondville. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANGLOIS (Paul) — Subitement à Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Paul Langlois, employé à la ville de Montréal, époux de Carmen Langelier, père de Christine, Jean, Carl. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAPOINTE (Oreatte) — A Montréal, le 8 mai 1966 à l'âge de 30 ans, est décédée Mme Claude Lapointe, née Oreatta Boivin. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
T. Sansregret Ltée,
4419 rue Beaubien, est
pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-Marie-Vianney où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LARIVIERE (Amanda) — A Montréal, le 9 mai 1966 à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Joseph Larivière, née Amanda Mainguy, demeurant à 4562, Rivard. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons voi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.,
518, rue Rachel est,
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Sacrement, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre

LAVERDIERE (Henri) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Henri Laverdière, fils de Wilfrid Laverdière et de Eugénie Monast, autrefois de 3511 Delorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Rose) — A Dorion, le 10 mai 1966 à l'âge de 76 ans est décédée Mlle Rose Lefebvre, soeur de Mme Brodeur de Mansfield, et belle-soeur de M. Edouard Champagne de Dorion. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
12, rue St-Charles
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Dorion où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière Ste-Trinité de Dorion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Melvina) — A Verdun, le 8 mai 1966, à l'âge de 93 ans 2 mois, est décédée Mme veuve Arthur Legault, née Melvina Gosselin, demeurant 3218 boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le confunèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Victoria) — A Pierrefonds, le 8 mai 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Victoria Piante, épouse de M. Charles Legault, demeurant à 1915, boul. de la Concorde, Duvernay, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira du salon
St-Maurice de Duvernay,
2000 Champ-Fleury,
Duvernay, Ville de Laval,
pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Direction : J. M. D. Cyr, Ville de Laval.)

LEROUX (Laure) — A Montréal, le 7 mai 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Georges-C. Leroux, née Laure Bastien, demeurant à 4124, ave Kent, mère de Mme Raymond Parenteau (Marie), Mme René Gagnon (Georgette), André Leroux, C.A., Jacques, ingénieur, Maurice et Claude, comptable. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs.

LESSARD (Paule-Irène) — A Québec, le 7 mai 1966, à l'âge de 47 ans, est décédée subitement Paule-Irène Couture, épouse de Robert Lessard, représentant de J.-L. Demers Ltée, de Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Gilbert & Turgeon Ltée,
58, avenue Bégin, Québec,
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Mont-Marie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Herménégilde) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Herménégilde Lévesque, époux de Hermaine Hébert, frère de M. le curé Pierre Lévesque. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185 est, rue De Castelnau,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAGNAN (Gaston) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Gaston Magnan (de La Maison Beaubien et Lévesque), époux de Rita Courville, père de Pierre, Claude, Francine. Il laisse un frère, le docteur Roland Magnan, et quatre petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. R. Deslauriers Ltée,
5650, chemin Côte-des-Neiges,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église de St-Germain d'Outremont, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (René) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé René Martin, époux d'Emilia Chabonneau, demeurant à 812 St-Ferdinand, père de René, Raymond, Emile, Mme Roland Meloche (Réjeanne). Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Philomène) — Subitement, à St-Sulpice, le 8 mai 1966, à l'âge de 75 ans, est décédé Mlle Philomène Martin, fille de feu Treffle Martin et de feu Philomène St-André, autrefois de la paroisse Ste-Cunégonde, Montréal, demeurant à 1065, Notre-Dame, St-Sulpice. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Guilbault,
371, boul. L'Ange-Gardien,
l'Assomption,
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sulpice où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont prié d'y assister sans autre invitation.

MASTRACCHIO (Gaëtan) — A Montréal, le 7 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé Gaëtan Mastracchio, fils de feu Vincent Mastracchio et de Catherine Trencia. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 9 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MCNALLY (Charles E.) — A Pierrefonds, le 8 mai 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Charles E. McNally, époux de Ellen M. Buckley et père de Eric et Elliott, demeurant à Pierrefonds. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St. Michael où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERINEAU (Rose) — A Montréal-Nord, le 10 mai 1966, à l'âge de 73 ans, est décédée Mme J.-D. Mérineau, née Rose Lafond demeurant à 10,492 St-Vital. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3923 rue Monselet
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Rémi où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Georges-Arthur) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Georges-Arthur Ouellette, ex-employé civique, époux de Antoinette Houle, demeurant à 10452 d'Auteuil, père de Maurice, curé de la paroisse St-Camille de Mtl-Nord, Gilles, Philippe, Jean-Guy, Georges et Yves. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

PAQUIN (Wilfrid) — A Ste-Thérèse, le 9 mai 1966 à l'âge de 76 ans, est décédé Wilfrid Paquin, fils de feu Lu[illegible] et de feu Agnès Théorêt. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.,
61, rue Blainville ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 hr et de là au cimetière de l'Ile Bizard, lie ude la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Roger) — A l'Epiphanie, le 8 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Roger Poitras, époux de Noëlla Archambault. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch & Frères,
l'Epiphanie,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REID (Zéléda) — A Québec, le 8 mai 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé dame Zéléda Riendeau, épouse de M. Jean-Marie Reid, anciennement ingénieur civil au département des travaux publics, demeurant 829 rue Pontbriand, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Arthur Cloutier et Fils Ltée,
1025 route de l'Eglise,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-LaSalle où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile.

ROUSSELLE (Georges) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé Georges Rousselle, époux d'Antoinette Massicotte. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6320, rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Edouard où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMSON (Roland) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 54 ans est décédé M. Roland Samson, demeurant à 8380 St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7786 rue St-Hubert,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Lorraine) — A Montréal, le 7 mai 1966, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Henri Séguin, née Lorraine Roy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, ave Laurier,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBEAULT (Marie-Louise)—A Montréal, le 7 mai 1966, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Phillias Thibeault, née Marie-Louise Tessier, demeurant chez Mme W. Hardy à 10,652 Delorimier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, boul. Henri-Bourassa,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBERT (Sylvano) — A Lachine, le 8 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé Sylvano Thibert, époux de Thérèse Métras, père de Réal, Pierrette et Denise. Ler funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, à Lachine,
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUCHETTE (Ada) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Joseph Touchette, née Ada Makinson. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier

Gerda a volé des documents américains et les a remis au service d'espionnage russe

—Un rapport de la GRC rendu public aujourd'hui

par Réginald Martel et Jacques Pigeon

OTTAWA. — Au cours de sa dernière séance publique, la commission Spence a de nouveau entendu l'ancien ministre conservateur Pierre Sévigny qui, pressé de questions, a finalement reconnu avoir eu des relations sexuelles avec Gerda Munsinger.

'Saviez-vous que le 27 novembre 1960, Gerda Munsinger a reçu avant vous, dans son appartement, trois hommes qui lui ont payé des honoraires?"

A cette question, posée par le procureur de la commission, le témoin a répondu n'avoir pris connaissance des activités de Gerda qu'en lisant, il y a quelques semaines, le résumé du dossier de la Gendarmerie royale.

Ce résumé du dossier, version épurée, a été remis à la presse aujourd'hui. On y lit par exemple que Gerda Munsinger exigeait de ses clients une contribution variant de $15 à $20 et qu'elle recevait plusieurs clients par jour.

Ce document de 12 grandes pages, dont le texte est divisé en 59 articles, résume la vie tumultueuse de Gerda Munsinger depuis 1949 jusqu'à 1961, année où elle a définitivement quitté le Canada.

Il se lit comme un roman policier, les activités d'espionnage de Gerda étant souvent décrites en détail.

On apprend ainsi qu'elle a volé des documents américains à quelques reprises pour les remettre à un major russe du service d'espionnage de l'URSS.

Ce matin, l'ancien ministre associé de la Défense a vécu de difficiles moments dans le box des témoins. Tour à tour, les procureurs de M. Lucien Cardin et de la commission l'ont contre-interrogé.

Il a été longuement question de l'entrevue que M. Sévigny a eue avec son chef, M. Diefenbaker, le 13 décembre 1960, en présence du ministre de la

Voir GERDA en page 2

Autres informations en page 8

LA PRESSE
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

DERNIERE EDITION 10¢ Montréal, mardi 10 mai 1966 / saint Antonin, évêque / 82e année, No 108 / 4 cahiers / 58 pages / La météo : ensoleillé et frais demain / Minimum 30 / Maximum 50

La Nouvelle-Ecosse adopte une loi en vue de protéger le consommateur • En page 22

Assurance juridique et aide du gouvernement aux gagne-petit

Ce sont deux mesures que suggère Wagner pour rendre la justice plus accessible

par Léopold Lizotte

● La reconnaissance, par législation spéciale, de subventions statutaires au Barreau, à la grandeur de la province, et non seulement dans les régions de Montréal et de Québec, pour la mise sur pied et le fonctionnement de bureaux d'assistance judiciaire.

● L'intégration, au sein de notre vie et de nos moeurs économiques, de l'assurance juridique, une idée radicalement nouvelle.

● L'aide inconditionnée de l'Etat au petit salarié (revenu de moins de $4,000 et $5,000) aux prises avec un problème juridique ou judiciaire, sauf toutefois dans les cas de récidive.

C'est là la triple et presque révolutionnaire formule que le ministre provincial de la Justice, M. Claude Wagner, a soumis aux membres de la Chambre de commerce de Montréal, à midi, comme moyen de corriger l'injustice sociale criante dont est souvent victime, devant nos tribunaux, le citoyen qui n'est pas fortuné.

"Je suis venu vous livrer, a dit le ministre de la justice aux hommes d'affaires montréalais, le fruit d'une inquiétude qui naquit en moi dès mes premiers mois de pratique comme avocat, au début des années 50, et qui devint plus vive lorsque j'entrai au service de la Couronne et qu'il me fut donné de mesurer à quel point la pauvreté pouvait être un handicap pour un justiciable appelé devant nos cours de justice.

"Comme juge, cette inquiétude devint une véritable obsession, car j'ai dû admettre alors, en mon for intérieur, l'injustice criante, l'injustice sociale criante, au sein de la justice, selon que le citoyen possède ou non des ressources financières.

"Depuis que je suis devenu procureur général et ministre de la Justice de cette province, et parmi bien des tâches à accomplir, j'ai conçu l'idée que cette injustice pouvait être corrigée, dans un avenir assez rapproché.

Hypothèque dramatique

Le gagne-petit aux prises avec la justice, fait alors remarquer M. Wagner, ne possède point effectivement les mêmes moyens concrets de recours que le citoyen plus fortuné ou que les grandes entreprises commerciales de notre communauté.

"On admettra facilement que pour le petit salarié, la recours à l'avocat, dans une matière civile ou une matière pénale, signifie très souvent une perturbation budgétaire très lourde dont les effets se feront sentir pendant des années. Dans certains cas, cette perturbation sera même une hypothèque pour la vie et, très souvent, une telle hypothèque est un drame dont la famille ne se relève jamais.

"Comment voulez-vous que le petit salarié qui vient en conflit avec la justice pénale ou civile ne soit pas singulièrement désavantagé pour ne pas dire vulnérable, si sa cause, par exemple, mérite d'être portée en appel ?

"Comment voulez-vous que ce citoyen en appelle d'un jugement de première instance quand, c'est de peine et de misère qu'il a pu obtenir les services d'un avocat dans cette première instance ? Comment peut-il envisager le fardeau qui l'attend, du cautionnement, de la préparation du factum, de la confection du dossier d'appel, quand ce fardeau vient s'ajouter aux honoraires de de l'avocat ?

"C'est pourquoi, il y a plus d'un an, dans un discours à l'Assemblée législative, je traduisais mon inquiétude en disant que le procureur général ne devait pas fermer les yeux à la logique et aux sentiments humains. Je disais que le procureur général voulait administrer la justice en la repensant constamment afin que, véritablement, elle devienne accessible à tous et conforme aux changements continuels de notre société."

Besoins immenses

Soulignant alors les subventions accordées par le pouvoir provincial, ces dernières années, aux Bureaux d'assistance

Voir WAGNER en page 2

Mao Tsé-toung est bien vivant

Téléphoto PA

Coupant court aux rumeurs circulant en Occident selon lesquelles Mao Tsé-toung serait malade ou même mort, l'agence de presse Chine nouvelle a annoncé aujourd'hui que le vieux révolutionnaire a rencontré récemment les membres d'une délégation albanaise. Cette photo du leader communiste chinois a été rendue publique également aujourd'hui, mais sans que l'on précise où elle a été prise ni à quelle date. Le personnage à gauche est M. Mehmet Shehu, premier ministre d'Albanie. Arrivée en Chine à la fin du mois dernier, la délégation albanaise est rentrée à Pékin dimanche dernier à l'issue d'une tournée dans le pays.

Les débardeurs quittent de nouveau le travail

-page 3

Nouvelle offre de l'Hydro à ses ingénieurs

-page 54

Québec étudie les mesures à prendre contre les professionnels

-page 54

Autres recommandations de la commission Parent

Par suite d'une erreur technique, trois des 74 recommandations du 4e volume du rapport de la Commission Parent n'apparaissaient pas dans le texte que LA PRESSE publiait en primeur samedi.

Ces trois recommandations, les 27, 28 et 29e, traitent du problème des Esquimaux et des Indiens.

En voici le texte:

(27) Nous recommandons qu'on accorde à la Direction générale du Nouveau-Québec les moyens nécessaires pour poursuivre les expériences pédagogiques présentement en cours auprès des Esquimaux jeunes et adultes, et pour qu'elle assume pleinement son rôle dans le domaine de l'éducation au Nouveau-Québec.

(28) Nous recommandons que la Direction générale du Nouveau-Québec cherche à associer le plus possible les parents à la gestion de l'école, principalement par la création de comités scolaires.

(29) Nous recommandons que l'éducation des Indiens et des Esquimaux soit conçue et organisée à la lumière d'une politique générale définissant l'orientation culturelle globale de ces groupes.

Réactions diverses

- L'Union nationale ne se prononce pas pour l'instant.
- Le Rassemblement pour l'indépendance nationale est d'accord avec les recommandations, sauf celles d'ordre linguistique.
- Le Ralliement national : l'autonomie des commissions scolaires est menacée.
- La Commission des écoles catholiques de Montréal, selon son directeur de l'information, a recommandé une structure catholique à la Commission et ne changerait pas d'avis.
- Le président de la Corporation des instituteurs catholiques n'est ni "surpris" ni "estomaqué" par les recommandations.
- Un chef indien de Caughnawaga ne veut plus des éducateurs missionnaires.

(en page 41)

Québec demandera à Ottawa de choisir entre le beurre et les canons

—Lesage

ALMA. (G. D.) — Le Québec, lors des prochaines conférences fédérales-provinciales, ira avec fermeté demander à Ottawa de choisir entre le beurre et les canons, entre les besoins prioritaires des provinces et la Défense nationale.

C'est ce qu'a affirmé hier soir le premier ministre Lesage, en révélant que le Québec, au cours du présent exercice financier, devrait emprunter une somme de $600 millions (soit quelque $50 millions par mois) à l'heure où le marché des obligations de même que la taxation sont saturés.

"Le Québec 2e étape, pour continuer son rattrapage amorcé il y a six ans, doit prendre un nouvel élan, un élan décisif pour son industrialisation et la démocratisation de sa société.

"Il nous faut des sources de revenus suffisantes pour l'assurance-récolte, l'assurance-maladie, la sidérurgie, les allocations scolaires", a dit M. Lesage devant près de 800 citoyens d'Alma.

Soulignant que le marché des emprunts, comme la taxation, avait ses limites, M. Lesage a rappelé que le Comité du régime fiscal qui siégera cet été verra à déterminer, pour la période 67-72, les besoins du fédéral, d'une part, et ceux des provinces, des municipalités et des commissions scolaires, d'autre part.

Le premier ministre a souligné le besoin d'un élan encore plus fort que précédemment dans le domaine de l'éducation des adultes, les communications, la voirie.

"Le marché des obligations garanties par le Québec est au point de saturation, a dit le premier ministre. Il nous reste une seule chose à faire : aller au Comité du régime fiscal à la conférence fédérale des premiers ministres et examiner quels sont les besoins d'un côté comme de l'autre, déterminer ce qu'il y a de plus important en ce moment, la Défense nationale ou les besoins des provinces.

"Il faudra avoir la fermeté nécessaire, a dit M. Lesage, pour que le gâteau fiscal soit divisé en tenant compte qu'en 1966 c'est dans les domaines de juridiction provinciale (santé, bien-être, éducation) que les droits et les besoins sont prioritaires. Le gâteau doit être divisé en conséquence, non pas donné à ceux qui ont le plus d'appétit mais à ceux qui en ont le plus besoin.

Les non-aguerris

"Ceux qui sont le plus dans le besoin, a dit le premier ministre en s'adressant à l'auditoire, c'est vous monsieur, vous madame, vous les jeunes qui étudiez et aussi ceux qui sont malades, les déshérités, ceux qui veulent s'instruire."

Voir CANONS en p. 2

M. Lesage a tenu hier cinq assemblées publiques

par Gilles Daoust

ROBERVAL. — La population du Québec sera fixée dès demain matin sur ce que fera le gouvernement quant à la publication de la dernière tranche du rapport Parent.

C'est ce que le premier ministre du Québec, M. Jean Lesage, a déclaré hier devant un groupe d'étudiants de l'école Notre-Dame de Roberval.

"Il est clair, a toutefois souligné le premier ministre que si ce qui a été dit dans la presse est exact, il apportera d'importants changements dans le domaine de l'éducation. Mais je ne peux me prononcer ni maintenant, ni pendant la durée de la campagne électorale, à suivre ou ne pas suivre les recommandations du rapport Parent. Je n'ai pas l'habitude de prendre des décisions sans avoir étudié à fond le problème, surtout lorsqu'il s'agit de questions aussi graves." M. Lesage a fait la déclaration qui précède après qu'un étudiant lui eut demandé si le ministère de l'Education subirait d'importantes transformations après les élections du 5 juin.

Indépendamment du rapport Parent, a dit M. Lesage, il y a lieu de s'attendre après le 5

Voir LESAGE en page 2

Imitant GM, Ford réduit sa production

DETROIT (PA, UPI) — Tandis que deux des principaux leaders de l'industrie de l'automobile déclaraient que la publicité relative à la sécurité des autos affectait les ventes, la société Ford est devenue le deuxième des trois Grands à annoncer un ralentissement de sa production.

Deux jours après que General Motors eut réduit la semaine de travail dans un tiers de ses usines, Ford a décidé de diminuer sa production de 7 pour cent en mai. La compagnie compte produire 242,000 voitures en mai, soit 18,000 de moins que prévu. Cette diminution de production s'effectuera en éliminant le travail supplémentaire du samedi. Les 17 usines de montage de Ford maintiendront au moins la semaine normale de cinq jours.

Pour sa part, General Motors a annoncé que huit de ses 23 usines de montage fermeront d'un à trois jours d'ici la fin de mai.

Cela ne s'applique toutefois pas à l'usine d'Oshawa, en Ontario, où la situation est normale. Cette usine a légèrement diminué sa production en éliminant le temps supplémentaire depuis quelques semaines, précise-t-on.

En annonçant un ralentissement de la production, M. Arjay Miller, président de Ford Motor Company, a parlé de "harcèlement" dû à la question de la sécurité des véhicules.

M. Roy Abernathy, président de la société American Motors et de l'Association des manufacturiers d'automobiles, a dit de son côté : "Jusqu'à maintenant, les rapports parvenant des bureaux de vente sont contradictoires. Dans certaines régions, on signale que l'enquête en cours à Washington a eu un effet déprimant sur les ventes; d'autres régions rapportent que cette question n'a eu que peu ou pas d'effet. Le plus récent relevé, terminé lundi par nos conseillers de mise en marché, indique que l'enquête exerce un effet négatif sur les ventes."

Le président de Chrysler, M. Lynn Townsend, a déclaré que sa compagnie ne saura pas avant quelque temps si la question de la sécurité a affecté les ventes. Le président de General Motors, M. James Roche, ne croit pas que l'enquête ait affecté les ventes d'automobiles.

Les unions à la rescousse

Les Travailleurs unis de l'auto se prononcent aujourd'hui en faveur des standards fédéraux de sécurité pour l'auto. Le président de l'organisme syndical, M. Walter P. Reuther, précise cependant que toute législation dans le sens des standards devrait toutefois laisser "assez de latitude au génie inventif des dessinateurs".

Les observations de M. Reuther étaient contenues dans un témoignage qu'il a rendu devant la Commission du Commerce entre les Etats et avec l'étranger de la Chambre des représentants.

M. Reuther a fait remarquer que des témoignages recueillis antérieurement auprès de Commissions d'enquêtes sur la sécurité ont démontré "qu'il est possible de fabriquer des voitures plus sûres sur le plan dessin et bâti, et ce, dans les délais les plus courts".

Le chef syndical a ajouté : "Il est difficile pour les personnes concernées et responsables de comprendre la répugnance de l'industrie de l'auto d'accepter les conclusions des nombreux experts en sécurité et de les mettre en oeuvre."

Marcel Pepin réclame une grande conférence

CHICOUTIMI (PC) — M. Marcel Pepin, président de la Confédération des syndicats nationaux, a réclamé hier, une conférence qui réunirait des représentants de l'Etat, des patrons et des ouvriers pour étudier les causes des nombreux conflits ouvriers au Québec.

S'adressant aux membres du conseil régional des syndicats du Saguenay-Lac-St-Jean, affiliés à la CSN, il a déploré le fait que certaines personnes en autorité, dans des déclarations publiques, ne recherchent pas les causes de cette situation mais ne font qu'en regretter les effets.

"Avant de s'en prendre aux effets, il serait temps de s'attaquer aux causes", a-t-il dit.

On peut se demander, a-t-il ajouté, comment on ne peut parler que des effets, lorsque 37 pour cent des travailleurs au Québec ont un revenu annuel inférieur à $4,000 et lorsque le taux du salaire minimum-heure n'est que de 80 cents.

M. Pepin a admis que le climat social n'est pas des plus sains à l'heure présente au Québec mais malheureusement, selon lui, on a trop tendance à trouver des coupables et à associer la situation à des organisations.

La campagne ÉLECTORALE

Quatre ou huit partis sur les rangs ?

On a parlé de sept ou huit formations politiques qui s'affrontent dans la présente campagne électorale. Au fait, jusqu'ici on peut dire qu'il n'y a que quatre partis vraiment en lice. Les autres, sauf peut-être le PSQ, et dans une très faible mesure, n'ont dérangé personne.

Ces quatre partis sont : les libéraux, l'Union nationale, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) et le Ralliement national (RN).

Hier, M. Lesage s'est encore montré probablement le plus occupé des chefs. Il a tenu des assemblées à Roberval et à Alma, en plus de faire une apparition à la télévision et de visiter deux comtés.

A Alma, le chef libéral a réclamé de la population un mandat clair pour négocier avec Ottawa. Le Québec, a-t-il dit, a besoin de centaines de millions de dollars de plus pour poursuivre son essor. Le marché des emprunts est saturé. Il faut donc faire comprendre aux autorités fédérales que les provinces ont présentement des besoins plus urgents à satisfaire qu'Ottawa.

Enfin, M. Lesage a réglé le cas de la candidature libérale dans Outremont, en désignant d'office, sur la recommandation de l'exécutif de l'association locale, Me Jérôme Choquette, comme représentant officiel de son parti.

M. Daniel Johnson, d'autre part, s'est contenté d'une apparition à la télévision, où il a répété que c'est la mauvaise situation financière de la province qui a forcé le gouvernement Lesage à brusquer les élections.

Au sujet de son propre parti, M. Johnson a dit qu'il constitue un groupe jeune et extrêmement dynamique. Il a noté que 88 de ses 108 candidats étaient des nouveaux venus sur la scène politique.

Le chef du RIN, M. Pierre Bourgault, était, lui, à Valleyfield, dans la soirée d'hier. S'adressant aux électeurs du comté de Beauharnois, il a fait porter le gros de son attaque contre le candidat indépendant dans cette circonscription, M. Robert Cauchon, qui est également maire de Valleyfield. "Méfiez-vous de cet homme, a-t-il dit, c'est un antisyndicaliste et un briseur de grèves."

Quant au Dr René Jutras, chef conjoint du RN, il a profité d'une rencontre avec ses organisateurs et militants d'Outremont, pour dénoncer le député libéral, M. René Lévesque, qu'il a qualifié d'"imposteur" et de "socialiste". Il faut chasser cet homme, a-t-il dit, avant qu'il n'ait eu le temps "de chasser Dieu des services pour la famille".

SOMMAIRE

Annonces classées / 43 à 53
Bandes dessinées / 42
Courrier "Que faire ?" / 34
Décès, naissances, etc. / 55
Des mots et des phrases / 9
Editorial / 4
Finance / 22 à 24
Horoscope / 28
La bonne table / 29 à 31
Loisirs et récréation / 42
Mots croisés / 47
Nouvelles internationales / 17
Nouvelles nationales / 8, 41
Radio et télévision / 14, 15
Spectacles et concerts / 38, 39
Sports / 18 à 20, 25 à 27
Tribunaux / 7, 12, 13
Vie féminine / 32 à 36
Vie mondaine / 33
Votre médecin / 11

WAGNER

SUITE DE LA PAGE 1

judiciaire mis sur pied par le Barreau, et soulignant également le travail gigantesque accompli de façon bénévole par ces bureaux, M. Wagner affirme toutefois que ces versements ne constituent qu'une goutte d'eau dans une mer d'exigences et d'impératifs.

Déclarant vouloir la véritable égalité de tous les citoyens devant la loi, le ministre affirme que la charité individuelle, sporadique et fort souvent méconnue d'avocats ou de groupes d'avocats place l'économiquement faible dans la position de celui qui quémande des droits que la démocratie lui reconnait en principe mais dont il ne peut se prévaloir.

La création du Bureau d'assistance judiciaire de Montréal a constitué un pas héroïque dans la bonne direction, dit-il, et j'admire sans réserve ceux qui ont eu le courage de le faire.

Depuis, dit-il, des avocats ont offert bénévolement des services qui peuvent représenter plus de $500,000 par année, ce qui démontre à l'envi qu'ils sont fort conscients du rôle social qu'ils doivent jouer dans notre milieu.

Mais si tout ce travail est excellent, il faut néanmoins constater que le Bureau d'assistance judiciaire n'a pu suffire à la tâche d'aider tous les économiquement faibles qui étaient incapables de retenir les services d'un avocat.

Le ministre étudie alors les diverses expériences qui ont été tentées dans d'autres pays, quelques solutions trouvées, et il révèle qu'il a lui-même demandé au Conseil supérieur de la justice de scruter avec attention tout le problème.

Puis il ajoute :

"Il est évident que le temps est venu d'envisager une nouvelle étape dans les méthodes d'assistance judiciaire.

Une assurance juridique

"Cette première étape, et c'est dans ce sens que j'entends faire mes recommandations au gouvernement, doit comporter des subventions statutaires à l'échelle de la province, afin que l'assistance judiciaire du Barreau vienne au secours, non seulement des indigents de Montréal et de Québec, mais de tous ceux qui, à travers la province, ont besoin d'un avocat devant les tribunaux et ne peuvent défrayer le coût des honoraires.

"Cette première étape ne devrait toutefois être qu'une mesure transitoire vers un programme beaucoup plus vaste, vers un authentique programme d'assurance juridique.

"Nous connaissons déjà l'assurance-vie, l'assurance-récolte, l'assurance - hospitalisation, et j'en passe.

"Or, si l'on admet qu'en 1966 les problèmes juridiques entre citoyens deviennent de plus en plus nombreux et complexes, il faut prévoir immédiatement la nécessité d'implanter l'assurance juridique dans nos moeurs.

"Il y a 25 ans, l'assurance-santé était une conception révolutionnaire. Aujourd'hui, elle est acceptée. Il en sera de même, dans l'avenir, de l'assurance juridique que je préconise.

"Mais une fois une telle assurance juridique établie, sera-t-elle suffisante, convenable, satisfaisante pour l'ensemble de la population ?

"Il faut admettre que le gagne-petit lui, ne pourra se payer le luxe d'une telle assurance.

"Or, dans le cas de ce gagne-petit, et par gagne-petit j'entends ceux qui gagnent moins de $4,000 par année (et même $5,000 pour les pères de familles nombreuses) il n'y a qu'une solution logique, humaine et inévitable à envisager.

"C'est l'aide gouvernementale inconditionnée, totale, afin de permettre à ce citoyen démuni, de faire valoir ses droits les plus absolus, aussi bien devant les tribunaux d'appel que devant les tribunaux de première instance.

"Il ne faut toutefois pas verser dans la naïveté, de faire remarquer le ministre, et faire le jeu de ces soi-disant gagne-petits qui se livrent au banditisme.

"La générosité des autorités gouvernementales n'ira évidemment jamais jusqu'à la défense du récidiviste. Qu'un infortuné ait un problème avec la justice et qu'il s'attende à une défense pleine et entière à même les frais de l'Etat, voilà qui est bien. Mais dans le cas de récidive, on admettra aussi facilement que l'Etat ne doive pas alors assumer leurs frais de défense".

LA MÉTÉO

Minimum cette nuit : 30

Maximum demain : 50

Bureau météorologique du Canada, Dorval. (PC) — Régions de Montréal et Québec : Nuageux sauf éclaircies aujourd'hui ; ciel dégagé cette nuit ; demain, ensoleillé sauf quelques intervalles nuageux l'après-midi. Frais. Vents d'ouest de 15 milles avec rafales de 25 tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Montréal, 30 et 50 ; Québec, 30 et 45.

Région d'Ottawa : Ensoleillé sauf intervalles nuageux aujourd'hui; demain, généralement ensoleillé. Frais. Vents d'ouest de 15 milles avec rafales tombant cette nuit. Minimum cette nuit et maximum demain : Ottawa, 30 et 50.

Laurentides, Estrie et Mauricie : Nuageux sauf éclaircies, neige légère éparse sur les hauteurs aujourd'hui ; ciel dégagé cette nuit ; demain, ensoleillé sauf quelques nuages l'après-midi. Frais. Vents d'ouest de 15 milles. Minimum cette nuit et maximum demain : Sainte-Agathe et La Tuque, 25 et 40 ; Sherbrooke, 30 et 45.

CHARNESS & CHARNESS
AVOCATS
615 ouest, Boul. Dorchester
suite 970 UN. 6-1906
I. J. Charness, C.R.
Gerald N. F. Charness, B.A., B.C.L.

CANONS

SUITE DE LA PAGE 1

M. Lesage a ensuite affirmé qu'il ne s'agissait pas de partir en guerre contre Ottawa.

"Allons-nous nous séparer, nous, perdus dans une mer de 200 millions d'Anglo - Saxons, alors qu'il nous faut emprunter ailleurs dans les autres provinces ?

"Allons-nous créer des troubles alors que ce qui est exporté du Québec l'est en majorité vers les autres provinces ? Nous serions également des lâches si nous abandonnions les Canadiens français des autres provinces, nous, le point d'appui du Canada français.

"Il n'est pas nécessaire de nous séparer pour être maîtres chez nous, a dit également M. Lesage. Pour conduire notre barque dans les domaines qui sont de notre juridiction, ce qu'il faut, c'est faire ce que nous avons fait jusqu'ici depuis quelques années, nous affirmer et ne plus être ce que nous étions avant 1960, des amateurs en autonomie négative. Je demande un mandat pour faire ce que vous tous feriez, non pas aller quêter. Je ne quête pas, le Québécois est trop fier pour quêter, j'irai demander le respect de nos droits et de nos besoins prioritaires. Je l'ai déjà fait et j'ai réussi. C'est la garantie que lors des prochaines conférences fédérales-provinciales, poliment mais avec fermeté, nous aurons notre part entière des possibilités fiscales du Canada, l'argent nécessaire pour atteindre nos buts.

"Prendriez-vous le risque d'élire des non-aguerris alors que vous savez comment j'ai agi ?

"C'est muni d'un mandat non équivoque du Québec que je pourrai faire valoir avec d'autant plus de fermeté les droits et besoins d'une province plus forte que jamais."

Le premier ministre a longuement parlé devant les citoyens d'Alma des projets de son gouvernement en ce qui a trait aux municipalités : le droit de vote à 18 ans aux élections municipales; la disparition de la qualification foncière pour briguer les suffrages; l'intensification du regroupement municipal; une loi provinciale de l'urbanisme; uniformisation de l'évaluation foncière au Québec pour donner plus de revenus aux municipalités ; revalorisation des conseil de comté qui auront des pouvoirs accrus en ce qui touche l'évaluation, l'urbanisme, l'épuration des eau, la police et le service d'incendie.

M. Lesage a expliqué que les conseils de comté ainsi revalorisés épargneraient de l'argent aux municipalités et, en vertu de la politique de centralisation et de régionalisation du gouvernement, exerceraient les pouvoirs qui appartiennent actuellement au provincial.

GERDA

SUITE DE LA PAGE 1

Justice, Davie Fulton.

Et le juge Spence lui-même lui a posé plusieurs questions. "M. Fulton a déclaré que vous avez d'abord nié avoir eu des relations sexuelles avec Gerda Munsinger. Corroborez-vous ce témoignage ?"

Répondant en anglais, M. Sévigny a affirmé n'avoir jamais nié "qu'il a eu des relations physiques" avec Gerda Munsinger.

Un peu plus loin, il a décrit son intimité avec la belle Gerda en disant que lui et elle étaient comme mari et femme.

Au cours de ce même entretien, le premier ministre Diefenbaker lui a dit "être profondément troublé par cette affaire". Selon M. Sévigny, il a même précisé alors qu'il était en grande difficulté (deep trouble).

Un avocat a demandé au témoin s'il a songé à démissionner, étant donné que la sécurité de l'Etat pouvait être menacée. A cette question, M. Sévigny a opposé un "non" très ferme.

Notons enfin que dans le résumé du rapport de la GRC, qui, selon le juge ne constitue pas une preuve, il est soutenu que l'ancien ministre associé de la Défense était une proie très facile pour les maitres chanteurs.

La commission Spence a ajourné ses séances publiques peu avant 2 h cet après-midi. Elle doit tenir une autre séance plus tard aujourd'hui, mais à huis clos. Ce sera fort probablement sa dernière.

Ce matin, à la reprise des audiences suspendues hier, M. Sévigny avait été interrogé par l'avocat de la commission. Me Jack Campbell lui a demandé s'il avait voyagé en compagnie de Mlle Munsinger.

"Oui, une fois je suis allé à Boston dans l'avion privé d'un ami et non dans un appareil du gouvernement. Cet ami avait été invité à des courses de chiens et il m'a demandé si je voulais l'accompagner. Nous avons pris le "lunch" au Hunt Club. Mlle Munsinger était là et mon ami l'a invitée à nous accompagner."

Mlle Munsinger est-elle déjà venue à Ottawa ? a demandé Me Campbell.

"Oui, a répondu M. Sévigny, à quelques reprises. A une occasion, elle m'a téléphoné au Château Laurier et nous avons pris quelques consommations avec des amis à elle. C'est à cette occasion que je lui ai donné un anneau d'une valeur de cinq dollars. J'en avais acheté 10 ou 15 au Mexique que je distribuais aux amis et aux secrétaires. Mlle Munsinger a donné cet anneau à Mlle Delorme."

Se référant au témoignage de M. Sévigny, hier, le juge Spence a voulu savoir pourquoi Mlle Munsinger, habituée aux voyages, avait fait appel à M. Pierre Sévigny alors qu'elle était capable de se débrouiller toute seule. M. Sévigny a répondu : "Elle n'était pas dans son état normal. Elle était malade et déprimée".

Me Campbell a voulu savoir si M. Pierre Sévigny avait remis sa photo à Mlle Munsinger.

M. Sévigny a dit ne pas s'en souvenir, mais que c'était une politique courante au Québec que de distribuer des photos.

Hier, M. Pierre Sévigny s'est attaché à démontrer que l'histoire d'amour et d'espionnage qui passionne actuellement l'opinion publique fut une histoire sans espionnage et sans amour.

"Si le mot maitresse veut dire femme entretenue, jamais Mlle Munsinger n'a été ma maitresse". Aucun des procureurs n'a demandé à l'ancien ministre si effectivement il avait eu des relations sexuelles avec Mlle Munsinger et M. Sévigny a insisté surtout sur les questions relatives à l'espionnage.

"Je déclare solennellement et sous serment qu'à aucun moment je n'ai soupçonné que Mlle Gerda Munsinger pût être liée d'une façon quelconque, directement ou indirectement, à des membres de la pègre où à des mouvements subversifs. Jamais elle ne m'a posé de questions, jamais elle n'a manifesté l'intention d'obtenir des renseignements, jamais elle n'a réclamé de faveurs".

"Si j'avais seulement soupçonné que quelqu'un eût pu avoir des liens avec des ennemis de mon pays, j'en aurais immédiatement averti les autorités".

L'ancien membre du cabinet de M. Diefenbaker a fait ces déclarations hier, lors de la reprise des audiences de la commission royale d'enquête Spence, chargée de vérifier les allégations selon lesquelles le séjour au Canada d'une belle Allemande du nom de Gerda Munsinger aurait pu mettre en danger la sécurité du pays.

Le témoignage d'une Mademoiselle Jacqueline Delorme, grande amie de Mlle Munsinger et de M. Sévigny, qu'elle appelle "Pierre", a été beaucoup plus clair et plus drôle, si on en juge par les rires qui ont accueilli certaines de ses réparties.

Mais le témoignage-choc demeure celui de M. Sévigny. En voici les grandes lignes :

"J'ai rencontré Mlle Munsinger pour la première fois au début de septembre 1959, à l'hôtel Mont-Royal. J'étais avec plusieurs amis et l'un d'eux m'a dit qu'il était accompagné d'une femme splendide. Il me l'a présentée".

"Elle n'était certainement pas la personne méprisable qu'on en a fait au cours des dernières semaines. Distinguée, pondérée, bien vêtue, elle a été admise dans les clubs les plus sélects de Montréal. A ma connaissance, elle n'était ni une prostituée, ni une call-girl, ni une voleuse".

"Je l'ai revue dix jours plus tard à l'Hôtel Mont-Royal, pour le lunch. Jusqu'au 15 décembre 1959, je l'ai vue quelques fois. Mes fonctions ministérielles à Ottawa m'empêchaient de mener une vie sociale très active à Montréal. Il s'agissait donc de rencontres occasionnelles".

"Au début de 1960, on m'a dit que Mlle Munsinger utilisait mon nom un peu trop librement. On m'a dit aussi qu'elle semblait s'attacher à moi, sur un plan sentimental. J'ai donc décidé de réduire nos relations au minimum".

"De janvier 1960 jusqu'à novembre de la même année, nous avons eu peu de chances ou d'occasions de rencontres. Il y eut cependant quelques conversations téléphoniques. Comme elle téléphonait souvent, j'ai demandé qu'on intercepte les appels et qu'on dise que je n'étais pas là."

Le procureur de M. Sévigny lui demanda alors si Mlle Munsinger avait tenté d'obtenir de lui des renseignements dont la diffusion aurait pu mettre en danger la sécurité de l'Etat. Sur un ton dramatique, M. Sévigny fit alors la déclaration citée plus haut. Et il ajoute :

"Je ne lui ai pas demandé ce qu'elle avait fait dans le passé. Je savais que sa vie, dans l'Allemagne d'après-guerre, avait été difficile. Mais jamais elle ne fit allusion au passé, si ce n'est pour dire qu'elle avait été mariée et qu'elle était venue au Canada pour refaire sa vie".

"Jamais je n'ai payé le loyer de son appartement. Jamais je ne lui ai donné d'argent. Une seule fois, après avoir été dévalisée, elle m'a demandé de l'argent qu'elle a offert de rembourser".

Le transfert des amants diaboliques

LONDRES (AFP) — Les amants diaboliques, Ian Brady et Myra Hindley, condamnés vendredi à l'emprisonnement à vie, ont été transférés au cours du week-end, à leurs prisons respectives.

Myra Hindley est internée à la prison londonienne de Holloway. Quant à Ian Brady, il a été conduit à la prison de Durham et il est placé sous une surveillance spéciale pour le protéger contre la loi du "milieu", interdisant les crimes contre les enfants.

Un incendie ravage une dizaine de logements

Une dizaine de logements ont été avariés par le feu et la fumée, vers 8 h. 30, ce matin, rue Souvenir, à Montréal, jetant ainsi une trentaine de personnes sur le pavé momentanément.

Une femme a été blessée aux mains en voulant éteindre les flammes qui ont pris naissance dans des rideaux suspendus près d'un poêle à gaz. Elle a été traitée à l'hôpital Général de Montréal.

Une cinquantaine de pompiers, répondant à une troisième alerte, ont maitrisé l'élément destructeur avec célérité, empêchant ainsi les flammes de se propager aux immeubles voisins, dans ce pâté de maisons construites au début du siècle.

Les logements endommagés portent les numéros civiques 2202 à 2220 de la rue Souvenir, à l'est de la rue Atwater et au sud de Dorchester.

Les dégâts matériels s'élèvent à plusieurs milliers de dollars.

Décoration à un cadet

Le colonel J.-A. Berthiaume, OBE, CD., commandant du district ouest du Québec, a remis récemment au cadet/lieutenant-colonel Rénald Gougeon la médaille Strathcona, symbole d'efficacité régimentaire, lors de l'inspection annuelle du Corps des cadets de l'école supérieure Pie-IX, à Montréal-Nord. A cette occasion, de nombreux cadets ont reçu des trophées et plaques attestant ainsi publiquement de leurs mérites. Pour cette remise de trophées, le colonel Berthiaume était accompagné du major Marcel Bissonnette, CD., commandant du Corps de cadets et du lieutenant-colonel Patrick Desgroseilliers, officier commandant "Les Fusiliers Mont-Royal", auquel le Corps est attaché.

Hypothèses sur les sources d'information de LA PRESSE

La publication d'une partie des deux derniers volumes du rapport Parent sur l'éducation peut avoir été le résultat d'une indiscrétion à Québec, selon M. Rémi Lavigne, chef du secrétariat de la Commission Parent.

Au cours d'une interview hier, M. Lavigne a toutefois ajouté que cette indiscrétion a pu se produire de plusieurs façons.

Il a mentionné le grand nombre de personnes qui ont participé à l'impression et à la reliure du rapport, ainsi qu'à d'autres travaux connexes. En outre, a-t-il précisé, les 30,000 copies imprimées, entreposées à Montréal, étaient difficiles à cacher.

M. Lavigne faisait allusion à la publication d'un résumé des recommandations d'une partie du rapport dans LA PRESSE de samedi dernier.

LESAGE

SUITE DE LA PAGE 1

juin, à des transformations et à une expansion dans le domaine de l'éducation. D'ailleurs le programme libéral prévoit aller vers la gratuité scolaire totale. La prochaine étape visera à s'attaquer au niveau technique et pré-universitaire."

Les volumes

Le premier ministre a rappelé que demain matin, à 8 h. 30, le président de la Commission Parent lui remettrait, lors d'une entrevue, les volumes 4 et 5 du rapport.

"Après avoir lu LA PRESSE, a dit M. Lesage, j'ai demandé à mes conseillers juridiques et

Roberval

M. Lesage a poursuivi hier sa tournée des comtés de la province, appliquant "l'opération-peigne-fin", cette fois-ci, au comté de Roberval.

Le premier ministre, toujours accompagné de sa femme souriant, serrant des mains, tapant sur l'épaule des ouvriers, a rencontré hier les citoyens de Roberval, Ste-Méthode, Normandin, Dolbeau, Mistassini, et a finalement terminé la soirée dans le comté voisin du Lac St-Jean.

M. Lesage a, tour à tour, visité des usines, discuté avec les passants, tenu des assemblées sur le parvis des églises, parlé avec les cultivateurs et les ouvriers des problèmes du lait, du bois, et des industries, avouant lui-même : "Cela fait partie de l'éducation d'un premier ministre. On apprend plus que l'on n'enseigne dans ces tournées." En plus des rencontres impromptu, le premier ministre a tenu hier au moins cinq assemblées publiques.

A St-Félicien, non loin de Roberval, M. Lesage a rassuré la population au sujet de la construction prochaine d'une usine de Kruger Pulp aux abords de cette municipalité.

M. Lesage a révélé qu'on était en train de mettre le point final au contrat touchant les limites forestières et que la construction de l'usine commencerait bientôt.

"Il ne faut pas se surprendre de ces retards, a dit M. Lesage. Lorsqu'il s'agit de projets considérables, il y a toujours des tas de détails à régler pour finaliser un contrat. Ces détails sont souvent longs à régler.

M. Lesage a cité à titre d'exemple, le cas de la Brinco et celui de la sidérurgie où il fallait, par exemple, décider quelle sorte d'acier on produirait.

"Quand on investit des centaines de millions, il faut tout peser, a dit le premier ministre. Je n'ai pas annoncé cette usine en vain. Elle va se construire. Les critiques de l'opposition me laissent indifférent. Je ne m'occupe pas des critiques de mes adversaires."

Les bleuets du Lac St-Jean

A Normandin, non loin de Dolbeau, le premier ministre a révélé que son gouvernement entendait lui-même investir quelque $800,000 dans la région pour une usine de congélation des bleuets, l'une des ressources importantes du Lac St-Jean.

Rappelant qu'il y avait à Mistassini une bleuetière de 2,000 acres, le premier ministre a déclaré que le gouvernement a décidé d'en constituer une vingtaine, la plupart dans le comté de Roberval. Treize bleuetières sont actuellement en opération. Le coût total du projet est de deux millions et demi.

M. Lesage a souligné que l'usine de congélation projetée permettra de satisfaire le marché existant et d'en trouver d'autres.

Bibliothèque d'armes anciennes à Ville Mont-Royal

L'Association des collectionneurs d'armes anciennes du Bas-Canada Inc., en collaboration avec la bibliothèque de Ville Mont-Royal, annonce la création d'une bibliothèque de consultation sur les armes anciennes, les armures, les munitions et les sujets connexes.

On croit savoir qu'il s'agit là du premier groupe important de livres sur les armes, mis à la disposition de l'étudiant et du collectionneur, au Canada.

Lester Pearson rencontrera U Thant à N.Y.

NATIONS - UNIES (UPI) — Le premier ministre Lester B. Person rendra visite au secrétaire général des Nations unies, U Thant, demain après-midi à 3 h. 15, apprend-on aujourd'hui.

M. Pearson doit en effet se rendre à New York où, demain soir, il prononcera une allocution au diner en l'honneur de M. Andrew W. Cordier, ancien adjoint aux trois derniers secrétaires généraux de l'ONU. M. Cordier dirige maintenant la "Columbia University School of International Affairs".

Le coeur est un astrologue qui découvre toujours la vérité.
Proverbe espagnol

HOMMES ET FEMMES DE 16 A 45 ANS

songez à votre avenir !

Inscrivez-vous aux cours de machines **IBM** comprenant

Fonctionnement — Circuit — Programmation — Perforation

RENSEIGNEMENTS EN TELEPHONANT A

861-5426

Pour obtenir renseignements gratuits, écrivez à
Automation Data Processing Institute Ltd.
1242, rue Peel, Montréal, P.Q.
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, tous les détails nécessaires concernant les cours IBM !
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... TEL. .....
AGE ..... DIPLOME .....

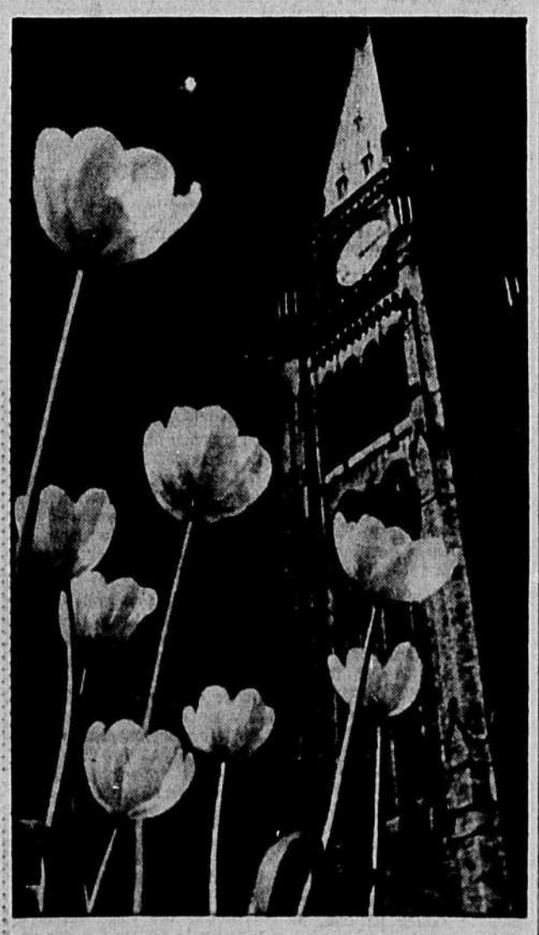

C'EST LE TEMPS DES TULIPES À OTTAWA!

Assistez au fameux festival des tulipes
Faites l'excursion d'une journée

Samedis —14, 21 et 28 mai
Dimanches—15, 22 et 29 mai
Lundi —23 mai (Fête de la Reine)

EXCURSIONS TOUS-FRAIS COMPRIS — Adultes $9.00 — Enfants (de 5 à 11 ans) $6.30

COMPREND: transport par train aller et retour—Déjeuner à Ottawa. Visite de la ville: jardins de tulipes, parcs et routes le long du canal Rideau.

EXCURSION LIBRE Adultes $5.40 — Enfants (de 5 à 11 ans) $2.70

COMPREND: transport par train, aller et retour, dans le "Rideau" à voitures-dôme. Reste de la journée libre.

Dép. Montréal 7 h. 05 a.m. Arr. Ottawa 9 h. 20 a.m.
Dép. Ottawa 3 h. 55 p.m. Arr. Montréal 6 h. 15 p.m.
Heure normale de l'est
Arrêts aux gares de Westmount et de Montréal-Ouest à l'aller et au retour.

VOYAGEZ Canadien Pacifique

TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TÉLÉCOMMUNICATIONS
LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE

ALSTAR
33⅓% de RABAIS
FENÊTRES
d'ALUMINIUM à 3 RAINURES "ALSTAR"
5 ANS de garantie écrite

PRIX DE VENTE SEULEMENT
$25.97 CH.
entièrement installées
Prix rég. $37.95 ch.

TOUTES GRANDEURS
jusqu'à 40" x 68" (108" combinée)

ICI EST LA VALEUR VERITABLE dans une contre-fenêtre à 3 rainures de première qualité à un prix qui vous épargne 33⅓% ! Ces contre-fenêtres supérieures avec "ACTION BASCULANTE" sont faites de pur aluminium repoussé. Chacune est faite sur mesures et ajustée sur mesures. Vous bénirez ces contre-fenêtres pour le confort, la commodité et l'économie de chauffage qu'elles apporteront à votre maison. AGISSEZ MAINTENANT — VENEZ — TELEPHONEZ — MAIS NE MANQUEZ PAS CETTE OFFRE ETONNANTE !

TERMES FACILES RI. 7-4044
DEMONSTRATION GRATUITE A DOMICILE
Alstar Industries Ltd. 6045 Côte-de-Liesse, Saint-Laurent

PHARMACIES professionnelles SARRAZIN & CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE, 842-9622 — 6511, ST-HUBERT, 272-8233 — CHEZ DUPUIS, 842-5151 — ST-DENIS ET MONT-ROYAL, 844-1711

Pourquoi payer PLUS CHER...?

ASPIRINE BAYER EN 100 Rég. .99 PRIX COUPE .67
ASPIRINE BAYER EN 200 Rég. 1.79 PRIX COUPE 1.19
SEL ENO Rég. 1.19 PRIX COUPE .83
CEPACOL 14 oz Rég. 1.40 PRIX COUPE 1.09
KOTEX en 48 Rég. 1.85 PRIX COUPE 1.47
AGAROL en 16 oz Rég. 1.50 PRIX COUPE 1.19
PEPSODENT Rég. 1.39 PRIX COUPE .99
FERMENTOL Rég. 2.65 PRIX COUPE 2.23

ANTIPHLOGISTINE RUB-TUBE Rég. 1.25 — PRIX COUPE .98
217 FROSST EN 100 Rég. 1.85 — PRIX COUPE 1.49
PARAMETTE SIROP Rég. 5.50 — PRIX COUPE 3.49
LAIT PHILLIPS 26 oz Rég. 1.29 — PRIX COUPE .99
ABSORBINE Jr 4 oz Rég. 1.25 — PRIX COUPE .98
BROMO-SELTZER Rég. 1.09 — PRIX COUPE .83
SUCARYL 1000 Rég. 5.30 — PRIX COUPE 3.98
WILKINSON Lames à rasoir Rég. .75 — PRIX COUPE .59
CALMEX Rég. 1.25 — PRIX COUPE .98
ALBERTO VO 5 SPRAY Format 2.98 et format 1.89 Les 2 pour PRIX COUPE 2.39
GERITOL 80 tablettes ou 24 oz Rég. 5.50 — PRIX COUPE 3.98
PARAMETTES tablettes en 125 Rég. 6.00 — PRIX COUPE 3.69
LITHINES Groc 33 Rég. .70 — PRIX COUPE .59
BISCUITS LIMMITS Rég. 1.19 — PRIX COUPE .74
COLGATE DENTIFRICE Rég. 1.49 — PRIX COUPE .99
MODESS 48 Rég. 1.85 — PRIX COUPE 1.47
LADY PATRICIA SPRAY Rég. 0.99 — PRIX COUPE .79
POUDRE JOHNSON POUR BEBES Grand format Rég. .98 — PRIX COUPE .79
MAGNOLAX Rég. 1.50 — PRIX COUPE 1.30

TEST de GROSSESSE
EN 5 MINUTES 5.00
Aussi TEST PREGNOSTICON sensible après retard de 8 jours 8.00
ANALYSES : urine, sang, glycémie, etc....
Prise de sang à domicile sur demande
Laboratoire à succursale, 921 est, Ste-Catherine — VI. 2-9622

BAIN de SIÈGE genre BIDET
en plastique léger s'adaptant solidement sur le bol de la toilette
USAGES :
- Après opérations chirurgicales au rectum
- Maladies de la région périnéale
- Traitements après accouchement
- Douches vaginales, etc.

Comprend cuvette en plastique, récipient à eau, tube de 5 pieds, pince Flo-Trol et embout Jet-Stream. Le tout contenu dans un sac de plastique.
$7.95

BAS pour VARICES CORSETS MÉDICAUX

BAS POUR VARICES
Sheer nylon, fabricant reconnu. — Pied fermé. Légères imperfections presque invisibles.
Rég. $18.95 PRIX COUPE $11.50

AUSSI : brassières médicales, seins postiches après mastectomie, collets, appareils traction, suspension, urinoir, bandes herniaires, cannes, béquilles, bretelles redressement, corsets sacro-iliaque, lombaire, etc.

LIVRAISON EN BANLIEUE
par la pharmacie SARRAZIN & CHOQUETTE
située dans le grand magasin DUPUIS
Facilités de crédit
Téléphonez et économisez 842-5151

MONTRÉAL

Bourse de Montréal

Ventes		Haut	Bas	3 h.
2695	Abitibi	11½	11¼	11¼
200	Algoma	30⅜	30⅜	30⅜
6555	Alliance	270	200	205
—	Alcan 1 Pr	20	20	—
—	Alcan 2 pr	42	42	—
—	Anglo CP	10	10	—
—	AnaT 4½pr	38	38	—
—	AnaT 290pr	50½	50½	—
—	Argus	19¼	19¼	—
—	ArgC Pr	12½	12	—
21670	Alcan	41⅜	39⅝	41¼
100	Alcan Pr	44¼	44¼	44¼
225	Asbestos	21½	21¼	21½
—	Atl Sug	28	27	—
—	Bq CN	63	62½	—
200	Bq d'Eparg	15¼	15⅛	15⅛
130	Bq Imp C	62¾	62¾	62¾
210	Bq Mont	60	60	60
—	Bq N-E	69⅛	69⅛	—
—	Bq PC	46	46	—
79	Bq Roy	74⅛	74	74⅛
25	Bq Tor D	61½	61⅛	61½
—	Bathurst P	25½	24⅝	—
—	Bath Wts	10½	10¼	—
—	Bath P A	53⅛	53⅛	—
6250	Bell Ph	52½	52	52⅛
2000	Bow-Mer	10	10	10
270	BowM P	50	50	50
130	Bowater	8½	8⅝	8½
600	Brazil	10	9⅛	9⅛
—	BA B N	66	66	—
1040	BA Oil	31½	31⅛	31¼
50	BC Forest	19¼	19⅛	19¼
—	BC Phone	63¾	63¾	—
25	BC Ph 4½	86	86	86
5880	Brinco	5⅜	5⅛	5⅛
250	CAE	9⅜	9⅛	9⅜
75	Cal Pow	27⅝	27½	27½
—	Cal P 5% P	97	97	—
25	Can Cem	42½	42½	42½
—	Can C P	25	25	—
—	CD Sugar	22¾	22¾	—
600	Can Iron	22¼	22¼	22⅜
—	Can Iron P	91¼	91¼	—
—	Can Malt	20	20	—
100	C S L	35½	35½	35½
—	C S L Pr	6⅜	6	—
4975	C Brew	7	6⅞	7
—	C Brew (A)	37¾	37¾	37¾
—	C Brew (B)	44	44	—
100	C B Alu (A)	24	24	24
330	CBAL (A) w	10¼	995	10¼
90	CBAL (B)w	10	10	10
300	C Chem w	635	625	625
25	C I L	18¼	18¼	18¼
—	C I L Pr	80½	80½	—
575	Cl Pow	25½	25½	25½
—	Cl Po 5.2%	18½	18½	—
100	C Marconi	7	7	7
1300	CPR	59¼	58¼	58⅛
—	CPR 4% Pr	8¾	8¾	—
125	C Pfina	12⅜	12¼	12¼
—	CPP Sec	18	18	—
—	C Refract	17½	17	—
—	C Vickers	18½	18½	—
—	Central Del	11	11	—
440	Chemcell	13½	13¼	13½
—	Cl Cell	7⅜	7⅜	—
700	ons MS	40⅜	40¼	40⅜
130	Cons Paper	39¼	39¼	39¼
—	Consu Glass	12	12	—
—	Corby B	18	18	—
—	Coronation	180	180	—
—	Corpex	8	8	—
—	Couvrette A	5½	5½	—
—	Crain RL	32	31½	—
40	Cr Cork	116	116	116
25	Cr Zell A	25½	25½	25½
—	Crush Int	14¼	14¼	—
—	Cygnus Pr	21	21	—
805	Denison	47	46¼	46⅜
1070	Dist Seag	33¾	32⅞	33½
—	D Bridge	23	23	—
—	D Coal Pr	375	300	—
—	D Corset	10	10	—
300	Do Tasco	24	23¾	24
100	D Glass	14¼	14¼	14¼
100	Dosco	11⅛	11⅛	11⅛
—	D Stores	23½	23	—
3910	Domtar	18⅜	18	18⅛
50	D Text	35¼	35½	35½
1125	Donohue	8	7¾	7¾
325	Du Pont	40½	39½	40½
—	Du Pont Pr	81¾	81⅜	—
1000	Dupuis	7¼	7⅛	7⅛
—	Eddy Match	36½	36½	—
—	Electrolux	37½	37½	—
—	Enamel A	6⅜	6⅜	—
—	Enamel B	300	300	—
175	Falcon	97¼	97	97¼
—	Fam Play	25	25	—
—	Fleetwood	31	31	—
—	Fraser	29½	29⅜	—
200	Freiman	460	460	460
—	G Dynam	58¼	58¼	—
—	GMC	95⅜	95⅜	—
—	GB Can Ind	14	14	—
—	GB Canlny p	42½	42½	—
250	GL Paper	27	27	27
3020	Hawk Sidd	480	475	475
—	Hollinger	23½	23½	—
725	Home A	16⅜	16⅜	16⅜
100	Home B	17¼	17¼	17¼
—	H Smith pr	38	37⅜	—
175	Hud Bay M	81⅛	81½	81½
1075	HBC	16	16	16
2500	Husky Oil	12	11⅞	12
—	Husky A p	50¾	50¼	—
411	Imp Oil	53	52½	53
125	Imp Tob	14¼	14⅛	14¼
—	I Tob pr	57⅛	57⅛	—
50	Ind Accep	21½	21½	21½
—	I Ac 4.50 p	90	90	—
—	Inglis	8⅛	8⅛	—
850	Int Nickel	99	98½	99
—	Int Pap	32	31	—
1400	Int Util	30½	30	30½
—	Int Util p	32½	32½	—
25	Inter PL	80	80	80
—	Invest Gr A	14½	14	14
—	Jamaica PS	13	13	—
100	Labatt	16½	16½	16½
—	Laura Sec	15	15	—
—	Laur Fin	8¼	8¼	—
—	Lewis	7¼	7	—
—	Loblaw A	10¼	9⅞	—
175	Loblaw B	10⅜	10¼	10¼
300	Loeb M	14	13⅝	14
—	McKinn	20	20	—
225	MacLaren A	23	23	23
—	McLaren B	26	26	—

Ventes		Haut	Bas	3 h.
225	MG PR	27	26⅝	27
—	Marit Elec	23½	23½	—
280	Marit Tel	21¾	21½	21½
10230	Massey F	35⅜	34	35⅜
25	McAllister	7¾	7¾	7¾
—	Met Stores	13⅝	13¾	—
—	Miron 6%	10	10	—
—	Mitch R A	13¼	13	—
50	Molson A	31½	31½	31½
—	Molson B	32	32	—
400	Mtl Loco	16	15⅜	15⅜
100	Mtl Trust	18	18	18
—	Moore Corp	86	82	—
—	Morse R A	18½	18½	—
—	Mussens	8½	8½	—
—	Nat Contain	7¼	7¼	—
685	NFLD Light	10⅞	10⅞	10⅞
1255	Noranda	51¼	50½	50¾
—	North C Gas	31	30½	—
650	NS LP	12¾	12⅝	12¾
—	Ocean Fish	11¾	11½	—
225	Ogilvie	14½	14¼	14½
—	Ogilvie Pr	31¼	31¼	—
—	Oshawa A	26	26	—
1000	Pac Pete	12½	12⅜	12½
—	Phillips C	33	33	—
100	Pow Corp	12¼	12¼	12¼
—	Pow C 4%	42¼	42¼	—
1975	Price	14½	14¼	14¼
—	Price Pr	83¾	83¾	—
50	QN Gas	13	13	13
25	Que Phone	24½	24½	24½
200	Reitman's	11½	11½	11½
—	Reitman's A	9½	9½	—
200	Rio Algom	22½	22¼	22½
—	Rockwell	43	42⅞	—
475	Rolland A	12¼	12	12
—	Ronalds F	11½	11½	—
300	Rothmans	26¾	26¾	26¾
—	St-L Cem A	32½	31	—
—	St-L Co A	94	94	—
2825	Salada F	10	9⅞	10
100	Scott LaS	15½	15½	15½
300	Shell Can	21⅜	21⅜	21⅜
125	Shell I P	26	26	26
—	Shell I w	740	740	—
—	Sherw	32	32	—
—	SherW P	130	130	—
100	Shop Save	13¼	13¼	13¼
—	Sicard	6	6	—
100	Simpsons	28⅜	28⅜	28⅜
—	Soc GF	7⅜	7⅜	—
—	Sogemines	12⅛	12⅛	—
—	SS Steel	12	12	—
3800	Southam	36	36	36
3793	Steel Can	24¼	24	24
—	Steinbg A	25	24	—
—	Texaco Can	59½	59½	—
—	T Fin (A)	11⅜	11	—
1000	Tr-C Corp	8	8	8
825	Tr-C PL	32¾	32¼	32¾
200	Tr Mt PL	17¼	17¼	17¼
—	Turnbull	5	4.95	—
—	U Auto "A"	16¼	16¼	—
300	Un Carbide	24	24	24
—	Union Oil	20⅛	20⅛	—
—	U Steel Co's	16⅜	16¼	—
—	Viau	11⅜	11⅜	—
—	Walax	13¼	13	—
375	Walk GW	31⅜	31⅜	31¾
—	Weldwood	10	10	—
975	WCoast Tr	27½	27	27¼
—	Weston (A)	20½	19¾	—
—	Wstn (A) w	11¼	11¼	—
—	Weston (B)	22¼	22	—
—	Zeller's	24¾	24¾	—
—	Zeller's Pr	46	46	—

Bourse Canadienne

Ventes		Haut	Bas	3 h.
10000	Ajax	16½	15½	16½
1250	Alscope	170	165	170
1000	Alsof	9½	9½	9½
1500	Amg B Bel	24	24	24
6500	Ameranium	4½	4½	4½
7500	Agassiz	45	44	44
—	Anthonian	19	16	—
2000	Arno	4½	4½	4½
500	Augustus	45½	45½	45½
—	Baker Talc	7	7	—
—	Band-Ore	19	17½	—
9000	Bateman	5½	5	5
5000	Beauce PI	5	5	5
100	Beld-Cort	13	13	13
—	Beld-C w	325	320	—
500	Blac Hawk	116	116	116
1000	Black River	20	20	20
1175	Blue Bon	335	335	335
—	Bluewater	24	24	—
—	Bornite	6	5	—
—	B Carpets	12	11	—
1000	Bruce-Presto	10½	10½	10½
2000	Bruneau	22	22	22
3000	Burnt Hill	35	34	35
—	Camflo	320	320	—
30	CI Inv Tr	30⅜	30⅜	30⅜
—	C Interurb	360	340	—
1000	C Magnesite	69	65	69
300	C Security	265	265	265
8000	Carbec	21½	21	21
—	Cartier-Que	10	10	—
—	Castle Oil	36	36	—
400	Cessland	580	575	575
1515	Chemalloy	105	110	114
—	Chib Copper	7½	7	—
3000	Chipman	24	22	24
4000	Coastal M	24	24	24
—	Com H&M	51	50	—
—	Com O&G	37	30	—
721	Commodo	145	149	145
—	Commod w	36	36	—
—	Cominga	16	15	—
2500	C Canorama	23½	23	23½
—	C Div S A	75	75	—
10000	C Manitoba	42	40	37
—	C Mogador	23½	23	—
—	C New Pac	77	66	—
—	C Persh	12	7	—
—	CQ Smelt	65	65	—
—	C Virginia	46	40	—
2000	Copstream	9	8½	8½
—	Cr MG A	700	700	—
5000	Crownbridge	32	33	32
—	Crusade	30	24½	—
—	Dauphin	16	15	—
—	Delta Elect	195	185	—
—	Delta Min	16	12	—
50	Denault A	7⅜	7	7
3000	Devil Elbow	33	31	33
2000	Delsan	39½	39½	39½

LES INDICES DE LA BOURSE DE MONTREAL

	65 Ind.	13 S. pub.	7 Bq.	85 Comb.	8 Pap.
Clôture, 9 mai	161.13	140.47	119.86	153.36	118.01
Clôture, 6 mai	162.86	141.78	120.63	154.93	117.67
Semaine dernière	168.38	145.88	122.44	159.83	120.24
Mois dernier	169.52	148.77	124.73	161.40	119.39
Haut, 1966	171.39	158.41	132.91	164.02	129.44
Bas, 1966	161.13	141.78	119.46	154.67	117.67
Haut, 1965	174.05	161.78	138.56	166.93	147.43
Bas, 1965	151.81	143.06	118.03	147.25	112.39

cours des obligations

GOUVERNEMENT DU CANADA

3 Perpetuels	1965	73	74
4 1er avril	1967	98½	99¼
5 1er juillet	1970	97¾	98½
5½ 1er aout	1980	97½	98½
2¾ 15 juin	1968	95½	96¼
3¼ 1/2 sept.	1976	82½	83½
4¼ 1/2 sept.	1973	92¼	93
5½ 1/2 oct.	1975	98½	99¼
4½ 1/2 sept.	1983	87	87¾
5¼ 1 mai	1990	94	95
5½ 1 oct.	1969	100	100¾
CNR 5½ 15 dec	1971	99¾	100½
CNR 5¾ 1 jan.	1985	100	101
CNR 4½ 1 avril	1967	99	99¾
CNR 4 1 fev.	1981	82½	83½
CNR 5 oct.	1987	90¾	91½

GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX

A M F C 5¼	1987	92	93
BC Elect 3¼	1967	98¼	98¾
BC Elect 5½	1989	93¼	94½
BC Elect 5¾	1977	97½	98½
Man Hyd 5¼	1988	91	92
N. B. 5½	1989	92½	93½
NFLD 5¼	1985	90¼	91¼
N. S. 5¼	1985	91¾	92¾
Ont. 3	1970	90	91
Ont. 5½	1985	95½	96½
On. Hyd. 2¾	1968	94	95
Ont. Hyd. 5¼	1985	92½	93½
Que. 5½	1990	91½	92½
Que. 3	1969	91½	92½
Que. 5¼	1987	89¼	90¼
Que. Hyd. 3¼	1974	81¾	82¾
Que. Hyd 5½	1988	91¾	92¾
Que Hy. 5	1995	84½	85½
Saskat. 5½	1985	94½	95¼

MUNICIPALITES

Montreal 5¾ juin	1989	92½	94
Tor Mt 5½ 15 juin	1985	94	95
Vanc 5¼ 15 juin	1977	92½	93½
Hamilt 5¼ 15	1977	92¼	93¼

EMPRUNTS CONVERTIBLES

Abitibi 4½	1966	99½	102
Brazil Tr 4½	1971	90	93
Cdn Petrofina 4	1972	88	90
Cdn Utilities 5¼	1977	135	—
Inland Cont 4½	1976	90	—
Int Nat Gas 5½	1977	92	94
Loblaw 4¾	1976	160	—
Lob Lease 5½	1973	99½	100
Pace Pete 5	1977	96	—
Simpson's 5	1976	207	—
Simpson's 5½	1979	133	—
TC Pipeline 5	1989	100	103
TC Pipeline 5	1988	130	135
Triad 4¾	1971	90	92

Uted Twn El 6¼	1981	117	—
W Coast 5½ xd	1958	112	—

INDUSTRIES

Abitibi 6¾	1977	100	102
Algoma 5¼	1978	91	93
Aluminium 4½	1973	90½	91½
BP Tanker 6¼	1985	99½	100½
BA Oil 5½	1977	91	93
Can Cement 3¾	1975	84	86
Cdn Br Alum 5¾	1980	95	96
CIL 5¼	1977	96¼	97¼
CPR 5	1983	87½	89
Cr Foncier 5¾	1985	91	93
Dosco 6	1985	90	92
Dom Stores 5½	1985	95	96
Domtor 5¾	1990	91	92
Eaton Acc 5¼	1985	94	95
Imo Oil 3	1902	93	93
I A C 6½	1983	98	100
Roy Tr Mtg 6	1975	98	99
Raynat 6¼	1981	98¾	99¼
Shell Oil 5½	1977	98	100
St Law Coru 5	1978	90	91
Simpsons 4¾	1973	93	95
Traders Fin 5¼	1985	85	87
Woodward's 5¾	1985	95	96
Weston 5½	1983	91	93

SERVICES PUBLICS

Ang Can Tel 6	1983	96	98
Alta G Tr 5¾	1985	95	97
Bell Tel 5¼	1984	96½	98½
Bell 3¾	1979	79	81
Bell 6¼	1978	100½	102½
Bow Pow 3¾	1980	79	81
Braz Tr 4¾	1970	93	—
BC Phone 5¼	1986	96	98
Calgary P 5¾	1982	96	—
Cdn Elect 4	1968	95	—
C West NG 5¾	1982	94	—
Can Gas 5¾	1984	94	—
Can Gas 5	1978	89	91
Gt Lakes 5¾	1977	95	97
Lakeland NG 6	1982	92	95
Marit El 5¼	1983	94½	—
NFLD & P 5½	1978	94	—
N Ont N Gas 5¾	1982	92½	94½
Northw Ut 5¾	1968	95	—
Que Nat Gas 5¾	1985	89	91
Que Nat 6	1988	92	94
Que Tel 5¾	1983	92½	—
TC Pipe 5.85	1987	92	94
Union G 5½	1977	93½	95½

IMMEUBLES

Bront Coach 6	1978	94	—
Eaton R 3½	1968	94	96
Eaton 5	1978	89	91
Steinbg 6	1984	95½	97½
Lobiaw's 5½	1983	92	—

dividendes

	Taux		Paiement	Enrg.
Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal	$0.11	tr.	4-7-66	31-5-66
Consolidated Bldg. Corp. (priv)	$0.15	tr.	1-6-66	20-5-66
Hayes Steel Products	$0.11	tr.	31-5-66	20-5-66
Robinson Little Co. "A"	$0.25	tr.	1-6-66	16-5-66
George Weston (4½% priv)	$1.12½	tr.	1-6-66	16-5-66
id. (6% priv)	$1.50	tr.	1-6-66	16-5-66
Siscoe Mines	$0.03½	sa.	10-6-66	20-5-66

Changement de la tendance, les cours remontent

La tendance est changée. Tous les secteurs à la Bourse de **Montréal** se reprennent en début d'après-midi dans une ambiance modérément active.

L'indice des industrielles remonte de 1.60 à 162.72 à la suite de la reprise qui se manifeste à New York.

Parmi les gains les plus importants, Alcan hausse de 1½ à 41¼, CPR de 1 à 59, Inco de 1 à 99 et Massey-Ferguson de 1⅛ à 35⅛.

Chez les autres principaux gagnants, Calgary Power hausse de ¾, Denison Mines de ⅜ et Cominco, Noranda et la banque Royale progressent de ½ respectivement. Walker gagne ⅜ et MacMillan Powell, Stelco et Hudson Bay Co. progressent de ¼ respectivement.

A l'encontre de la tendance, Home "B" perd 1¾ à 17¼, Southam I à 36 et Shop Save ¾ à 13¼.

Sur la Bourse Canadienne, R. A. Pete "B" hausse de 31 cents à 1.96. Dynamic Pete perd 45 cents à 3.50, Kodiak 20 à 2.40, Fabi 15 à 4.60 et Native Minerals 2 à 18 cents.

* * *

TORONTO — A l'instar de Montréal, l'indice industriel remonte de 1.60 en début d'après-midi à Toronto.

Alcan vient en tête de la reprise avec un gain de 1¾ à 41⅜. CPR et Massey progressent de 1 point à 59 et 35⅛ respectivement. Dofasco gagne ¾ et Bell ½.

Parmi les métaux, Falconbridge gagne ⅜, Denison ¼ et Pyramid ⅝. Parmi les pétroles de l'Ouest, Banff Oil hausse de 1½ à 15¾. Kerr-Addison aux aurifères, gagne ½ à 11¼.

Du côté des mines spéculatives, New Hosco gagne 15 cts à 3.30 et Consolidated Halliwell 9 à 1.22.

* * *

NEW YORK — Wall Street se reprend vivement cet après-midi. Bon nombre de titres qui s'étaient affaissés de 10 points

ou plus durant la séance de lundi, recouvrent de 1 à 5 points. Et ceci est particulièrement le cas du groupe télévision - électronique-lignes aériennes-aérospatiales qui avait été le plus durement affecté. Les "blue chips" regagnent également du terrain.

Cette reprise, selon l'opinion des courtiers, est de nature technique — un fait qui se produit fréquemment lorsque le marché baisse de façon répétée sur une période de temps prolongée.

Le Dow Jones industriel, un des principaux baromètres du marché, en baisse de 16.03 lundi, remonte de 9.46 à 896.26 au moment de la rédaction de ce rapport. Et la moyenne des 60 titres, établie par la Presse Associée, se reprend de 2.4 à 329.2.

* * *

LONDRES. — Lourde à l'ouverture par suite de la faiblesse de Wall Street et de la menace de grève dans la marine marchande, la cote s'est ressaisie en fin de matinée et peu avant la clôture l'indice des Industrielles au Financial Times n'accusait qu'une baisse modeste de 0.7 point à 359.5. Dans ce compartiment, l'intérêt a porté surtout sur les sociétés fabriquant des appareils de chauffage au gaz en raison des informations selon lesquelles les gisements en mer du Nord revêtiraient une importance inattendue.

* * *

PARIS (AFP) — La Bourse ratifie le sentiment meilleur exprimé la veille en dernière partie de séance. Des mouvements de reprise plus ou moins marqués sont effectivement enregistrés en plusieurs points de la cote et les titres qui attirent ainsi l'intérêt donnent lieu à des échanges assez suivis. Toute irrégularité n'a assurément pas disparu du marché car pour de nombreuses valeurs, les échanges restent très étroits et il suffit de très petites ventes pour écorner dans ce cas les cotations.

Par ailleurs, l'enquête de conjoncture faite par l'Institut national de la statistique en avril fait ressortir une "forte" reconstitution des carnets de commandes, notamment dans les industries d'équipement.

Les rentes n'enregistrent toujours que des fluctuations insignifiantes, suivies en cela par les obligations indexées.

cote des grains

10 mai 1966

WINNIPEG

Marché à terme :

AVOINE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	89⅜	—	—	89⅜
Juil.	89¾	—	—	89⅝
Oct.	87½	87¾	87½	87½
Déc.	—	—	—	86⅜

ORGE :

Mai	1.31⅛	1.32	1.31¼	1.31⅜
Juil.	1.30⅛	1.31¼	1.30⅛	1.30¼
Oct.	1.28	1.28⅜	1.28	1.27⅝
Déc.	—	—	—	1.25½
Mars				1.23½

LIN :

Mai	2.91¼	2.92⅛	2.91¼	2.91½
Juil.	2.95	2.95⅞	2.95	2.95¼
Oct.	3.01	3.01⅜	3.01	3.01⅛
Déc.	2.98¼	2.98⅝	2.98	2.98⅜

SEIGLE :

Mai	1.22⅛	1.22½	1.22	1.22
Juil.	1.24⅞	1.25¼	1.24⅜	1.24½
Oct.	1.29	1.29⅜	1.29	1.28¾
Déc.	—	—	—	1.30¼

GRAINE DE COLZA :

Mai	2.64½	2.65¼	2.64¼	2.64
Juil.	2.67	2.67⅝	2.66⅜	2.66¾
Nov.	2.61¼	2.62	2.61¼	2.61¼

Marché au comptant :

AVOINE : 2 cw 89⅜ ; ex 3 cw, 3 cw et ex 1 fourragère 86⅜ ; 1 fourragère 85⅜ ; 2 fourragère 82⅜ ; 3 fourragère 79⅜ ; fourragère mélangée 1.60.

ORGE : 1 et 2 cw 6-rang et 1 cw 2-rang 1.32⅛ ; 2 cw 2-rang 1.30⅛ ; 3 cw 6-rang 1.31⅛ ; 3 cw 2-rang et 1 fourragère 1.28⅛ ; 2 fourragère 1.26⅛ ; 3 fourragère 1.23⅛.

SEIGLE : 1 et 2 cw 1.22⅛ ; 3 cw 1.17⅛ ; 4 cw 1.07⅛ ; ergoté 1.02⅛ ; 2 cw "tough" 1.16⅛ ; 3 cw "tough" 1.13⅛ ; sur voie 1.22⅛.

LIN : 1 cw 2.91¼ ; 2 cw 2.86¼ ; 3 cw 2.56¼ ; sur voie 2.91¼.

GRAINE DE COLZA : No 1 Cdn 2.64⅜ ; No 2 Cdn 2.49⅝.

Marché du lin : Prix comptant : 2.78½.

CHICAGO

BLE :

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Mai	1.59½	1.61½	1.59½	1.61
Juil.	1.58	1.60	1.58	1.59½
Sep.	1.60⅜	1.62	1.60¼	1.61½
Déc.	1.64½	1.66⅛	1.64⅜	1.66⅜
Mars	1.67½	1.69¼	1.67½	1.68¾

MAIS :

Mai	1.25⅞	1.26¾	1.25¾	1.26¾
Juil.	1.26¼	1.27	1.26¼	1.26⅞
Sep.	1.22⅝	1.23½	1.22⅛	1.23½
Déc.	1.19⅝	1.20⅝	1.19½	1.20⅜
Mars	1.23½	1.24¼	1.23½	1.24⅛

AVOINE :

Mai	69	69⅛	69	69⅛
Juil.	67½	68¼	67½	68⅛
Sep.	68¼	68⅛	68¼	68⅜
Déc.	70½	70⅝	70½	70⅝
Mars	—	—	—	—

SEIGLE :

Mai	1.16¼	1.17½	1.16¼	1.17¼
Juil.	1.20	1.21	1.19⅞	1.20½
Sep.	1.22⅜	1.23⅜	1.22⅜	1.23¼
Déc.	1.27	1.27⅜	1.26½	1.27
Mars	1.30	1.30⅜	1.29½	1.30

FEVES SOYA :

Mai	2.99½	3.01½	2.98⅜	3.01¼
Juil.	3.04	3.05¼	3.02	3.05
Août	3.01	3.02	2.99⅛	3.01⅝
Sep.	2.85⅝	2.87	2.85	2.87
Nov.	2.80¼	2.80⅞	2.79¼	2.80⅛
Jan.	2.84⅛	2.84⅜	2.83⅜	2.84¼
Mars	2.87⅜	2.88¼	2.86⅛	2.88¼

fonds mutuels

Clôt. du 6 mai	Achat	Vente
Adanac	2.84	3.10
Andreae Equity	3.27	3.57
All Cdn Com	7.40	8.11
All Cdn Div	9.55	10.47
American Growth	5.78	6.32
Assoc Investors	5.72	5.78
Beaubran	39.04	42.39
Canada Growth	5.96	6.53
Canada Security	4.89	5.37
Cdn Gas Energy	9.72	10.65
Cdn Investment Fund	3.98	4.36
Cdn Trusteed	4.78	5.22
Canfund	51.44	54.01
Champion Mutual	7.14	7.77
Collective Mutual	6.29	6.84
Commonwealth Intl	10.41	11.41
Commonwealth Intl Lev	10.02	10.99
Corporate Investors	5.68	6.21
Diversified Income A	29.55	—
Diversified Income B	5.91	6.50
xDividend Shares	3.67	4.03
Dominion Compound	4.37	4.75
Dominion Dividend	3.33	3.62
xDreyfus	26.05	28.43
Dominion Equity	5.89	6.13
Entarea Investment	14.72	14.87
European Growth	6.70	7.32
Federated Financial	4.68	5.11
Federated Growth	6.95	7.60
Fonds Collectif A	7.08	7.69
Fonds Collectif B	5.47	5.64
Fonds Collectif C	8.21	8.93
Fraser	11.11	11.16
Gis Inc	4.21	4.60
Gis Compound	8.66	9.46

Les professionnels: le ministère de la Justice examine les mesures à prendre

Le gouvernement provincial essuie la grève la plus importante de son histoire par suite du retrait de leur travail de quelque 1,600 professionnels. Ces employés de l'Etat du Québec ont débrayé hier matin et sont résolus à tenir leurs "journées d'étude" jusqu'à un règlement satisfaisant.

Le ministère québécois de la Justice étudiera la situation aujourd'hui et décidera de l'attitude à prendre.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le sous-ministre de la Justice, Me Julien Chouinard.

Me Chouinard a précisé que des rapports devaient lui parvenir en fin de journée (hier) sur l'ensemble de la situation et que ces rapports allaient être étudiés aujourd'hui par le ministère.

Ces rapports portent sur "la légalité et l'illégalité de la grève", sur "les services essentiels" et sur le nombre de fonctionnaires qui ne se sont pas présentés au travail.

Le sous-ministre a ajouté que le ministère ignore encore s'il étudiera la possibilité de demander l'émission d'une injonction pour forcer les professionnels à retourner au travail.

Le principal négociateur patronal, M. Claude Bélanger, de la Direction générale des relations de travail, était en "conférence" hier après-midi.

On pensait, dans les milieux syndicaux, que le gouvernement ferait d'autres efforts en vue de mettre fin à ce que M. Kierans a qualifié de "grève illégale".

Les professionnels sont membres de six syndicats groupés en un conseil syndical : le Syndicat professionnel des ingénieurs du gouvernement du Québec, le Syndicat professionnel des arpenteurs-géomètres du gouvernement du Québec, le Syndicat professionnel des ingénieurs forestiers du gouvernement du Québec, le Syndicat inter-professionnel de la fonction publique du Québec, le Syndicat professionnel des comptables-agréés du gouvernement du Québec, et le Syndicat professionnel des agronomes du gouvernement du Québec.

Tous ces syndicats sont affiliés à la Fédération des ingénieurs et cadres, laquelle est affiliée à la Confédération des syndicats nationaux. Le syndicat interprofessionnel groupe des salariés de plusieurs professions, tels les biologistes, les médecins, les vétérinaires, les chimistes, les économistes, les géographes, les physiciens, les mathématiciens, les géologues, les urbanistes, les psychologues, les diplômés en sciences humaines et les diplômés en sciences commerciales.

La pierre d'achoppement dans les présentes négociations tourne autour des salaires. Les professionnels réclament la parité de leurs salaires avec ceux versés à leurs confrères de la même discipline, à la Ville de Montréal. Ils allèguent que leur salaire moyen qui est de $8,000 par année, est de $2,000 inférieur à celui des professionnels à l'emploi de la Ville de Montréal.

Hier, au cours de l'assemblée tenue à Montréal, l'un des négociateurs syndicaux, M. Jean-Paul Brassard a déclaré que le gouvernement avait offert une hausse des traitements de $600 par année pour les professionnels de la première classe, et $1,000 pour ceux des cinq autres classes. Cette hausse aurait pris effet au moment de la signature de la convention collective, et ne contenait aucune disposition rétroactive. A la date anniversaire, en 1967, l'augmentation de salaires aurait été de 3 pour cent. Cette offre était valable pour les ingénieurs et les ingénieurs forestiers seulement.

Les négociateurs patronaux alléguaient, selon M. Brassard, que le "plan de carrière" permettrait à la plupart des professionnels d'obtenir des augmentations pendant la durée de la convention collective, autres que celles prévues spécifiquement.

M. Brassard a dit : "Le plan de carrière, c'est bien beau. Mais c'est l'inconnu pour nous. Ce qu'il nous faut, c'est une augmentation de salaires qui constitue un rattrapage."

Les syndicats réclament pour leurs membres une première augmentation de $1,000 et une autre de 15 pour cent la seconde année.

Hier à Montréal, le conseiller technique des grèves de la CSN, M. Raymond Couture, a déclaré trouver inconcevable que le gouvernement provincial ait si peu de considération pour des professionnels.

Kierans déplore l'illégalité de la grève

QUEBEC, (PC) — Le ministre de la Santé, M. Eric Kierans, qui a été chargé par le gouvernement provincial de suivre les négociations avec les syndicats accrédités de professionnels de la fonction publique, déplore le caractère entièrement illégal de la grève déclenchée hier par ces syndicats.

M. Kierans a également déclaré être surpris d'avoir à constater que les six syndicats de professionnels ont déclenché la grève alors que quatre d'entre eux, qui groupent la majorité des professionnels, — agronomes, arpenteurs, géomètres, comptables agréés, ainsi que le syndicat interprofessionnel —, ne savent pas encore quelles seront les offres gouvernementales sur ce point.

M. J.-P. Noiseux élu conseiller à Outremont

(T.D.) — M. Jean-Paul Noiseux, hommes d'affaires, a été élu hier conseiller municipal au siège no 1 du quartier ouest, à Outremont, par une majorité de 122 voix sur son plus proche adversaire, M. Gérard Charbonneau, architecte.

Un troisième candidat, Mme Marie-L. Chevalier, ménagère, a recueilli 171 voix.

Le conseiller Noiseux a obtenu 345 voix et M. Charbonneau, 223.

Au total, 739 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote sur une possibilité de 1,641 enregistrés sur les listes électorales des 8 bureaux de scrutin, soit dans une proportion de 45 p. 100.

Si l'on tient compte du peu d'enthousiasme que suscite une élection municipale à Outremont — habituellement à peine 30 p. 100 des résidants (propriétaires et locataires) s'en préoccupent —, le pourcentage du vote enregistré hier représente presque un record.

L'élection s'est déroulée paisiblement, la police n'ayant eu à rapporter aucun incident grave, des peccadilles tout au plus.

Lundi dernier, jour de la mise en candidature, deux conseillers avaient été élus par acclamation, soit M. François Desmarais, réélu pour un deuxième mandat dans le quartier sud, et M. Claude Joncas, dans le quartier nord, un nouveau venu sur la scène municipale, tout comme son collègue M. Noiseux.

Les nouveaux élus, MM. Joncas et Noiseux, remplacent respectivement le Dr L.P. Nelligan, qui a siégé à l'hôtel de ville pendant 16 années consécutives, et le Dr Victorien Dubé, qui venait de terminer un deuxième mandat. Tous deux ont décidé de se retirer de la vie publique.

A Outremont, il n'y a pas d'élection en bloc du conseil municipal, le système rotatif étant encore en vigueur. C'est ainsi que l'an prochain le maire Bernard Couvrette aura terminé un premier mandat de trois ans. L'élection à la mairie coïncidera donc avec celle de trois autres conseillers sortant de charge.

La ville est divisée en trois districts ou quartiers, représentés chacun par trois conseillers.

Conférence annuelle sur les enfants arriérés

L'association du Québec pour les enfants arriérés tiendra sa conférence annuelle les 13 et 14 mai prochains à l'hôtel Hilton de Dorval.

A cette occasion, d'éminents conférenciers tels que MM. Guy Rocher, vice-doyen de la faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal et Robert F. Shaw, sous-commissaire général de l'Expo '67, traiteront du "rapport Parent concernant les déficients mentaux" et des "résidences pour les arriérés".

Nouvelle offre de l'Hydro à ses ingénieurs en grève

par Pierre Perrault

Les négociations entre l'Hydro-Québec et ses ingénieurs n'ont guère progressé à la suite d'une réunion de près de trois heures qui a eu lieu hier après-midi au siège social de l'Hydro dans la Métropole. Par contre, les deux parties ont admis avoir discuté amicalement des points en litige et avoir réussi à clarifier certains points obscurs. Les pourparlers se sont déroulés en l'absence d'un conciliateur pour la première fois depuis le déclenchement de la grève il y a environ un mois.

A l'issue de cette séance de négociation, le directeur des relations syndicales de l'Hydro, M. Roger Martin, a révélé que l'Hydro avait soumis aux représentants du syndicat une offre qu'il a qualifiée de "nouvelle". Aux termes de cette offre, l'Hydro s'engagerait à ne pas exclure plus de 250 ingénieurs de l'unité de négociation des ingénieurs qui sont à son service et ce, pour une période de cinq années.

Le président du syndicat des ingénieurs de l'Hydro, M. Jean-Guy Rodrigue, a dit que les deux groupes ont réussi à mieux définir les terrains de mésentente mais il a soutenu que la formule présentée par l'Hydro lors de la session d'hier après-midi n'est que "la répétition d'une offre qui avait été rejetée par l'assemblée générale des ingénieurs de l'Hydro le 16 avril dernier".

Le principal obstacle qui oppose actuellement les deux parties, c'est-à-dire la détermination de l'unité de négociation des ingénieurs, est cette même question qui avait amené les ingénieurs de l'Hydro à déclencher un arrêt de travail qui s'était poursuivi du 10 mai au 14 juin 1965.

Lorsque les deux parties auront réglé le problème de la détermination de l'unité de négociation, elles devront se retrouver à la table des discussions pour débattre les termes de la première convention collective de travail qui régira les relations entre l'Hydro et ses ingénieurs.

Aucune nouvelle date n'a été fixée pour une autre rencontre. Les négociateurs du syndicat doivent faire rapport à leurs membres lors d'une réunion périodique qui se tiendra jeudi en la salle de la fraternité des policiers de Montréal.

M. Rodrigue a indiqué que les ingénieurs en grève maintiendront les lignes de piquets qui ont été dressées à Montréal, à Québec, à la Manicouagan et dans les autres régions où les ingénieurs de l'Hydro se trouvent en nombre important. Le recours au gouvernement provincial n'a pas été écarté par le syndicat au cas de négociations ultérieures infructueuses entre l'Hydro et ses ingénieurs.

Photo LA PRESSE

L'archevêque de Prague à Montréal

Plusieurs personnalités ecclésiastiques et des représentants de la colonie tchécoslovaque de Montréal ont accueilli, hier, le cardinal Béran, archevêque de Prague et primat de Tchécoslovaquie, à sa descente d'avion à Dorval. Le cardinal Joseph Béran venait de Toronto sur l'invitation de l'archevêque de Montréal. Hier, il a célébré une messe pontificale au collège Brébeuf et prononcé une allocution au cours d'un dîner offert par la colonie tchécoslovaque en son honneur. Le cardinal Béran doit quitter aujourd'hui la métropole pour Rome. Sur notre photo, la jeune Marcella Sigmund souhaite la bienvenue au cardinal Béran devant le cardinal Léger.

Montréal emprunterait $30 millions aux E.-U.

C'est un montant de $30 millions que l'administration Drapeau-Saulnier se propose d'emprunter aux Etats-Unis au nom de la ville de Montréal.

Le comité exécutif a tenu hier après-midi une assemblée spéciale et il a autorisé M. Lactance Roberge, directeur du service municipal des finances, à faire la procédure nécessaire et à s'adresser à la Securities and Exchange Commission, à Washington, en vue d'y enregistrer un projet d'émission de 30 millions avec coupon d'intérêt de 5.58 p. 100 et avec une échéance dans 25 ans (amortissement de $1,200,000 par année).

Des soumissions seront demandées à plusieurs groupes de maisons de courtage. L'administration D.-S. procède ainsi par voie de soumissions et non pas par voie de négociations.

L'emprunt projeté permettra de défrayer le coût de travaux publics, a déclaré hier après-midi, le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier. Cet emprunt n'a aucunement trait au métro.

Les soumissions seront ouvertes à midi et demi, le mercredi 1er juin. Le comité devra prendre une décision à leur sujet avant 3 h. 30 de l'après-midi le même jour.

Dirigeants de la galerie de la presse judiciaire

Les chroniqueurs judiciaires couvrant les événements se déroulant tant au civil qu'au pénal et formés en association depuis déjà quelques années ont tenu leur réunion annuelle, hier,

M. Stewart Nebbs

à l'issue de laquelle ils ont élu leurs dirigeants pour 1966-67.

M. Stewart Nebbs, du journal le "Star", a été élu au poste de président succédant à M. Roger Guil, de "Montréal-Matin". Au poste de secrétaire, les journalistes du vieux et du nouveau palais de justice ont jeté leur choix sur M. Joseph-A. Cromp, du "Journal" de Montréal.

Me Edwin Murphy, C.R., a été nommé conseiller juridique honoraire.

Elu président

M. Gérard Déry, journaliste au quotidien "The Montreal Star", qui vient d'être élu président de la tribune des chroniqueurs municipaux à l'hôtel de ville de Montréal pour l'année 1966-1967, succédant ainsi à M. Maurice Archambault, de "Montréal-Matin". M. Raymond Masse, de LA PRESSE, a été élu vice-président, et M. Gilles Lesage, du quotidien "Le Devoir", secrétaire.

Attitude ironique du ravisseur de Mme Dassault

PARIS (AFP) — Le procès des ravisseurs de la femme d'un magnat français de l'industrie aéronautique — M. Marcel Dassault, constructeur des "Mirage IV", de la "Force de frappe" française, — s'est ouvert hier devant la cour d'assises de la Seine.

La victime de cet enlèvement hors-série, Mme Madeleine Dassault, 65 ans, est sortie saine et sauve de l'aventure qui commença pour elle le 22 mai 1964 vers minuit.

On avait cru un moment à un coup des extrémistes français de l'OAS, mais deux jours après Mme Dassault était retrouvée dans une ferme abandonnée à une trentaine de milles au nord de Paris. Les ravisseurs, qui avaient demandé à M. Dassault une rançon d'environ $800,000. (quatre millions de francs) furent arrêtés ensuite les uns après les autres.

Le principal accusé, Jean-Jacques Casanova, un Corse de 39 ans, a fait tous les métiers avant de tâter du "kidnapping". Il a même été portier au magazine "Jour de France" qui appartient à Mme Dassault. C'est là qu'il aurait élaboré son plan en étudiant les allées et venues de la propriétaire.

"J'ai pensé à organiser cet enlèvement, a déclaré Casanova au cours de son interrogatoire, pour me procurer de l'argent. Si j'ai choisi Mme Dassault comme victime, c'est que je la connaissais, que je la savais en bonne santé et assez jeune pour supporter les épreuves qui l'attendaient."

Casanova a admis avoir préparé le kidnapping de longue date mais non pas avec les deux complices arrêtés. Il s'agirait de deux autres complices dont il veut taire les noms évidemment. L'attitude de Casanova durant son procès est enjouée, railleuse mais toujours polie.

Il avoue par exemple qu'il n'avait "pas assez réfléchi" avant de s'en prendre à Mme Dassault mais c'est pour ajouter "pas assez réfléchi aux conséquences de l'enlèvement, comprenez-moi bien, monsieur le Président"

Etre policier et membre de la "John Birch" : inconciliable

NEW YORK. (AFP) — Le policier de l'Etat de New York qui appartient à la "John Birch Society" enfreint la loi. C'est la conclusion à laquelle viennent d'aboutir deux commissions juridiques du Congrès de l'Etat, à Albany, après avoir examiné la controverse ouverte, il y a quelques mois, au sujet de l'adhésion d'un policier à une organisation d'extrême droite reconnue pour ses activités extrémistes.

Les commissions estiment que pour le moment les policiers inscrits ne devraient faire l'objet d'aucune poursuite, mais que les autorités devront voir à promulguer des règlements d'interdiction.

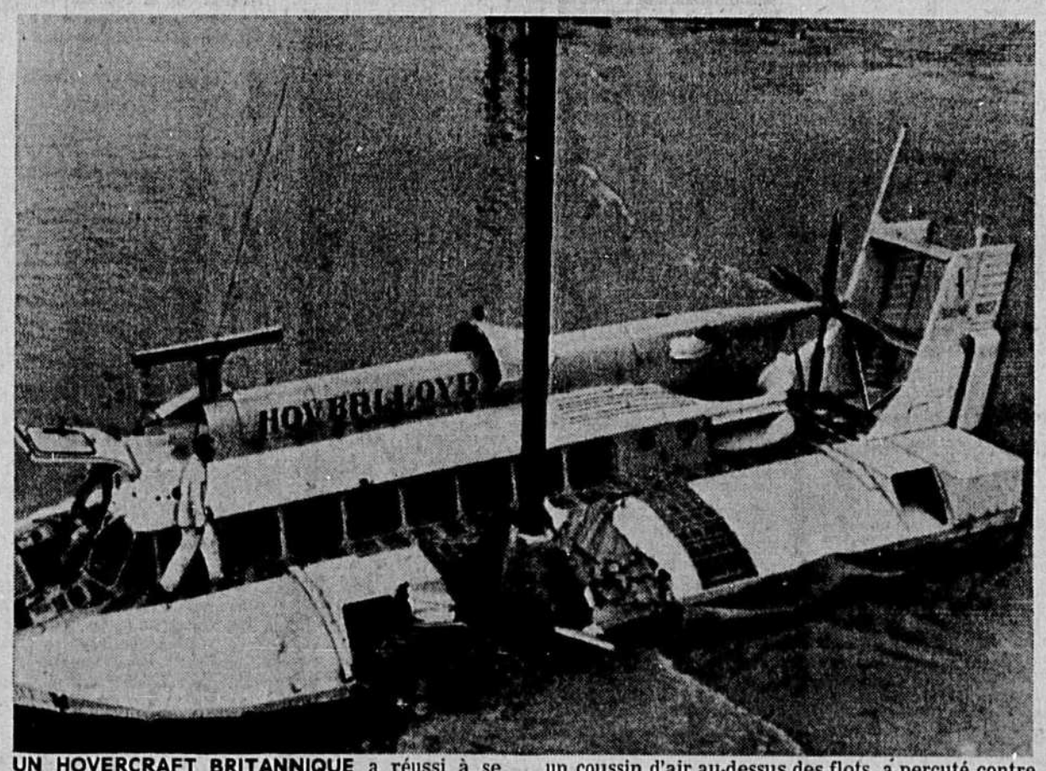

UN HOVERCRAFT BRITANNIQUE a réussi à se rendre à Calais, en France, malgré un accident qui lui est arrivé dans sa traversée de la Manche. Poussé par un vent violent, l'appareil, qui "marche" sur un coussin d'air au-dessus des flots, a percuté contre une des bouées de béton qui marquent le chenal. Heureusement, aucun des passagers qui avaient pris place à bord du "Swift" n'a été blessé.

Le Congrès enquêtera avant d'autoriser la vente de plutonium à l'EURATOM

WASHINGTON. (AFP) — De source autorisée américaine, on s'attend à ce que les 1,000 kilogrammes de plutonium américain dont l'EURATOM a récemment sollicité l'achat soient principalement utilisés dans deux grandes centrales atomiques européennes. Il s'agit des installations de Cadarache en France, et de Karlsruhe en Allemagne.

Lorsqu'il y a deux ans, les Etats-Unis avaient consenti à la vente à l'EURATOM de 500 kilos de plutonium, celui-ci avait déjà été en majeure partie destiné à ces deux centrales. Le prix de cette matière fissile était alors de 43 dollars le gramme. La transaction sollicitée par la Communauté européenne de l'énergie atomique porte donc sur environ 43 millions de dollars.

De bonne source américaine, d'autre part, on s'attend à ce que le Congrès, qui devra amender la législation atomique actuellement en vigueur pour permettre la vente de la tonne de plutonium en question, effectue une enquête approfondie à ce sujet.

Buts pacifiques uniquement

Cette enquête aura notamment pour objectif d'acquérir l'assurance que les matières fissiles obtenues à l'aide des réacteurs européens du type "Breeder" (auxquels sera destinée une large partie du plutonium requis par l'Euratom) ne seront pas utilisées à des fins militaires.

Les milieux autorisés américains soulignent enfin que l'EURATOM devra demeurer responsable de l'application des sauvegardes appropriées qui garantiront que la tonne de plutonium américain ne sera affectée qu'à des objectifs pacifiques dans les six pays de l'EURATOM. Ces mêmes cercles n'ont, enfin, pas connaissance du bruit selon lequel les Etats-Unis seraient en faveur d'un contrôle quelconque de l'Agence internationale de l'énergie atomique en vue de l'application de ces garanties.

La CIA en Inde ?

Par ailleurs, en Inde, le ministre de l'Intérieur, M. Guizarilal Nanda, a déclaré hier qu'il a ordonné que la sécurité soit renforcée, à la suite de rapports voulant que la CIA américaine espionnait la "capacité nucléaire" de l'Inde.

Le ministre a fait cette déclaration en réponse à des députés qui, furieux, brandissaient des exemplaires d'un journal newyorkais dont un article indiquait que la CIA se livre à l'espionnage des installations nucléaires de l'Inde. Le ministre a déclaré que rien jusqu'ici ne prouvait la véracité de cet article mais que, toutefois, il avait ordonné que les mesures de sécurité soient renforcées.

De son côté, le premier ministre, Mme Indira Gandhi, a assuré le Parlement qu'elle ne permettrait pas à la CIA d'espionner en Inde en se servant d'éducateurs américains y travaillant.

Pas de nouvelles représailles

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a fait savoir aux nations africaines membres des Nations unies qu'il est opposé actuellement à de nouvelles représailles contre le régime de M. Ian Smith en Rhodésie, a déclaré hier aux Communes M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures.

"Le gouvernement canadien estime, a déclaré M. Martin, que de nouvelles représailles ne devraient pas être entreprises contre la Rhodésie avant que l'on ait établi la mesure d'efficacité du programme de sanctions économiques actuellement en cours".

M. Martin a noté qu'il serait particulièrement malvenu d'appliquer de nouvelles représailles "pendant les pourparlers exploratifs qui ont actuellement lieu entre le régime de M. Smith et le gouvernement du Royaume-Uni".

Il a ajouté que le gouvernement canadien avait indiqué aux nations africaines membres des Nations unies, qu'elles fassent ou non partie du Commonwealth, que le recours à la force actuellement en Rhodésie pourrait créer une situation tragique.

Rhodésie: 30 pays africains demandent une réunion du Conseil de sécurité

NATIONS-UNIES, N.Y. (AFP) — Le président du groupe africain pour le mois de mai, M. Théodore Idzumbuir (Congo-Léopoldville) a remis aujourd'hui au président du Conseil de sécurité, M. J. G. de Beus (Pays-Bas), une lettre du groupe africain de l'ONU demandant une réunion "immédiate" de l'organisme sur la situation en Rhodésie.

Cette lettre était signée de trente des trente-six membres du groupe des pays africains. Certains pays n'ont pas actuellement de représentant à New York.

On s'attend que le Conseil se réunisse mercredi ou jeudi au plus tard.

La lettre du groupe africain est accompagnée d'un aide-mémoire exposant les motifs pour lesquels il demande une nouvelle réunion du Conseil au moment où se déroulent à Londres des entretiens entre les représentants du régime de M. Ian Smith et le gouvernement britannique.

Le groupe africain a également préparé un projet de résolution, prévoyant notamment l'application de sanctions au Portugal et à l'Afrique du Sud au cas où ils continueraient de ravitailler la Rhodésie, qu'il déposera au moment de la réunion du Conseil.

Le ministre des Affaires étrangères de Zambie, M. Mwansa Kapwepwe, est arrivé à New York lundi soir pour porter l'affaire devant le Conseil.

Les ministres des Affaires étrangères d'Algérie et du Sénégal, également mandatés par le groupe afrciain pour porter l'affaire devant le Conseil, ont fait savoir qu'ils ne pourraient venir à New York à l'heure actuelle.

A Londres, les émissaires du gouvernement rhodésien ont rencontré hier, pour la première fois, leurs vis-à-vis britanniques. Un communiqué du ministère des Relations avec le Commonwealth précise qu'aucune communication officielle au sujet des pourparlers préliminaires anglo-rhodésiens ne sera publiée pendant la durée des discussions.

La séance d'ouverture, qui a duré deux heures, s'est tenue dans le plus grand secret. Jusqu'à la dernière minute, le lieu de réunion n'avait pas été révélé. Les quatre émissaires du régime Smith, discrètement accompagnés d'inspecteurs de la branche politique de Scotland Yard, ont également réussi à échapper aux nombreux journalistes et photographes qui guettaient leurs gestes depuis leur arrivée, dimanche.

A la délégation britannique, composée à l'origine de deux membres, se sont joints deux hauts fonctionnaires, M. C. M. Lequesne, chef de la section Afrique occidentale et centrale au Foreign Office et ancien ambassadeur au Mali, et M. K. J. Neale, du ministère des Relations avec le Commonwealth.

Le général Suharto invite la Malaysia à prouver son désir de paix

KUALA LUMPUR. (AP) — Le premier ministre de la Malaysia, le tunku Abdul Rahman, a été invité hier par l'Indonésie à proposer une approche constructive et réaliste qui mettrait fin aux trois années de guerre non déclarée entre ces deux pays.

Cette invitation a été formulée par le lt.-gén. Suharto, l'un des chefs de l'Indonésie, qui réclame l'arrêt des activités militaires mais affirme en même temps son intention de continuer à s'opposer politiquement. M. Adam Malik, ministre des Affaires étrangères de l'Indonésie, avait pour sa part affirmé la semaine dernière que l'Indonésie recherchait une solution pacifique à sa dispute avec la Malaysia.

Suharto et Malik sont actuellement les deux chefs du groupement politique, civil et militaire, qui assume maintenant plusieurs pouvoirs autrefois tenus par le président Sukarno.

L'Indonésie s'était opposée à l'admission de la Malaysia au sein des Nations Unies et s'était retirée de l'assemblée quand la Malaysia fut reçue.

"Il y a eu beaucoup de discours au sujet de l'admission de la Malaysia au sein des Nations Unies, a déclaré le président Rahman, et jusqu'à aujourd'hui, je n'ai trouvé aucun point sur lequel on puisse s'entendre.

"Les dirigeants de l'Indonésie n'ont jamais fait de suggestion concrète pour un règlement des conflits. Un jour, ils disent une chose, l'autre jour, une autre. Un tel jeu n'est pas pour nous encourager."

Chou En-laï définit la stratégie de la Chine

PEKIN. (AFP) — Dans son interview accordée le 10 avril dernier à un journaliste pakistanais et diffusée aujourd'hui par "Chine Nouvelle", M. Chou En-laï a défini en quatre points la stratégie de la Chine :

1—La Chine ne prendra pas l'initiative de provoquer une guerre avec les Etats-Unis. Elle continue à réclamer par la négociation depuis plus de 10 ans déjà avec les Etats-Unis, d'abord à Genève, ensuite à Varsovie, le retrait des forces américaines de Formose et du détroit de Formose. C'est là une question sur laquelle il ne peut y avoir aucune concession de sa part.

2—Si un pays d'Asie, d'Afrique ou de toute autre partie du monde était victime d'une agression américaine, la Chine lui apporterait son aide, et dans le cas où il en résulterait une agression américaine contre la Chine, elle y résisterait et combattrait jusqu'au bout.

3 — Si les Etats-Unis envahissaient la Chine, ils ne pourraient plus s'en dégager, malgré toute l'importance des troupes envoyées ou des armes employées, y compris les armes atomiques. Puisque quelques millions de Sud-Vietnamiens tiennent tête à 200,000 hommes de troupes américaines, les 650 millions de Chinois peuvent tenir tête avec succès à 10 millions d'Américains. Toutes les troupes américaines envoyées en Chine seront certainement anéanties.

4 — Si la guerre éclatait, elle n'aurait pas de limites. Les stratèges américains voudraient éviter une guerre terrestre, car leur but serait de bombarder la Chine en profitant de la supériorité aérienne et navale des Etats-Unis. Mais si la guerre débutait dans l'air ou sur mer, ce ne sont pas les américains qui décideraient comment elle continuerait. S'ils attaquaient par l'aviation, nous pourrions fort bien combattre sur terre. C'est en ce sens que la guerre n'aura pas de limites.

Naissances — Décès — Remerciements — In memoriam

BEAUCHAMP (Liliane) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 42 ans, est décédée Mme Paul-Emile Beauchamp, née Liliane Cherrier, demeurant rue Parthenais, autrefois de Noranda. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier
3503 rue Papineau
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Roxton Falls, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUCHAMP (Louis) — Subitement, à Longueuil, le 8 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Louis Beauchamp, employé du CNR, fils de Arthur Beauchamp. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant, à 5 hres p.m. La dépouille mortelle est exposée aux salons
Hervé Trudel & Fils,
St-Sauveur-des-Monts.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDETTE (Alfred) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 68 ans, est décédé Alfred Beaudette, époux de feu Marie-Anne Archambault, demeurant à 317 Cabano, Cité LaSalle. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4506 ouest, rue Notre-Dame,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St-Nazaire de LaSalle où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUDOIN (Alice) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve A. P. Beaudoin, née Alice Caza, demeurant au Foyer Ste-Trinité, Longueuil. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos, Bonnier,
3503, rue Papineau
à 9 hrs 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de St-Jacques-de-Montcalm où un libera sera chanté à midi, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs offrandes de messes et dons à la Société de cardiologie seront appréciés.

BERIAULT (Richard) — A Montréal, le 9 mai 1966, est décédé Richard Bériault, célibataire. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie Est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église des Saints-Anges, Lachine, où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME (Edmond-Stanislas) — A Laval-des-Rapides, le 8 mai 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Edmond-Stanislas Berthiaume, époux de Marie-Rose Fontaine, ex-résidant de Contrecoeur et de l'Epiphanie, demeurant à 334, boul. de la Concorde, père de Thérèse (Mme Léo Beaudin), Denise (Mme Jean-Guy Dupont), Pierre, Miles Jeanne, Diane et Huguette. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. C. Filiatrault,
76, boul. Dussault,
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de l'Epiphanie, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BERTHIAUME (Yvonne) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 71 ans, est décédée Mme Edouard Berthiaume, née Yvonne St-Jacques, demeurant 10637 Berri. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
400 rue Henri-Bourassa est
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, d'Ahuntsic où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Coteau du Lac, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs, offrandes de messes seront appréciées.

BETOURNAY (Louisa) — A Longueuil, le 7 mai 1966, est décédée Louisa Bétournay, célibataire, fille de feu Louis Bétournay et de feu Octavie Brais, demeurant au Foyer Trinitaire de Longueuil. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Langlois et Francoeur,
163 ouest, rue St-Charles,
Longueuil,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Longueuil, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BILODEAU (Rév. Soeur Marguerite) — A l'Hôtel-Dieu, le 9 mai 1966, à l'âge de 50 ans, est décédée, la Rév. Soeur Marguerite Bilodeau, religieuse hospitalière de St-Joseph. La dépouille mortelle est exposée au salon de la Maison Mère de l'Hôtel-Dieu, 251 ouest, avenue des Pins, Mtl. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant à 9 heures a.m. en la chapelle de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

BISSONNETTE (Alexandre) — A l'hôpital militaire de Ste-Anne, le 7 mai 1966, est décédé Alexandre Bissonnette, époux de feu Desneiges Fournier. La dépouille mortelle est exposée au salon
J. P. Feron & Sons
2252 rue St-Antoine
Service funèbre à l'église Ste-Cunégonde, mercredi matin à 9 heures. Inhumation au cimetière de Côtes-des-Neiges.

CARON (Louis Thomas) — A Montréal, le 9 mai 1966 à l'âge de 63 ans, est décédé M. Louis Thomas Caron, époux de Aline Sylvestre, demeurant 8531 Des Belges, père de Marcel, Gérard, André, Mme E. Vaillancourt (Claire), Mme I. J. Deshaie (Suzanne) et Denise. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
745 rue Crémazie est
à 9 h. 15 pour se rendre à l'église St-Alphonse d'Youville où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CASTAGNER (Philippe) — Accidentellement, à Pointe-Claire, le 8 mai 1966, à l'âge de 7 ans, est décédé Philippe Castagner, fils de M. et Mme Jules Castagner, frère de Michel et André. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
D. A. Collins,
222 boul. Métropolitaine,
Pointe-Claire,
pour se rendre à l'église St-Joachim, Pointe-Claire, où le service sera célébré à 11 hrs et de là au cimetière de St-Anicet, Québec, lieu de la sépulture.

CAYA (Joseph-Albert) — A Montréal, le 9 avril 1966 à l'âge de 88 ans, est décédé Joseph-Albert Caya, époux de Marie-Thérèse Gill. Il laisse sa fille Mme Antonin Langlois (Marie). Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
10526 boul. St-Laurent,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Charles Garnier où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Joseph-Emile) — A Verdun, le 9 mai 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé Joseph-Emile Champagne, courtier d'assurance agréé, propriétaire des Immeubles Champagne Inc., époux de Stella Lanteigne, demeurant 4934 Ave Verdun. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
5531, rue Wellington
pour se rendre à l'église Notre-Dame de Lourdes, où le service sera célébré, et de là au cimetière de Warwick, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHAMPAGNE (Rosario) — A Montréal, le 7 mai 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé Rosario Champagne, époux d'Annette Beauchamp. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
6821, rue St-Hubert,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Rosaire où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARBONNEAU (Alban) — A l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 44 ans, est décédé M. Alban Charbonneau, autrefois de Ste-Rose, époux de Yvette Legault, demeurant à St-Roch L'Achigan. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-M.-D. Cyr,
167 Boul. Ste-Rose, Ste-Rose
(Ville de Laval),
à 2 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 2 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHENE (Maurice) — Subitement, à Oka, le 9 mai 1966, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Maurice Chéné, fils de feu Ernest Chéné et de Evelyne Legault. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Proulx et Frères,
162, rue Notre-Dame, Oka,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DANIS (Eloi) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 68 ans est décédé M. Eloi Danis, époux de Jeanne Leroux, autrefois de Vaudreuil Dorion, demeurant 4443 Bordeaux. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
A. Bazinet Inc.
Cité Jacques-Cartier
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de l'Ile Perrot, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESHAIES (Joseph) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé Joseph Deshaies, époux de Merilda Pottier, demeurant au 1727 Dumas, Vimont, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons de la
Société Coopérative de
Frais Funéraires
4848, rue Papineau
pour se rendre à l'église St-Elzéar, de Vimont, où le service sera célébré, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESPAROIS (Yvonne) — A Lachine, le 9 mai 1966 à l'âge de 57 ans, est décédée Mme Jean-Paul Desparois, née Yvonne Legros, demeurant 721, 26e avenue. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Raoul Bourgie Inc.,
1345 rue Notre-Dame, Lachine
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Francoise-Romaine où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUGAS (Charles) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 76 ans, est décédé à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Merci, Charles Dugas, époux de Claudia Bourdages. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J.-A. Brunet Enrg.,
2133 rue St-Georges,
comté de Jacques-Cartier,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Vianney où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Georges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUPLESSIS (Rose) — A Verdun, le 8 mai 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Omer Duplessis, née Rosa Laverdure, demeurant 3527 avenue Verdun. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3565 Boul. LaSalle
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUSSAULT (Bérangère) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 66 ans, est décédée Mlle Bérangère Dussault, fille de feu Laurent Dussault, et de feu Eugénie Rousseau. Elle laisse dans le deuil ses deux soeurs, Mme Raymond Pagé (Jeannine), de Laval-des-Rapides, et Mme John Misho (Florence), de Boston. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Georges Godin Enrg.
10540, rue Papineau
à 9 hres, pour se rendre à l'église du Bon-Pasteur, Laval-des-Rapides, où le service sera célébré à 9 hres 30, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FILIPPONE (Maria Carolina)—A Montréal, le 7 mai 1966, à l'âge de 69 ans, est décédée Maria Carolina Ferrao, épouse de Guiseppe Antonio Filippone, demeurant à 7101, rue Fabre, appt 1. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
René Thériault Ltée,
1120 est, rue Jean-Talon,
à 10 h. 15 pour se rendre à l'église Chiesa Christiana Pentecostale, rues Fabre et St-Zotique, où le service sera célébré à 10 h. 30, et de là au cimetière Mont-Royal, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FORGET (Léa) — A Verdun, le 8 mai 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Mme veuve Alexandre Forget, née Léa Pitre, mère de Rosaire, Soeur Marie de Ste-Reine du Rosaire (Marguerite) et de Marie-Reine, demeurant à 5531 Bannantyne. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
5551, rue Wellington,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Lourdes où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Ste-Thérèse-de-Blainville, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

FOURNIER (Gérald) — A Ste-Rose, Ville de Laval, le 9 mai 1966, à l'âge de 19 ans, est décédé accidentellement Gérald Fournier, fils de M. Roger Fournier et de Carmen Paradis, demeurant 153, 8e avenue, Cité des Deux-Montagnes. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Donat Martin et Fils,
1004, chemin d'Oka,
Cité des Deux-Montagnes,
à 9 hrs 15, pour se rendre à l'église St-Azapit où le service sera célébré à 9 h. 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOODMAN (Catherine "Cassie"), — A l'hôpital St. Mary's, le 8 mai 1966, est décédée Catherine "Cassie" McDonald, épouse de feu Roméo Goodman, mère bien-aimée de Mme F. J. Hayes (Bernice), Mme G. Paquet (Phyllis), Mme W. H. Kane (Ruth), Thomas et Marguerite. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Clarke
3580 rue Sherbrooke ouest
pour se rendre à l'église St-Thomas-Aquinas où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière d'Alexandria, Ontario, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOSSELIN (Roméo) — A Montréal, le 9 mai 1966 à l'âge de 61 ans, est décédé M. Roméo Gosselin, époux de Albertine Bordeleau, demeurant à 4075 Drolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Adolphe Lemay Inc.,
17e Ave Laurier est,
à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HARNOIS (Albina) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 77 ans, est décédée Mme Wilfrid Harnois, née Albina Nadreau, demeurant à 2116 Dorion. Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos et Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Ste-Marguerite-Marie où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

HUARD (William-A) — A Montréal, le 9 mai 1966 à l'âge de 60 ans, est décédé M. William A. Huard, époux de Many Roussie, demeurant à 11,975, Des Enclaves, fils de Catherine Huard et frère de Juliette, Hectorine, Helda, Glenda, et Wilfrid. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
2095 rue De Salaberry,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joseph-de-Bordeaux, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

KRAKANA (Georges) — A Tétreaultville, le 8 mai 1966, à l'âge de 70 ans, est décédé Georges Krakana, époux de feu Meunie Antonise, demeurant à 2193 Mercier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
3472 est, rue Ste-Catherine,
à 9 h. 30 pour se rendre à l'église St. Mary's Annunciation où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Hawthorn-Dale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE (Marius) — A Montréal, le 7 mai 1966, à l'âge de 74 ans, est décédé Marius Labelle, retraité de la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, époux d'Hortence Cormier, père du docteur André Labelle, demeurant à 4375 St-Kevin, appt 2. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Neiges où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de Buckingham, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Pas de fleurs s.v.p.

LAFONTAINE (Adrien) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 78 ans, est décédé Adrien Lafontaine, époux de feu Cécile Dupré, père de Roger, Gilles, Mme Albert Huotte (Réjeanne), Mme Marcel Rodrigue (Aline), Réal (propriétaire de Chomedey Radiateur et de Lafontaine Transmission, Ville de Laval). Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roland Bisson Inc.,
1415 est, rue Fleury,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Paul-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAFONTAINE (Jeanne) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Jeanne Lafontaine, fille de feu Adolphe Lafontaine et de feu Odile Bérard, autrefois de Drummondville. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
de la Société Coopérative
de Frais Funéraires
4848, rue Papineau
à 8 hres 45, pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LAVERDIERE (Henri) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 49 ans, est décédé M. Henri Laverdière, fils de Wilfrid Laverdière et de Eugénie Monast, autrefois de 3511 Delorimier. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Bonnier, Duclos & Bonnier,
3503, rue Papineau,
à 8 hrs 30, pour se rendre à l'église St-Robert-Bellarmin où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEFEBVRE (Rose) — A Dorion, le 10 mai 1966 à l'âge de 76 ans est décédée Mlle Rose Lefebvre, soeur de Mme Brodeur de Mansfield, et belle-soeur de M. Edouard Champagne de Dorion. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Aubry & Trudeau
12, rue St-Charles
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste de Dorion où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière Ste-Trinité de Dorion, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Melvina) — A Verdun, le 8 mai 1966, à l'âge de 93 ans 2 mois, est décédée Mme veuve Arthur Legault, née Melvina Gosselin, demeurant 3218 boul. LaSalle. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le confunèbre partira de la résidence funéraire
L. Thériault Enrg.
512 rue de l'Eglise
à 9 h. 40, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Paix où le service sera célébré à 10 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEGAULT (Victoria) — A Pierrefonds, le 8 mai 1966, à l'âge de 78 ans, est décédée Victoria Plante, épouse de M. Charles Legault, demeurant à 1915, boul. de la Concorde, Duvernay, Ville de Laval. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira du salon St-Maurice de Duvernay,
2000 Champ-Fleury,
Duvernay, Ville de Laval,
pour se rendre à l'église St-Maurice de Duvernay où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. (Direction : J. M. D. Cyr, Ville de Laval.)

LEROUX (Laura) — A Montréal, le 7 mai 1966, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Georges-C. Leroux, née Laure Bastien, demeurant à 4134, ave Kent, mère de Mme Raymond Parenteau (Marie), Mme René Gagnon (Georgette), André Leroux, C.A., Jacques, ingénieur, Maurice et Claude, comptable. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
angle boul. Décarie et
ave Notre-Dame-de-Grâce,
à 8 h. 30 pour se rendre à l'église St-Pascal-Baylon où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.v.p. pas de fleurs.

in memoriam

ROBERT (François) — A la douce mémoire de mon cher époux et papa bien aimé, décédé le 12 mai 1965. Il nous a quittés pour toujours, son souvenir dans nos coeurs ne s'effacera jamais. Son épouse et ses enfants.

LESSARD (Paule-Irène) — A Québec, le 7 mai 1966, à l'âge de 47 ans, est décédée subitement Paule-Irène Couture, épouse de Robert Lessard, représentant de J.-L. Demers Ltée, de Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires
Gilbert & Turgeon Ltée,
58, avenue Bégin, Québec,
à 9 hres 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame, où le service sera célébré à 10 hres, et de là au cimetière de Mont-Marie, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEVESQUE (Herménégilde) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 58 ans, est décédé Herménégilde Lévesque, époux de Germaine Hébert, frère de M. le curé Pierre Lévesque. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
185 est, rue De Castelnau,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Cécile où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Pointe-Claire, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAGNAN (Gaston) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 57 ans, est décédé Gaston Magnan (de La Maison Beaubien et Lévesque), époux de Rita Courville, père de Pierre, Claude, Francine. Il laisse un frère, le docteur Roland Magnan, et quatre petits-enfants. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, à Lachine,
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (René) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 71 ans, est décédé René Martin, époux d'Emilia Charbonneau, demeurant à 812 St-Ferdinand, père de René, Raymond, Emile, Mme Roland Meloche (Réjeanne). Les funérailles auront lieu jeudi, le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
4505 ouest, rue Notre-Dame,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église St-Henri où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MARTIN (Philomène) — Subitement, à St-Sulpice, le 8 mai 1966, à l'âge de 75 ans, est décédée Mlle Philomène Martin, fille de feu Trefflé Martin et de feu Philomène St-André, autrefois de la paroisse Ste-Cunégonde, Montréal, demeurant à 1065, Notre-Dame, St-Sulpice. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Edgar Guilbault,
371, boul. L'Ange-Gardien,
l'Assomption.
à 9 hrs 30, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Sulpice où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont prié d'y assister sans autre invitation.

MASTRACCHIO (Gaëtan) — A Montréal, le 7 mai 1966, à l'âge de 60 ans, est décédé Gaëtan Mastracchio, fils de feu Vincent Mastracchio et de Catherine Trencia. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Victor Dubois Enrg.,
1750, rue Amherst,
à 9 heures pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Mont-Carmel où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

McNALLY (Charles E.) — A Pierrefonds, le 8 mai 1966, à l'âge de 56 ans, est décédé Charles E. McNally, époux de Ellen M. Buckley et père de Eric et Elliott, demeurant à Pierrefonds. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
J. S. Vallée Ltée,
1111, rue Laurier ouest,
à 9 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Michael où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MERINEAU (Rose) — A Montréal-Nord, le 10 mai 1966, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme J.-D. Mérineau, née Rose Lafond demeurant à 10,492 St-Vital. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée
3925 rue Monselet
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Rémi où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

OUELLETTE (Georges-Arthur) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 72 ans, est décédé M. Georges-Arthur Ouellette, ex-employé civique, époux de Antoinette Houle, demeurant à 10452 d'Auteuil, père de Maurice, curé de la paroisse St-Camille de Mtl-Nord, Gilles, Philippe, Jean-Guy, Georges et Yves. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Urgel Bourgie Ltée,
400, boul. Henri-Bourassa est,
à 9 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Nicolas, d'Ahuntsic, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs.

PAQUIN (Wilfrid) — A Ste-Thérèse, le 9 mai 1966 à l'âge de 76 ans, est décédé Wilfrid Paquin, fils de feu Lucien Paquin et de feu Agnès Théorêt. Les funérailles auront lieu jeudi le 12 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Armand Magnan Enrg.,
81, rue Blainville ouest,
pour se rendre à l'église Ste-Thérèse où le service sera célébré à 9 hr et de là au cimetière de l'Ile Bizard, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS (Roger) — A l'Epiphanie, le 8 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Roger Poitras, époux de Noëlla Archambault. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Roch & Frères,
l'Epiphanie,
pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REID (Zéléda) — A Québec, le 8 mai 1966, à l'âge de 73 ans, est décédé dame Zéléda Riendeau, épouse de M. Jean-Marie Reid, anciennement ingénieur civil au département des travaux publics, demeurant 829 rue Pontbriand, Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Arthur Cloutier et Fils Ltée,
1025 route de l'Eglise,
à 8 hrs 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-LaSalle où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Belmont, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Trajet en automobile.

ROUSSELLE (Georges) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé Georges Rousselle, époux d'Antoinette Massicotte. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.,
6320, rue St-Denis,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Edouard où le service sera célébré à 9 h. et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SAMSON (Roland) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 54 ans est décédé M. Roland Samson, demeurant à 8380 St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Lorenzo Neveu
7766 rue St-Hubert,
à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SEGUIN (Lorraine) — A Montréal, le 7 mai 1966, à l'âge de 53 ans, est décédée Mme Henri Séguin, née Lorraine Roy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Paul et Fortin,
835 est, ave Laurier,
à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBEAULT (Marie-Louise)—A Montréal, le 7 mai 1966, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme veuve Phillias Thibeault, née Marie-Louise Tessier, demeurant chez Mme W. Hardy à 10,652 Delorimier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Alfred Dallaire Inc.,
2645 est, boul. Henri-Bourassa,
à 8 h. 45 pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de St-Vincent-de-Paul, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

THIBERT (Sylvano) — A Lachine, le 8 mai 1966, à l'âge de 54 ans, est décédé Sylvano Thibert, époux de Thérèse Métras, père de Réal, Pierrette et Denise. Les funérailles auront lieu mercredi, le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires
Raoul Bourgie Inc.,
620, rue Provost, à Lachine,
à 9 h. 50 pour se rendre à l'église du Très-Saint-Sacrement, où le service sera célébré à 10 heures, et de là au cimetière de Lachine, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TOUCHETTE (Ada) — A Montréal, le 8 mai 1966, à l'âge de 83 ans est décédée Mme veuve Joseph Touchette, née Ada Makinson. Les funérailles auront lieu mercredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire
Magnus Poirier Inc.
6603, rue St-Laurent
à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-de-la-Croix où le service sera célébré à 9 h., et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ZENGA (Camille) — A Montréal, le 9 mai 1966, à l'âge de 61 ans, est décédé Camille Zenga, époux de Jeanne De Luca, père de Lucien, Mme Bertrand Lamontagne (Angéline), Raymond et André. Les funérailles auront lieu vendredi le 13 courant. Le convoi funèbre partira des salons
Granato Enrg.,
292 est, rue Jean-Talon
pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie

Mme Veuve Alexandre Forget

A LaSalle, le 8 mai, à l'âge de 78 ans et trois mois, est décédée Mme Vve Alexandre Forget, née Léa Pitre.

Elle laisse dans le deuil son fils Rosaire, ses filles Marie-Reine et Soeur Marie-Reine-du-Rosaire, c.s.c. (Marguerite), sa belle-fille, Mme Rosaire Forget (Berthe Fuchs), ses

petits-enfants, son beau-frère, M. Anthime Paiement, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille